once le « danger de l'islam en Europe

...re contre la Serbie « est scandaleuse »



Le Monde

55e ANNÉE – N° 16863 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

MERCREDI 14 AVRIL 1999

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE INTERACTIF

■ La révolution des nanotechnologies
■ Emploi : 10 pages d'annonces classées



Les sept cent mille fantômes du Kosovo

● Les alliés s'inquiètent du sort réservé aux Kosovars déplacés qui errent dans leur province ● L'ONU parle d'un risque de famine ● L'OTAN redoute un « désastre humanitaire » ● Jacques Chirac dénonce les « atrocités » commises par le régime serbe, « une honte pour l'Europe »

LE SORT des Kosovars restés à l'intérieur de la province suscite une inquiétude croissante. L'OTAN estimait, lundi 12 avril, que quelque 700 000 d'entre eux auraient été « déplacés » ; d'autres se trouveraient dépourvus de tout dans des zones contrôlées par l'Armée de libération du Kosovo (UCK) ; certains seraient victimes d'atrocités. L'ONU parle de risque de famine. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) fait état de *« rapports alarmants »*. Le président Bill Clinton a déclaré à ce propos : *« Les histoires que nous entendons actuellement nous donnent froid dans le dos »*. Le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, a dénoncé des *« pratiques barbares »*. Le président Jacques Chirac, lundi soir à la télévision, a mentionné des *« atrocités dont on ne connaît encore vraisemblablement qu'une partie »*.

Réunis pour la première fois depuis le début des frappes, les ministres des affaires étrangères de l'OTAN ont réaffirmé, lundi, leur détermination à poursuivre les bombardements tant que ne seront pas remplies leurs cinq conditions : arrêt de « l'épuration ethnique », retrait de toutes les forces serbes du Kosovo, retour des réfugiés, déploiement d'une force armée internationale, nouveau statut pour la province.

Alors que la secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, rencontrait mardi à Oslo, son homologue russe, Igor Ivanov, Jacques Chirac a insisté sur la nécessité d'associer l'ONU et Moscou à tout règlement. Le chef de l'Etat a rappelé que le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, participerait mercredi à Bruxelles à un sommet européen consacré au Kosovo.

L'OTAN a mené sa vingtième nuit de bombardements. Aux frontières, l'assistance aux réfugiés s'organise, mais la situation reste très difficile au Monténégro.



● Le sort des Kosovars de l'intérieur p. 2
● M. Chirac : impliquer l'ONU et la Russie p. 2 et 3
● Les cinq conditions des alliés p. 3
● Madeleine Albright : la hantise de Munich p. 3
● La « bonne guerre » de Tony Blair p. 5
● La Macédoine sous le flot des réfugiés p. 6
● Javier Solana, pacifiste et chef de guerre p. 14
● Débats : Paul Alliès répond à Daniel Bensaïd p. 15
● Internet au cœur du conflit p. 24
● Revue de presse et la chronique d'Alain Rollat p. 32

« Maman, c'est Youssouf. Papa n'est pas avec nous. Je t'embrasse... »

KUKËS
de notre envoyé spécial

Pour la cinquième fois, l'homme retire sa carte, la réintroduit dans l'appareil, et compose un numéro en Allemagne. Sa main gauche chatouille nerveusement sa moustache poivre et sel. La droite tient fermement le combiné. Soudain, son visage s'éclaire : *« Allô, fils ! C'est moi ! Oui, moi ! Je vais bien, je suis en Albanie, à Kukës. Tout le monde est là. On est passé il y a trois jours, mais je n'ai pas pu appeler plus tôt. »* Il parle fort, la voix claire. *« Tu as des nouvelles de Fatos et Alina ? Leur village a été vidé deux jours avant nous. Mais ils ne sont pas là. Ecoute, il faudrait que tu m'envoies de l'argent, 1 000 marks. Et viens si tu peux ! Je pensais descendre à Tirana chez Mustapha mais il paraît que c'est impossible, qu'ils ne prennent plus de réfugiés. Ça va couper, fils. Au revoir et ne t'inquiète pas ! »*

L'homme se retourne, la mine réjouie. Trois jours qu'il essayait, à l'instar de ces dizaines de personnes alignées derrière les six cabines téléphoniques de la ville ouvertes sur l'étranger. Trois jours qu'il patientait deux ou trois heures, de jour ou de nuit, pour espérer saisir l'appareil. Et la ligne qui ne passait pas. Une femme s'applique à son tour. Elle essaie un premier numéro en Italie, un second en Suisse. Au troisième, en Croatie, les unités semblent défiler sur la carte, mais aucune voix ne répond. La mine défaite, elle cède sa place à un adolescent, quinze ans, peut-être seize. Il tape rapidement un numéro italien. *« Maman, c'est Youssouf... A Kukës... Shpresa est avec moi, elle va bien, et le petit aussi... Non, on n'est pas logés, mais ne t'inquiète pas, on nous donne à manger. Papa n'est pas avec nous... Je ne sais pas où il est. Dis à Farid de venir nous chercher. Il nous trouvera, on est au camp des Italiens, tout le monde connaît. Je t'embrasse. »* Le garçon raccroche et sort en pleurant.

La file est silencieuse, disciplinée. Certains restent deux minutes devant l'appareil, d'autres cinq, jamais plus. Un jeune homme, casquette et pantalon militaires, blouson de cuir et baskets noires, est invité à couper la file. Il compose trois numéros d'affilée. Parle chaque fois rapidement. *« Bonjour, je suis un ami de Besnik. Il va bien, il est avec nous, l'UCK. On est en Albanie mais on espère rentrer demain au Kosovo. Je ne vous parle pas longtemps, il y a du monde. Courage. »* Sur le bord du trottoir, les vendeurs de cartes se régalent. Deux gamins s'amusent dans la forêt de jambes. Des vieux discutent. Sur le côté, un colosse se tient la tête dans les mains. Aucune nouvelle de sa femme et de ses enfants, ni à Tirana, ni à Milan, ni à Skopje. Au téléphone, il a rassuré sa belle-mère : *« Ils sont sans doute ici, c'est très grand. »* Mais il n'y croit plus vraiment.

La nuit tombe. Toujours autant de monde. Un couple appelle en Belgique. *« Maman... Oui !... Mais oui, je suis vivante puisque je te parle. On est tous là. On n'a plus rien, on a tout laissé. La maison a brûlé, Ibrahim l'a vue... Ils ont pris les bijoux, sauf une bague, qui était dans ma bouche... Deux semaines dans la montagne. On est arrivé ici il y a huit jours... Un de ses voisins m'a dit pour Selim. C'est affreux. Mais ne pleure pas. On va essayer de vous rejoindre. On viendra. Je ne sais pas quand, mais on viendra. Soit heureuse. »*

Nathaniel Herzberg

La guerre et les mots

UN MOT. Il est prononcé sans cesse sur tous les tons, on n'entend que lui dans les déclarations, les communiqués, les informations ; il occupe toutes les ondes, il vient se plaquer comme un coup de fouet sur des corps misérables en transit, et ce mot est : *ethnique*. Purification ethnique, nettoyage ethnique, épuration ethnique, tout le monde semble s'être mis d'accord sur l'emploi de ce terme à répétition. Il traverse les villages incendiés, les colonnes de réfugiés, les vieillards, les femmes, les enfants, les trains, les autobus, l'épuisement des visages.

Les Kosovars, voyez-vous, avant d'être un ensemble de personnes, sont une *ethnie*. C'est ainsi. Le lecteur, l'auditeur, le téléspectateur sont transformés de cette façon en spectateurs ethnologues. Les exactions, les viols, les meurtres sont filtrés par ce mot-écran qui colore des Européens comme vous et moi en Indiens d'Amazonie, en Hutus, en Tutsis. Cet enfant-là, cette femme-là, ce vieux-là ? Une ethnie. Technique dans le ciel, ethnique au sol. La plus grande sophistication militaire volante, dont l'horizon, ne l'oublions pas, est « zéro mort » (trois Américains prisonniers, quel drame !), engendre ainsi, sur terre, des centaines de milliers de corps voués à l'anonymat.

« Purification », *« nettoyage »*, *« épuration »* : voilà, à n'en pas douter, ce que fait le criminel Milosevic. Mais nous employons ces mots comme s'ils n'étaient pas obscènes, descriptifs, seulement. Nous n'avons, bien entendu, rien à voir avec ces atrocités, juste une simple complaisance de vocabulaire, dont il n'y a pas besoin d'être freudien diplômé pour entendre la jouissance qui l'habite. La passion religieuse est féroce, et c'est elle qui se dissimule derrière ce matraquage verbal.

Les Kosovars, les Albanais, sont en effet musulmans, rien d'autre. Et l'orthodoxie chrétienne, passée à la moulinette stalinienne, puis nationaliste, l'entend bien ainsi. Voilà pourquoi l'expression de *« trêve pascale »* a pris, ces temps-ci, une tonalité qui serait cocasse si elle n'était pas tragique.

Philippe Sollers pour Le Monde

Lire la suite page 16

Tunnel du Mont-Blanc : les accusations du premier rapport d'enquête

LE RAPPORT D'ÉTAPE de la mission d'enquête technique sur l'incendie dans le tunnel du Mont-Blanc – 41 morts au moins, le 24 mars – a été rendu public, mardi 13 avril. Ce document souligne une série de lacunes graves : mauvais fonctionnement des systèmes de ventilation, absence d'équipe de premier secours côté italien, manque d'exercices communs et d'appareils adaptés pour les sauveteurs. *« Tous les moyens matériels et humains (...) étaient concentrés sur les plates-formes françaises et italiennes, mais les conditions mêmes de l'intervention n'ont pas permis de les mettre en œuvre »*, indique le document. Le rapport définitif devrait être remis le 31 mai à Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports, et à Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur.

Lire page 9

■ Une mosquée à Strasbourg

Le conseil municipal de la capitale alsacienne a approuvé, lundi 12 avril, au terme d'une séance perturbée par Bruno Mégret et des militants du Front national-Mouvement national, le projet de construction d'une « mosquée centrale » soutenu par le maire, Roland Ries (PS). p. 10
et notre éditorial page 16

■ « France-Soir » vendu

En cédant le quotidien à Georges Ghosn pour 1 franc symbolique, le groupe Hersant s'allège d'une de ses principales sources de pertes financières. p. 20

■ La série noire des trains allemands

Collision d'Eschede en 1998, déraillement d'un train suspendu lundi 12 avril à Wuppertal, incendies à Cologne et Hanovre, retards multiples : les voyageurs allemands, inquiets, boudent leurs chemins de fer. p. 19

■ Artisans en campagne

Les commerçants et artisans des zones rurales s'inquiètent de la concurrence potentielle des agriculteurs incités à la pluriactivité. p. 13

■ Almanachs gourmands

Au pays de Rabelais et du Michelin, quelques livres consacrés aux « fondamentaux » qui jalonnent l'histoire et la tradition de la table française. p. 26

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 43 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 414 - 7,50 F

Deux missiles sur un train

AU MOINS dix passagers d'un train de voyageurs ont été tués et seize autres blessés, selon les autorités locales serbes, lorsque deux missiles sol-air tirés par un avion de l'OTAN ont touché, lundi 12 avril, un pont de chemin de fer à Gredelicka, à quelque 200 kilomètres au sud de Belgrade. L'OTAN a reconnu que cette ligne, qui serait utilisée pour l'approvisionnement des forces serbes au Kosovo, était visée, mais pas le train, a expliqué un porte-parole.

EMIL VAS/REUTERS

Pages 4 et 5

Management à la japonaise

COMMENT travailler entre Occidentaux et Japonais ? Pour le français Renault, qui doit redresser Nissan, la question est d'actualité. Différences culturelles et divergences profondes sur la façon de gérer une entreprise séparent Nippons et Occidentaux. *« Notre communication est subtile pour ne blesser personne publiquement,* explique Akio Miyabayashi, qui fut pendant vingt ans PDG de Minolta Europe. *Nous avons ainsi plus de dix façons d'exprimer un désaccord »*. Pour être un dirigeant efficace au pays du Soleil levant, il faut *« écouter, rester maître de soi, ne pas être trop directif »*. Renault a fait appel à un spécialiste pour former ses cadres en partance pour Tokyo.

Lire page 18

Frère Jacques



JACQUES HIGELIN

FIDÈLE à ses amours, fidèle au Printemps de Bourges, Jacques Higelin est pour la neuvième fois à l'affiche de cette rencontre de la chanson francophone, qui organise, jusqu'au dimanche 18 avril, sa vingt-troisième session. Ce festival est consacré, cette année plus encore que d'habitude, à la découverte de nouveaux talents.

Lire page 29

International	2	Aujourd'hui	24
France-Société	9	Météorologie-Jeux	27
Régions	13	Carnet	28
Horizons	14	Culture	29
Entreprises	18	Guide culturel	31
Communication	20	Kiosque	32
Emploi/annonces	20	Abonnements	32
Tableau de bord	21	Radio-Télévision	33

BALKANS Réunis à Bruxelles pour la première fois depuis le 24 mars, les ministres des affaires étrangères des dix-neuf pays membres de l'OTAN ont voulu manifestater leur unité et leur cohésion au bout de trois semaines de frappes aériennes. Ils ont rappelé en cinq points leurs exigences face à Slobodan Milosevic. ● Jacques Chirac est intervenu à la télévision pour comdamner les « atrocités » serbes et évoquer le rôle de l'ONU et de la Russie. ● UN DÉSASTRE humanitaire plus grave encore que celui des réfu giés est à craindre pour les 500 000 à 700 000 personnes déplacées de force qui errent encore à l'intérieur du Kosovo. L'OTAN, l'ONU et les organisations humanitaires évoquent un risque de famine et d'épidémies. ● LES TÉMOIGNAGES s'accumulent également sur les atrocités – assassinats, viols – commises par l'armée et les paramilitaires serbes depuis trois semaines.

Atrocités et désastre sanitaire : les alliés craignent le pire au Kosovo

Il y aurait entre 500 000 et 700 000 personnes déplacées à l'intérieur de la province. Les ONG et l'ONU font état de manque de vivres et de débuts d'épidémies. La campagne aérienne de l'OTAN entre dans sa troisième semaine. Lundi, un train civil a été atteint par deux missiles faisant 10 morts, selon Belgrade

AU VINGT ET UNIÈME JOUR de l'opération « Force alliée » contre les forces serbes, l'Alliance atlantique a manifesté, lundi 12 avril, une fermeté et une détermination sans faille face au président yougoslave, Slobodan Milosevic. L'OTAN nourrit notamment de grandes inquiétudes pour les centaines de milliers de Kosovars restés dans la province.

● **Les témoignages recueillis par le Haut-Commissariat de l'ONU** aux réfugiés (HCR) et des organisations humanitaires auprès des réfugiés arrivés récemment en Macédoine et en Albanie, sur le sort des centaines de milliers de Kosovars déplacés de leurs foyers, mais qui sont demeurés à l'intérieur de la province, sont très *« alarmants ». « Les histoires que nous entendons actuellement nous donnent froid dans le dos »*, a déclaré le président Bill Clinton. Le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana a dénoncé des *« pratiques barbares au Kosovo »* et le président français, Jacques Chirac a parlé d'*« atrocités, dont on ne connaît encore vraisemblablement qu'une partie »*. La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright a évoqué le chiffre de 700 000 Kosovars qui se trouveraient dans cette situation.

● **Réunis à Bruxelles pour la première fois** depuis le 24 mars, les ministres des affaires étrangères des dix-neuf pays membres de l'OTAN ont affirmé tenir M. Milosevic et *« le pouvoir de Belgrade »* pour responsables de la crise actuelle et *« du bien-être de tous les civils au Kosovo »*. Ils ont prévenu que les responsables de l'épuration ethnique et de l'exil forcé de centaines de milliers de personnes devront répondre de leurs actes et que l'action de l'OTAN *« se poursuivra jusqu'à ce que le président Milosevic accède aux demandes de la communauté internationale »*. Il faut *« maintenir la pression militaire sur le régime de Belgrade »*, a ultérieurement commenté M. Chirac. *« Nous voulons étouffer dans l'œuf ce conflit avant qu'il ne déstabilise toute l'Europe »*, a affirmé le président Clinton.

● **Les pays voisins de la Yougoslavie** concernés par le Kosovo et le sort des réfugiés (Albanie, Bosnie, Croatie, Macédoine, Hongrie, Roumanie et Slovénie), dont les ministres des affaires étrangères ont dîné lundi à Bruxelles avec la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, ont exprimé un *« soutien unanime »* à la campagne de raids aériens de l'OTAN, d'après un responsable américain.

● **L'Armée de libération du Kosovo (UCK) a demandé** une nouvelle fois aux Etats-Unis d'armer ses membres, ou de déployer des troupes au sol au Kosovo. La demande, qui a été formulée par le porte-parole du gouvernement provisoire kosovar formé par l'UCK, Jakup Krasniqi, lors d'une rencontre à Bruxelles avec Mme Albright, a été rejetée par cette dernière. La secrétaire d'Etat a fait valoir, selon un haut responsable américain, la nécessité de *« respecter l'embargo de l'ONU sur les armes »* à destination de l'ex-Yougoslavie. Toutefois aux Etats-Unis, des sénateurs, tels John Glenn et John Warner, président de la commission sénatoriale des forces armées, estiment que l'OTAN devrait au moins mettre au point des plans pour une éventuelle intervention au sol.

● **Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan** a proposé ses *« bons offices »* dans la crise, se déclarant disposé à *« parler avec Milosevic »*, auquel il a adressé vendredi une lettre, lui demandant d'*« autoriser les réfugiés à revenir au Kosovo »*. L'implication de l'ONU dans la sortie de crise est de plus en plus envisagée par des membres de l'OTAN. Une solution *« doit passer par le Conseil de sécurité de l'ONU »*, a déclaré le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine. Le Conseil devra *« être nécessairement au cœur de la définition d'un règlement politique au Kosovo et de la garantie de sa mise en œuvre »*.

● **Cherchant à briser l'isolement de leur pays**, les parlementaires yougoslaves ont voté en faveur de l'adhésion de la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) à l'union de la Russie et du Bélarus.

● **Deux missiles tirés par des avions de l'OTAN** sur un pont à Ordelicka Klisura, dans le sud de la Serbie, sur la route reliant Belgrade à Skopje, ont touché un train de passagers, faisant dix morts et seize blessés, d'après le bilan communiqué par le responsable de l'hôpital de Leskovac, où les blessés ont été soignés. L'OTAN a reconnu avoir bombardé le pont, *« sur lequel ou à proximité duquel »* roulait un train que les appareils de l'Alliance n'avaient pas *« l'intention de toucher »*. *« Ce pont était une partie importante des lignes d'approvisionnement des forces de sécurité et militaires de la République fédérale de Yougoslavie au Kosovo »*, a indiqué l'OTAN dans un communiqué.

● **L'aviation alliée a continué de bombarder sans relâche** des cibles à Pristina, Novi Sad, et dans la région de Belgrade. Deux raffineries de pétrole ont notamment été visées. D'après le Pentagone, les capacités de raffinage pétrolier en Yougoslavie sont désormais égales à zéro, mais le pays possède des réserves de carburant considérables. Par ailleurs, le département de la défense américain étudie l'envoi de 300 avions supplémentaires, pour renforcer le dispositif de l'OTAN, à la demande du commandant suprême des forces alliées en Europe, le général Wesley Clark.

Une situation « apocalyptique » à l'intérieur de la province

« IL FAUT AGIR en faveur de ceux qui demeurent au Kosovo, dont nous connaissons mal la situation et pour lesquels nous avons les plus grandes inquiétudes. » Cet appel, lancé lundi soir par Jacques Chirac, fait écho aux informations très alarmantes qui s'accumulent sur les conditions de vie des centaines de milliers de personnes expulsées de leurs foyers, qui errent à l'intérieur de la province, souvent dans les montagnes. L'OTAN dit craindre un *« désastre humanitaire »* supérieur à celui des réfugiés.

L'Alliance estime que le nombre des déplacés atteindrait 700 000 personnes, dont environ 200 000 dans les zones partiellement contrôlées par l'Armée de libération du Kosovo (UCK) et régulièrement attaquées par les Serbes. Le Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU, rapporte notre correspondant en Italie, Michel Bôle-Richard, fournissait mardi le chiffre de 500 000. *« Belgrade les prive de nourriture et d'eau*, a déclaré hier la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright. (...) *Nous rendrons les autorités serbes responsables s'ils meurent. »*

L'Alliance a fait savoir qu'elle disposait d'informations selon lesquelles plusieurs personnes auraient déjà succombé à la faim. *« Les vivres manquent : les cas de typhoïde, de choléra, de gale et d'infections pulmonaires sont en augmentation »*, a déclaré hier un responsable de l'OTAN à Bruxelles, ajoutant que *« les leaders albanophones réclament une assistance humanitaire et estiment que les médias internationaux ont laissé échapper la détresse des populations déplacées de l'intérieur »*.

« La situation alimentaire est très très difficile pour les gens pris au piège dans les zones contrôlées par l'UCK, qui avaient pour la plupart été attaquées cet été et ne disposaient pratiquement d'aucun stock », assure Cyril Ferrand, agronome à l'ONG *Action contre la faim*, actuellement en Macédoine. Auteur d'une étude sur la situation agricole des zones touchées par les combats en 1998 au Kosovo, M. Ferrand explique que *« beaucoup de gens n'ont pu moissonner cet été, et les stocks ont souvent été détruits ». « En zones rurales*, ajoute-t-il, *la population n'avait pas plus d'une à deux semaines de stocks ». « Une pénurie alimentaire réelle va s'installer dans de nombreuses régions au cours des prochains jours »*, conclut Cyril Ferrand.

« Faute de déblocage rapide de la situation, nous allons à la catastrophe. Nous nous attendons à une seconde vague d'exode massif, lorsqu'il n'y aura vraiment plus rien à manger. » Evoquant un état de presque famine, le PAM confirmait hier que les réserves de blé des paysans kosovars sont *« virtuellement épuisées »*.

PARACHUTAGES

Conscient de la situation dramatique dans laquelle se trouvent ces centaines de milliers de déplacés à l'intérieur du Kosovo, Washington, indique notre correspondant Patrice de Beer, avait jusqu'à présent trouvé trop dangereux de leur parachuter à basse altitude des vivres qui, en outre, risquaient de tomber entre les mains des Serbes. Avec la multiplication des informations alarmantes, cette position est en train de changer et l'on recommence à parler dans la capitale américaine de parachutages pour soulager la misère des déplacés.

Par ailleurs, le père Gianfranco Iacuzzi, directeur du service des Jésuites pour les réfugiés (qui gère un camp à Shkodër, en Albanie), a évoqué lundi sur Radio Vatican des atrocités *« inimaginables »*, *« apocalyptiques »*, commises par les forces serbes au Kosovo. *« Nous savons par personnes interposées qu'il y a eu des viols de jeunes femmes, que les jeunes femmes les plus belles sont retenues en Serbie. Nous connaissons une femme folle de douleur après que ses sept enfants eurent péri brûlés vifs dans sa maison incendiée »*, a-t-il rapporté.

Dans le quotidien britannique *The Independant* du 13 avril, Silvia Mirla, responsable du Conseil central pour les femmes et les jeunes filles à Tirana, déclare avoir recueilli depuis deux semaines plus de cent témoignages portant sur des viols et des violences sexuelles. Interrogés hier par la BBC, des rescapés parvenus dans les camps de Macédoine et d'Albanie expliquaient que les frappes de l'OTAN étaient systématiquement suivies de représailles contre les populations civiles par les paramilitaires serbes.

Récit de la séquence International

Les difficultés de l'aide aux réfugiés s'accumulent au Monténégro

DE L'AVIS des organisations humanitaires présentes sur le terrain (Médecins sans frontières et Médecins du monde, entre autres), la situation des réfugiés en Macédoine et en Albanie tend à s'améliorer. Il n'y a plus d'inquiétudes majeures concernant l'approvisionnement en eau et en nourriture. Les structures de santé ont été installées. Toutefois, selon Graziella Gaudin, responsable des opérations à Médecins sans frontières, le fait que les arrivants n'aient pas été répertoriés par le Haut commissariat aux réfugiés (HCR) sera lourd de conséquences. *« 80 % des réfugiés n'ont pas été enregistrés par le HCR or, c'est de là que découle l'attribution de l'aide distribuée sur la base des cartes délivrées par le HCR »*. De plus, nombre de familles ont été séparées et la volonté des réfugiés quant à leur affectation dans un éventuel pays d'accueil *« n'a pas été respectée »*.

Toujours selon Médecins sans frontières, c'est au Monténégro que la situation est la plus préoccupante. Le flot des déplacés est devenu plus important depuis le 9 avril en raison de combats dans la région de Pec (dans l'ouest du Kosovo) ou dans la Drenica. *« Il y aurait, d'après les témoignages que nous avons recueillis, beaucoup de monde sur les routes en direction du Monténégro »*, affirme Graziella Gaudin. Plus de 60 000 Albanais de souche ont trouvé refuge au Monténégro, dont 40 000 depuis le 24 mars, date du début des frappes. 20 000 personnes sont entassées dans des bâtiments publics dans des conditions déplorables (un demi-mètre carré par personne, une couverture pour dix, pas de matelas, rien pour cuisiner). 7 000 sont sans-abris. *« Les conditions sanitaires sont catastrophiques »*, déplore la responsable de Médecins sans frontières.

En revanche, le flot des réfugiés qui se présentent en Albanie et en Macédoine s'est considérablement tari. Lundi 12 avril, 1 000 Albanais de souche ont franchi la frontière à Blace (Macédoine). Dans la nuit de lundi à mardi, 4 800 personnes sont passées par le poste frontière de Morina en Albanie. Nathaniel Herzberg, l'envoyé spécial du *Monde* à Kukes (Nord de l'Albanie), rapporte que la plupart des arrivants venaient de Kosovo Polje, d'Orahovac, à 40 km de la frontière. Des villageois chassés de quatre petites localités au sud-ouest de la province (Celine, Krushe e Madhe, Krushe e Vogel, Perone) font état de massacres (entre 10 et 100 personnes dans chaque village).

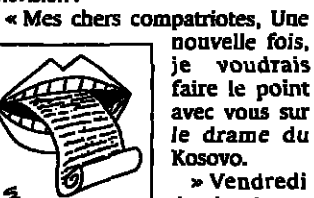
RADUSHA : « CAMP DE LA HONTE »

Selon la dernière estimation du HCR, il y avait, lundi 12 avril, 70 000 réfugiés à Kukes et sa région. Environ 42 000 ont été accueillis dans des familles et 28 000 sont répartis dans les 49 centres collectifs (bâtiments publics, écoles, mosquées, complexes sportifs). A part un camp italien très bien équipé situé à cinq kilomètres avant Kukes, les structures d'accueil débordent et les nouveaux arrivants sont parqués au bord de la route et dorment dans leurs remorques bâchées. Totalement dépassé pendant la première semaine, où seules quelques ONG géraient l'urgence, le HCR assure à présent la coordination de la prise en charge des réfugiés. En Macédoine, le gros camp de Brazda (30 000 personnes), édifié par les soldats de l'OTAN devrait bientôt passer sous la juridiction des autorités locales, suscitant l'inquiétude de nombreux réfugiés qui dénoncent l'attitude hostile de la police macédonienne à leur endroit. Le HCR mène aujourd'hui des pourparlers avec les autorités macédoniennes pour garder le contrôle des camps, même si la sécurité est assurée par la police locale. *« Nous demandons que le HCR soit remis en selle et puisse assurer son rôle de gestion des réfugiés, éclipsé par l'OTAN »*, explique Graziella Gaudin.

Toujours en Macédoine, le camp de Radusha, à 30 kilomètres de Skopje et à 1 kilomètre du Kosovo, a été édifié par les Macédoniens et échappe à la logistique internationale, indique l'envoyé spécial du *Monde*, Jean-Jacques Rollat. Jusqu'au dimanche 11 avril, personne ne pouvait en approcher à plus de 200 mètres. Les observateurs et les Organisations non gouvernementales (ONG) qui ne peuvent ni y entrer ni déployer leur panoplie d'assistance humanitaire lui ont donné le nom de *« camp de la honte »*. Il abritait, au lendemain de l'évacuation surprise du camp de transit de Blace, entre 3 000 et 5 000 réfugiés kosovars, aujourd'hui, ils ne seraient plus que 1 500. Après plusieurs jours de protestations des journalistes ont pu y pénétrer et constater que les réfugiés s'y entassent sans sanitaires, sans eau, sans abri, sans nourriture et sans possibilité de communication.

M. Chirac : « Une honte pour l'Europe et le monde »

VOICI le texte intégral de l'allocution du président de la République lundi 12 avril à la radio et la télévision :



VERBATIM

« Mes chers compatriotes, Une nouvelle fois, je voudrais faire le point avec vous sur le drame du Kosovo.

» Vendredi dernier, le secrétaire général de l'ONU a pris une initiative qui constitue une nouvelle étape dans la recherche d'un règlement politique. Ce matin, les ministres des affaires étrangères de l'Alliance se sont réunis. Après-demain, les chefs d'Etat et de gouvernement des quinze pays de l'Union européenne se retrouveront à Bruxelles et, comme je l'ai souhaité, ils consacreront l'essentiel de leurs travaux à la situation au Kosovo. Face à ce conflit sur le sol européen, l'Union européenne doit en effet jouer tout son rôle.

» Vous le savez tous aujourd'hui : il n'y a aucun doute sur la responsabilité du régime serbe, qui est à l'origine de cette crise et qui poursuit méthodiquement son action criminelle d'épuration ethnique. Ces atrocités, dont on ne connaît encore vraisemblablement qu'une partie, ces cortèges de réfugiés, cette immense douleur qui frappe tant d'enfants, de femmes et d'hommes innocents, sont une honte pour l'Europe et une honte pour le monde.

» Aucune femme de cœur, aucun homme de cœur ne peut contester le bien-fondé de la réaction de la communauté internationale. Il fallait mettre un terme à une barbarie qui s'exerce depuis trop longtemps.

» Les opérations que nous conduisons ensemble commencent à produire leurs effets. Que devons-nous faire maintenant ? Il faut, d'abord, maintenir cette pression militaire sur le régime serbe, aussi longtemps que n'auront pas été satisfaites de justes exigences morales et politiques. Cette phase est difficile. Nous l'assumons, le gouvernement et moi-même. La paix ne se gagne qu'après de longs efforts dans lesquels la facilité n'a pas sa place.

» Il faut, dans le même temps, améliorer et adapter sans cesse l'aide humanitaire fournie par la communauté internationale à plus de 500 000 réfugiés chassés de chez eux par les forces serbes. Un effort considérable de solidarité est engagé. Vous y apportez une contribution exemplaire que je tiens une nouvelle fois à saluer.

» Il faut aussi agir en faveur de ceux qui demeurent au Kosovo, dont nous connaissons mal la situation et pour lesquels nous avons les plus grandes inquiétudes. Nous devons trouver d'urgence les moyens de les aider. Il faut enfin renforcer le soutien apporté aux pays d'accueil, l'Albanie, la Macédoine, le Monténégro, pour permettre à ces pays de faire face à l'afflux des réfugiés tout en les aidant à préserver leur stabilité.

» Mais notre détermination militaire et notre engagement humanitaire s'inscrivent dans une perspective plus large, dans une véritable vision politique et diplomatique. Ce qui est en cause, c'est l'équilibre même de notre continent, c'est l'avenir de tous les peuples des Balkans, y compris, bien sûr, le peuple serbe, qui doivent trouver leur place au sein d'une Europe en paix, démocratique et respectueuse de la dignité humaine. C'est pourquoi nous attachons la plus grande importance à l'initiative du secrétaire général des Nations unies. Je m'en étais entretenu avec lui. Je m'en suis également entretenu hier avec le président Clinton, avec nos partenaires européens, et aujourd'hui même avec le président Eltsine.

« LARGE CONVERGENCE DE VUES »

» Ce plan, qui donne tout son rôle à l'ONU, repose sur quelques principes simples déjà exprimés par les alliés, principes autour desquels toute la communauté internationale pourrait se rassembler : arrêt de la répression et retrait de toutes les forces serbes du Kosovo, retour des réfugiés dans des conditions de sécurité garanties par une force internationale. L'ensemble de ces exigences pourrait ouvrir la voie à un règlement politique de la crise, dès lors qu'elles seraient acceptées sans ambiguïté par les dirigeants serbes.

» C'est dire que cette perspective est encore fragile, mais je peux vous assurer de la détermination de la France à poursuivre ses efforts. Tous les entretiens que j'ai eus au cours de ces derniers jours font apparaître, et c'est nouveau, une large convergence de vues tant sur le rôle du Conseil de sécurité que sur la nécessaire association de la Russie dans la recherche d'une solution politique du conflit. Deux convictions que la France défend depuis l'origine. C'est dans cet esprit que les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne se réuniront mercredi à Bruxelles pour travailler ensemble sur les différents aspects de la crise et examiner avec M. Kofi Annan, qui sera présent, les suites à donner à son initiative.

» Mes chers compatriotes, les démocraties doivent être unies et courageuses. L'esprit de Munich, le renoncement et la compromission n'ont jamais apporté que le malheur. Alors que nous faisons ensemble tant d'efforts pour construire l'Europe de la paix et des libertés, nous ne pouvons pas laisser sur notre continent tant de femmes et d'hommes victimes de la violence et de l'intolérance au seul motif de leur race ou de leur religion. L'histoire nous a hélas appris où une telle lâcheté pouvait conduire. C'est pourquoi je suis particulièrement fier de la générosité, de la lucidité et de la détermination du peuple français. »



Les alliés souhaitent que l'ONU retrouve un rôle actif

L'arrêt des frappes est toujours conditionné à cinq obligations pour Belgrade

BRUXELLES
de notre correspondant

« Milosevic est en train de perdre et il le sait », s'est exclamé Javier Solana, secrétaire général de l'OTAN à l'issue de la réunion des ministres des affaires étrangères des dix-neuf pays de l'Alliance qui s'est tenue, lundi 12 avril, au siège de l'organisation à Bruxelles. Cette annonce de la proximité d'une victoire sur le dirigeant serbe a été néanmoins relativisée par les propos tenus par la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, qui estimait pour sa part qu'à *« moyen terme »* le dirigeant serbe ne pourrait que constater qu'il se trouve dans une impasse, et, surtout, par le ministre italien Lamberto Dini, qui jugeait que le pouvoir de Belgrade *« n'avait pas notablement été affaibli »* par trois semaines de bombardements.

La réunion de Bruxelles, la première à ce niveau depuis le début de la campagne, se voulait avant tout une manifestation d'unité et de cohésion de l'Alliance alors que des doutes se sont exprimés sur la stratégie employée pour atteindre l'objectif affiché au début de la guerre aérienne : empêcher une catastrophe humanitaire provoquée par l'entrée massive des forces de répression serbes dans la province. Cette unité de vue s'est manifestée de manière très ferme sur la stratégie à court terme de l'Alliance. Celle-ci comporte deux volets, militaire et diplomatique.

Il s'agit de faire accepter aux dirigeants de Belgrade les cinq points qui constituent *« de façon irrévocable »* les conditions d'un arrêt des frappes aériennes :

– mettre un terme, de façon vérifiable, à toute action militaire et mettre fin immédiatement à la violence et à la répression ;

– retirer les forces militaires, forces de police et forces paramilitaires du Kosovo ;

– accepter une présence militaire internationale au Kosovo ;

– accepter le retour sans condition et dans un climat de sécurité de tous les réfugiés et les personnes déplacées, et permettre aux organisations humanitaires d'accéder sans entraves à ces personnes ;

– donner des assurances crédibles de sa volonté d'œuvrer, sur la base des accords de Rambouillet, à l'établissement d'un accord-cadre pour le Kosovo en conformité avec le droit international et la Charte des Nations unies.

Ces cinq points, répétés comme une litanie par tous les responsables de l'Alliance, constituent désormais les « buts de guerre » de l'OTAN, et les frappes aériennes la seule méthode militaire visant à les atteindre dans les plus brefs délais. Les critiques concernant la manière dont ont été jusqu'à présent conduites les opérations ont été feutrées, et surtout présentées de manière à ne pas donner l'impression que tel ou tel pays membre de l'Alliance se démarquait de la direction militaire de l'opération. Hubert Védrine a rappelé, dans son intervention devant le Conseil, que *« la cohésion et la solidarité de l'Alliance (...) impliquent le maintien d'un contrôle politique effectif sur l'action militaire »*. Une façon de signaler au général Clark que son autonomie, dans le choix des cibles notamment, n'était pas sans limites. Son homologue allemand, Joshka Fischer, a exposé quelques critiques sur la politique de communication de l'OTAN, qui selon lui, *« manque quelque peu de transparence »*.

Mais les frappes aériennes ne sont pas la seule manière d'amener Slobodan Milosevic à résipiscence. La réintégration de la Russie et le retour à un rôle actif du Conseil de sécurité de l'ONU dans la recherche d'une solution à la crise constituent une autre voie pour parvenir à un règlement. C'est dire l'importance de la rencontre qui devait avoir lieu à Oslo mardi 13 avril entre Madeleine Albright et son homologue russe Igor Ivanov. En dépit des prévisions pessimistes de Knut Vollebaeck, ministre norvégien des affaires étrangères et président en exercice de l'OSCE, sur les résultats à attendre de cette rencontre, on estime, à la lumière du comportement récent des autorités de Moscou, que les responsables russes vont montrer, en la circonstance, cette *« intelligence stratégique »* dont les crédite Hubert Védrine. Et s'attacher, dans les jours qui viennent, à persuader Slobodan Milosevic d'accepter les conditions posées par l'OTAN.

La proposition formulée par Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, d'aller redire directement à Belgrade les exigences des alliés, a été accueillie favorablement à Bruxelles. Elle aurait l'avantage d'éviter à un responsable de l'Alliance de se commettre avec un personnage dont ont affirme sans détours à l'OTAN qu'il devra rendre des comptes devant la justice internationale des actes barbares commis par ses forces de répression dans la province.

La réunion des ministres des affaires étrangères s'est également placée dans la perspective d'une sortie du conflit, une fois les objectifs de guerre atteints. Dans ce domaine, des nuances, sinon des divergences, se sont manifestées sur le statut de cette *« force internationale »* qui devra garantir le retour et la sécurité des réfugiés au Kosovo. Pour Washington et Londres, l'OTAN, dont seules les structures et l'organisation peuvent être efficaces, doit diriger cette force. Madeleine Albright a néanmoins évoqué la possibilité de la participation de forces de pays non membres de l'OTAN, à l'image de ce qui se passe au sein de la Force de stabilisation (SFOR) en Bosnie. La France et l'Allemagne estiment qu'elle devrait être parrainée par un ensemble d'organisations internationales comme l'ONU, l'UE ou l'OSCE, ce qui la rendrait plus acceptable par la Russie.

De l'avis général, l'accord de Rambouillet doit être « adapté » à la nouvelle situation créée par le problème des réfugiés

Autre discussion, concernant l'avenir à long terme du Kosovo, celle du statut futur de la province dans le cadre d'un règlement de paix régional. On évoque de plus en plus une forme de *« protection internationale »* sur le Kosovo, que certains vont jusqu'à qualifier de protectorat. Hubert Védrine préfère parler d'une certaine forme de *« tutelle internationale »* assurant la coexistence des différentes ethnies dans la province.

De l'avis général, cependant, l'accord de Rambouillet doit être *« adapté »* à la nouvelle situation créée par le problème des réfugiés. Il n'est toujours pas question d'indépendance, qui pourrait provoquer une contagion de séparatisme dans toute la région, ni de partition du Kosovo. Mais le retour à une souveraineté yougoslave non contrôlée internationalement n'est plus une option réaliste.

Luc Rosenzweig

Les Etats-Unis ont « la même vision » que Kofi Annan

WASHINGTON
de notre correspondant

Dans une allocution devant les équipages des bombardiers-géants B-52 à Barksdale (Louisiane), le président Bill Clinton a fait l'éloge de l'unité des membres de l'OTAN et des élus des deux partis, qui soutiennent l'opération aérienne de l'Alliance atlantique contre Belgrade. *« Je suis très fier de vous,* a-t-il dit aux pilotes. *J'espère que vous êtes fiers de votre mission. C'est l'Amérique dans ce qu'elle peut offrir de meilleur. Nous ne recherchons aucun gain territorial ni avantage politique (...). C'est l'Amérique essayant de faire en sorte que le monde vive de manière humaine, afin que nous ayons paix et liberté en Europe et que notre peuple n'ait pas à mener une guerre plus étendue à cause de la folie d'un individu. »*

Parlant après le président, le secrétaire à la défense, seul républicain du cabinet, a rappelé son opposition à l'envol de troupes au sol. William Cohen a aussi affirmé que la force internationale prévue pour assurer la protection des réfugiés *« devrait être dirigée par l'OTAN. Sans son infrastructure, son organisation et sa structure de commandement, elle ne pourrait pas rassurer les Kosovars »*. Il a aussi rappelé que *« toutes les forces serbes et la police devaient être retirées »* de la province.

L'administration est toutefois soumise à des pressions de plus en plus fortes pour intervenir sur le terrain. Une large fraction du Parti républicain – en particulier au Sénat – soutenue par de nombreux démocrates, y est favorable. Le sénateur John McCain, ancien pilote prisonnier au Vietnam, souhaite le vote d'une résolution autorisant le président à utiliser *« toute la force nécessaire »* pour l'emporter, ajoutant : *« Nous n'atteignons pas nos objectifs, Milosevic oui. »* Selon sa collègue démocrate Mary Landrieu : *Nous sommes dedans ; il faut gagner ! »*

ÉVITER LES BLOCAGES

Les dirigeants républicains, qui font aussi face à une vive opposition au conflit, ont jusqu'à présent évité de se prononcer.

Les propos de M. Cohen ne cadrent pas tout à fait avec ceux de la secrétaire d'Etat lors de sa tournée européenne. Ainsi Madeleine Albright a-t-elle refusé de dire que toutes les unités serbes devaient être retirées : *« Nous n'indiquons pas spécifiquement quels sont les chiffres (...). Nous devons être réalistes et flexibles quand nous regardons vers l'avenir. »*

Une source officielle à Washington a aussi déclaré au *Monde* que les forces de l'OTAN devaient être le *« noyau »* de cette force internationale, qui devra être sous commandement unique de l'OTAN, pour éviter les blocages connus en Bosnie du temps du représentant de l'ONU Yasushi Akashi. Ce qui n'a pas empêché Bill Clinton, selon la même source, d'*« accueillir chaleureusement »* les dernières déclarations du secrétaire général de l'ONU, qui *« cadrent tout à fait avec la politique des Etats-Unis et de leurs alliés »*. Les Etats-Unis approuvent l'invitation faite par l'Union européenne à Kofi Annan d'assister à sa réunion de mercredi : *« Nous avons fondamentalement la même vision que le secrétaire général et l'UE. »*

Patrice de Beer

Madeleine Albright, ou la hantise de « Munich »

ANALYSE
L'engagement de la secrétaire d'Etat américaine se nourrit de son passé familial

« MA BOUSSOLE intellectuelle, c'est Munich », confie-t-elle volontiers. Quand l'OTAN est en guerre dans les Balkans, contre l'un des derniers régimes communistes du Vieux Continent, il n'est pas indifférent de rappeler que la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, est née Marie-Jana Körbelova, en 1937, à Prague, alors capitale de la Tchécoslovaquie. Il n'est pas indifférent non plus de rappeler que son père, Josef Korbel, était l'un des plus brillants sujets du ministère tchécoslovaque des affaires étrangères et que son dernier poste fut... Belgrade.

« Je suis, dit-elle joliment, *la fille de l'ex-ambassadeur de l'ex-Tchécoslovaquie auprès de l'ex-Yougoslavie. »* Munich, Prague, Belgrade, points de référence pour une histoire tragique : Madeleine Albright est la fille d'une famille juive qui, à deux reprises, dut fuir son pays, d'abord chassée par les nazis puis par les communistes, avant de choisir l'exil, définitif, en Amérique.

Dans la gestion washingtonienne de la crise kosovare, ce passé familial et personnel a compté. En partie parce qu'elle est marquée par les drames de l'Europe d'avant- et d'après-guerre, parce que son pays d'origine, la Tchécoslovaquie, a été abandonnée par ses « alliés » d'alors à Hitler – Munich 1938 –, parce qu'elle sait, personnellement, ce que « réfugié » veut dire, Madeleine-Marie-Jana Albright a été, au sein de l'administration Clinton, à la tête du camp des « durs » sur le Kosovo. Elle ne compare pas Slobodan Milosevic à Adolf Hitler. Mais elle est convaincue de l'importance de tenir tête à celui qui, au nom du nationalisme grand-serbe, a semé la guerre et provoqué certaines des violations des droits de l'homme les plus massives que l'Europe ait connues depuis 1945. Elle sait, par expérience personnelle, que les démocraties sont naturellement « munichoises ». Elle dit abhorrer tout ce qui pourrait ressembler à une politique d'« apaisement » face à Slobodan Milosevic.

Déjà, durant la crise bosniaque, elle s'impatientait. Alors ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, elle ne comprenait pas la passivité des Occidentaux devant les crimes orchestrés depuis Belgrade. Elle plaidait et interrogeait : *« Il faut faire plus, pourquoi ne faisons-nous pas plus ? »*, raconte le journaliste américain Michael Dobbs. Dans une longue enquête qu'il lui consacre dans l'hebdomadaire *The New Yorker* (29 mars 1999), il rappelle la pique que Mme Albright lança en 1993 au chef d'état-major interarmes Colin Powell : *« A quoi cela sert-il d'avoir la formidable machine militaire dont vous nous parlez tout le temps si on ne l'utilise jamais ? » « Elle appartient à cette génération de dirigeants américains qui ont été façonnés par la deuxième guerre mondiale,* explique Dobbs ; *sa réaction à des événements comme le Kosovo est viscérale. »*

MISSION CIVILISATRICE

Porte-parole du département d'Etat et proche conseiller de Mme Albright, James Rubin déclare au *Monde* : *« Elle dit elle-même que sa manière de voir les choses tient plus à l'histoire de sa famille qu'à des événements comme la guerre du Golfe ou la guerre du Vietnam. (...) Avoir appris* (à l'âge adulte) *que ses grands-parents et d'autres membres de sa famille étaient morts en camp de concentration l'a renforcée encore un peu plus dans sa conviction que l'Occident doit défendre les valeurs universelles,* ajoute M. Rubin. *Et voir des files de femmes et d'enfants condamnés à un exode massif séparés d'hommes promis à une possible extermination est quelque chose qui l'émeut profondément. »*

Mme Albright ne vient pas de la bureaucratie washingtonienne. Elle n'appartient pas non plus à la profession multicartes d'où sortent le plus grand nombre des membres du cabinet : avocat, métier de compromis. Avant d'entrer en politique, elle a enseigné les relations internationales. Elle a une manière très « nouvelle immigrante » d'affirmer sa confiance dans la mission civilisatrice des Etats-Unis – *« la nation indispensable »*, dit-elle – et sa conviction que cette même Amérique qui, à plusieurs reprises, a dû intervenir en Europe, doit rester, par OTAN interposée, présente sur le Vieux Continent. L'ensemble en fait une secrétaire d'Etat de conviction ; elle parle haut et fort, dans une administration qui pratique plus souvent l'esquive que l'attaque frontale des problèmes.

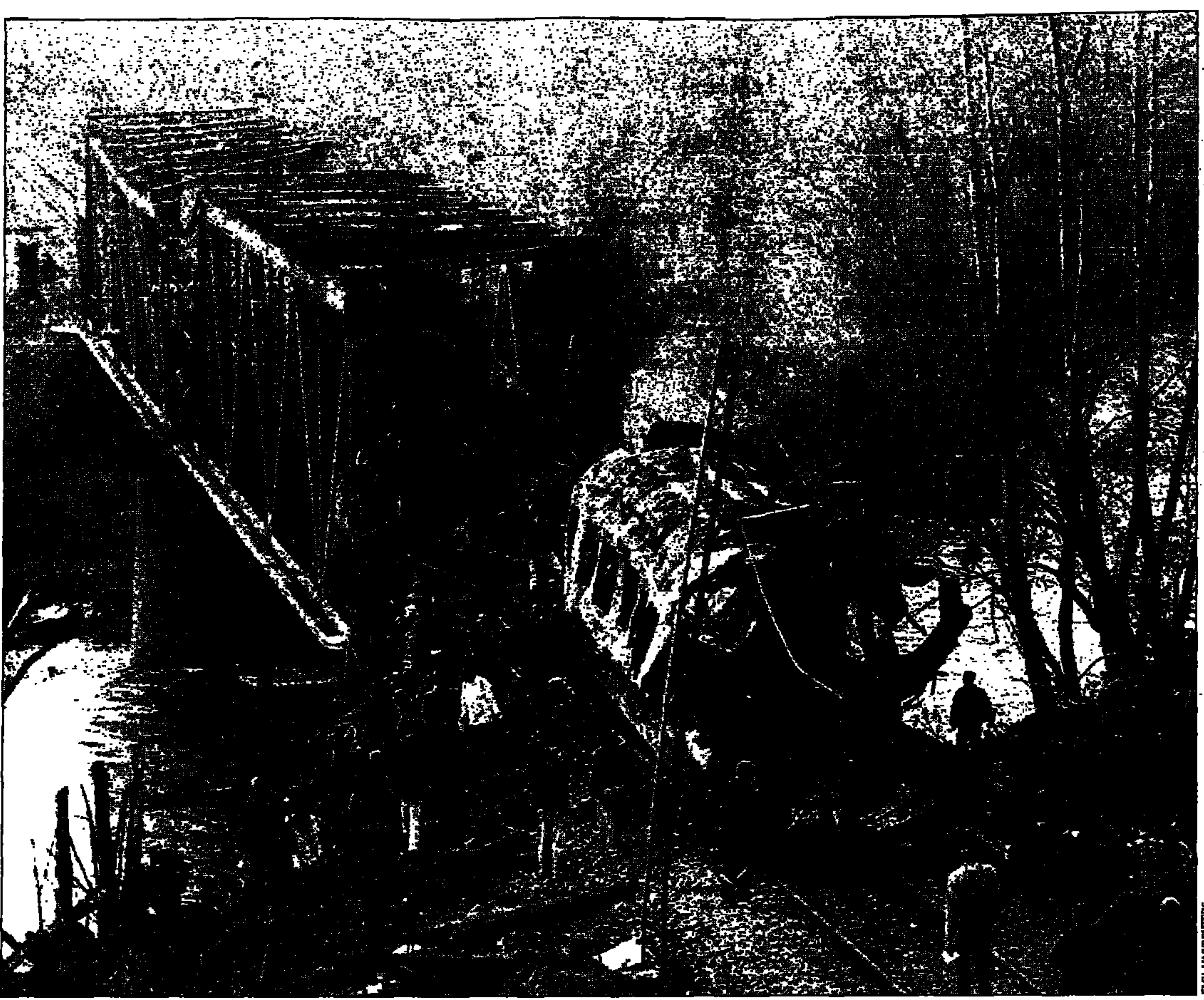
EN PREMIÈRE LIGNE

Sur le Kosovo, a-t-elle parlé trop haut et trop fort ? Elle est montée en première ligne pour convaincre le président Bill Clinton de l'opportunité des frappes. L'a-t-elle incité à passer outre aux réticences des milieux militaires et du renseignement, qui –, disent-ils aujourd'hui et aujourd'hui seulement – auraient émis des réserves ? La secrétaire d'Etat a-t-elle commis une grosse erreur d'analyse en faisant valoir que M. Milosevic ne comprenait que la force et qu'il céderait après une semaine de bombardements ? Au lendemain de l'échec de la première phase des pourparlers de mars, a-t-elle personnellement fait pencher la balance en faveur des Kosovars afin d'arracher leur assentiment au document des alliés, assentiment qu'elle se faisait fort d'empocher et qui lui avait échappé à Rambouillet ?

Dès la deuxième semaine des bombardements, l'OTAN n'avait pas convaincu de son efficacité (militaire et politique), et Washington – la presse, les experts, une partie de l'administration – cherchait un bouc émissaire. Madeleine Albright s'est, de nouveau, trouvée en première ligne, soumise à un feu croisé de critiques. A la chaîne de télévision NBC, elle réplique : *« Je préfère me trouver là, à répondre à ces questions, plutôt que dans une situation où je devrais avoir à répondre à la question de savoir pourquoi nous restons passifs devant les massacres qui ont lieu »* au Kosovo.

Car la secrétaire d'Etat est depuis longtemps persuadée, explique James Rubin, *« qu'on allait vers la guerre au Kosovo, dès ce printemps »*, entre la branche armée kosovare et les forces serbes, et que cela *« aurait un impact terrible et dévastateur sur les populations civiles »*. *« Depuis l'année dernière déjà, elle faisait valoir que les Occidentaux auraient à y faire face,* poursuit-il ; *elle apprécie qu'ils aient agi et ne se soient pas contentés de l'équivalent d'une solution de facilité. »* A sa rescousse, le *New York Times* avance encore qu'elle n'était pas la seule à dire qu'il faut conduire toute négociation avec M. Milosevic en brandissant la menace du recours à la force : tout le monde l'affirmait, à Washington, à Bonn, à Londres et à Paris...

Alain Frachon avec Afsané Bassir Pour à New York



EMIL VAS/REUTERS

SUD DE BELGRADE : UN TRAIN SOUS LES FRAPPES DE L'OTAN



EMIL VAS/REUTERS

C'était le train 393 des chemins de fer yougoslaves. A son bord, des voyageurs partis de Belgrade, parmi lesquels des journalistes grecs, selon un porte-parole du ministère hellénique des affaires étrangères, et des enfants. Juste avant 10 heures du matin, alors que le convoi est arrêté au kilomètre 300, à l'approche d'un pont métallique qui enjambe la Juzna Morova, dans le canyon de Grdelicka Klisura, des avions de l'OTAN lâchent deux missiles.
Sur le pont, mais aussi sur le train, qui s'embrase aussitôt. Le conducteur est tué. De deux des quatre wagons calcinés, on retirera, selon le responsable de l'hôpital, dix cadavres, dont le corps d'un enfant de dix ans.
C'est la quatrième fois que l'OTAN doit reconnaître avoir provoqué des pertes civiles. Le 6 avril, une bombe est tombée sur un groupe d'habitations à Aleksinac (12 morts). Le 7 avril, le bombardement d'une centrale électrique à Pristina fait 12 morts. Le 9 avril à Pristina, une fabrique (où 128 personnes travaillaient) et des maisons autour d'un central téléphonique sont touchées.

La Russie n'envisage qu'une force internationale « acceptable » par tous au Kosovo, selon son représentant à l'ONU

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Moscou, affirme l'ambassadeur russe à l'ONU, n'interviendra *« en aucun cas »* au Kosovo. Cela dit, ajoute Sergueï Lavrov, *« nous essayons de comprendre la logique derrière la guerre des Occidentaux contre la Yougoslavie »*. Le diplomate a également déclaré au *Monde* lundi 12 avril : *« On nous parle d'une intervention humanitaire. Je le veux bien. Mais je ne comprends pas comment on peut bâtir une politique sur l'indignation morale ? Quels sont les critères de cette indignation ? Si les Occidentaux s'indignent devant les violations des droits de l'homme, pourquoi sont-ils incapables de comprendre l'indignation russe devant les violations du droit international ? »*

Il est conscient, dit-il, que l'opinion publique occidentale est émue par les images des réfugiés kosovars. Mais, demande-t-il, *« comment justifier que l'indignation morale ait des frontières ? »*. Si *« la moralité est universelle, que l'on décide alors de mettre en place des mécanismes internationaux pour défendre les droits de l'homme partout, que l'on donne aux organisations régionales les moyens d'intervenir là ou les droits de l'homme sont violés »*. Minimisant les réactions *« émotionnelles »* de certains hommes politiques en Russie, Sergueï Lavrov ne se dit *« ni fâché, ni émotionnel, mais plutôt préoccupé par les conséquences de cette guerre sur les normes internationales »*.

« L'OTAN EST IMPRÉVISIBLE »

Les relations entre Moscou et Washington, affirme-t-il encore, *« ne sont pas prises en otage par la situation au Kosovo mais certains en Russie sont inquiets de voir que l'OTAN se donne le droit d'intervenir si près de nos frontières sans tenir compte de l'opinion de la Russie »*. Mis à part la logique *« humanitaire »*, poursuit-il, *« l'OTAN parle d'une "guerre juste" contre Slobodan Milosevic, le dernier communiste en Europe, logique que personnellement je trouve simpliste et primitive, ou bien elle évoque sa crédibilité ; je ne peux pas dire à l'heure actuelle que l'OTAN est plus crédible qu'avant la guerre »*. Si encore, dit-il, *« l'OTAN avait une véritable stratégie, mais cela n'est pas le cas »*. Il trouve dangereuse, par ailleurs, la tendance américaine à *« personnaliser »* les conflits. *« A plusieurs reprises, j'ai posé la question à mes collègues américains, au sujet du Kosovo mais aussi de l'Irak : si, après les bombardements, Saddam Hussein et Slobodan Milosevic sont encore au pouvoir, qu'allez vous faire ? Je n'ai jamais reçu de réponse satisfaisante. »*

Une des raisons pour laquelle les Américains ont refusé de demander l'aval du Conseil de sécurité pour intervenir au Kosovo, estime le diplomate russe, est *« leur incapacité pathologique à demander quoi que ce soit à l'ONU »*, tendance, à ses yeux, *« extrêmement dangereuse »*. Quoi qu'il advienne, estime M. Lavrov, *« tous les pays pensent sérieusement désormais à renforcer leurs défenses militaires »* car *« l'OTAN est devenue imprévisible »*.

LA MOITIÉ DE LA PLANÈTE

Interrogé sur le fait que trois pays seulement, au Conseil de sécurité, se sont prononcés contre l'intervention de l'OTAN contre la Serbie, il rappelle que l'Inde, la Chine et la Russie représentent la moitié de la population de la planète, *« ce qui n'est pas négligeable »* à ses yeux. La Russie, conclut-il, est *« très consciente »* du *« malaise »* en Europe à propos des conséquences de l'action de l'OTAN sur le droit international et serait prête à participer à une force internationale *« à condition, bien sûr, que cette force soit acceptable pour les Serbes et les Kosovars »*.

Afsané Bassir Pour

Moscou accueille avec prudence l'union demandée par Belgrade

MOSCOU
de notre correspondant

Il est urgent d'attendre. Moscou considère avec la plus grande circonspection la demande formulée, lundi 12 avril, par Belgrade d'adhérer à l'« Union » de la Russie et de la Biélorussie. A la quasi-unanimité, le Parlement yougoslave a voté, lundi, en faveur de cette adhésion. *« C'est un grand pas historique sur la voie de l'intégration, du renforcement de la stabilité et de la paix »*, a estimé Slobodan Milosevic. Alexandre Loukachenko, président de la Biélorussie, s'est également félicité de ce vote et a ausitôt annoncé qu'il allait se rendre à Belgrade à l'invitation du président Milosevic.

Les autorités russes se sont montrées plus embarrassées. Dans un premier temps, le ministère des affaires étrangères a affirmé que Slobodan Milosevic, qui avait adressé le matin même un courrier à Boris Eltsine, ne formulait pas une telle demande d'adhésion. Puis, ne pouvant nier l'évidence, le ministre Igor Ivanov qualifiait de *« positive »* cette initiative, ajoutant aussitôt que *« des instructions ont été données pour examiner cette question »*.

Sergueï Prikhodko, conseiller diplomatique du Kremlin, s'est voulu plus prudent. Insistant sur la nécessité d'*« un examen attentif de toutes les questions juridiques »*, M. Prikhodko a souligné que le processus en cours d'union entre la Russie et la Biélorussie avait déjà lieu *« dans des conditions difficiles »* et posait un certain nombre de *« questions »*.

Moscou se retrouve piégé par des déclarations contradictoires du président Boris Eltsine. Vendredi, recevant le président communiste de la Douma, Guennadi Seleznev, M. Eltsine se déclarait favorable à une telle union demandée avec force par les nationalistes et les communistes russes. Mais deux jours auparavant, le président, recevant cette fois le ministre de la défense, avait expliqué qu'une union Yougoslavie-Russie-Biélorussie n'était ni souhaitable ni possible, pour des raisons politiques, économiques et géographiques...

La Russie soutient déjà Alexandre Loukachenko, qui a jeté en prison plusieurs responsables de l'opposition biélorusse (*Le Monde* du 4 avril) et dont les pratiques dictatoriales sont régulièrement dénoncées par les organisations internationales. Ira-t-elle jusqu'à s'unir avec Slobodan Milosevic quand ce dernier est menacé d'être inculpé de crimes contre l'humanité par le Tribunal pénal international de La Haye ? Cela paraît improbable au moment où les pays de l'OTAN et l'ONU – cette dernière par la voix de son secrétaire général, Kofi Annan – affirment haut et fort leur souhait de voir la Russie participer à un règlement du conflit du Kosovo.

Mais là encore, le Kremlin doit donner quelques gages aux mouvements nationaliste et communiste qui, au nom d'une idéologie panslave, exigent cette union avec « les frères serbes ». C'est également sous la pression de la Douma que Boris Eltsine avait signé, en avril 1997, un « traité d'union » avec la Biélorussie, malgré l'opposition des « libéraux » russes et des mouvements démocratiques de Minsk.

La Russie se retrouve piégée par des déclarations contradictoires de Boris Eltsine

Ce traité n'a pas été suivi d'effet mais, le 25 décembre 1998, lors d'une cérémonie au Kremlin, MM. Eltsine et Loukachenko ont voulu relancer le processus en signant une « déclaration en vue de l'union des deux pays ». Il était alors expliqué qu'un projet pourrait être soumis à référendum cette année. Iouri Maslioukov, premier vice-premier ministre communiste, ajoutait que, *« dès le mois de mars 1999 »*, devait débuter l'unificiation des systèmes monétaires des deux pays.

Ce processus est aujourd'hui au point mort. Seule s'est développée une étroite collaboration militaire entre les deux pays. Neuvième exportateur mondial d'armes, la Biélorussie sert, à l'occasion, de pays de transit pour certains contrats sensibles gérés par Moscou. Le 20 avril, le « comité exécutif » pour l'union Russie-Biélorussie doit se réunir à Minsk. Lundi, le vice-premier ministre russe, Vladimir Goustov, a précisé que l'éventuelle admission de la Yougoslavie n'avait pas été mise à l'ordre du jour.

François Bonnet

Gerhard Schröder, élu à la direction du SPD, propose un « plan Marshall » pour les Balkans

BONN
de notre correspondant

Le congrès du Parti social-démocrate (SPD), au cours duquel le chancelier Gerhard Schröder a été élu président, a été dominé, lundi 12 avril, par le débat sur le Kosovo. Le *« chancelier de la guerre »*, comme l'a surnommé le quotidien de gauche *Tageszeitung*, a dû justifier, devant un parti longtemps acquis au pacificisme, l'intervention de l'OTAN en Yougoslavie.

Le chancelier, qui s'était opposé à Helmut Kohl quand ce dernier proclamait pendant la campagne électorale que l'Europe serait *« une question de guerre et de paix au XXI[e] siècle »*, a soudain (re)découvert l'Histoire. Il a invoqué la *« responsabilité historique de l'Allemagne »* et ses devoirs envers la communauté internationale et la population kosovare.

« LEUR PAIX EST NOTRE PAIX »

A propos des pays d'Europe orientale candidats à l'entrée dans l'OTAN et l'Union européenne, M. Schröder a affirmé que *« leur paix est notre paix »*, trouvant des accents dignes de son prédécesseur.

« Ni les meurtres, ni les déplacements, ni les déportations ne doivent être de nouveau tolérés », a-t-il lancé. Alors que les délégués se sont succédé à la tribune pour faire part de leurs doutes sur les bombardements de l'OTAN, d'aucuns expliquant que les frappes avaient renforcé le président serbe, d'autres demandant l'arrêt des frappes, M. Schröder a expliqué que le gouvernement ne pouvait pas se contenter de poser des questions mais qu'il devait agir.

Requinqué politiquement par la guerre, le chancelier a appelé à un plan Marshall pour les Balkans, que l'Allemagne devrait financer largement, ajoutant que la guerre était de toutes façons plus coûteuse.

Alors que le chancelier a insisté sur l'importance pour l'Allemagne d'être un partenaire fiable au sein de l'Alliance atlantique – comme le fit naguère Helmuth Kohl –, la gauche du parti a voulu déposer une motion exigeant que la Bundeswehr ne participe pas à une opération armée au sol, même si l'OTAN la décidait.

La direction du parti a manoeuvré pour que cette motion soit écartée tandis que sa propre motion, soutenant la politique du gouvernement, a été adoptée.

Les votes sur le Kosovo ont eu lieu à main levée, contrairement à celui concernant l'élection du président du parti. Seul candidat à la succession d'Oskar Lafontaine, démissionnaire, M. Schröder a enregistré un score médiocre : 370 délégués seulement ont voté en sa faveur et 102 contre lui, 15 s'abstenant. Il a donc recueilli 76 % des suffrages exprimés.

« DORIS ME SUFFIT »

C'est le second plus mauvais score depuis la guerre : seul Oskar Lafontaine avait fait moins bien en 1995, lorsqu'il s'était présenté contre Rudolf Scharping, alors président du parti et actuel ministre de la défense.

« On écrit beaucoup que le parti ne m'aimerait pas », a déclaré aux délégués avant son élection M. Schröder. *« En ce qui concerne l'amour, Doris [l'épouse de M. Schröder] me suffit »*, a-t il expliqué, demandant aux délégués leur *« respect »* et leur *« soutien »* pour son travail, espérant un jour *« gagner leur sympathie »*.

Arnaud Leparmentier

SUD DE BELGRADE : UN TRAIN SOUS LES FRAPPES DE L'OTAN

La défense antiaérienne serbe reste une menace « majeure » pour les avions alliés

Les missiles sol-air d'une technologie dépassée sont efficaces

L'OTAN a effectué 6 000 sorties au-dessus de la Yougoslavie en trois semaines de guerre. Si les avions serbes ne font plus que de timides apparitions, les systèmes de radars et de missiles sol-air sont loin d'être détruits. L'état-major a obtenu des renforts de F-16, armés de missiles Harm contre les radars, et des appareils Prowler, équipés pour la guerre électronique et pour le brouillage des radars.

TROIS SEMAINES après les premiers raids de l'OTAN, la défense antiaérienne serbe n'est toujours pas hors d'état de nuire. Elle reste une menace réelle, même *« majeure »* reconnaissent les alliés. Ainsi, la phase 1 de *« Force alliée »* n'est pas achevée et elle nécessitera encore du temps pour l'être totalement. Pour la première fois, l'OTAN a indiqué, lundi 12 avril, que, dans l'attente des renforts promis, sa panoplie se constituait de pas moins de 560 avions de tous types (soit le double du parc des avions de combat de toute l'armée de l'air française) et que cette armada, dont plus de 60 % provient des Etats-Unis, a effectué, depuis le début, 6 000 sorties. Par sortie, il faut entendre un décollage, une mission, puis le retour, sans préjuger du nombre des appareils engagés.

La défense aérienne, c'est-à-dire les avions de combat serbes, ne fait plus que de timides apparitions. La preuve en est que les appareils de l'OTAN ne les trouvent pratiquement plus face à eux. Parfois, des Mig font *« des sauts de puce »* : ils prennent soudainement l'air depuis un abri où ils s'étaient dissimulés pour en regagner, immédiatement, un autre et, ainsi, contraindre l'Alliance à tenir à jour son décompte de la force aérienne adverse. Ce qui signifie que certaines des pistes, qui avaient été bombardées, ont été partiellement remises en état et qu'il reste encore, ici ou là, des capacités de ravitaillement en carburant. Mais, grosso modo, cette menace-là peut être considérée comme éradiquée.

PRUDENCE ALLIÉE

En revanche, la défense antiaérienne, c'est-à-dire les radars associés à des batteries de missiles ou à de l'artillerie, est loin de demeurer passive. On sait maintenant que le F-117 américain, abattu le 27 mars en Serbie, l'a été par un missile SA-3 de conception ex-soviétique qui, guidé à trois fois la vitesse du son par un réseau improvisé de radars, a explosé à proximité de l'avion, le rendant incontrôlable. Le fait qu'un système sol-air des années 60 ait pu venir à bout d'un avion de la technologie dernier cri a, depuis, rendu prudents les pilotes alliés.

A l'exception des missiles de croisière qui naviguent à basse altitude en fin de trajectoire, les raids de l'OTAN ont continué à se faire à moyenne et haute altitude face à une défense antiaérienne qui se manifeste toujours. Par prudence, les radars serbes ne fonctionnent pas en continu. Ils *« chantent »*, comme disent les spécialistes, au dernier moment ou par intermittence pour ne pas donner trop tôt l'éveil aux avions de l'OTAN, chargés de détecter les émissions électromagnétiques. Les missiles – la Serbie dispose d'une panoplie sol-air efficace entre 1 500 et 6 000 mètres d'altitude – sont engagés selon des modalités inhabituelles, depuis le radar local associé à la batterie elle-même, et cette utilisation au jugé peut s'avérer ponctuellement dangereuse.

Dans les états-majors alliés, on admet qu'il ne faut pas surévaluer les résultats obtenus après trois semaines de raids. *« On ne sait pas tout,* reconnaît un général français, *et il faut éviter de s'emballer »*. Il est possible, en effet, admet-on de même source, que les armées yougoslaves aient dissimulé certaines de leurs capacités en la matière. C'est en tout cas une menace à considérer. La preuve en est que, dans les renforts demandés aux Etats-Unis par le général Wesley Clark, commandant suprême des forces alliées en Europe, figurent de nouveaux avions F-16, armés de missiles Harm contre les radars, et des appareils Prowler, équipés pour la guerre électronique et pour le brouillage des radars. Vingt-quatre F-16 ainsi configurés et autant de Prowler seront en place en Italie. C'est le signe que, même frappée à 50 % de ses capacités, comme l'OTAN l'a affirmé, la défense antiaérienne serbe reste vivace.

La maîtrise de l'espace aérien par les alliés reste un préalable à tout engagement de troupes au sol, quelle que soit l'option, et elle serait indispensable si l'OTAN devait larguer une aide humanitaire au Kosovo.

Jacques Isnard

Dix morts dans le bombardement d'un train par l'OTAN

L'OTAN a reconnu avoir bombardé, lundi 12 avril, un pont de chemin de fer, à Grdelicka Klisura, à quelque 200 kilomètres au sud de Belgrade. A la sortie du pont se trouvait un train de voyageurs que les alliés affirment n'avoir pas eu l'intention d'atteindre. Mais, selon un responsable de l'hôpital, où ont été soignées les victimes, il y a dix morts et seize blessés.

Le train effectuait la liaison entre Belgrade, d'où il était parti, et Ristovac, distant de 370 kilomètres environ. Selon des témoins en état de choc pour avoir subi les bombardements, deux avions ont tiré des missiles air-sol. Deux des missiles ont touché le pont et la rivière qu'il enjambe. Le pont est sérieusement endommagé, le trafic ferroviaire a été interrompu et le réseau électrique coupé.

« Le train a pris feu, dit un cheminot. *Je me suis précipité avec des voisins vers le pont, mais de nouveaux bruits d'avions et deux nouvelles et fortes explosions nous ont jetés à terre. Quand nous sommes arrivés près du train, des passagers tentaient de s'extirper des wagons en feu et des blessés appelaient au secours. »* Les missiles ont coupé en deux le train. Le pont, long d'une cinquantaine de mètres, ne s'est pas écroulé. Cinq heures après la frappe, les wagons se consumaient encore.

Des journalistes invités à constater les dégâts ont vu, à la tombée de la nuit, un groupe de soldats mettre le feu à une montagne de pneus, pour, ont-ils dit, empêcher, au moyen d'un écran d'épaisse fumée qui gêne les pilotes, les avions de l'OTAN de revenir à la charge sur la cible. A l'OTAN, on explique que ce pont faisait partie des lignes censées approvisionner les forces de sécurité et les troupes de la Serbie au Kosovo. *« Des rapports militaires indiquent qu'il y avait un train sur ou à proximité du pont au moment du bombardement »*, ajoute-t-on à l'OTAN qui précise que les pilotes n'avaient pas l'intention de toucher le train.

A Bruxelles, les états-majors alliés rappellent qu'ils ont pris *« des mesures extraordinaires pour éviter les dommages collatéraux* [autrement dit, des pertes civiles] *durant les opérations »*, et cela dès le 24 mars, le début de l'opération *« Force alliée »*. *« Malheureusement,* ajoute l'Alliance, *on ne peut pas exclure la possibilité qu'il y ait des victimes. »* – (AFP)

La « bonne guerre » de Tony Blair

Le premier ministre britannique fait une lecture plus lyrique que didactique du conflit

LONDRES
de notre correspondant

« Blair a fait un sans-faute en projetant l'image d'un homme honnête, et ouvert, possédant au plus haut point les qualités exigées par le public en période de guerre : la détermination et le jugement. » Comme l'indique Bob Worcester, patron de l'institut de sondage Mori, le premier ministre britannique a *« une bonne guerre »*, selon l'expression en usage ici. Les enquêtes d'opinion créditent Tony Blair d'un taux d'approbation de loin supérieur à celui de Margaret Thatcher lors de la guerre des Malouines de 1982.

Comment expliquer cette réussite chez un leader que rien dans sa biographie ne prédispose à la rhétorique belliciste ? Dans le conflit du Kosovo, Tony Blair s'est pourtant facilement glissé dans le rôle de chef de guerre. L'envoi d'un porte-avion, l'*Invincible*, en Adriatique, annoncé le 11 avril, la participation de la RAF aux bombardements contre des objectifs yougoslaves et la présence de 4 500 *tommies* en Macédoine soulignent cette volonté de mettre fin à l'offensive de Milosevic contre les Albanais du Kosovo.

Son arme principale ? Son art de la communication permettant de galvaniser l'opinion. Dans ses allocations à la télévision, Tony Blair a repris les règles dramatiques de l'unité de lieu, de temps et d'action. Le bureau de Downing Street ou Churchill donnait ses causeries ou le salon de Chequers au milieu des meubles anciens et des trophées militaires de sa résidence de campagne ; des interventions solennelles à heure de grande écoute, avec des mots simples, des idées fortes ; une présentation lyrique plus que didactique.

Dès le début des frappes, ses conseillers en relations publiques, qui avaient fait des merveilles lors de la campagne électorale victorieuse de 1997, se sont mis en branle : deux *briefings* quotidiens avec à chaque fois un ministre et un militaire bien préparés, précis sous les projecteurs. Si l'on ajoute les deux Britanniques chargés du point de presse quotidien de l'OTAN à Bruxelles, on a parfois l'impression, vu de Londres, que les alliés se limitent au duo américano-britannique. Le contrôle des médias, surtout en matière d'images, s'avère très efficace, comme ce fut le cas lors des guerres du Golfe ou de l'Atlantique Sud.

Mais à l'inverse de ces deux campagnes, il n'y a pas à proprement parler de « cabinet de guerre » : Blair a pris en main la politique balkanique. Dans les faits, même si on le voit souvent sur le petit écran, le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, pénalisé par ses démêlés conjugaux, ses ratés diplomatiques et ses relations peu chaleureuses avec Madeleine Albright, son homogue américain, est sur la touche. Quant au secrétaire à la défense, l'affable George Robertson, il passe pour un poids plume. « Tony » a choisi de s'appuyer surtout sur sa cellule diplomatique composée en majorité d'experts de la coopération étroite avec les Américains en matière militaire. Comme dans l'affaire des frappes contre l'Irak en décembre, Tony Blair est sur la même longueur d'onde que Clinton.

Autre atout de l'hôte de *« Number Ten »*, ses excellentes relations avec le chef d'état-major, Sir Charles Guthrie, qui apprécie ce dirigeant à poigne qui ne change pas d'opinion une fois sa religion faite sur le sujet. S'ajoute la fascination du « baby boomer » pour la haute technologie, pour le bouton libérant le missile, le tueur intelligent, point lumineux sur l'écran. *« Blair n'a jamais été un pacifiste dans l'âme. S'il a adhéré au début des années 80 au mouvement favorable au désarmement unilatéral, c'est par pur opportunisme, pour coller à l'idéologie alors en vogue au sein du Parti travailliste. Mais la recherche de l'apaisement n'est pas dans sa nature »*, explique son biographe, John Rentoul.

EFFERVESCENCE

Pour le premier ministre, le Kosovo est une *« guerre juste »* menée au nom de considérations morales parfaitement claires légitimant le recours à la force. Mais à l'inverse de Margaret Thatcher, Tony Blair ne justifie pas son action en référence à l'Histoire. Pas question par exemple pour lui d'évoquer pour justifier sa stratégie au Kosovo les combats glorieux livrés par Albion au nom des grands principes : la neutralité belge en 1914, l'intégrité territoriale de la Pologne en 1939, l'invasion des Malouines en 1982 ou celle du Koweït en 1991. Comme l'indique M. Rentoul, le passé n'a jamais été le guide de ce frénétique voyageur du temps futur : *« Que ce soit à propos de la modernisation du Parti travailliste, de la régionalisation, de l'Ulster et aujourd'hui du Kosovo, sa stratégie consiste à ignorer l'avis de ceux qui mettent en avant le poids de la tradition, symbole à ses yeux de l'impuissance en politique. »*

Dernier élément et non des moindres expliquant tant d'effervescence, les préoccupations de politique intérieure d'un gouvernement confronté à l'échéance électorale difficile du 6 mai devant doter l'Ecosse et le Pays de Galles d'assemblées autonomes. L'opposition aux bombardements des nationalistes écossais, qui avaient jusque-là le vent en poupe, a profité au Labour, désormais grand favori des sondages.

« Dans son souci de singer Thatcher, Blair exagère le rôle de la Grande-Bretagne. A l'écouter, c'est une opération britannique avec un soutien américain » : à l'instar de Bruce Anderson, chroniqueur de l'hebdomadaire de droite *Spectator*, ses détracteurs estiment qu'il en « fait trop »...

Ceux qui côtoient le « Prime Minister » sont frappés par sa réelle fatigue physique provoquée par la surcharge de travail créée par le Kosovo. L'air juvénile a disparu, les rides se sont creusées... Le *Times* conclut : *« C'est trop tôt pour juger Blair comme leader en temps de guerre. La nation pourra réellement le faire quand il sera confronté aux morts britanniques. »*

Marc Roche

« Une nouvelle génération de leaders »

« Nous avons appris d'une amère expérience à ne pas céder aux dictateurs »*, écrit Tony Blair dans un article publié, mardi 13 avril, par le *Herald Tribune*. *« La politique de nettoyage ethnique de M. Milosevic doit être combattue et détruite »*, écrit le premier ministre britannique. *« Bien entendu, nous recevons les critiques habituelles, parfois de la part de gens qui refusent* (une telle politique venant) *d'une nouvelle génération de leaders, nés après la deuxième guerre mondiale, et qui se tiennent du côté progressiste de la politique »*. *« Mais ne rien faire serait accepter la brutalité de M. Milosevic »*, poursuit M. Blair qui affirme que l'intervention au sol *« ne fait pas partie de notre plan »*. *« Il faut être patient »*, selon M. Blair qui insiste : *« Nous combattons pour un monde où les dictateurs ne pourront plus infliger des horribles punitions à leur propre peuple afin de se maintenir au pouvoir. »

Selze vit au rythme des saisons et de l'arrivée des réfugiés

La solidarité du village macédonien pallie l'indifférence du gouvernement de Skopje et l'absence des organisations humanitaires, accaparées par la gestion des camps de transit

Petit village perché dans les montagnes à la frontière avec le Kosovo, Selze se serre la ceinture pour accueillir des réfugiés kosovars. Ce fut déjà le cas, il y a quelques années, avec les Bosniaques poussés à l'exode par une autre guerre déclenchée, là aussi, par Slobodan Milosevic. Aujourd'hui comme hier, les 2 800 habitants de Selze se mobilisent, chacun à la hauteur de ses maigres moyens, tirés de l'agriculture de montagne et de l'argent de la diaspora. Les réfugiés, partis à la hâte de chez eux, ont besoin de tout. Or, dans cette région peuplée en majorité d'Albanais, il faut pallier l'indifférence et l'indigence du gouvernement de Skopje. Il faut oublier l'aide des organisations humanitaires absorbées par la gestion des camps de transit qui accueillent la moitié des 130 000 réfugiés de Macédoine.

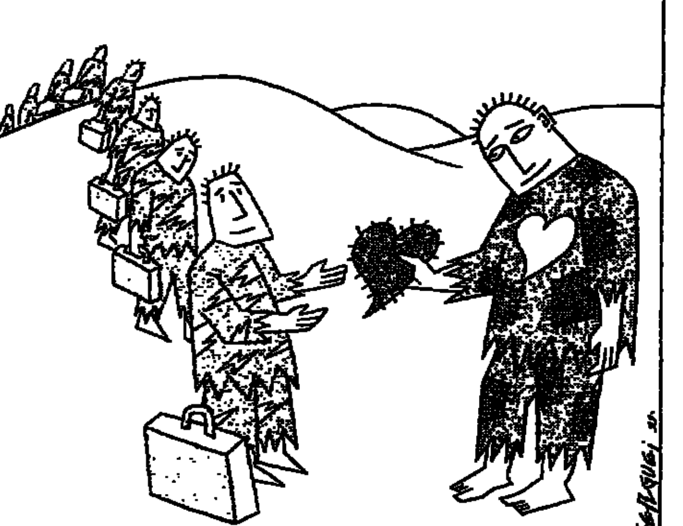
TETOVO

de notre envoyé spécial

Barrière naturelle entre l'Albanie, la Macédoine albanophone et le Kosovo yougoslave, la chaine enneigée des Sar culmine à 2 800 mètres. Hasim y chasse encore le loup et si l'ours y est désormais protégé, il y a encore sa tanière. Au-dessus du village macédonien de Selze, le sommet du Kubilica, sur la frontière yougoslave, atteint encore 2 280 mètres. De là, on plonge au nord-ouest, côte Kosovo, sur Prizren, et plus à l'ouest, il faut trois heures à un bon marcheur pour atteindre la frontière albanaise et continuer sur Kukes. Certaines nuits, depuis que l'OTAN bombarde la Yougoslavie, les habitants de Selze affirment être réveillés par des explosions. On raconte aussi qu'après les crêtes, les militaires yougoslaves ont posé des mines et qu'à l'été, à cause des patrouilles, la saison des pâturages risque d'être périlleuse.

Avec ses 2 800 habitants, tassés à flanc de ravin, Selze fait partie de ces lieux qu'on peut qualifier de bout du monde. La route en lacet qui y monte depuis Tetovo, le chef-lieu de la région, a été construite à la force des bras, il y a vingt-cinq ans, par les hommes du village. Au mur d'un des six cafés, sous la mosquée, une photo immortalise cette prouesse d'un autre âge. A côté, entre deux gerbes de roses en plastique, trône un portrait d'Ibrahim Rugova, le « Gandhi » du Kosovo, aujourd'hui retenu en « otage » par les Serbes, dans sa maison de Pristina.

Depuis que Slobodan Milosevic a décrété la guerre dans les Balkans, Selze est mobilisé. On s'est serré la ceinture pour les Bosniaques. Quoi de plus naturel, aujourd'hui, que de faire de même pour les Kosovars. Il en est arrivé trois cent quarante, un pour huit habitants, que les jeunes du village sont allés chercher eux-mêmes à la frontière, dans leur voiture. Comme dans toute la montagne, ceux qui en avaient la possibilité se sont serrés chez eux. Les autres apportent ce qu'ils peuvent pour aider à subvenir aux besoins. Nacer Kurtishi, le maire, un montagnard d'une trentaine d'années, aussi discret que solide sur ses jambes, tient sur un grand cahier la comptabilité scrupuleuse de cette générosité. Devant le nom de chaque famille ayant des réfugiés figurent, denrée par denrée, les quantités reçues. La colonne est blanche pour les plus aisés.



Selze est loin d'être riche. Les familles les plus chanceuses ont un travail à la ville. Plusieurs vivent grâce aux mandats de ceux qui sont partis, en Allemagne, en Suisse ou Dieu sait où. Les autres s'occupent comme ils le peuvent avec la montagne : l'été en conduisant les vaches et les moutons sur les hauteurs ; l'hiver en organisant les fêtes au village, en conduisant des petits chevaux bâtés pour faire le bois, chercher l'approvisionnement à la ville.

Derrière la mosquée, les vivres et les couvertures achetés par le village pour les réfugiés sont stockés dans une pièce du conseil municipal. A côté, des femmes et des enfants s'affairent avec un tas de vêtements. Des Serbes, surtout à Pristina, le chef-lieu du Kosovo, ont fait partir les gens sans leur laisser de temps. Il faut subvenir à tout, sans compter, pour le moment, sur le soutien extérieur. Seule l'organisation locale, El Hilal, s'est manifestée. Le gouvernement macédonien n'a pas bougé le doigt et les ONG sont débordées avec les camps. Sagato Ogata, la responsable du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, a promis, vendredi 9 avril, à Skopje, d'aider les familles d'accueil qui ont pris la moitié des cent trente mille réfugiés arrivés en Macédoine. Nacer Kurtushi est prêt à tout entendre.

Henri de Bresson

La Macédoine résiste à la déstabilisation

TETOVO

de notre envoyé spécial

Une semaine après l'annonce à Tirana de la formation d'un gouvernement provisoire du Kosovo, les discussions s'engagent dans la région sur les solutions à envisager après les frappes aériennes de l'OTAN contre la Yougoslavie. L'UCK, qui aurait subi des revers aux premières semaines de l'offensive serbe, s'efforce de toute évidence de montrer qu'elle existe encore en montant quelques opérations le long de la frontière albanaise. Et les amis d'Ibrahim Rugova, qui est toujours présenté comme étant captif des forces serbes dans sa maison de Pristina, sont de nouveau actifs. La plupart ont réussi à gagner les régions albanophones de Macédoine dans le flot de réfugiés expulsés du Kosovo.

FRAGILE ÉQUILIBRE

Chef du parti « Pour la prospérité démocratique des Albanais de Macédoine », composante minoritaire mais importante du gouvernement de coalition macédonien, Arben Dzhaferi voit passer beaucoup de monde actuellement au siège de son parti, à Tetovo, importante ville du nord-ouest albanophone du pays, où des milliers de réfugiés ont été accueillis par la population. Mais Tetovo ne deviendra pas tête de pont de la résistance kosovare.

S'il existe des rumeurs de recrutement de volontaires par l'UCK dans les camps, il n'est pas question en tout cas que cela se fasse au grand jour. « *Nous demandons à l'UCK de rester tranquille ici* », souligne M. Dzhaferi, en estimant qu'il y a assez de volontaires à l'intérieur du Kosovo pour ses besoins. Les Albanophones, qui partagent le pouvoir à Skopje avec une majorité macédonienne orthodoxe, de sensibilité plutôt pro-serbe, ne veulent pas risquer de remettre en cause le fragile équilibre sur lequel est bâti le pays. Il y a déjà suffisamment de points à discuter au sein de la coalition pour l'accueil des réfugiés, que les Macédoniens ne voient pas d'un bon œil. Une déstabilisation de la Macédoine n'est pas de l'intérêt de la communauté albanaise. « *Ce serait jouer dans les mains de Milosevic* », souligne le leader albanophone.

Tout cela n'empèche cependant pas de penser. Et pour M. Dzhaferi, que l'on dit proche des amis de M. Rugova, une chose est certaine : l'offensive serbe au Kosovo a ruiné tout espoir d'une autonomie sous la tutelle de la République de Yougoslavie. « *Avant Rambouillet, il était possible de penser à construire sur une compréhension interethnique. Maintenant non* », souligne-t-il. « *Pour moi*, poursuit-il, *le mieux est d'avoir une présence de l'OTAN et de mettre en place un protectorat occidental sur le Kosovo qui permettrait le retour des réfugiés, l'installation de nouvelles institutions et l'établissement d'un espace, d'une atmosphère démocratique. Après cela, on pourra penser à une solution politique définitive.* » « *Pour moi*, ajoute-t-il encore avec prudence, *il n'y a pas d'autres possibilités que l'indépendance du Kosovo. Il y a eu trop de souffrance. Mais c'est à négocier ave la communauté internationale.* »

L'OPTION D'UN PROTECTORAT

Cette solution d'un protectorat est également évoquée dans des milieux diplomatiques occidentaux de la région. Elle supposerait cependant au départ, selon M. Dzhaferi, une intervention des alliés occidentaux pour entrer au Kosovo avec des forces terrestres, ce qui est encore loin d'être prévu. Le dispositif actuel dans la région, en Albanie ou en Macédoine, nécessiterait d'être renforcé. Les 12 000 hommes présents en Macédoine – dont 2 500 Français – ont actuellement surtout un rôle défensif. Tout au plus cette force pourrait-elle permettre, dans sa configuration d'aujourd'hui, de garantir un corridor, éventuellement la sécurité d'une zone, estime sur place un responsable militaire français.

Le leader du parti albanophone envisage pour sa part une intervention beaucoup plus importante. Il estime en effet nécessaire avant toute chose de finir de détruire le potentiel militaire serbe et les structures de pouvoir en place. M. Dzhaferi souligne que les Occidentaux ne doivent pas craindre de s'embourber au Kosovo comme au Vietnam. « *Si le Kosovo doit être un Vietnam pour quelqu'un, c'est pour la Serbie, pas pour l'OTAN* », dit-il, en rappelant que 90 % de la population est albanophone, et seulement 10 % serbe.

H. de B.

Les Palestiniens s'identifient aux victimes kosovares

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Il est au moins un sujet sur lequel Israéliens et Palestiniens sont aujourd'hui d'accord : dans la guerre qui oppose les Serbes à l'OTAN et aux Kosovars, leur cœur est majoritairement du côté de ces derniers. La raison n'en est pas pour autant identique. Alors qu'une majorité de plus en plus affirmée d'Israéliens voient, dans les Albanais du Kosovo, de nouveaux juifs victimes de persécutions raciales, comparables à celles endurées durant la seconde guerre mondiale, les Palestiniens, eux, y voient des frères musulmans, victimes d'un exode forcé, prélude à une expropriation définitive, similaire à celle vécue après la fondation de l'Etat d'Israël en 1948.

A moins d'un mois du 4 mai, date à laquelle Yasser Arafat fera le choix de proclamer unilatéralement l'indépendance de la Palestine, ou, au contraire, de repousser l'échéance, l'Autorité palestinienne ne paraît pas vouloir prendre de position trop tranchée à propos du Kosovo. Elle s'est prononcée contre le nettoyage ethnique, mais a évité de prendre position sur les bombardements. Manque de moyens matériels et prudence politique se sont conjugués pour ne pas porter la question au premier plan des préoccupations palestiniennes officielles.

Il en va autrement de la population, abreuvée de la guerre en direct que lui servent les chaînes télévisées satellitaires. Il est sans doute peu de Palestiniens qui n'ont vu, dans les colonnes de réfugiés kosovars démunis et exténués, la répétition des épreuves subies cinquante ans plus tôt, en Palestine. L'identification est totale, ne laissant quasi aucune illusion sur la suite des événements. « *Lorsque les frappes aériennes laisseront la place aux négociations et aux solutions pacifiques*, prédit le quotidien palestinien *El Qods*, *les Albanais seront devenus des réfugiés dans les pays voisins pour de longues années.* » Le journal n'a pas de mots assez durs pour qualifier les « *extrémistes serbes, nationalistes et racistes* ».

Et d'ajouter : « *Si l'Occident et l'OTAN ne parviennent pas à briser la volonté de Milosevic (...), la situation du Kosovo ressemblera à celle qui prévalait en Palestine après l'armistice* [de 1948], *la majorité de la population devenant un peuple de réfugiés, vivant dans les pays voisins, avec en leur faveur une dizaine de résolutions internationales, des aides humanitaires... et leurs villages rasés, dans lesquels, à côté d'une minorité d'Albanais, s'installeront des Serbes. On pourra alors parler des "Albanais de 1999", comme on dit "les Arabes de 1948".* »

« *Ce que les nôtres ne comprennent pas*, estime un médecin de Ramallah; *c'est l'attitude des Occidentaux. Pourquoi aujourd'hui volent-ils au secours des musulmans albanais, alors qu'hier ils n'ont pas levé le petit doigt en notre faveur ?* » L'antiaméricanisme traditionnel de beaucoup de Palestiniens leur interdit de voir dans l'engagement allié une initiative dénuée d'arrière-pensée.

Symptomatique de cette sensibilité est l'article publié dans *El Istiqlal*, hebdomadaire palestinien du Djihad islamique, qui répond « non » à la question de savoir si « *la réaction de l'OTAN s'explique par des considérations morales* ». « *Le plus important motif de l'Occident* [pour intervenir au Kosovo], explique le journal, *est de mettre de l'ordre dans la maison.* » Pessimiste, le journal craint que les négociations et les compromis de demain se fassent, une fois de plus, sur le dos des Musulmans.

S'exprime aussi la crainte de voir les Américains jouer les gendarmes du monde, répétant en Yougoslavie ce qu'ils font en Irak. Interrogé par *le quotidien israélien Jerusalem Post*, un ouvrier palestinien du bâtiment est ainsi tiraillé entre sa condamnation des massacres commis contre les Musulmans, et sa critique des bombardements qui, selon lui, sont destinés à empêcher « *les Yougoslaves de disposer d'une puissance militaire* ».

Georges Marion

VU A LA TÉLÉVISION SERBE

Célébration de « l'alliance serbo-russe »

APRÈS la session extraordinaire du Parlement fédéral de Yougoslavie (Serbie-Monténégro), lundi 12 avril, se prononçant favorablement sur un projet d'accession de la Yougoslavie à l'union avec la Russie et la Biélorussie, un bulletin d'informations a rapporté, dès 14 heures, que le président Milosevic a été informé de l'adoption de ce projet, sans une seule voix contre, par les deux Chambres fédérales. Cela devait être le point de départ d'une montée de l'espoir qu'éveille cette union, fondée sur des « *liens spirituels* » entre ces pays et sur « *des tendances historiques à s'unir et à mieux défendre, ensemble, leurs intérêts nationaux et communs* ».

Déjà, à leur sortie du Parlement, les députés des partis au pouvoir ont été acclamés par des « *milliers* » de sympathisants en liesse, scandant « *Serbie, Monténégro, Russie, Yougoslavie !* ». Ce qui a même permis à la télévision de montrer des représentants du pouvoir prenant un bref bain de foule, satisfaction dont ils avaient été privés dans Belgrade depuis près de dix ans. Cette scène d'union entre le peuple et ses représentants était symbolisée par une députée lançant à la foule, en montant dans sa limousine noire : « *Rendez-vous sur le pont !* »

Sur ce pont, la veille, un message appelant le reste du monde à rejoindre « *Belgrade, capitale de la résistance* » face aux menées de l'OTAN, a été lancé dans le fleuve pour qu'il atteigne ceux qui en Occident souhaitent le bien de la Yougoslavie. Les bulletins d'informations ont d'autre part annoncé qu'après une réaction vigoureuse du ministre des affaires étrangères russe, Igor Ivanov, le convoi d'aide humanitaire russe bloqué depuis deux jours à la frontière entre l'Ukraine et la Hongrie allait poursuivre sa route en direction de la Yougoslavie, alors que le départ de l'escadre russe pour l'Adriatique est imminent. Puis ont été reprises les déclarations du général Wesley Clark, venant du Pentagone, dans lesquelles le commandant suprême des forces alliées en Europe constate que « *l'armée yougoslave est coriace sur le terrain* » et se demande « *comment a pu être abattu un F 117* ».

Une autre information faisait état du rapatriement des corps de quarante marines américains qui ont péri à la suite du « crash » de leurs hélicoptères, touchés lors d'une opération. On a aussi vu des images d'Albanais et de Turcs manifestant ensemble à Prizren (sud du Kosovo) pour affirmer leur désir de vivre ensemble, en scandant « *Ne damo kosovo* » (« On ne donne pas le Kosovo »).

Le combat « *pour préserver le monde* » n'est certe pas terminé, comme le révélaient d'autres informations, mais, comme l'a constaté l'écrivain français Yves Bataille dans un message de soutien à l'adresse de la Serbie : « *Vous n'êtes pas le dernier pays attaqué, vous êtes le premier pays libéré sur notre continent européen, nous devons libérer toute l'Europe de Vladivostok à Dublin, nous devons chasser les Américains.* » L'espoir en la victoire finale était de même illustré par un petit dessin animé montrant la Yougoslavie couverte de bombes portant les visages de dirigeants occidentaux, puis deux balais, frappés du blason de l'armée yougoslave, nettoyaient le territoire.

Le pays, alors submergé de fleurs, était finalement recouvert par une bouche souriante se transformant progressivement en cœur. Finalement, les bulletins du soir ont appris que le commandant en chef des armées, Slobodan Milosevic, a été proposé par une organisation patriotique pour être décoré de l'ordre du héros national de Yougoslavie, distinction qui n'avait plus été décernée depuis la seconde guerre mondiale.

Hector Forest

DÉPÊCHES

ELYSÉE

■ L'officier chargé, à la direction des affaires stratégiques (DAS) au ministère français de la défense, du dossier yougoslave, le général de division Henri Bentegeat, sera nommé chef de l'état-major particulier à l'Elysée. Il remplacera l'amiral Jean-Luc Delaunay, qui doit quitter son poste, fin avril, pour devenir chef d'état-major de la marine. Agé de 53 ans, le général Bentegeat est actuellement directeur adjoint de la DAS, l'équivalent, au Pentagone, de la direction des affaires politico-militaires. A ce titre, le général Bentegeat, qui est à ce poste depuis septembre 1998, centralise *la réflexion* sur la crise en Serbie et au Kosovo, au profit du ministre de la défense, Alain Richard. Entre 1993 et 1995, Henri Bentegeat, alors colonel, fut l'adjoint « terre » du chef de l'état-major particulier à l'Elysée, le général Christian Quesnot.

MEETING À PARIS

■ A l'initiative de la revue *La Règle du jeu*, une réunion publique « Pour le Kosovo » est organisée à Paris, mercredi 14 avril, à 21 heures (Maison de la Chimie, 28 *bis*, rue Saint-Dominique, 75007). Oûtre l'écrivain Ismail Kadaré, invité d'honneur, les orateurs devraient être Pascal Bruckner, Daniel Cohn-Bendit, Alain Finkielkraut (sous réserve), Antoine Garapon, André Glucksmann, Romain Goupil, Gille Hertzog, Muhamedin Kullashi, Bernard-Henri Lévy et Véronique Nahum-Grappe.

SOLIDARITÉ RUSSE

■ Un convoi d'aide humanitaire russe pour Belgrade, bloqué pendant quarante-huit heures par les autorités hongroises, est entré mardi 13 avril à l'aube en Yougoslavie, rapporte l'agence officielle de presse yougoslave Tanjug. Les 68 véhicules transportant 300 tonnes d'aide avaient été bloqués samedi à la frontière entre la Hongrie et l'Ukraine par les douaniers hongrois qui refusaient de laisser passer des camions de gasoil, estimant qu'il pouvait servir à l'effort de guerre yougoslave. La présence de véhicules blindés posait également problème. Le convoi a pu repartir après que les Russes eurent accepté de laisser les quatre camions-citernes et les blindés. – *(AFP.)*

CAUCHEMAR

■ « *Le voyage a duré quinze heures et le chauffeur refusait de s'arrêter. C'était un bus ordinaire avec des sièges en bois, pas un car prévu pour les longues distances. Nous étions si serrés que nous pouvions à peine bouger. Les vieux, les femmes, les enfants, tous ceux qui ne pouvaient plus se retenir faisaient leurs besoins là où ils étaient. Il n'y avait pas d'autres solution. J'aurais préféré mourir.* » Besim Beka raconte ainsi lundi 12 avril, dans le quotidien anglais *The Guardian*, le cauchemar de son voyage forcé vers l'Albanie, organisé à la faveur de la nuit par les autorités macédoniennes depuis le camp de Blace. Le convoi comprenait plus de 100 bus.

RATIONS IMMANGEABLES

■ Les réfugiés du Kosovo en Albanie trouvent les rations alimentaires américaines immangeables et certains s'en servent comme combustible pour se réchauffer. Des piles entières de colis portant la mention « *Don alimentaire du peuple des Etats-Unis* » s'amoncellent sur le sol des camps qui abritent quelque 150 000 personnes le long de la frontière albano-yougoslave. « *Nous savons que les Américains veulent nous aider mais c'est tout simplement immangeable* », confie Arolelina Ajazi, 18 ans, résumant le sentiment de ses compagnons d'infortune. Les réfugiés se battaient au début pour obtenir la précieuse ration riche en calories, composée de ragoût de légumes végétarien et d'un plat aux « *trois haricots* ». – *(Reuter.)*

Lettre ouverte

à Monsieur le Premier Ministre.

Monsieur le Premier Ministre,

Les Laboratoires Pharmaceutiques ont pour mission de découvrir, produire et diffuser des médicaments, avec un objectif prioritaire : vaincre la maladie.

Face aux espoirs que font naître les plus récentes découvertes, les laboratoires pharmaceutiques veulent pouvoir occuper pleinement leur place au service des malades. Cette place est au cœur du système de soins, avec les professionnels de santé et en collaboration étroite avec les autorités publiques.

Cependant, alors que le 18 février 1998 le Gouvernement présentait sa politique du médicament, 14 mois plus tard aucune mesure n'a encore été prise concernant la mise en œuvre du partenariat avec l'industrie pharmaceutique ; partenariat devant répondre au souci de l'industrie pharmaceutique de placer la qualité des soins comme première condition de la régulation des dépenses de santé.

Pour faire face au financement difficile de notre système de protection sociale, l'industrie pharmaceutique n'élude aucune de ses responsabilités. Elle entend développer une attitude constructive et faire des propositions qui doivent aboutir à des évolutions essentielles des comportements de meilleur usage et de consommation du médicament en France.

Parce qu'elle est et sera à l'origine de toutes les grandes découvertes qui permettent le progrès thérapeutique, parce qu'elle est un acteur majeur de santé publique, parce qu'elle est convaincue que l'on peut faire mieux pour lutter contre la maladie sans dépenses supplémentaires, l'industrie pharmaceutique réclame aujourd'hui une réorientation des ressources collectives vers les malades et leurs besoins.

L'industrie pharmaceutique est convaincue que la recherche de la qualité des soins est le préalable et le fondement indispensable à la maîtrise des dépenses.

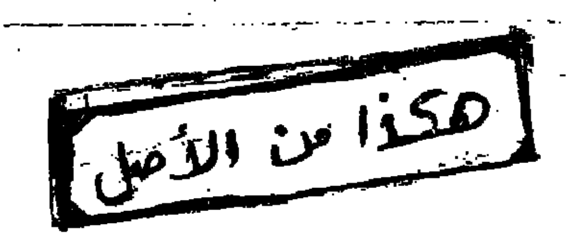
L'industrie pharmaceutique a des solutions à proposer, elle souhaite être entendue.

C'est pourquoi, dès demain 14 avril, conformément à sa mission de Santé Publique et soucieuse de l'intérêt des malades, l'industrie pharmaceutique présentera **10 propositions concrètes en vue d'une évolution positive de la politique de santé en France.**

Nous vous remercions de votre attention à nos propositions et vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Le conseil d'administration du SNIP

SYNDICAT NATIONAL DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE.



Démission du ministre suédois des finances au nom de la discipline budgétaire

Le premier ministre Göran Persson veut accélérer les baisses d'impôts

Un mois après la démission d'Oskar Lafontaine en Allemagne, c'est au tour du ministre suédois des finances de jeter le gant. Mais le départ d'Erik Aasbrink a une signification très différente, puisque le ministre démissionnaire défendait une discipline budgétaire stricte contre les projets de baisses d'impôts du premier ministre Göran Persson. L'euro, que la Suède n'a pas adopté, est le grand absent du débat.

STOCKHOLM
de notre correspondant

La patience du ministre suédois des finances a des limites. Après avoir dû avaler quelques couleuvres ces derniers mois, Erik Aasbrink a annonce par surprise, lundi 12 avril, sa démission du gouvernement minoritaire social-démocrate. Un coup d'éclat, à deux jours de la présentation du budget 1999, qui ne ressemble pas à son auteur, lequel s'était jusqu'alors illustré par sa loyauté et sa discrétion. « *Je n'ai pas le soutien du chef du gouvernement pour fonctionner de manière efficace comme ministre des finances* », a expliqué l'intéressé lors d'une conférence de presse convoquée inopinément.

Les raisons de ce coup de sang, qui intervient un mois après la démission de son homologue allemand Oskar Lafontaine ? « *Une série d'événements* », a-t-il précisé, dont le dernier en date – apparemment la goutte d'eau qui a fait déborder le vase – relève d'un différend sur des réductions d'impôts. M. Aasbrink s'est estimé désavoué par le premier ministre, Göran Persson, lorsque celui-ci a laissé entendre, à la télévision la veille, que la conjoncture économique pouvait laisser présager une baisse des impôts dès 2000.

Le ministre démissionnaire a affirmé ne pas avoir été informé au préalable de cette éventualité, lui qui prétend qu'une telle réduction n'est pas réalisable avant 2001, et qui avait dû batailler ferme ces dernières semaines au Parlement pour préserver l'équilibre budgétaire retrouvé en 1998.

Les Verts, mais surtout les ex-communistes du Parti de gauche, auraient volontiers dépensé plus que ce que M. Aasbrink estimait raisonnable. Ce dernier avait dû également faire face aux appels pressants de son collègue de l'industrie en faveur d'une baisse des impôts, pour stimuler les entreprises et juguler le départ à l'étranger de certaines d'entre elles.

Les sociaux-démocrates, à la suite d'une chute aux élections législatives de septembre 1998 (36,6 %), ont dû se tourner vers leur gauche pour pouvoir continuer à gouverner. Une nouvelle donne que M. Aasbrink – nommé par M. Persson en 1996 – ne goûtait guère. Gardien de l'austérité budgétaire dans un pays tout juste sorti d'une profonde crise économique, il ne parvenait pas toujours à cacher son scepticisme quant au bien-fondé de cette coopération avec des partis dépensiers et, qui plus est, opposés à l'idée européenne.

QUERELLES INTESTINES

Bien qu'observant une certaine réserve sur la question, M. Aasbrink passe pour être favorable à l'entrée de son pays dans l'Union économique et monétaire (UEM). La position de M. Persson apparaît moins claire, tant il semble redouter que l'euro ne conduise à une harmonisation des politiques fiscales au niveau européen. Stockholm n'est pour l'instant pas membre de la zone euro, arguant notamment de l'impopularité de ce projet au sein de l'opinion publique.

M. Persson et son ministre des finances s'étaient également opposés, à fleurets mouchetés, au sujet de la suppression de l'achat de produits en *duty free*, le premier y étant opposé contre l'avis du second. M. Aasbrink a par ailleurs critiqué le style de M. Persson dans ses relations avec son équipe ministérielle.

Ce n'est pas la première fois que le premier ministre est accusé, y compris dans son propre parti, de manque de tact, voire d'autoritarisme, depuis son accession au pouvoir en 1996. Ces défauts passent mal dans un pays très porté sur le consensus. Le départ de M. Aasbrink n'a pas contribué à améliorer l'image du chef du gouvernement, ni celle de son cabinet, traversé de querelles intestines. Le premier ministre a tenu à nommer dès lundi un remplaçant à M. Aasbrink en la personne de Bosse Ringholm, chef du Bureau national du marché du travail. A entendre celui-ci, le gouvernement ne changera pas de politique.

Antoine Jacob

L'esclavage au Soudan, entre déni officiel et accusations à courte vue

Organismes humanitaires et Soudanais polémiquent sur les moyens d'éradiquer la pratique

KHARTOUM
de notre envoyée spéciale

Le débat sur les accusations d'esclavage qui sont portées contre leur pays déchire les Soudanais. Alors que le gouvernement à Khartoum dément farouchement « *ce mythe* » forgé « *par les Occidentaux* » et conforté par les rebelles du sud, les Soudanais en débattent sérieusement. Chacun, du nord comme au sud du pays, estime que la campagne de presse sur l'esclavage est « *une honte nationale* ».

« *Oui, l'esclavage existe, il a existé depuis des siècles. Au siècle dernier, le trafic des esclaves était même pratiquement le seul commerce entre le nord et le sud, et mon peuple en est la principale victime, puisque deux millions de Soudanais du sud ont été pris comme esclaves* », explique un intellectuel soudanais du Sud, d'origine Dinka, opposant au régime de Khartoum ; pour se demander aussitôt si c'est « *rendre service aux Soudanais que d'associer le nom de leur pays au terrorisme, à la famine et maintenant à l'esclavage ?* ». Et d'ajouter : « *Il est facile de capter l'imagination en Occident en parlant de l'esclavage. Il est plus difficile d'attirer l'attention sur le vrai problème : cette guerre qui a déjà coûté la vie à plus de deux millions de citoyens.* » Professeur à l'université de Khartoum, Ahmad trouve « *humiliant* » de voir que le Soudan revient « *brusquement* » à la une des journaux à cause de « *l'esclavage* ».

Pour les organisations non gouvernementales (ONG) locales et internationales, le « *rachat* » d'« *esclaves* » par une ONG, *Christian Solidarity*, a « *créé un véritable marché* ». « *Au prix de 500 dollars par individu, vous avez, ici-même à Khartoum, des gens qui vous trouveront dix mille esclaves* », indiquent des membres de ces ONG. « *Au Cambodge*, dit un responsable de l'ONU, *quarante mille jeunes filles ont été enlevées et vendues pour quelques centaines de dollars « pièce ». Pourquoi nul n'a parlé d'esclavage ?* » Aussi, aux yeux de ce responsable, l'accusation d'esclavage, avec ses lourdes connotations historiques et culturelles, « *ne peut qu'être utile à ceux, et ils sont nombreux, qui veulent voir le conflit* [entre la guerilla sudiste et le gouvernement de Khartoum] *se perpétuer au Soudan* ». Les ONG reconnaissent que l'initiative de *Christian Solidarity* aura au moins servi à mettre en évidence la plaie.

Oushari Mahmoud, un jeune chercheur qui, après dix ans d'études sur la réapparition de l'esclavage, a publié un livre qui lui a valu de faire la prison, refuse de consentir à un état de fait. « *Je ne dis pas que l'esclavage n'a pas de précédent historique. D'ailleurs, un même mot,* Abd, *désigne en arabe le Noir et l'esclave. Mais cela ne justifie pas qu'à la fin du vingtième siècle la pratique continue* ». « *Les Soudanais ont opté pour le déni total. Si l'on veut que cette pratique soit extirpée, il faut au contraire l'admettre* ». D'après l'Unicef, il existe des « *preuves irréfutables d'un commerce d'esclaves bien établi et qui se poursuit au Soudan* » et les enlèvements d'enfants et de jeunes femmes dans ce pays sont conformes à la définition sociologique de l'esclavage.

> « Il est plus difficile d'attirer l'attention sur le vrai problème : cette guerre qui a déjà coûté la vie à plus de deux millions de citoyens »

Quoi qu'il en soit, dans toutes les conversations, revient l'histoire d'un train qui, trois fois par an, fait le trajet de Babanousa, dans le sud Kordofan, à Wau, capitale du Bahr-El-Ghazal. Utilisé par le gouvernement pour le transport de vivres, ce train est le cauchemar des villageois soudanais. Protégé par quelques dizaines de soldats, il est escorté par des miliciens arabes à cheval, les *mourahiline*. Entraînés dans les années 80 par les Iraniens, dit-on ici, ces Arabes de la tribu Rizeigat, du Soudan occidental, seraient utilisés par le gouvernement dans sa guerre contre l'Armée de libération des peuples du Soudan. Pour les rétribuer, Khartoum, ajoute-t-on, « *ferme les yeux* » sur leurs exactions.

Le train s'arrête pendant plusieurs jours dans un village. Les *mourahiline* font une razzia dans les villages voisins, brûlent les maisons et massacrent les hommes. Ils prennent avec eux de jeunes femmes et surtout des enfants, qui sont ensuite conduits dans les villages arabes, notamment au sud Darfour ou de Kordofan, pour travailler dans les champs, ou comme domestiques. Selon l'Unicef, plus de dix neuf mille enfants auraient été ainsi enlevés, depuis 1989. Depuis peu, l'âge « préféré » pour des jeunes filles enlevées varie entre six et dix ans, « *pour garantir qu'elles ne sont pas infectées par le VIH* ». Celles qui sont atteintes de maladies sexuellement transmissibles sont relâchées ou tuées. Un nombre moins important d'enfants arabes des tribus Miseriya et Rizeigat auraient aussi été enlevé par les Dinkas.

Afsané Bassir Pour

La communauté internationale doit prendre l'affaire en main

Pour Hassan El Tourabi, docteur en droit de l'université de Londres, idéologue du régime islamiste de Khartoum, dont il préside le Parlement, le regain de polémique sur la pratique de l'esclavage dans son pays relève d'une volonté de Washington de le « *diaboliser* ». Il fallait, assure-t-il dans un entretien accordé au *Monde*, « *remonter les Noirs américains contre le Soudan* ». A ses yeux, la pratique ne saurait exister : le Soudanais est « *paresseux. Il n'aime pas travailler, et attend que le bétail lui fournisse à manger et à boire* »...

John Garang, chef de l'Armée populaire de libération du Soudan (insurgée), rencontré à Nairobi, pense au contraire qu'« *il faut que la communauté internationale sache que le gouvernement de Khartoum fait de l'esclavage un instrument de guerre* ». Loin de se contenter du « *rachat d'enfants par une organisation non gouvernementale* », il estime que l'affaire devrait être prise en main par l'ONU et Amnesty International.

L'armée nigérienne promet de rendre le pouvoir aux civils

« *L'ARMÉE se désengagera de la vie politique* » au terme d'une transition de neuf mois, a annoncé, mardi 13 avril à Niamey, le Conseil de réconciliation nationale (CRN), selon un communiqué officiel diffusé par la radio d'Etat. Le texte du CRN, composé de 14 officiers et dirigé par le commandant Daouda Mallam Wanké, au pouvoir après l'assassinat, vendredi, du président Ibrahim Baré Maïnassara, détaille les modalités de la transition dans une ordonnance qui a « *valeur constitutionnelle* ».

Cette ordonnance stipule que le Niger reste une République attachée « *aux principes de l'Etat de droit et de la démocratie pluraliste, garantit les droits et libertés de la personne humaine et du citoyen dans le respect des lois et règlements en vigueur* » et que le CRN est « *l'organe suprême de conception et d'orientation de la vie politique* ». La radio nationale a annoncé la reconduction au poste de premier ministre d'Ibrahim Hassan Mayaki, déjà en fonction avant l'assassinat du président Maïnassara par sa garde personnelle. Non sans cynisme, M. Mayaki et le commandant Wanké avaient expliqué vendredi que la mort du président était le résultat d'un « *malencontreux accident* ».

« A L'UNANIMITÉ »

Selon le communiqué lu par le porte-parole du CRN, le capitaine Djibrila Hima Hamidou, la confirmation du premier ministre à son poste a été approuvée par les responsables des partis politiques « *à l'unanimité* ». Lundi, le commandant Daouda Malam Wanké s'était entretenu avec les représentants des cinq principaux partis, dont l'ancien président Mahamane Ousmane, chef de file des opposants, et Hamid Algabid, chef de file des partisans de Maïnassara.

Le nouvel homme fort du Niger a levé avec effet immédiat « *la suspension des activités des partis politiques* » décrétée vendredi, selon la radio, tout en appelant « *au sens de responsabilité de tous afin que l'ordre public soit préservé sur toute l'étendue du territoire* ».

La France, qui a condamné l'assassinat d'Ibrahim Baré Maïnassara, a indiqué qu'elle « *examinait actuellement les conséquences à tirer du coup de force* » au Niger. « *Les décisions annoncées par l'exécutif militaire, notamment la suspension de la Constitution de mai 1996 et la dissolution du gouvernement et de l'Assemblée nationale, ne peuvent que susciter des interrogations* », a déclaré, lundi, la porte-parole du Quai d'Orsay.

Les Etats-Unis ont appelé lundi le groupe d'officiers subalternes qui dirige le pays sous la présidence du commandant Wanké « *à restaurer l'Etat de droit et à assurer rapidement une transition pacifique vers un gouvernement civil* ». – *(AFP, Reuters)*

Fin de campagne électorale sanglante en Algérie

ALGER. La fin de la campagne électorale pour l'élection présidentielle, lundi 12 avril, a été ensanglantée par l'assassinat de dix personnes dans la région de Mascara (ouest du pays), ont annoncé les services de sécurité. Cette nouvelle tuerie est l'attentat le plus important depuis le début de la campagne électorale pour l'élection présidentielle anticipée de jeudi, qui s'est achevée lundi à minuit. Afin que le scrutin ait lieu dans de bonnes conditions, le ministère de l'intérieur a interdit, de mercredi à jeudi, les manifestations sportives, la circulation des poids lourds, sauf pour les denrées périssables, et la tenue des marchés hebdomadaires. Les écoliers seront en vacances de mardi à samedi pour permettre l'installation des bureaux de vote dans les écoles, qui seront gardées nuit et jour par les forces de sécurité jusqu'à la fin du scrutin. – *(AFP.)*

L'Union européenne réclame une présence de l'ONU au Timor-Oriental

BONN. L'Union européenne a « *fermement* » condamné, lundi 12 avril, les violences perpétrées ces derniers mois au Timor-Oriental et réclamé une présence urgente des Nations unies sur place. L'UE « *a été bouleversée d'apprendre que des civils sans armes ont été assassinés les 6 et 7 avril à Liquiça par des milices paramilitaires, en présence semble-t-il de soldats de l'armée régulière qui ne sont pas intervenus* », écrit la présidence allemande dans un communiqué.

De tels actes « *montrent clairement que la présence des Nations unies sur place s'impose urgemment* », dit le texte. L'UE estime que « *la mise en place d'une commission de paix et de réconciliation constituerait un instrument important pour un apaisement au Timor-Oriental* ». De son côté, le gouvernement indonésien s'est déclaré prêt à signer, le 22 avril à New-York, sous les auspices de l'ONU, un accord avec le Portugal, l'ancien colonisateur. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **CHINE/INDE : Pékin a exprimé son « inquiétude »**, lundi 12 avril, à propos de l'essai, effectué la veille par l'Inde, de son missile balistique à moyenne portée Agni-2. Le programme balistique indien « *pourrait déclencher une nouvelle étape dans la course aux armements en Asie du Sud* », a déclaré le ministre des affaires étrangères, avant d'exhorter les deux pays à renforcer leur dialogue engagé en février en vue de prévenir tout incident nucléaire. – *(Reuters)*

■ **EUROPE : les quinze capitales de l'Union européenne** œuvrent actuellement en coulisses pour obtenir des postes dans la nouvelle Commission européenne. Celle-ci doit entrer en fonctions à l'automne et sera dirigée par l'ancien président du conseil italien Romano Prodi. D'après le quotidien britannique *Financial Times* du 13 avril, la France tente d'obtenir le poste de commissaire à la concurrence, actuellement occupé par le Belge Karel van Miert. Plusieurs partenaires de la France, et notamment la Grande-Bretagne, s'opposeraient à cette idée car Paris fait régulièrement l'objet de remontrances de Bruxelles en matière de subventions à l'industrie.

■ **EUROPE : la croissance de l'Union européenne et de la zone euro tourne au ralenti** depuis le dernier trimestre 1998. Elle s'est élevée à + 0,2 % au quatrième trimestre de 1998 par rapport au troisième trimestre, a confirmé lundi 12 avril Eurostat, l'office européen des statistiques. Il s'agit d'un ralentissement par rapport au trimestre précédent, au cours duquel le PIB avait augmenté de 0,6 % dans l'UE et de 0,7 % dans la zone euro. Le résultat est principalement dû à la baisse des exportations et de la formation brute de capital. Sur l'ensemble de l'année 1998, la croissance de l'UE a été de 2,8 %, alors que celle de la zone euro a été de 2,9 %. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE/ALLEMAGNE : les dirigeants allemands et britanniques** prévoient de mieux coordonner leur action. Le quotidien britannique *Financial Times* fait état, dans son édition du 13 avril, d'un document de travail élaboré récemment à Bonn et à Londres. Ce texte, non encore publié, est un plaidoyer pour la « *Troisième Voie* », un concept défendu par Tony Blair et qui prévoit de renforcer la compétitivité de l'économie tout en favorisant l'adaptabilité des salariés. D'après le *FT*, ce document doit servir de base de travail entre les deux pays afin d'orienter la politique européenne vers un nouveau consensus centriste.

■ **ÉTATS-UNIS : les ministres de l'agriculture des Etats-Unis et du Mercosur**, le bloc commercial de pays sud-américains, se sont retrouvés lundi 12 avril à Washington pour élaborer une stratégie commune visant à pousser les Européens à démanteler leurs subventions agricoles. Ils ont affiché leur volonté de travailler de concert pour amener l'Union européenne à réduire ses aides publiques à l'agriculture lors de la prochaine réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) fin novembre à Seattle (Etats-Unis). – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : le gouvernement de la République démocratique du Congo** (RDC, ex-Zaïre) a décidé d'augmenter de près de 200 % le prix d'un litre d'essence à la pompe, a annoncé dimanche 11 avril la télévision officielle. Cette augmentation est consécutive à une nouvelle dévaluation du franc congolais, intervenue le 8 avril. A Kinshasa, de longues files d'attente se sont formées depuis plus d'une semaine devant les stations-service. Cette décision va accroître la tension dans la capitale congolaise, où quelque 6 millions d'habitants vivent dans un état de grande précarité. – *(AFP.)*

Nouveaux indices de stabilisation économique au Japon

TOKYO. La stabilisation de l'économie japonaise se confirme, mais une reprise autonome se fait toujours attendre, à en croire les rapports mensuels de l'Agence de planification économique (EPA) et de la Banque du Japon (BoJ), publiés à quelques heures d'intervalle mardi 13 avril à Tokyo. « *L'économie reste dans une situation extrêmement difficile du fait de la faiblesse de la demande privée, mais elle se stabilise graduellemenent à la faveur d'une série d'initiatives gouvernementales* », souligne l'EPA, qui perçoit notamment une amélioration en ce qui concerne les mises en chantier de logements.

De son côté, la banque centrale note une stabilisation sur tous les fronts : « *la production industrielle ne décroît plus* »..., « *la détérioration du sentiment des ménages et des entreprises semble avoir cessé* »..., « *les préoccupations des firmes sur leurs financements futurs s'atténuent progressivement, même si elles n'ont pas complètement disparu* »..., « *les inquiétudes sur la stabilité du système financier se font moins intenses* ». – *(AFP.)*

مكرر من الأصل

FRANCE-SOCIÉTÉ

LE MONDE / MERCREDI 14 AVRIL 1999

CATASTROPHE La mission d'enquête technique sur l'incendie dans le tunnel du Mont-Blanc a rendu public, mardi 13 avril, le rapport d'étape qui lui avait été commandé par Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports, et Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur. ● LES DEUX RÉDACTEURS du document décrivent les circonstances précises de la catastrophe, qui a tué au moins 41 personnes, en insistant sur sa soudaineté. ● S'IL NE RELÈVE pas de dysfonctionnement dans les procédures d'alerte, le rapport pointe des lacunes graves : mauvaise coordination des systèmes de ventilation, absence d'équipe de premier secours côté italien, manque d'exercices communs et d'appareils adaptés pour les sauveteurs. ● LA RÉGION ITALIENNE du Val d'Aoste a favorisé, depuis 20 ans, le trafic des poids lourds vers le Tunnel, pour bénéficier des droits de douane qui lui étaient reversés.

Le premier rapport d'enquête sur l'incendie du tunnel du Mont-Blanc

Le rapport d'étape de la mission d'enquête technique ne relève pas de dysfonctionnement dans les procédures d'alerte mais il souligne des lacunes graves dans l'organisation des secours et dans le fonctionnement des systèmes de ventilation

RENDU PUBLIC mardi 13 avril par Michel Marec, ingénieur général des ponts et chaussées et Pierre Duffé, inspecteur général de l'administration, le rapport d'étape de la mission d'enquête technique sur l'incendie survenu mercredi 24 mars dans le tunnel du Mont-Blanc pointe un certain nombre de dysfonctionnements graves, concernant en particulier le fonctionnement du système de ventilation et l'organisation des premiers secours côté italien. Demandé par Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement et des transports et Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, ce document élaboré en deux semaines – le rapport définitif est attendu pour le 31 mai – comporte immanquablement, selon ses auteurs, certaines *« incertitudes et imprécisions »*. Ne serait-ce que sur le nombre de victimes : si quarante et une ont été à ce jour dénombrées, les enquêteurs n'excluent pas qu'il puisse y avoir *« encore quelques victimes non retrouvées »*. La préfecture de Haute-Savoie évalue, pour sa part, le bilan humain à *« 45 disparus au maximum »*.

Les dégâts matériels *« considérables »* restent difficiles à évaluer : la voûte est endommagée sur plus de 900 mètres, tous les équipements sont détruits sur *« de grandes longueurs »* ; la chaussée et la dalle sous chaussée le sont plus ponctuellement. *« Il semble néanmoins que la tenue générale de l'ouvrage ne soit pas menacée »*, observent les enquêteurs qui ajoutent : *« Pour ce qui concerne la remise en état des structures du tunnel, il est prématuré de donner un délai avant qu'une expertise précise soit faite »*.

« SOUDAINETÉ »

MM. Marec et Duffé insistent sur la « soudaineté » de l'événement – *« la cabine du camion s'est embrasée dès que le chauffeur s'est arrêté au droit du garage 21 et a tenté de prendre son extincteur »* – son ampleur exceptionnel et sa nature « particulière », sans trouver d'explications satisfaisantes. Seulement un double constat : le camion frigorifique semi-remorque ne contenait pas de matières dangereuses mais *« plusieurs centaines de litres voire plus de 1000 litres de gasoil »*. D'une manière plus générale, ajoutent-ils, *« lorsque les camions arrivent à l'altitude du tunnel, après avoir franchi de longues et fortes pentes, leurs moteurs et leurs turbos sont souvent surchauffés* [ce qui] *augmente de façon significative le risque d'incendie spontané »*.

Alors que l'impuissance des secours dans les premières minutes – on pourrait même compter en secondes – a été dramatiquement décisive, l'analyse des conditions de l'alerte ne fait apparaître, aux yeux des enquêteurs *« aucun délai anormal »*. La fermeture du péage français à 10 h 55 et celle du péage italien à 10 h 56 – *« soit dans la minute ou dans les deux minutes qui suivent l'alerte* (10 h 54) *»*, notent-ils – alors que des fumées avaient été aperçues sur les écrans de contrôle à 10 h 53 et que, dès 10 h 52, les opacimètres avaient *« donné une alerte de forte opacité »*, ne leur paraissent pas trop tardives.

Les enquêteurs font encore preuve d'une relative indulgence en déroulant la suite du film des événements : *« l'appel aux secours publics a été fait dès le déclenchement de l'alarme coup de poing par un automobiliste (10 h 57), le centre de traitement des appels ayant été alerté à 10h 58'30, le premier engin quitte Chamonix à 11 h 02 et se présente au tunnel à 11 h 10. Là encore aucun délai anormal ne peut être remarqué »*. Reste que, à ce moment-là, les automobilistes pris au piège avaient sans doute déjà succombé à l'asphyxie.

Même « normalité » règlementaire apparente lorsque *« les engins de renforts prévus au plan de secours spécialisé et au plan Rouge ont été alertés dans des délais normaux et notamment dès la prise de conscience de la gravité de la situation, soit vers 12 h 30 »*.

Le rapport d'étape confirme qu'à aucun moment, aucun véhicule de secours ne s'est approché de la zone du sinistre. *« Compte tenu du fait que le motocycliste français a pu pénétrer immédiatement dans le tunnel, côté italien, certes avec difficulté, à 6 ou 7 mètres de l'incendie, on peut se demander si un service de sécurité bien équipé, bien entraîné et entrant sans délai dans le tunnel après l'alerte n'aurait pas pu tenter une action sur le camion en feu »*. Cette question résume à elle seule la problématique de la catastrophe. D'autant plus, ajoutent les rapporteurs, qu'*« il n'y a pas d'équipe de premier secours propre à la société italienne et les agents d'exploitation ne sont pas formés à lutter contre l'incendie. Les premiers secours sont donc à attendre du centre de secours de Courmayeur dans un délai de dix à quinze minutes »*.

« NON-ENTRAÎNEMENT »

Par ailleurs, le rapport précise que le centre de secours principal de Chamonix est normalement doté d'appareils respiratoires à circuit fermé d'une autonomie beaucoup plus importante que ceux à circuit ouvert. *« Constatant le non-entraînement de ses personnels au port délicat de ces appareils, le capitaine Comte* [qui commande le centre de secours de Chamonix] *les a fait retirer des véhicules jusqu'à ce que cette spécialité soit opérationnelle »*.

S'il ne pointe guère de défaillances et encore moins de fautes humaines, le rapport relève de graves carences dans le système de ventilation du tunnel mais aussi dans sa mise en œuvre. Alors que la règlementation s'appliquant aux tunnels routiers du réseau national dotés d'une ventilation semi-transversale, prévoit des capacités d'extraction des fumées de 80m 3/seconde par km, *« au Mont-Blanc, la capacité d'extraction prévue à l'origine est de 150m3/s sur 5800 mètres et n'a pu être augmentée »* (il n'a bien sûr pas été possible de creuser des puits de ventilation intermédiaires).

Les rapporteurs insistent sur une mauvaise utlisation des système de ventilation. Ils s'étonnent que *« dans la zone où s'est développé le feu au lieu d'extraire les fumées, il ait été introduit de l'air frais »*. Il s'agit-là, disent-ils, d'*« un élément important à prendre en compte dans l'analyse du développement rapide de l'incendie et de son extension aux autres véhicules »*.

Le rapport critique également le fonctionnement de la commission franco-italienne de contrôle. Les travaux de cette dernière, note-t-il, *« ont surtout porté sur les tarifs de péage »*. Les rapporteurs ajoutent qu'*« en matière de sécurité, elle s'est préoccupée du transit des matières dangereuses »* et qu'*« aucun professionnel local de prévention ou de secours »* ne participait à ses travaux.

Les deux rapporteurs concluent ainsi leur rapport : *« Il peut être affirmé que tous les moyens matériels et humains nécessaires au sauvetage des vies humaines étaient, peu après l'alerte, concentrés sur les plates-formes françaises et italiennes mais que les conditions-mêmes de l'intervention n'ont pas permis de les mettre en œuvre »*.

Robert Belleret

Création d'une association de victimes

Plusieurs familles de victimes du drame du tunnel du Mont-Blanc ont décidé, jeudi 8 avril, de créer une association de défense avec pour avocat Mᵉ Alain Jakubowicz, du barreau de Lyon. Certaines d'entre elles se sont d'ores et déjà portées parties civiles dans le cadre de l'information judiciaire ouverte par le parquet de Bonneville (Haute-Savoie) au lendemain de l'incendie pour *« homicide involontaire aggravé »*.

La ville de Chamonix, employeur du pompier décédé pendant l'incendie, s'est également portée partie civile dans cette affaire, *« pour avoir accès au dossier »*, a déclaré le maire (div. d.), Michel Charlet, lors d'un conseil municipal, vendredi 9 avril. Il a rappelé que la ville dénonçait depuis plusieurs années, auprès des pouvoirs publics, *« l'incompatibilité du passage de 800 000 poids lourds dans la vallée et les risques potentiels en matière de sécurité et de pollution »*.

Pour accroître ses recettes, le Val d'Aoste a favorisé le trafic des poids lourds

AOSTE (Italie)
de notre envoyé spécial

« Tout le monde ou presque avait intérêt au développement du trafic poids lourds par le tunnel du Mont-Blanc. » Elio Riccarand, l'homme qui porte cette accusation, connaît bien la question. Membre du parti Verts alternatifs italien, il a été assesseur à l'environnement (l'équivalent d'un ministre au niveau régional) au conseil de la région autonome du Val d'Aoste de 1993 à 1998. Il s'y est battu contre la croissance du trafic poids lourds qui *« menaçait l'équilibre écologique »* de cette haute vallée alpine. De 1966 à 1997, le nombre de poids lourds qui passent chaque année par le tunnel du Mont-Blanc a, en effet, été multiplié par seize (passant de 44 856 unités à 734 306). Dans le même temps, le trafic automobile a seulement doublé.

« Ce n'est pas seulement le fait du hasard ou de l'augmentation naturelle des échanges entre la France et l'Italie, dit-il. *Si le trafic a tellement progressé c'est d'abord que certains, y compris au sein de l'exécutif régional, y trouvaient leur compte. »*

Une situation qu'explique en grande partie le statut particulier de la vallée d'Aoste. Depuis 1949, celle-ci bénéficie d'une large autonomie et l'essentiel de ses ressources provient d'une répartition très favorable des impôts et taxes perçus sur son territoire : 90 % lui reviennent, contre 10 % pour l'Etat italien. En 1981, une modification législative intègre à ces revenus 90 % du produit de la TVA sur les importations perçue lors des opérations de dédouanement. Le conseil régional valdotain avait alors tout intérêt à ce que les formalités de dédouanement soient effectuées à l'autoport d'Aoste. Pour ce faire, il n'a pas hésité, en accord avec la société italienne du tunnel (STMB), à proposer des tarifs attractifs.

« PRIME DE FIDÉLITÉ »

« Tout était bon pour augmenter le trafic, de l'opération promotionnelle à la prime de fidélité », souligne M. Riccarand. Il y avait urgence : depuis juillet 1980, l'ouverture du tunnel du Fréjus détournait une partie du trafic.

Cette politique d'incitation a vite porté ses fruits. A ses débuts, la taxe rapporte 30 à 40 milliards de lires (environ 100 à 130 millions de francs) au budget régional. En 1992, elle atteint 450 milliards de lires (environ 1,5 milliard de francs) et devient la première source de recettes. Le tunnel du Mont-Blanc est alors la vache à lait de la vallée. Président du conseil régional de 1983 à 1990, Augusto Rollandin, qui cumule ses fonctions avec celles de préfet, va même jusqu'à publier un décret, le 29 août 1986, autorisant la circulation des camions pendant le week-end, du tunnel... à l'autoport d'Aoste. Le tribunal administratif annulera la décision quelques mois plus tard. Interrogé par *Le Monde*, M. Rollandin n'a aujourd'hui *« plus aucun souvenir de ce décret »*.

Le 1ᵉʳ janvier 1993, marché unique oblige, les barrières douanières sont supprimées. La région d'Aoste ne peut plus compter sur les recettes de TVA d'importation, mais ne se retrouve pas exsangue. Pour compenser le manque à gagner, elle obtient de l'Etat italien le versement annuel d'une indemnité compensatrice, indexée sur l'inflation.

Malgré la disparition de ce cadeau fiscal le trafic poids lourds ne cesse d'augmenter. En effet, dès 1982, la décision avait été prise de construire une autoroute reliant l'entrée italienne du tunnel aux grands axes du nord de l'Italie. Pour les transporteurs, c'est une aubaine. Soucieuse de diversifier ses sources de revenus, le concessionnaire italien du tunnel prend le contrôle du Raccordement autoroutier valdotain (RAV), la société qui gère le tronçon Courmayeur-Aoste. Côté français, l'ATMB a fait de même, avec l'Autoroute blanche.

Chacun est persuadé que le trafic poids lourds va continuer de croître et qu'il faut tout faire pour cela. Dans *La Stampa* du 31 mars, Mario Deaglio, économiste italien, évalue d'ailleurs à un sixième la part du total des exportations italiennes qui transitent par le tunnel. Cette réalité économique balaye toutes les critiques de ceux qui redoutent la transformation de cette vallée en *« couloir de transit »*. Pour faire bonne figure, le conseil régional vote à l'unanimité, en 1994, une motion contre le projet de doublement du tunnel. L'idée en avait été lancée en juillet 1990, par François Mitterrand lors d'une rencontre avec son homologue italien, Francesco Cossiga, à Courmayeur. C'est la dernière fois que le trafic a été totalement interrompu pendant quelques heures, pour permettre aux deux chefs d'Etat de visiter l'ouvrage.

Acacio Pereira

CORRESPONDANCE

Une lettre d'Edouard Balladur

A la suite d'un article publié dans Le Monde *du 6 avril sous le titre « Une sinécure qui récompense les bons et loyaux services », nous avons reçu d'Edouard Balladur la lettre suivante :*

Président de la société [Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc] pendant douze ans de 1968 à 1980, j'ai bénéficié d'une indemnité de fonction indexée sur l'évolution des traitements de la fonction publique ; elle était, tous éléments confondus, de 4 000 francs par mois en 1969 et de 8 195 francs en 1980, et non pas de 50 000 francs par mois comme vous l'écrivez. J'ignore ce qu'il en a été ensuite.

Il n'a jamais été question en sus, en tout cas pas jusqu'à 1980, d'une indemnité globale représentative de frais, *a fortiori* pas du montant considérable que vous évoquez.

Le conseil municipal de Strasbourg approuve la construction d'une grande mosquée

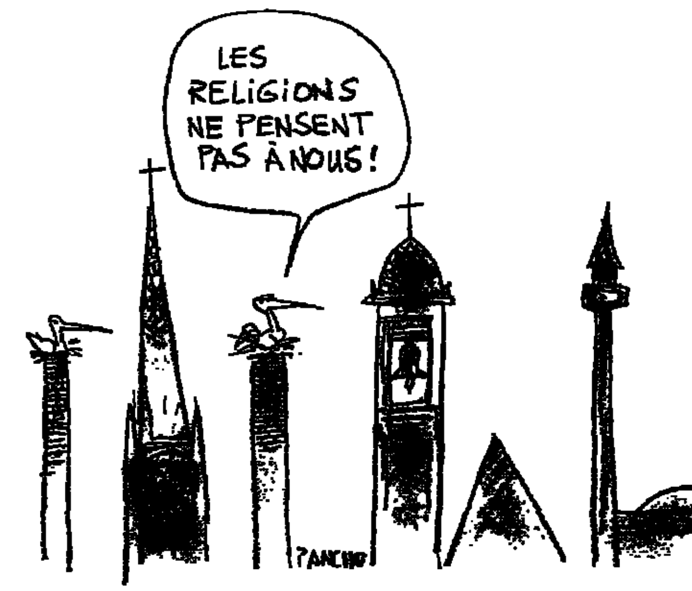
Bruno Mégret et ses partisans sont venus perturber la séance

Strasbourg, capitale de l'Alsace et capitale européenne, aura une grande mosquée. Son conseil municipal a approuvé, lundi 12 avril, la délibération proposée par le maire, Roland Ries (PS), qui établit le principe de cette reconnaissance de l'islam, à égalité avec les quatre religions qui, dans cette région où s'applique toujours le concordat napoléonien, ont un statut officiel. *(Lire aussi notre éditorial page 16.)*

STRASBOURG
de notre correspondant

Les élus strasbourgeois, par un vote de principe, ont décidé, *lundi* 12 avril dans la soirée, d'appuyer le projet d'une « mosquée centrale ». Le maire, Roland Ries (PS), a obtenu un vote sans faille de sa majorité de gauche, qui a tu ses dissensions entre « laïques » et « religieux ». Les neuf élus UDF et RPR n'ont pas pris part au vote. *Les quatre conseillers extrémistes* (FN-UF, FN-MN et Mouvement régionaliste d'Alsace) ont voté contre.

Le débat a bien failli avoir lieu à huis clos. Il avait, en effet, attiré un public nombreux, partagé et militant. En face de Bruno Mégret et de Jean-Yves Le Gallou (Front *national-Mouvement national*), venus spécialement et entourés de leurs partisans, de nombreux musulmans s'étaient massés, parmi lesquels beaucoup de jeunes femmes voilées. A peine le conseil municipal avait-il atteint le point de l'ordre du jour consacré au culte musulman que les mégrétistes déroulaient des affiches : *« Dans vingt ans, c'est sûr, la France sera une République islamiste ! »* Indignés, des musulmans ont protesté de leur sentiments patriotiques et républicains. Après deux courtes interruptions de séance, le maire a ordonné l'évacuation du public et menacé, même, de prononcer le huis clos, avant de se borner à appliquer un article du règlement intérieur qui lui permet de faire expulser les perturbateurs.



La délibération strasbourgeoise, très brève, est toute de principe. Elle approuve le *« principe de la réalisation d'une mosquée centrale »* et pose quelques règles pour les lieux de culte de quartier, de façon à ne pas engager la ville dans des projets mal ficelés ou qui risqueraient d'être contrôlés par des intégristes. La municipalité ne signera des baux emphytéotiques que sous ces conditions, avec un éventuel *« droit de reprise »* en cas de dérive.

La communauté musulmane strasbourgeoise, jusqu'ici partagée entre deux projets concurrents, a fait un pas vers la réunification. M. Ries espère voir se constituer une association unique, fédérant le projet d'institut musulman européen de l'universitaire français Ali Bouamama et la « coordination du Marocain Abdallah Boussouf. Pour un projet viable de mosquée centrale, a précisé le maire, la ville pourrait mettre à disposition un terrain et 10 % du financement, à égalité avec ce qu'elle fait pour les cultes catholique, luthérien, réformé et juif, qui, en Alsace, sont reconnus par l'Etat au titre du concordat de Napoléon ou des lois organiques du XIX[e] siècle. L'opposition UDF-RPR a affirmé qu'elle approuvait l'idée de lieu de culte décent pour un islam respectueux de la République, mais Robert Grossmann (RPR) a dénoncé les *« incohérences »* et le *« manque de clarté »* du projet de M. Ries. *« L'enjeu, c'est la question grave du* leadership *religieux sur la population musulmane de Strasbourg »*, a observé l'élu d'opposition.

Le lepéniste Yvan Blot a réclamé un référendum consultatif et refusé, quant à lui, *« une mosquée qui heurte la tradition bimillénaire »* d'*« une ville majoritairement chrétienne »*.

LE CHOIX DE L'IMPLANTATION

En réponse, M. Ries a suggéré *qu'un groupe de travail*, auquel il a, à demi-mot, invité l'opposition républicaine, suive les aspects techniques, juridiques, financiers et fonciers du projet. Il a promis que chaque dossier à maturité, pour un lieu de culte local ou la mosquée centrale, sera soumis au conseil municipal. Il n'a rien dit des éventuels lieux d'implantation, mais on sait qu'il a écarté définitivement l'idée d'une mosquée dans le quartier de la Robertsau, celui des institutions européennes, près du Palais des droits de l'homme, et leur préférerait une localisation au sud du centre-ville.

Les représentants des quatre cultes reconnus – Mgr Gustave Doré pour le diocèse catholique, Marc Lienhard pour les luthériens, Antoine Pfeiffer pour les réformés et le grand rabbin René Gutman pour le judaïsme – avaient exprimé, en mai 1998, leurs réserves pour une implantation dans le quartier de la Robertsau. Ils estimaient que la *« charge symbolique »* des idéaux européens serait ainsi *« associée à une seule religion au détriment du nécessaire pluralisme »*. Ils n'en souhaitaient pas moins, tous quatre, la construction d'une grande mosquée, à Strasbourg, *« au nom de la justice, de la dignité et de l'intégration des musulmans qui vivent parmi nous »*.

Jacques Fortier

Sept ans de débats

- **Fin des années 80 :** l'effectif global des étrangers d'origines maghrébine et turque se stabilise en Alsace. Les musulmans sont au nombre de 80 000 à 100 000 personnes, dont la moitié dans l'agglomération de Strasbourg.
- **1992 :** un premier projet de grande mosquée s'ébauche à Strasbourg, défendu par l'équipe du recteur marocain, Abdallah Boussouf, qui préside une mosquée installée dans une ancienne petite usine au centre-ville.
- **1996 :** Etienne Trocmé, théologien protestant, propose de créer une filière de théologie musulmane aux côtés des facultés de théologie catholique et protestante.
- **1997 :** Ali Bouamama, universitaire, crée l'Association pour un institut musulman d'Europe, qu'il souhaite à la fois mosquée et lieu d'animation culturelle.
- **Avril 1998 :** les deux projets concurrents sont déposés sur le bureau du maire, Roland Ries (PS). Robert Spieler, président du Mouvement régionaliste d'Alsace (extrême droite), fait campagne contre la mosquée.
- **Mai :** les représentants alsaciens des cultes catholique, luthérien, réformé et juif estiment *« justifiée »* l'idée d'une grande mosquée à Strasbourg.
- **Décembre :** une première proposition de délibération est déposée, mais n'est pas inscrite à l'ordre du jour du conseil.
- **12 avril 1999 :** ayant obtenu l'accord des musulmans pour une future association unique, le maire propose un vote de principe aux élus strasbourgeois.

Prison ferme et amendes au procès du club des Girondins de Bordeaux

Les juges ont réduit les peines requises

BORDEAUX
de notre correspondante

Le tribunal correctionnel de Bordeaux a *prononcé*, *lundi* 12 avril, des peines moins lourdes que celles qui avaient été requises à l'audience, dans le procès de la gestion frauduleuse de l'association Girondins de Bordeaux Football-Club au cours des années 80. Responsables du club et courtiers internationaux étaient jugés pour leur implication dans le mécanisme des transferts de cinq joueurs de football étrangers, ayant entraîné des détournements *estimés* à 33 *millions* de francs (5 millions d'euros). Le tribunal avait également examiné des détournements commis à l'occasion de seize matches de Coupe d'Europe, destinés à *« accommoder les arbitres »*, selon l'expression de Ljudomir Barin, l'un des deux courtiers spécialisés dans les transferts qui étaient poursuivis (*Le Monde* du 5 mars). Le procès s'était déroulé en l'absence du principal responsable mis en examen, Claude Bez, président du club entre 1978 et 1990, décédé le 26 janvier d'un arrêt cardiaque.

PROCÈS

Le Croate Ljubomir Barin, placé *« au cœur du système »*, selon le ministère public, a été condamné à deux ans de prison, dont un avec sursis, et à une amende de 500 000 francs (76 224 €), contre 2 millions de francs (305 000 €) requis à l'audience. M. Barin a déjà effectué cinq mois de détention provisoire, et, compte tenu des remises et aménagements de peine, il court peu de risque de retourner en prison. D'autre part, le tribunal a infligé une amende de 300 000 francs (45 455 €) à un autre courtier, l'Italien Licio *D'Onofrio, ancien joueur* et manager à Porto, alors que le parquet avait requis quatre mois de prison avec sursis et 1 million de francs d'amende.

Didier Couécou, ex-délégué général des Girondins, était, lui, soupçonné de détenir *« les clefs du système »*. L'actuel directeur sportif du Toulouse Football-Club a été condamné à deux ans de prison, dont vingt mois avec sursis, et à une amende de 300 000 francs. Quant à Hervé Bizot, ancien secrétaire général du club, *« porte-plume intelligent »*, selon le parquet, il a été relaxé du chef de faux et de complicité d'abus de confiance, alors qu'il avait été demandé à l'audience quatre mois de prison avec sursis. M. Bizot est néanmoins condamné à payer les 50 000 francs d'amende (7 600 €) requis. Enfin, les quatre hommes ont été condamnés à verser chacun 1 franc de dommages et intérêts aux deux parties civiles, la Fédération française et la Ligue nationale de football.

Claudia Courtois

Condamnation de l'ex-directeur du Centre d'arts

Le tribunal correctionnel de Bordeaux a condamné, lundi 12 avril, Jean-Louis Froment, l'ex-directeur du Centre d'arts plastiques contemporains (CAPC) de Bordeaux, à six mois de prison avec sursis et 80 000 francs d'amende. Recruté au début des années 70 par le maire de Bordeaux, Jacques Chaban-Delmas, Jean-Louis Froment avait fait du CAPC de Bordeaux une référence internationale en matière d'art contemporain. Aujourd'hui conseiller de la direction au Musée des arts décoratifs de Paris, l'ancien directeur était poursuivi pour abus de confiance et pour avoir imputé à l'association du musée, entre [illegible], au moins 130 000 francs de frais personnels qu'il a remboursés depuis (*Le Monde* du 10 mars). La chambre régionale des comptes avait relevé à son encontre un manque de contrôle des dépenses *« somptuaires »*, *« sans rapport avec la mission du service »* et une *« tolérance coupable »* du maire.– *(Corresp.)*

La famille d'un forcené mort après une intervention met en cause la police toulonnaise

LES PHOTOS sont spectaculaires. On y voit le visage tuméfié de Mohammed Ali Saoud. Ecchymoses, hématomes, plaies ouvertes témoignent de la violence avec laquelle le jeune homme a été frappé. Un autre cliché montre les traces laissées par les menottes sur ses chevilles. Une partie de ces documents a été photographiée en cachette par la famille, lors de son passage à la morgue, après le décès de Mohammed, le 20 novembre 1998 à Toulon (Var). Ils accompagnent un long récit des faits, rapporté par *L'Humanité*, dans son édition du 12 avril.

Mohammed Ali Saoud, vingt-six ans, Français d'origine tunisienne, est apprécié dans son quartier, une cité des hauteurs de Toulon. Les jeunes aiment beaucoup ce sportif, moniteur de football, qui n'a jamais eu d'ennui avec la police. Pourtant, un retour difficile du service militaire, la mort subite de son père, sous ses yeux, ont accentué ses problèmes psychologiques. Plusieurs séjours en hôpital psychiatrique lui ont valu la reconnaissance d'une invalidité à 80 %. En ce matin du 20 novembre, Mohammed est en crise. Il gesticule, s'en prend à ses sœurs, menace de tout casser avec une barre de fer. Un voisin, agacé par le bruit, alerte la police.

L'intervention est difficile. Les deux policiers réclament des renforts, qui vont les rejoindre en deux vagues. D'abord retranché sur le balcon, Mohammed Ali Saoud est atteint dans l'abdomen par une balle en caoutchouc. Dans la mêlée, il parvient cependant à s'emparer d'une arme de service. Il fait feu à quatre reprises. Un élève gardien de la paix est touché au pied. Lorsque les policiers parviennent à maîtriser Mohammed, il est environ 11 heures. A 11 h 45, les pompiers ne peuvent que constater son décès, attribué dans un premier temps à un arrêt du cœur.

> « Son corps portait la trace de plus de trente hématomes. Une interpellation difficile ne suffit pas à expliquer cela »

« Que s'est-il passé entre 11 heures et 11 h 20, l'heure de l'arrivée des pompiers ? s'interroge M[e] Christine Ravaz, avocate des parents de la victime. *Je pense que c'est à ce moment-là qu'il a été frappé. Son corps portait la trace de plus de trente hématomes. Une interpellation difficile ne suffit pas à expliquer cela. Une personne de sa famille a vu un policier lui écraser le cou avec ses chaussures. Pour moi, le dossier est clair. Il désigne au moins deux brigadiers et un gardien de la paix comme les auteurs des coups. »*

L'autopsie, effectuée le soir même, écarte l'hypothèse de la crise cardiaque. Elle retient comme cause de la mort *« une asphyxie lente de type mécanique »*. A-t-elle un lien avec la balle en caoutchouc qui a touché Mohammed ? Avec le fait qu'un policier s'est longuement assis sur son thorax, après qu'il eut été maîtrisé ? Le médecin légiste précise en tout cas que les hématomes ne sont pas à l'origine du décès.

Le permis d'inhumer est rapidement délivré. Le corps de Mohammed Ali Saoud est transféré en Tunisie, où il est enterré.

Pendant plusieurs semaines, la famille attend des nouvelles de l'enquête de l'inspection générale de la police nationale (IGPN). Le 7 janvier 1999, elle se décide à porter plainte avec constitution de partie civile pour *« homicide volontaire »*.

Le parquet de Toulon ouvre alors une information pour *« homicide volontaire ou involontaire »*, laissant au juge d'instruction désigné, Benoît Persyn, le soin de choisir la qualification des faits. *« Le parquet n'a pas de conviction absolue »*, indique l'un de ses membres, en précisant toutefois qu'au moment du dépôt de plainte par la famille, contrairement à ce qu'elle croyait, *« l'enquête de l'IGPN n'était pas terminée »* et que le parquet *« n'avait pas classé sans suite »*.

Dans un communiqué daté du 12 avril, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), affirme que *« de nombreuses plaintes à l'encontre des policiers toulonnais n'ont toujours pas été jugées »*. M[e] Christine Ravaz préfère de son côté insister sur la douleur et l'incompréhension de la famille : *« Elle veut simplement que la vérité sorte. »*

Pascal Ceaux



Deux mois de prison ferme pour l'agresseur d'un proviseur

LYON
de notre correspondant régional

« J'ai eu un excès de colère parce qu'il m'a pris pour un merdeux. Je l'ai bousculé. Il est tombé par terre », raconte Nazir Naïmi, vingt ans, élève au lycée professionnel de la Sauvagère à Lyon, au président du tribunal correctionnel devant lequel il se présente détenu, lundi 12 avril. Son proviseur, Jean-Claude Faiche, l'a convoqué dans son bureau, le 5 mars, pour qu'il s'explique sur ses absences répétées en classe.

L'entretien s'est déroulé dans le calme. Mais le chef d'établissement l'a informé qu'il allait prévenir ses parents pour qu'il se justifie devant eux.

Nazir, le plus âgé des élèves de sa classe, est connu comme *« perturbateur »* et *« meneur »*. *« Je parle beaucoup mais je ne suis pas un insolent »*, se défend le prévenu devant ses juges. Le président l'interroge sur ses comportements antérieurs. Le jeune homme a été renvoyé une première fois d'un autre établissement pour *« violences verbales »* et, dans son lycée, il fut à l'origine de plusieurs incidents, *« à la limite de l'agression physique »*. Enfin, en 1998, la justice l'a condamné à trois mois de prison avec sursis pour un vol d'éléments de véhicule.

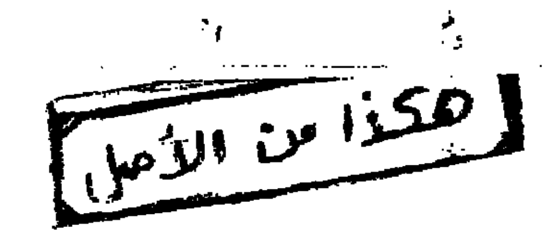
Dix minutes après avoir quitté le proviseur, Nazir est retourné dans son bureau, cette fois-ci excédé, parce qu'il pense être *« suffisamment grand pour* [s]*'expliquer tout seul sur* [ses] *absences »*. Il s'est assis les bras croisés. Il est resté silencieux pendant plusieurs minutes. Le chef d'établissement l'a prié de se retirer puis il a voulu le reconduire vers la sortie. L'élève a alors saisi le col de son veston. *« Je l'ai bousculé. Dans le mouvement il est tombé »*, indique sobrement le lycéen. Le proviseur se verra prescrire un arrêt de travail de quatre jours. Présenté le jour même, en comparution immédiate, Nazir sera poursuivi pour violence aggravée et placé en détention.

« FRONTIÈRE FRANCHIE »

Sa version des faits est confirmée par l'enquête de police et par l'avocat du proviseur qui tient à souligner qu'il n'y a eu entre les deux hommes *« ni insulte ni manque de respect »*. Mais il précise aussitôt : *« Les enseignants ne sont pas là pour se faire frapper. Ils ont droit à la tranquillité. »* Quant au procureur de la République, il soulignera qu'aucun coup n'a été échangé et que le proviseur a *« perdu l'équilibre »*. Mais parce qu'une *« frontière a été franchie »*, il demandera au tribunal de condamner l'élève à quatre mois de prison dont une majorité assortie d'un sursis.

A la sortie de l'audience, l'avocat du proviseur aura les mots justes pour qualifier ce procès, *« ce n'est pas celui de la violence à l'école, mais d'une bousculade. Ce n'est pas l'événement du siècle »*. Pour sa part, le tribunal a retenu en priorité l'agression commise envers un proviseur et il a condamné l'élève à quatre mois de prison dont deux avec sursis. Ce dernier devra également verser à sa victime cinq mille francs de dommages et intérêts.

Claude Francillon



Contradictions

...ison ferme et amendes au procès du club Girondins de Bordeaux

...s juges ont réduit les peines requises

...mation
directeur
...tre d'arts

Deux mois de prison ferme pour l'agresseur d'un proviseur

(Publicité)

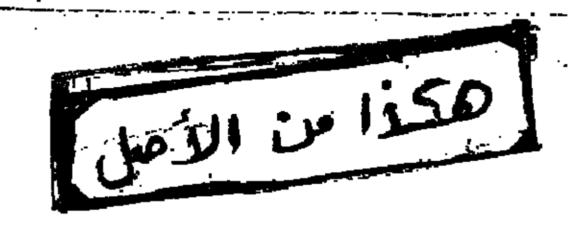
Jamais content !

Hier, vous étiez 68 % à exprimer votre satisfaction sur notre service de restauration. Aujourd'hui vous êtes 83 %, mais pour nous c'est encore 17 % de mécontents en trop. Nous sommes bien décidés à faire mieux la prochaine fois. En attendant, le personnel de la Compagnie des Wagons-Lits vous remercie de votre confiance.

On se donne du mal, mais c'est pour votre bien.

compagnie des wagons-lits





Le patronat plaide pour une réforme radicale des différents systèmes de retraite

Le Medef propose de porter la durée de cotisation à quarante-cinq ans

Le Medef (ex-CNPF) présente, mardi 13 avril, ses propositions *« pour l'avenir des retraites en France »*. L'organisation patronale se place délibérément en position de surenchère en réclamant tout à la fois un allongement de la durée de cotisation à 180 trimestres, soit quarante-cinq ans, la réforme rapide des régimes spéciaux et la mise en place de fonds de pension qui seraient gérés de manière *« partenariale »*.

LE MOUVEMENT des entreprises de France (Medef, ex-CNPF) a décidé de placer la barre très haut en matière de réforme du système des retraites. Considérant qu'une telle réforme est devenue *« une urgence majeure »*, l'organisation patronale présente officiellement, mardi 13 avril, les *« propositions pour assurer l'avenir des retraites en France »*, ratifiées la veille par son conseil exécutif. Le Medef n'hésite pas à se livrer à un jeu de surenchère vis-à-vis des premières suggestions du commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin, qui devrait remettre son rapport au premier ministre le 26 ou le 27 avril.

S'appuyant sur ce rapport, dont elle retient volontairement les chiffrages les plus pessimistes – ainsi l'organisation patronale évoque-t-elle, à l'horizon 2020, un déficit global des régimes de retraites de 490 milliards de francs (74,70 milliards d'euros), sur la base d'un taux de chômage à 9 % quand le commissaire au Plan a pris pour hypothèse centrale un taux de 6 % –, le Medef proscrit d'entrée de jeu toute nouvelle hausse des prélèvements, *« sauf à détruire massivement l'emploi »*. Jugeant, par ailleurs, qu'une baisse du taux de chômage ne *« suffirait pas à régler le problème »*, le patronat estime que *« la seule voie qui reste ouverte »* est celle d'*« une adaptation des dépenses aux recettes »*, c'est-à-dire d'*« une baisse de rendement »*. Dès lors, l'organisation patronale se prononce pour l'ajustement de tous les paramètres servant au calcul des prestations : durée de cotisation, règles de valorisation des pensions, salaires de référence pris en compte.

LA « LIBERTÉ DE CHOIX »

Le Medef souhaite *« offrir à chaque Français la liberté du choix de l'âge de sa retraite »*, ce qu'en termes plus crus son numéro deux, Denis Kessler, appelait *« mettre fin à l'illusion de la retraite à soixante ans »*. Effectivement : afin d'*« assurer la pérennité des régimes privés »*, l'organisation patronale juge nécessaire d'*« arriver, à terme, à une durée de cotisation de 180 trimestres »*, soit quarante-cinq ans. C'est davantage que le rapport Charpin, qui prône un allongement à 170 trimestres, soit quarante-deux ans et demi. *« Le rythme de cet allongement »* pourra être ajusté, concède le Medef, qui estime qu'*« en tout état de cause »* les 170 trimestres de cotisations devront être atteints *« avant 2015 »*, quand le commissaire au Plan les envisage pour 2019.

L'organisation patronale propose, en outre, d'*« unifier les conditions de calcul de la retraite »* en faisant *« progressivement »* passer le régime général à *« un calcul par points sur l'ensemble de la carrière »*, comme c'est déjà le cas pour l'Agirc et l'Arrco. Le patronat souhaite également voir *« prolonger les règles d'indexation des pensions en vigueur »*.

Concernant les régimes spéciaux, le Medef a décidé de taper fort. Alors que l'ensemble des syndicats de cheminots ont *« rejeté »*, lundi, dans un communiqué commun, *« tout allongement de la durée des cotisations pour une pension à taux plein »*, en *« contestant le diagnostic et les perspectives délibérément catastrophistes des projections »* sur les retraites, l'organisation patronale juge, pour sa part, la réforme des régimes spéciaux à la fois *« impérative »*, *« urgente »* et *« indispensable »*. Elle réclame d'abord l'individualisation du compte *« retraites »* des agents publics dans le budget de l'Etat et la création de caisses de retraite *« pour gérer ces engagements »*. Elle prône un allongement de durée de cotisation *« au rythme de deux trimestres par an à partir de 2000 »*, puis d'*« un trimestre par an »* ensuite, afin d'obtenir une retraite à taux maximal avec 180 trimestres. Elle souhaite encore *« réduire les dépenses des régimes spéciaux »* en *« indexant le montant de la pension sur les prix »* et non plus sur le point fonction publique, et en *« passant progressivement au calcul de la retraite, non plus sur les six derniers mois, mais sur la totalité de la carrière »*.

Enfin, le Medef juge *« indispensable »* la création de fonds de pension, comme *« complément »* à la retraite par répartition. L'organisation patronale suggère *« une surveillance partenariale »* de ces fonds. Le système serait *« facultatif »*, mais pourrait être rendu obligatoire à l'intérieur des entreprises par accord. Les versements aux fonds devraient être *« intégrés dans le plafond d'exonérations de charges sociales actuellement applicable aux produits de retraite complémentaire »*. Le Medef réclame aussi la clarification des missions de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, en en sortant notamment les dépenses de solidarité.

Caroline Monnot

L'ancien PDG d'une usine d'amiante de Clermont-Ferrand a été mis en examen

L'empoisonnement fait partie des motifs

LE TRAITEMENT pénal du dossier de l'amiante s'accélère. Une première mise en examen pour *« empoisonnement, voies de fait ayant entraîné la mort, homicide involontaire, coups et blessures involontaires et abstention délictueuse »* a été adressée, vendredi 9 avril, à l'ancien PDG d'une usine de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Amisol, qui fabriquait des produits isolants à base d'amiante. Si, à l'issue de l'instruction, le juge retient le crime d'empoisonnement, Claude Chopin comparaîtra devant une cour d'assises. S'il estime que les faits relèvent plutôt du délit d'homicide involontaire ou d'abstention délictueuse, l'ancien PDG sera poursuivi devant un tribunal correctionnel.

Le juge d'instruction Michel Royet, qui a décidé cette mise en examen, avait été saisi, en juillet 1996, d'une plainte contre X... déposée par l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante (Andeva) et par sept victimes qui travaillaient à l'usine. Parmi elles, la fille du gardien, Brigitte Peschard, qui vivait avec ses parents dans l'enceinte de l'établissement et qui fut ensuite employée au service commandes. Victime de cette proximité quotidienne avec la fibre minérale cancérigène, elle souffre de plaques pleurales depuis 1994 et est indemnisée depuis 1996 au titre des maladies professionnelles. Anne-Marie Goudard, une autre plaignante, habitait à côté de l'usine, sur le même palier qu'un ouvrier qui rentrait chez lui couvert de poussières d'amiante. Elle est décédée en 1997 des suites d'un mésothéliome (cancer spécifique de l'amiante).

Me Jean-Paul Teissonnière, avocat des plaignants, a salué, lundi 12 avril, la *« dimension symbolique »* qui a conduit un juge à envisager le *« crime d'empoisonnement »*. *« Pour la première fois,* nous a-t-il assuré, *une affaire de maladie professionnelle ou d'accident du travail reçoit une qualification criminelle »*. Selon Josette Roudaire, responsable du Comité amiante prévenir et réparer du Puy-de-Dôme et ancienne salariée d'Amisol, cette mise en examen est une *« grande victoire »* : *« Pour la première fois, la responsabilité d'un chef d'entreprise est reconnue. Il était le décideur, il savait, il connaissait le danger de l'amiante depuis longtemps ainsi que les degrés d'empoussièrement extrêmement importants. Pourtant, il a laissé les salariés continuer de respirer ces fibres sans masque et sans équipement de sécurité. »*

« UN COUP D'ACCÉLÉRATEUR »

De son côté, François Desriaux, président de l'Andeva, *« espère que cette mise en examen donnera un coup d'accélérateur aux autres instructions en cours »*. Des plaintes du même type sont en effet instruites à Paris, Dunkerque, Saint-Nazaire, Caen, Thiant (Nord) et Riom (Puy-de-Dôme). *« D'autres acteurs de cette catastrophe sanitaire devront s'expliquer,* ajoute-t-il : *non seulement les industriels, mais aussi les pouvoirs publics et les membres du corps médical et scientifique qui n'ont pas agi alors qu'ils disposaient des informations nécessaires. »*

Jusqu'à présent, les procédures engagées par des victimes professionnelles de l'amiante ont essentiellement visé à obtenir une meilleure réparation de leurs préjudices auprès des tribunaux des affaires de Sécurité sociale. Des employeurs ont été condamnés dans ce cadre, mais uniquement à verser des indemnités. Le déplacement du dossier dans le ressort de la justice pénale ouvre la voie à la recherche des responsabilités – tous ceux qui ne pouvaient pas ne pas savoir, des industriels aux autorités sanitaires, de l'inspection à la médecine du travail – et à des sanctions.

Laurence Folléa

L'Etat-patron tarde à mettre en œuvre la réforme des 35 heures

LE GOUVERNEMENT attend avec impatience les accords des 35 heures dans les grands groupes, qui viendront étoffer le bilan de la loi Aubry, juste avant que ne s'engagent les négociations pour la seconde loi. Mais, tandis que le secteur privé est fortement sollicité, d'autres sont encore en friche. La fonction publique reste ainsi la grande absente de la réduction du temps de travail, tout comme, dans un autre domaine, la Sécurité sociale. Vendredi 9 avril, en présence de Jacques Roché, auteur d'un rapport sur le temps de travail des fonctionnaires (*Le Monde* du 11 février), le Conseil supérieur de la fonction publique n'a pourtant parlé que de « ça ». Mais aucune annonce, aucune méthode ni aucun calendrier n'ont été fournis.

Le 20 avril, ce sera au tour du Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière de se réunir. Et, déjà, le doute s'installe. Une circulaire, datée du 23 mars, a été diffusée à point nommé pour doucher les ardeurs dans les hôpitaux et les établissements de retraite publics. Le document, signé du directeur des hôpitaux, Edouard Couty, précise que *« le lancement d'expérimentations portant sur de nouvelles organisations d'aménagement du temps de travail associées à une réduction du temps de travail dans les établissements publics ne paraît ni opportun ni réalisable juridiquement »*.

La Fédération hospitalière de France (FHF) a aussitôt réagi en regrettant, dans un communiqué, la *« position défensive adoptée par le ministère »*. La mise en place des 35 heures *« comporte d'importantes difficultés »*, reconnaît la FHF, mais, précise-t-elle, *« de nombreux établissements ont manifesté de façon positive leur volonté d'avancer »* sur le sujet. A son tour, lundi 12 avril, le ministère de l'emploi et de la solidarité a tenu à répondre *« pour rappeler que le processus »* sera ici, comme dans le reste de la fonction publique, *« précédé d'un débat autour des conclusions de la mission Roché »*. *« Aucune décision ne sera prise sans qu'ait eu lieu une concertation avec les organisations syndicales représentatives »*, souligne le communiqué. Pour Emile Zuccarelli, réduction du temps de travail et emploi *« ne se déclinent pas de la même façon dans les secteurs privé et public »*, selon des propos rapportés par la CFE-CGC à l'issue d'une rencontre avec le ministre de la fonction publique.

LE PRÉALABLE DES ACCORDS DE BRANCHE

Les 170 000 salariés de la Sécurité sociale ne sont pas plus avancés. Ici aussi, les 35 heures sont au point mort depuis que, le 16 mars, Dominique Georgeon, président (Medef) de l'Union nationale des caisses de sécurité sociale, organisme qui s'occupe de leur personnel, a démissionné. Motif : le Medef a refusé de suivre son représentant alors qu'un accord sur la réduction du temps de travail était sur le point d'être signé avec FO. L'organisation patronale a, il est vrai, toujours plaidé, courriers à l'appui, pour s'opposer à la mise en place anticipée des 35 heures dans les organismes dépendant de la « Sécu ». Au pire, la loi Aubry devait s'appliquer *« à coûts constants »* et sans recours aux aides publiques.

De son côté, la ministre de l'emploi a toujours, jusqu'ici, fait de l'accord de branche un préalable nécessaire. Mais ce dernier a peu de chances d'aboutir avant la seconde loi. Du coup, les établissements concernés n'auront pas accès à l'aide au conseil promise jusqu'en juin. Plusieurs d'entre eux, ces dernières semaines, se seraient déjà heurtés à un refus de l'administration de verser ces aides. *« C'est exactement ce que voulait le Medef »*, proteste le responsable d'un de ces organismes.

Certains, néanmoins, ont devancé l'appel en concluant des accords à leur niveau. Ceux-ci restent toutefois, pour l'heure, virtuels, faute d'avoir obtenu l'agrément du ministère. Lassée d'attendre une autorisation qui ne vient pas, la caisse d'allocations familiales (CAF) de Quimper, signataire d'un accord sur les 35 heures, a décidé de mettre les pieds dans le plat en adressant, le 31 mars, une lettre ouverte à Martine Aubry.

A l'exception du Medef, l'ensemble des membres du conseil d'administration de cette CAF s'étonnent du vide qui continue d'entourer leur démarche. *« L'attente de l'ensemble des salariés (...) devient aujourd'hui inquiétude, doute, voire désarroi »*, écrivent-ils, en faisant valoir que l'accord est triplement *« gagnant »*. Il crée vingt-six emplois, diminue le temps de travail *« en amplifiant l'accueil de l'usager »* et respecte l'équilibre financier de la caisse *« pour les huit années à venir »*. Cet accord, approuvé par référendum par les salariés, date du... 26 novembre 1998.

Isabelle Mandraud

Les maires ne peuvent utiliser l'état civil pour leur communication

LA COMMISSION nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a rendu public, lundi 12 avril, un avis rappelant aux maires qu'*« ils ne peuvent pas faire usage des informations portées sur les registres d'état civil à des fins de communication personnalisée »* à l'occasion de naissances, décès, mariages (*Le Monde* daté 11-12 avril). La CNIL, saisie de la question par la mairie de Grenoble, dirigée par Michel Destot (PS), a fondé son refus sur le *« principe de finalité des fichiers »* qui est le *« respect de la vie privée »* et la *« tranquillité »* des personnes.

Cet avis confirme une recommandation de la CNIL du 3 décembre 1996, selon laquelle *« chaque fichier public a une finalité particulière qui ne comporte pas celle de faire de la prospection politique »*. Par dérogation à ces principes, la liste électorale *« peut être utilisée afin de s'adresser aux électeurs, sous réserve qu'il n'en soit pas fait un usage purement commercial »*, ajoute la CNIL.

DÉPÊCHES

■ **ÉLYSÉE : le président de la République, Jacques Chirac, a reçu,** lundi 12 avril, le bureau de l'Union nationale des professions libérales (Unapl), présidé par Edouard Salustro. *« Nous avons abordé les thèmes du système des libertés que les professions libérales portent en elles et le fait que le président de la République est garant de ces libertés »*, a déclaré M. Salustro. L'Unapl avait été reçue, le 10 mars, par le premier ministre, Lionel Jospin.

■ **35 HEURES : quatre syndicats de cadres – CFDT, CGT, FO et CFTC – ont fait une déclaration commune,** lundi 12 avril, pour demander que des *« solutions adaptées »* soit trouvées dans la seconde loi sur les 35 heures. La durée actuelle de travail des cadres, soulignent-ils, est de 45 heures en moyenne. Une *« situation qui ne doit pas durer davantage »* mais que de *« nombreux employeurs tentent de maintenir en multipliant les forfaits mal cernés »* ou *« sans références horaires »*.

■ **VIOLENCES : plusieurs centaines de personnes ont défilé en silence,** lundi 12 avril, dans le quartier de la Goutte-d'Or, à Paris (18e arrondissement), en mémoire de Souleymane Fofana, dix-neuf ans, mort le 8 avril au soir alors que des policiers tentaient de l'empêcher de se suicider avec son arme. Une banderole sur laquelle on pouvait lire *« Vérité pour Souleymane »* ouvrait cette marche à l'appel des associations de quartier et des mères de famille. Le parquet du tribunal de grande instance de Paris a mis, samedi 10 avril, *« hors de cause »* les policiers qui ont interpellé M. Fofana.

■ **CAMBRIOLAGE : des locaux de l'Ordre des avocats de Paris, situés place Dauphine à Paris (1er arrondissement), ont été cambriolés** durant le week-end des 10 et 11 avril, et une enquête a été confiée, lundi 12 avril, à la brigade de répression du banditisme. Cette annexe abrite des services administratifs et la Caisse des règlements professionnels des avocats. Les intrus auraient emporté un butin évalué à 50 000 francs (7 622 euros).

■ **PAUVRETÉ : la quatorzième campagne d'hiver des Restos du Cœur s'est achevée** lundi 12 avril. Quelque 60 millions de repas ont été distribués, soit légèrement plus que l'année précédente (59 millions) grâce à 36 000 bénévoles, et aux dons de 450 000 personnes.

La hausse des prix pétroliers infléchit les prévisions économiques

Les conjoncturistes craignent un surplus d'inflation et un ralentissement de la croissance

EN 1998, les économistes ont sous-estimé la désinflation qu'a connue la France : la hausse des prix s'est élevée à 0,3 %, un niveau qui n'avait pas été atteint depuis 1953. Il en est résulté un gain de pouvoir d'achat important puisque les augmentations de salaires accordées tenaient compte d'une inflation plus importante. La consommation, et la croissance, ont donc été plus fortes que prévu.

En 1999, c'est l'inverse qui pourrait se produire, car les conjoncturistes n'ont pas totalement anticipé, dans leurs prévisions, la fin du contre-choc pétrolier. L'Insee, qui table sur une croissance de 0,3 % au premier trimestre 1999 et de 0,6 % au deuxième trimestre, fait l'hypothèse d'un baril de brent de 10 dollars, en moyenne, sur le premier semestre. L'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), qui annonce une hausse du PIB de 2,6 % en 1999 et de 3,2 % en 2000, a établi ses projections avec un baril, en moyenne, à 10,5 dollars pour 1999 et 12,3 dollars pour 2000. Et Bercy, qui attend une croissance comprise entre 2,2 et 2,5 % pour 1999 et 2,5 et 3 % pour 2000, suppose que le baril vaudra 11,2 dollars cette année et 13 dollars en 2000.

Or, depuis quelques jours, le baril a renoué avec des niveaux proches de 15 dollars. L'Agence internationale pour l'énergie considère, dans son dernier rapport mensuel, publié vendredi 9 avril, que les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ont *« sérieusement entamé »* le programme de réduction concertée de leur production. Soutenus par d'autres producteurs de pétrole, ils se sont engagés, par l'accord de Vienne du 23 mars, à réduire leur production de plus de 2,1 millions de barils par jour à compter du 1er avril. La fin du contre-choc pétrolier, qui a fait baisser les cours de 40 % en 1998, pourrait être proche et le baril se stabiliser à un cours d'équilibre de 15 dollars.

Si tel était le cas, quelles en seraient les conséquences économiques pour la France ? L'inflation augmenterait. *Via* les prix à la pompe, d'abord. Entre le 15 mars et le 2 avril, le prix du litre d'essence sans plomb 95 est passé de 5,86 francs à 6,03 francs. En mars, l'inflation a été de 0,4 %, selon les chiffres publiés par l'Insee, lundi, contre 0,2 % en février, notamment à cause de la hausse de 1 % des prix des produits pétroliers. Une hausse des prix du pétrole se traduit également par une hausse des coûts industriels, qui peut être répercutée dans les prix.

CONSOMMATION AFFECTÉE

« Une augmentation durable de 5 dollars le baril se traduirait par une hausse de l'inflation de 0,4 point en 1999 et de 0,3 point en 2000 », considère Philippe Sigogne, directeur du département analyse et prévision de l'OFCE, qui tablait jusqu'à maintenant sur une inflation 1999 de 0,7 %. Même son de cloche à l'Insee, où l'on envisage de porter la prévision d'inflation de 0,4 % à 0,6 %. *« Le passage durable d'un baril de 10 à 15 dollars se traduirait par une hausse de trois dixièmes de points de l'inflation »*, estime Roland Lescure, économiste à l'Insee. A Bercy, on prévoit que les prix devraient augmenter de 0,7 % cette année.

Une inflation plus forte que prévu aurait pour corollaire un gain de pouvoir d'achat des ménages moins important. Et, donc, une consommation et une croissance qui en seraient affectées. Selon M. Sigogne, *« une hausse durable de 5 dollars du baril de pétrole se traduirait par 0,2 point de PIB en moins »*. *« On perdrait un dixième de point d'activité »*, ajoute M. Lescure.

Dans les faits, les choses seraient plus complexes que ce simple enchaînement mécanique. D'abord, parce que le maintien du cours du baril à 15 dollars suppose que la demande mondiale soit relativement dynamique. *« Auquel cas, c'est l'ensemble des prix des matières premières qui pourraient remonter »*, précise M. Sigogne. *« Et les entreprises pourraient alors être tentées de restocker. Ce qui serait bon pour la croissance »*, estime Christian de Boissieu, patron du Centre d'observation économique. Par ailleurs, une stabilisation du prix du baril de pétrole à 15 dollars serait plus favorable aux pays producteurs, qui ont traversé l'an dernier une année terrible et qui avaient du mal à payer leur dette.

Virginie Malingre

L'ancien PDG d'une usine
miante de Clermont-Ferrand
a été mis en examen

naires ne peuvent utiliser
t civil pour leur commun…

Les artisans défendent leur pré carré en milieu rural

Inquiets de la concurrence potentielle des agriculteurs incités à une pluriactivité, les artisans et commerçants veulent s'affirmer comme le principal vecteur économique des campagnes

DANS LES CAMPAGNES, entre artisans et agriculteurs, le malaise est bien réel. Et ce depuis que le projet de loi d'orientation agricole, adopté par le Parlement le 13 octobre 1998, prévoyait de reformuler, en son article 6, la définition juridique de l'activité agricole. En clair, le texte proposait aux exploitants agricoles d'élargir et de diversifier leur activité afin d'affirmer le caractère *« global de la politique rurale »*.

Pour le vaste secteur de l'artisanat et du commerce en milieu rural, cette perspective fut immédiatement ressentie comme une menace. *« Les agriculteurs vont nous prendre nos métiers ! »*, ont raisonné, parfois sans nuance, nombre d'artisans. D'où de nombreuses manifestations, parfois houleuses, devant les grilles des préfectures ce même mois d'octobre lorsque la loi arriva devant l'Assemblée nationale en première lecture.

Conformément au vœu exprimé par le Sénat, l'article 6 de la loi, considéré comme litigieux, a été retiré. A charge pour le gouvernement de rendre un rapport à l'Assemblée d'ici au 1er avril 2000 afin de comparer les différentes charges de nature sociale, fiscale, juridique, entre agriculteurs et artisanat. Les députés ont entériné ce dispositif mercredi 7 avril en deuxième lecture.

« CRÉER UNE CONFUSION »

En attendant, sur le terrain, chacun reste sur ses gardes. Ainsi, l'assemblée permanente des chambres de métiers (APCM), qui regroupe 106 chambres et 800 000 entreprises artisanales, reste-t-elle très vigilante. L'Union professionnelle artisanale (UPA) estime qu'il serait *« inacceptable de créer une confusion entre politique agricole et politique rurale »*, qui, selon elle, conduit à *« donner un caractère agricole à des activités qui, manifestement, n'en sont pas »*. Quant à la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (Capeb), qui regroupe 37 % des entreprises artisanales, elle rappelle que *« le rural vu sous le seul angle quasi exclusif de l'agriculture, c'est fini »*.

Chargé à l'APCM des affaires régionales et territoriales, Jean-Pierre Deck s'interroge : *« La multifonctionnalité des agriculteurs est-elle une simple écume ou une vague de fond ? Comment mesurer la diversification ? Une chose est certaine : artisans et commerçants vivent mal ce qu'ils considèrent être déjà à la limite de la concurrence déloyale. »* Il cite pêle-mêle l'essor de l'agrotourisme, l'autoconstruction de bâtiments agricoles, la transformation de produits agricoles...

De son côté, l'Union permanente des chambres d'agriculture (UPCA) s'est mobilisée contre ce qu'elle appelle les *« foudres de l'artisanat »*. *« La confusion s'est établie entre la notion de pluriactivité et celle de multifonctionnalité*, soutient Dominique Brinbaum, directrice générale de l'UPCA. *De fait, il n'y a pas de lien. La loi d'orientation n'avait pas pour objet de permettre aux agriculteurs d'exercer toutes sortes d'activités. Affirmer que l'agriculture est multifonctionnelle consiste simplement à reconnaître que, à travers son acte de production, elle remplit d'autres missions territoriales, environnementales, sociales, qui lui sont de plus en plus réclamées par la société. »* Pour elle, *« la diversification des agriculteurs consiste à exercer des activités qui sont dans le prolongement direct de l'exploitation »*.

« Il faudrait que le monde de l'artisanat arrête de se faire peur, clarifie, de son côté, François Patriat, rapporteur de la loi d'orientation et député (PS) de Côte-d'Or. *Je ne vois pas comment des travaux annexes peuvent venir concurrencer sérieusement l'activité artisanale. Je suis maire d'une petite commune rurale et je ne connais pas d'agriculteurs qui sont aussi peintres-plâtriers ou chauffagistes. En revanche, si des exploitants font des travaux ruraux agricoles d'intérêt public à la demande d'une commune, lorsqu'il n'existe pas d'entreprise spécialisée, il n'y a pas de distorsion de concurrence. Je ne vois pas où est le problème. »*

COMPLÉMENTARITÉ

Il reste qu'au-delà de l'actuelle divergence ou incompréhension – bien que les deux mondes reconnaissent qu'ils ne sauraient vivre autrement qu'en complémentarité – le fait majeur est la montée en puissance de l'artisanat dans le monde rural. À ce titre, les diverses composantes de l'artisanat – soit près de 250 métiers – ont pris conscience du *« poids »* qu'elles représentent et que vient illustrer l'actuel slogan promotionnel : *« L'artisanat, première entreprise de France »*. M. Deck, de l'APCM, avance qu'il existe *« une entreprise artisanale pour 170 habitants en milieu rural et une pour 130 dans les communes urbaines »*.

L'UPA clame haut et fort que l'artisanat est devenu le premier employeur du milieu rural, participant largement au développement de l'activité économique et à la cohésion sociale dans ces territoires. À ce titre, les artisans ont beau jeu de rappeler que les agriculteurs ne constituaient plus que 5 % de la population active en 1990, qu'ils ne seraient plus que 709 000 en l'an 2000, selon les prévisions du ministère de l'agriculture. Et qu'au train où vont les choses la courbe démographique pourrait s'inverser en faveur des artisans dans un avenir proche.

Jean Menanteau

Une densité stable

● **Implantation.** La densité artisanale reste stable depuis cinq ans. Plus le département est industrialisé, moins il y a d'entreprises artisanales. Bien que plus de 15 % des artisans soient installés en Ile-de-France, cette région (114 artisans pour 10 000 habitants) conserve une densité très inférieure à la moyenne nationale (137 pour 10 000 habitants).

● **Densité.** Selon l'Assemblée permanente des chambres de métiers (APCM), en France, une entreprise sur trois est artisanale : près du tiers des 800 000 entreprises artisanales sont installées en milieu rural, un cinquième le sont dans les villes de moins de 20 000 habitants et un autre tiers dans les métropoles régionales ou en région parisienne.

L'importance de l'artisanat dans les communes rurales peut être mesurée en rapportant le nombre d'entreprises au nombre d'habitants. En zone rurale, on compte 17 artisans pour 1 000 habitants, contre 13 en zone urbaine.

Les Niortais essaient de se placer sous le signe d'une « mutuelle coopération »

NIORT
de notre envoyé spécial

« Nos adhérents restent méfiants », affirme Jean-Michel Beaudic, secrétaire général de la chambre de métiers des Deux-Sèvres. Le 30 novembre 1998, environ cent cinquante artisans ont manifesté devant les grilles de la préfecture. Du jamais-vu à Niort, dans un département qui passe pour être un modèle d'équilibre entre sa vocation agricole très poussée et le monde artisanal bien développé, avec quelque 5 500 entreprises, tandis que, pour l'ensemble de la région Poitou-Charentes, une entreprise sur trois est artisanale.

A Niort comme ailleurs, les artisans ont vu dans le projet de loi de programmation agricole une concurrence déloyale puisque le texte, dans sa première rédaction, permettait de laisser se développer plus de pluriactivité chez les exploitants agricoles. Pour Jean Pérochon, électricien de son état et président de la Confédération de l'artisanat des petites entreprises du bâtiment (Capeb), qui regroupe 40 % des artisans, c'était trop : *« Il y a belle lurette que je ne me rends plus chez les exploitants*, raconte-t-il. *Les fosses à lisier ? Ils les construisent seuls. Les bâtiments d'élevage ? Ils les montent entre eux. Les machines agricoles ? Ils les réparent eux-mêmes. »*

M. Beaudic tempère ces propos : *« Peut-être grâce à la tradition de Niort, berceau de la mutualité, nous avons dans le département une culture propice à l'action groupée. »* Il en veut pour preuve la mise en place, depuis plusieurs années, de groupements locaux d'employeurs de l'artisanat. Ils permettent à des entreprises – outre la mise en commun d'un certain nombre d'outils de production – de s'associer et de recruter des personnels qu'elles n'auraient pu embaucher individuellement. Cent cinquante emplois ont été ainsi créés en temps partagé parmi les deux cents entreprises adhérentes. *« Sans action collective, l'artisanat aurait beaucoup souffert »*, estime le secrétaire général de la chambre de métiers.

Les exemples de coopération avec les agriculteurs existent. Ils s'établissent à partir de ces nouvelles entités territoriales que sont les pays. Ainsi le pays gâtinois, du Bressuirois, du Thouarçais, le pays mellois et celui en émergence du Niortais, témoignent déjà des complémentarités qui s'exercent. Et ce sur des marchés de proximité communs.

A la chambre de métiers, on assure que les relations avec la chambre d'agriculture tendent vers une *« mutuelle coopération »*. De toute manière, il ne saurait en être autrement : *« Les artisans, comme les exploitants, sont adossés aux mêmes marchés locaux, et l'incompréhension tend à se lisser »*, fait valoir Yvonne Foin, directrice de la chambre d'agriculture.

Pour elle, le débat artisans-agriculteurs ne serait pas loin d'être artificiel. *« Nous nous sommes efforcés de savoir si la polyvalence des exploitants entraînait une distorsion de concurrence, comme l'affirment les artisans. Il n'y en a pas, et la fiscalité respective est sensiblement la même. En fait, chacun est confronté à ses propres difficultés : nous perdons de 400 à 500 agriculteurs chaque année par cessation d'activité. Face à la baisse de leur chiffre d'affaires, beaucoup d'entre eux essaient de s'adapter en transformant leur production. Les artisans, quant à eux, sont victimes de la concurrence exercée par les grandes surfaces. »* Sans compter le travail au noir, bête noire de l'artisanat.

« Etre davantage artisan qu'agriculteur, allez savoir ! Par nature, notre activité s'exerce sur de vastes territoires, estime Daniel Rouvreau, président de la chambre d'agriculture. *Aussi, il faudrait mieux déterminer quelles sont les incidences réelles des activités exercées par les deux parties. C'est d'une clarification que nous avons besoin. Il reste que le texte a été un révélateur de tensions qui existaient déjà. »*

J. M.

Saint-Trop', Saint-Tropez, une image de marque déposée

TOULON
de notre correspondant

La philosophie est clairement annoncée : il s'agit de passer d'une défense passive à une défense active. La municipalité de Saint-Tropez est sur le pied de guerre et veille désormais jalousement sur sa marque, son identité, son image. Car si Brigitte Bardot fait moins recette, si les stars se font rares sous le soleil tropézien et si les parties de pétanque, place des Lices, sont moins médiatiques, les badauds, toujours aussi nombreux, hantent encore le port et rêvent devant les yachts. Ils s'en retournent en emportant quelques babioles ou souvenirs griffés Saint-Tropez. La cité est restée une valeur marchande. Sauf pour la municipalité, qui a décidé de réagir.

Pourtant, dès 1992, elle avait entrepris des démarches pour protéger l'image de marque de la cité et l'ensemble de ses dérivés. Deux ans plus tard, *« Saint-Tropez »* et *« Saint-Trop' »* étaient dûment labellisés et enregistrés au bulletin officiel de la propriété industrielle. Mais cela n'a pas suffi, ce qui explique la campagne lancée, depuis quelques mois, par Jean-Michel Couve, le maire du célèbre port varois, pour qui *« il s'agit non pas de faire de l'argent avec le nom de Saint-Tropez mais de contrôler l'image du village et d'éviter que n'importe qui vende n'importe quoi en se servant de ce nom »*.

UN GENDARME VIGILANT

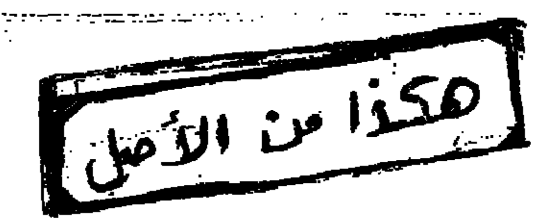
Seul un nombre restreint de contrats pourra être passé, moyennant des royalties versées à la commune et représentant entre 2 % et 5 % du produit des ventes. En l'espèce, la ville a d'ores et déjà conclu quatre concessions d'utilisation : avec une des premières maisons de champagne françaises, une grande marque d'eau minérale, un coutelier et un producteur de télévision ayant nommé « Saint-Tropez » le bar d'un feuilleton télévisé. Toujours est-il que les recettes générées par la marque n'ont pas atteint 500 000 francs au cours des cinq dernières années.

D'où la vigilance accrue de l'actuelle municipalité, qui a mis en place un comité extramunicipal de gestion de la marque regroupant quatre élus, le président de l'office du tourisme, un artiste peintre local et le *Cépoun* : ce personnage, désigné par la population *« capitaine de la ville »* et des Bravades, grande fête populaire tropézienne, fait office de gardien des traditions ancestrales. Ce comité consultatif donne son avis sur tous les dossiers de demande d'utilisation du label, assure sa surveillance et fait des propositions utiles sur une extension de la protection à l'étranger.

Le comité vient d'émettre un avis favorable pour une confiserie de luxe à base de produits régionaux et pour des objets de décoration de bureau. Il étudie une gamme de produits cosmétiques, la commercialisation de paniers en raphia, de charcuteries locales. En revanche, la municipalité a entrepris trois actions en justice : une à l'égard d'un fabricant de pizzas installé dans le Vaucluse, lequel a été condamné pour contrefaçon de la marque ; elle a également obtenu gain de cause face à une société de revente qui commercialisait des vins sous l'étiquette Saint-Tropez ; et une société Internet qui avait mis la cité sur un Web à destination des USA.

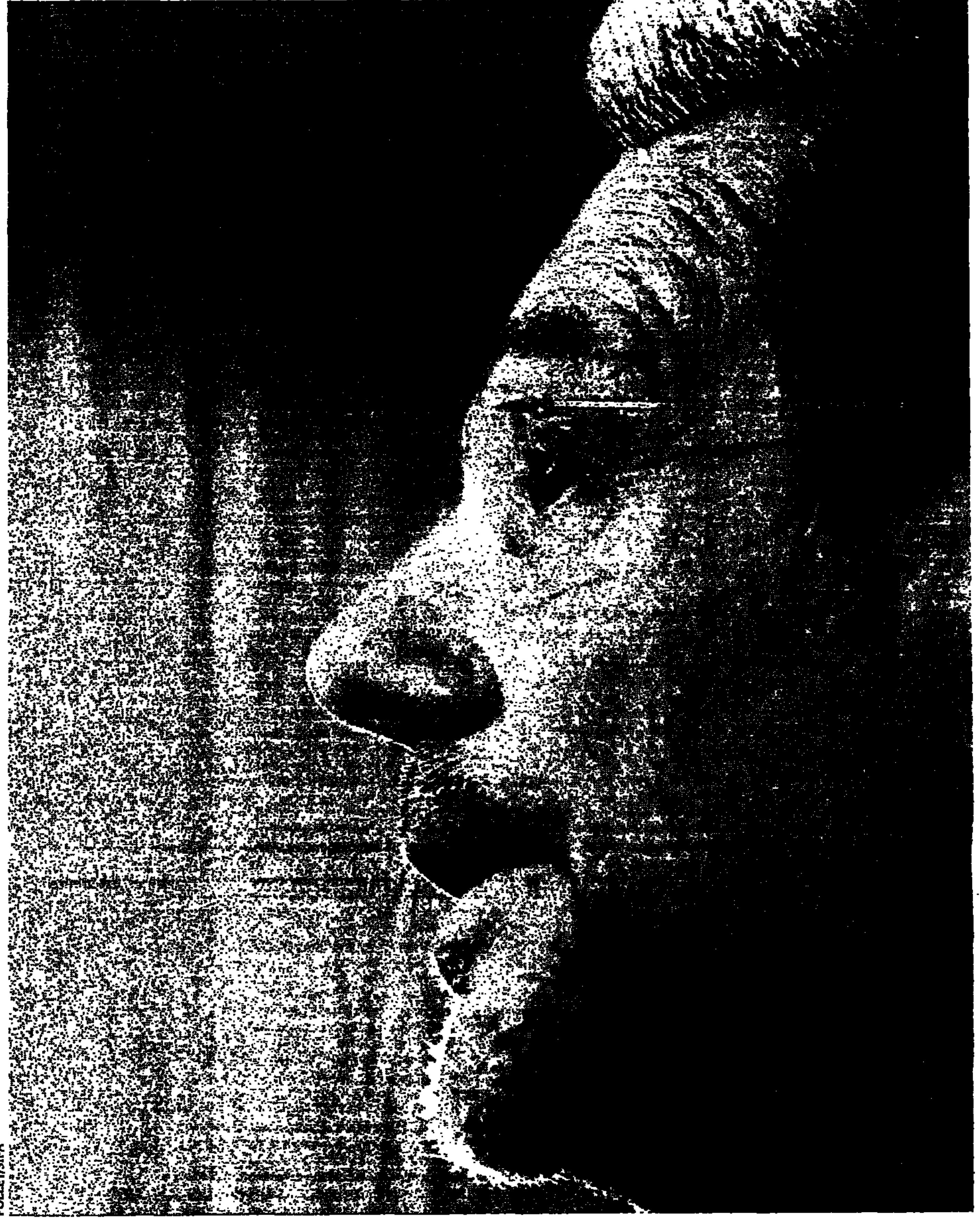
Quant à la commission, elle a rejeté les demandes de sigle de multiples articles de souvenirs, de tee-shirts, d'un jeu de tarots, d'un appareil photo jetable – précisément *« à cause de cette notion jetable »* – et, plus récemment, la proposition d'un fabricant de préservatifs, qui a été classée sans suite. Toujours pour éviter la *« notion péjorative »*...

José Lenzini



PORTRAIT

Javier Solana, un pacifiste en guerre


POLLET/SIPA

Dans sa jeunesse, ce militant socialiste protestait contre la guerre au Vietnam et disait « non » à l'Alliance atlantique. Devenu secrétaire général de l'OTAN, l'ancien diplomate a dû prendre la responsabilité politique de l'intervention au Kosovo

A la philippique de Manuel Vazquez Montalban qui l'a traité de *« valet de chambre de l'empire »* – sous-entendu américain –, Javier Solana préfère la lettre ouverte de Gabriel Garcia Marquez, qui s'est adressé à lui, en tant que secrétaire général de l'OTAN, et au général Wesley Clark, le commandant en chef des forces alliées en Europe. L'écrivain colombien, qui a gardé des liens d'amitié avec le responsable civil et avec le chef militaire de l'Alliance atlantique, rencontré naguère au Panama, s'amuse à comparer l'intellectuel qui fait la guerre et le militaire aux allures d'intellectuel. *« Un civil qui paraissait incapable de tuer une mouche et qui a donné sans sourciller l'ordre le plus honteux du siècle »*, voilà Javier Solana, écrit Garcia Marquez. *« La seule consolation qui nous reste, à nous ses amis, est de croire que cet acte brutal n'est pas le résultat d'un élan du cœur, mais d'une vacherie de la fortune. »*

En 1995, déjà, quand Javier Solana avait été élu secrétaire général de l'OTAN, ses amis s'étaient étonnés. Ses ennemis aussi, bien qu'il ait toujours veillé à en avoir peu. Comment l'ancien marxiste, même baptisé *« pragmatique »*, le « gauchiste » du Parti socialiste ouvrier espagnol, le militant qui avait défilé contre l'Alliance atlantique et l'intégration de l'Espagne dans cette organisation de guerre froide, pouvait-il se propulser à sa tête ? Son parcours sans faute au sein du PSOE et des gouvernements de son ami Felipe Gonzalez n'expliquait pas tout. Aujourd'hui, comment l'ancien pacifiste, le scientifique qui manifestait contre la guerre du Vietnam quand il étudiait la physique des solides à l'université de Virginie, peut-il assumer la responsabilité politique de la guerre au Kosovo ?

« Il tient admirablement le coup », disent ceux qui le côtoient au siège de l'OTAN. Il est parfois fatigué ; les longues nuits sans sommeil qui ont toujours été son lot – *« le matin, je suis un Européen du Nord et le soir un Européen du Sud »*, se plaît-il à répéter – sont devenues un peu plus pesantes ; sa barbe de quinquagénaire est moins bien taillée ; le sourire qui était sa marque distinctive s'est fait plus rare. A Madrid, un de ses anciens conseillers pense que la décision d'ordonner les frappes sur la Serbie a dû être pour lui *« un véritable chemin de croix »*, l'instant le plus éprouvant de ses quatre ans à l'OTAN.

Le 22 mars, quand Richard Holbrooke quitte Bruxelles pour un dernier voyage à Belgrade, Javier Solana ne s'attend pas que l'envoyé spécial du président Clinton réussisse à convaincre Slobodan Milosevic de laisser les Kosovars en paix. Pourtant, il fallait tout essayer, jusqu'au dernier moment, pour arracher une solution diplomatique. A la requête du secrétaire général de l'OTAN, M. Holbrooke repasse par Bruxelles, le mardi 23. Il arrive vers 20 h 30 et lui annonce : *« Monsieur le secrétaire général, j'ai échoué. »* Après une réunion avec les ambassadeurs des dix-neuf Etats membres, Javier Solana fait une brève déclaration devant les journalistes ; il refuse les questions et se retire au premier étage du bâtiment central, après avoir donné l'accolade à M. Holbrooke. Un salut plein de gravité, pas l'*abrazo* traditionnel dont Javier Solana n'a jamais été avare, à tel point qu'à Madrid il avait été surnommé le *« ministre des baisers et des embrassades »*.

De retour dans son bureau, ce soir-là, il téléphone aux chefs d'Etat et de gouvernement des grands pays de l'Alliance, avant d'écrire au général Clark la lettre dans laquelle il transmet l'ordre de passer à l'action. Puis il appelle son fils, Diego, vingt-deux ans, qui poursuit ses études à Madrid, alors que sa fille, Vega, l'a rejoint à Bruxelles. Pour partager avec lui une décision que, jeune militant socialiste, il n'aurait jamais imaginé devoir prendre un jour. A l'époque où il défilait sous les banderoles *« OTAN, no – Basas fuera »*, l'antiaméricanisme était le stade suprême de l'antifranquisme. Javier Solana rentre chez lui, avenue Louise, dans ce centre de Bruxelles qu'avant la guerre il fuyait tous les week-ends. Il se replonge dans le *Quatre-vingt-treize* de Victor Hugo. Le lendemain matin, il fait un peu de *jogging* dans le bois de la Cambre, avant de regagner le siège de l'OTAN, dans la banlieue de la capitale belge.

CE n'est pas un guerrier, ni par le style ni par la mentalité, raconte un fonctionnaire qui a connu plusieurs secrétaires généraux, *mais c'est un lutteur qui ne recule jamais.* » Manfred Wörner, qui est mort à son poste en 1994, était un militaire dans l'âme, pilote de chasse et ancien ministre allemand de la défense. Après le malheureux intermède de Willy Claes, démissionnaire pour une affaire de corruption liée à la politique belge, Javier Solana fait figure de candidat de compromis. Ce fils de la bourgeoisie intellectuelle madrilène – le frère de son grand-père était le penseur et grand écrivain Salvador de Madariaga – est un nouveau venu dans les affaires internationales. Il dirige certes la diplomatie espagnole depuis 1992, mais jusqu'à la présidence de l'Union européenne, en 1995, il n'a pas manifesté un zèle débordant pour la lecture des dossiers, les livres scientifiques et historiques gardant sa préférence. Il s'impose parce qu'il sait s'attacher des amitiés, mobiliser ses connaissances, s'attirer les bonnes grâces de Warren Christopher. Le secrétaire d'Etat américain apprécie sa rigueur scientifique non dépourvue d'imagination.

A l'OTAN, il maintient cette culture du consensus, un impératif dans une organisation de seize puis dix-neuf « égaux ». Fin politique, *« il fait parfaitement la synthèse des ondes auxquelles il est soumis, fortes ou faibles »*, dit un diplomate. En octobre 1998, quand il s'agissait, déjà, de menacer Slobodan Milosevic avec des frappes aériennes, il avait demandé au Conseil atlantique si tout le monde était d'accord, tout en se gardant bien de chercher à connaître les raisons – différentes selon les Etats-membres – de chacun.

Les Etats-Unis ont salué la performance. Les Américains aiment bien Javier Solana, car il sait apprécier les rapports de forces... qui ne leur sont pas souvent défavorables. *« Il fait parfois des entourloupettes mais il les fait honnêtement »*, note un observateur européen. Il discute inlassablement, cherche à convaincre plutôt qu'à ordonner – sauf avec ses collaborateurs, qui se souviennent de colères mémorables. C'est ce charme latin qui séduit même le ministre des affaires étrangères puis premier ministre russe, Evgueni Primakov. Au début, celui-ci ne voulait traiter qu'avec les « chefs », pas avec un « grand commis ». Puis il s'est ravisé : le secrétaire général de l'OTAN, consent-il, *« est un homme très gentil. Mais je n'utiliserais pas les mêmes mots pour caractériser l'organisation qu'il dirige »*.

Dans la crise actuelle, les relations avec Moscou sont un des principaux soucis de Javier Solana. Il considère l'Acte fondateur OTAN-Russie, signé en mai 1997, un peu comme son enfant, avec l'ouverture à l'Est de l'Alliance atlantique. Il s'est engagé à fond pour que les pays d'Europe centrale et orientale soient admis dans la communauté des nations démocratiques, comme l'Espagne l'avait été en 1986, après un référendum organisé par le gouvernement socialiste. *« La raison oblige parfois à adopter des attitudes éloignées du cœur »*, dit-il pour justifier son revirement d'alors.

Milosevic-Franco. Il n'établit pas lui-même un rapprochement pourtant présent en filigrane dans sa dénonciation de la dictature serbe : *« On ne peut pas continuer à bâtir l'Europe avec un problème de cette dimension à notre porte. »* Il parle en connaissance de cause, pour s'être plusieurs fois heurté à Slobodan Milosevic, comme à Franjo Tudjman d'ailleurs, l'homme fort de la Croatie, qui ne fut pas tendre avec les minorités vivant dans sa République. Pour s'être aussi engagé sur la Bosnie, où, dès le lendemain de son arrivée au secrétariat général, il envoyait les troupes de l'OTAN surveiller l'application des accords de Dayton.

Chez Javier Solana, le militant socialiste réapparaît quand il veut convaincre que cette guerre n'a aucun enjeu économique ; ce n'est pas une guerre *« impérialiste »*, comme il aurait dit dans sa jeunesse marxiste, c'est *« une question de valeurs, de principes »*. Le descendant de républicains espagnols qui souffrirent de la politique de non-intervention menée par les démocraties européennes pendant la guerre civile point quand il cite Joschka Fischer, le ministre Vert qui dirige les affaires étrangères allemandes : *« Je ne comprendrais pas que la gauche en Europe ne puisse pas s'entendre pour arrêter la catastrophe du Kosovo. »*

C'est avec émotion que ce social-démocrate européen a reçu le soutien de Lionel Jospin, Gerhard Schröder, Tony Blair ou Massimo D'Alema. Mais aussi l'appui de dirigeants plus conservateurs : Jacques Chirac, José Maria Aznar, Silvio Berlusconi, qui lui téléphone régulièrement pour l'encourager. Javier Solana se rassure : des gens si différents ne peuvent pas avoir tous tort en même temps. La visite dans les locaux de l'OTAN du nonce apostolique, porteur d'une lettre du pape, l'a reconforté, même si Jean Paul II annonçait les critiques qu'il reprendrait, quelques jours plus tard, dans son homélie pascale.

> « Ce n'est pas un guerrier, ni par le style ni par la mentalité, c'est un lutteur qui ne recule jamais »

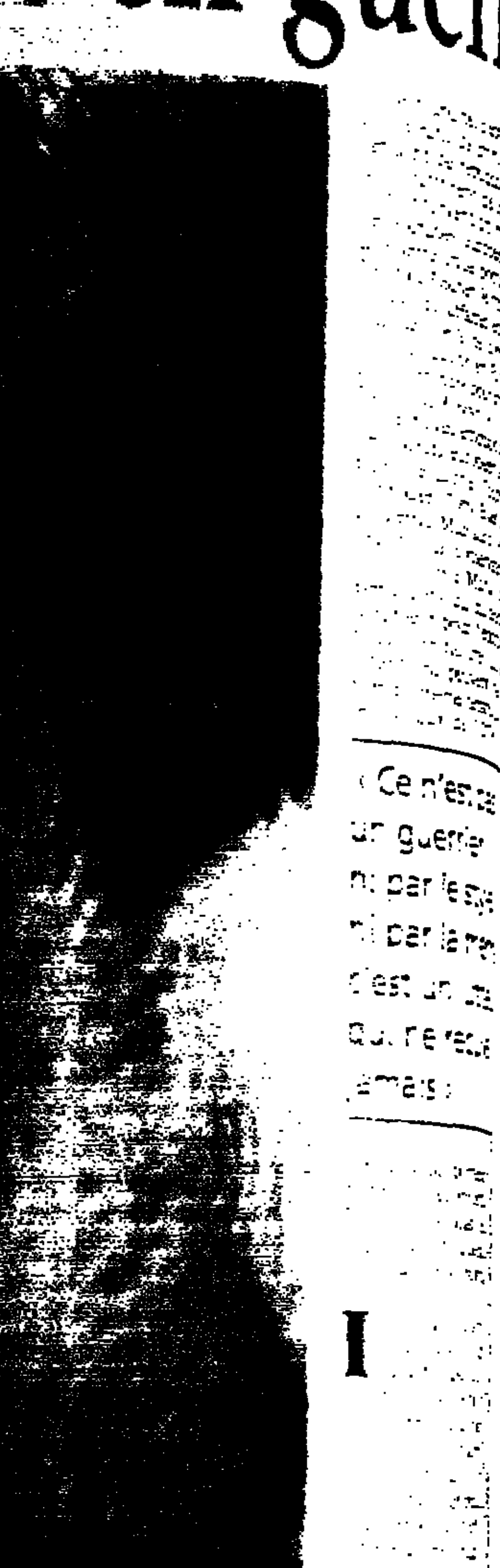
IL ira jusqu'au bout de l'épreuve, sans rien laisser paraître de ses possibles interrogations. A l'encre bleue, dans un petit carnet, il a noté une phrase du dirigeant britannique Disraeli : *« Never explain, never complain »* (« ne jamais expliquer, ne jamais se plaindre »). Il s'efforce d'appliquer cette maxime, mais ne peut cacher qu'il est touché quand on accuse l'OTAN d'avoir provoqué l'exode des réfugiés. Aussi longtemps que le consensus est maintenu entre les dix-neuf, sa tâche est rendue moins difficile. Diagnostic d'un vieux connaisseur de l'Organisation : le véritable test serait une crise politique au sein de l'Alliance entre les pays qui voudraient continuer la campagne contre Milosevic et ceux qui pousseraient au compromis parce que leur gouvernement ne suit plus ou parce que l'opinion publique s'est retournée. A lui de la prévenir.

Javier Solana imaginait un autre printemps et un autre avenir. Ne disait-on pas, à Bruxelles, qu'il lorgnait vers la présidence de la Commission européenne ? Rumeur démentie avec énergie par l'intéressé lui-même, mais qui n'en continuait pas moins à courir. A Paris, il était considéré comme un des trois ou quatre candidats les plus sérieux, même s'il n'était pas à la première place.

« Vacherie de la fortune », comme dirait Garcia Marquez. Ses chances ont été ruinées par une double crise : la démission de la Commission Santer a ouvert trop tôt la succession et la guerre du Kosovo le requiert encore pour de longues semaines. Son mandat à l'OTAN arrive à expiration à la fin de l'année. Sera-t-il de nouveau candidat ? Il balaie la question d'un revers de la main pour signifier qu'elle n'aurait jamais dû être posée. Un de ses amis madrilènes le rappelle fort à propos : *« Il ne dit jamais "je veux" mais "je ne dirai pas non si on me propose". »* Dans les couloirs de l'OTAN, on parle déjà de sa reconduction, sauf catastrophe au Kosovo. Ou d'une prolongation d'un an qui laisserait ouvert le chemin de Madrid et du retour dans la vie politique espagnole, où, pendant longtemps, il passa pour le dauphin de Felipe Gonzalez. *« M. P. »*, *Milosevic permitting*, comme disaient les Anglais pendant la seconde guerre mondiale à propos d'un autre dictateur.

Daniel Vernet
(avec Marie-Claude Decamps à Madrid)

هكذا من الأهل



Kosovo : quand la « vraie gauche » a tout faux *par Paul Alliès*

ETANT donné les questions de principes en cause dans le conflit actuel, on était en droit d'attendre que la gauche radicale française en fasse sa guerre fondatrice. Autrement dit, qu'une logique politique finisse par se dégager des échanges argumentatifs des partisans de la non-intervention. Or – n'en déplaise à Daniel Bensaïd (votre page Débats du 9 avril) – il n'en est rien : c'est plutôt la cacophonie qui caractérise l'expression de deux sensibilités contradictoires, nationaliste et internationaliste et jusqu'à chacune d'elles.

L'impasse faite par cette mouvance depuis une décennie sur les questions inédites posées par la décomposition de l'ex-Yougoslavie, accompagnant celle des démocraties sur le même sujet, la conduit aujourd'hui à l'enlisement. On voudrait ici moins s'en réjouir qu'en chercher les causes parce que cette impuissance à rendre compte du réel tel qu'il se transforme intéresse la transmission à de nouvelles générations de repères et de méthodes d'analyse indispensables à leurs mobilisations futures. Parmi ceux qui, à gauche, ont pris le parti, pour des raisons de fond et sans jouer les stratèges, d'assumer cette guerre, il y a aussi cette volonté de trouver une solution alternative cohérente dans la longue marche de l'émancipation des peuples et des opprimés.

Concernant les questions de stratégie internationale, la polarisation de la *« gauche de la gauche »* autour des deux sensibilités est trop évidente pour qu'on s'y attarde. Une gauche nationaliste existe. Elle a de la nation en tant que telle une vision à la fois éternitaire et moderniste : la nation est une construction identitaire qui, dans certains cas, peut s'universaliser et dépasser les particularismes. La race, la langue, la religion, le territoire peuvent ainsi devenir les vecteurs d'une culture fondatrice d'une communauté de socialisation des citoyens, susceptible de devenir un espace public d'identification et d'émancipation.

Régis Debray s'est toujours fait le héraut de ce syncrétisme nationaliste, dont il voit le modèle et la réussite dans la trajectoire de la Révolution française et de la République : la nation est un invariant qui traverse les modes de production, qui est apparue dans l'histoire des sociétés bien avant les divisions sociales. Les divisions culturelles segmentaires ou ethniques (autrement dit l'*« archaïque »* comme il le dit lui-même) sont celles qui résistent le mieux et *« il faut faire avec »*. D'ailleurs, la plupart des révolutions dites socialistes n'ont-elles pas été liées à des mouvements de libération nationale ?

Cette vision se sauve du nationalisme réactionnaire en privilégiant la portée messianique de certaines histoires nationales (et en s'oubliant dans la médiologie). Mais elle est aussi parfaitement compatible avec cette distinction spécieuse entre *« nations historiques »* et *« peuples sans histoire »* qui a ravagé le marxisme et qui s'épanouit encore aujourd'hui dans la sympathie pour une Serbie millénaire dominant des peuples balkaniques même pas sujets de droit.

Cette vision post-stalinienne dans tous les sens du terme est contournée par les internationalistes conduits par Pierre Bourdieu, qui lui opposent l'autodétermination des Kosovars, que, par ailleurs, la guerre compromettrait chaque jour davantage. Cette position reprend le vieux principe libéral du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Marx ne l'admettait que dès lors qu'il était une variable du contexte politico-économique et qu'il pouvait accélérer le processus de la révolution prolétarienne. C'est ainsi qu'il était contre l'autodétermination des Slaves du Sud, des Croates ou des Tchèques parce qu'elle aurait pu conforter le tsarisme. Il subordonnait la partie (l'autodétermination) aux intérêts du tout (la révolution).

> Une gauche nationaliste existe.
> Pour elle, la nation est
> une construction identitaire qui,
> dans certains cas, peut s'universaliser
> et dépasser les particularismes

Mais qu'est aujourd'hui le tout ? Par la suite, la reconnaissance du droit d'autodétermination a laissé subsister une lacune fondamentale en négligeant le problème de la définition des peuples et des bénéficiaires de ce droit. C'est l'effondrement de l'URSS qui a permis aux Etats baltes d'interpréter le droit en question comme un droit à la sécession, qui n'est, lui, reconnu par aucun texte international en vigueur. D'ailleurs, dans ce cas comme dans celui de la Slovénie en 1990, c'est à la condition d'une intangibilité des frontières que les processus purent aller à leur terme.

C'est évidemment un cas de figure qui ne se présentait pas aussi simplement avec les autres composantes multiethniques de la Yougoslavie. Quant au Kosovo, dont la zone des monastères et du Champ des Merles est présentée par Milosevic comme le coeur de la Serbie, on imagine mal une autodétermination faisant l'impasse sur le territoire. On ne voit donc pas comment la conférence balkanique, tant souhaitée à juste titre par les pétitionnaires internationalistes, serait une garantie suffisante en la matière, tant qu'elle voudrait amener un *« criminel de guerre impuni »* au respect d'un droit international incertain sur le point précis de l'autodétermination.

Le fétichisme juridique des internationalistes en l'occurrence ne manque pas de surprendre. Et l'on se perd en conjectures sur les raisons de leur attachement à ce droit dont ni la mise en œuvre ni la fonction politique ne sont à la hauteur des enjeux du Kosovo. En vérité, ceux qui protestent contre la guerre s'abritent derrière le caractère américain de celle-ci sans se prononcer vraiment ni sur la nature du régime de Milosevic ni sur ce qu'il met en cause tant dans le registre des droits humains que dans le modèle démocratique que l'Europe peut devenir. C'est pourtant bien dans ces questions que se joue une solution alternative qu'ils ne veulent pas affronter en récusant le principe même de l'intervention armée.

Comme le dit bien Mireille Delmas-Marty, le risque n'est pas nul de voir le droit se mondialiser sous l'influence de l'économie la plus puissante. Ce sera fait si le programme pluraliste des droits de l'homme ne triomphe pas à la fois de leur subordination aux intérêts nationaux particuliers et de leur instrumentalisation par une superpuissance. C'est cela qui est en cause aussi au Kosovo : le moindre laisser-faire laisser-passer vis-à-vis du nationalisme grand-serbe accessoirise les droits de l'homme et des minorités : leur fonction éminemment politique dans la construction d'une Europe démocratique, sociale, multiraciale est durablement niée. C'est évident avec la volonté d'élimination programmée des musulmans d'Europe que sont dans leur masse les Kosovars. C'est certain avec la tentative d'opposer un nationalisme d'Etat bureaucratico-militaire au processus de construction d'un gouvernement européen démocratique.

Voilà pourquoi il fallait intervenir, même au prix très élevé d'une guerre sous influence américaine, difficilement supportable quand semblent dominer le technologiquement correct et le virtuellement *« sans bavures »*. C'est ce qui fait souhaiter une intervention de troupes au sol et l'armement des Kosovars, non seulement pour mieux les protéger contre le *« plan "Fer à cheval" »* arrêté depuis longtemps, mais aussi pour responsabiliser et impliquer les populations des Etats membres d'une Union européenne en guerre pour sauver la plus déshéritée et dominée des contrées balkaniques. Mais les regrets en la matière ne servent qu'à faire grandir le désir d'une Europe autonome de la défense que les « anti-guerre », eux, s'obstinent à récuser complètement, autre vibrante expression de leur incohérence anti-impérialiste.

Le *« retournement du monde »*, comme l'ont nommé de bons auteurs, émancipe les groupes, libère les particularismes, exalte les ethnocentrismes au détriment des souverainetés populaires, tout particulièrement celles construites par les démocraties. Quels que soient les conflits qui les attendent et l'évolution des rapports de forces sociaux et politiques, une logique de raisonnement et d'action, comme un espace public de référence fondé sur un patriotisme des droits fondamentaux doivent s'imposer avec et dans l'Europe démocratique.

C'est tout cela que contient la guerre du Kosovo, et c'est pourquoi il faut la faire.

Paul Alliès *est professeur de science politique à l'université Montpellier-I et directeur de la revue « Pôle Sud ».*

Le désarroi pour longtemps

par Pierre Beckouche

LA situation au Kosovo atteste un immense désarroi. Des Kosovars d'abord, bien entendu. Mais aussi des Occidentaux et, au-delà d'eux, de tous ceux qui voient mal quelle action armée adéquate il faudrait mener. Ce désarroi profond ne se réduit ni aux militaires ni aux insuffisances du cadre juridique de l'intervention de l'OTAN. Il est politique, et même, si l'on se réfère aux récents propos de Jean-Pierre Chevènement en réunion des ministres, philosophique. Même dans l'optique d'un dénouement et de cette conférence balkanique invoquée comme solution miracle, il ne disparaîtra pas avec la fin du conflit. Il y a à cela deux raisons liées, qui intéressent au près le fait européen.

La première tient au modèle politique qui nous sert de cadre de l'action collective. Pour le moment, en dépit du processus d'unification européenne, ce modèle est encore celui de l'Etat-nation. Chacun pressent qu'il est en cours de dépassement, au moins sur notre continent. Mais en cours seulement. Passer de ce qui fut, des siècles durant, le cadre de référence à quelque chose d'autre sans que l'on sache exactement quoi n'est pas facile. D'où nos valses-hésitations.

En 1991, en pleine négociation des accords de Maastricht, l'Allemagne reconnaissait unilatéralement la Croatie et la Slovénie ; la France fut alors incapable d'opposer une vision alternative, car elle partageait une conception du monde qui demeure celle de l'Etat-nation occidental, l'homogénéité politique du peuple et l'unicité nationale de l'Etat. La Fédération yougoslave, morceau d'Orient en terre d'Occident, et particulièrement la Bosnie, cadraient mal avec ce modèle.

En acceptant la remise en cause des frontières extérieures de la Yougoslavie, nous avons ouvert la boîte de Pandore. Milosevic nous aura, pour ainsi dire, débordés sur notre Etat-nation, en bâtissant de l'homogène et de l'unitaire à coups de canon. Par ce nettoyage cartographique, il gagne son billet d'entrée à ce que l'histoire européenne eut de plus détestable... au moment même où l'Europe occidentale essaie de s'inventer un futur commun fédéral. Notre vigoureux plaidoyer pour le mélange des peuples ne saurait faire oublier nos propres difficultés : nous accordons plus facilement du *« peuple kosovar »* que nous ne nous octroyons du *« peuple corse »*.

La deuxième raison est d'ordre philosophique. La reconnaissance du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, l'affirmation des droits de l'homme comme fondement de l'action collective, sont des choses excellentes. Le problème est qu'elles mènent à une remise en cause du droit international. Au nom d'une éthique absolue de la liberté individuelle, nous imposons collectivement la contrainte la plus coercitive qui soit : la guerre.

J'approuve les frappes de l'OTAN. Mais je vois aussi émerger un immense débat sur les fondements de l'action politique occidentale, que l'on peut formuler ainsi : les droits de l'homme, qui sont avant tout du ressort d'une éthique interpersonnelle, peuvent-ils fonder un ordre collectif planétaire ? Les deux positions de Jean-Pierre Chevènement et d'Alain Madelin annoncent un questionnement dont nous ne ferons pas l'économie. Le premier dénonce, en citant Hans Magnus Enzensberger, une *« idée de droits de l'homme [qui] impose à tout un chacun une obligation illimitée par principe »* (*Le Monde* du 3 avril) ; le second revendique au contraire cette non-limitation, cette *« nouvelle hiérarchie des normes qui place enfin les droits de l'homme au-dessus du droit des Etats »* (votre page Débats du 1er avril).

> Immense débat :
> les droits
> de l'homme,
> qui sont avant tout
> du ressort
> d'une éthique
> interpersonnelle,
> peuvent-ils
> fonder
> un ordre collectif
> planétaire ?

Cette vaste question est d'ores et déjà soulevée par les revendications indépendantistes (tchèque et slovaque hier, wallonne et flamande aujourd'hui, catalane et « padane », etc.). Elle l'est plus encore au Kosovo. L'incertitude sur la ligne à adopter tient au fait que nos motivations mélangent des logiques collectives et des logiques interpersonnelles. Ce sont des raisons éthiques du registre interpersonnel qui ont motivé l'intervention militaire à l'intérieur d'un pays souverain. Et nous ne sommes pas très loin d'une situation qui pourrait rappeler 1936 : si l'engagement des armées au sol ne devait finalement pas être décidé ou si la guerre devait s'enliser, il n'est pas impensable que le débat se traduise par des engagements individuels. La professionnalisation de l'armée ne nous dispensera pas de ce dilemme.

Les tensions entre des Etats-Unis hégémoniques, une ONU qui reste un agrégat de nations désunies, une OTAN purement exécutive et une probable future UEO, ont de beaux jours devant elles. Car la régulation politico-militaire de ce qu'on pourrait appeler l'âge post-national mettra forcément des décennies à trouver sa voie et ses fondements. En attendant, il faut faire face à l'urgence au Kosovo. Voilà pourquoi on peut fortement craindre qu'on ne s'y dirige vers le triste compromis par lequel se solda déjà la guerre de Bosnie : celui d'une pragmatique partition *« nationale »*.

Pierre Beckouche *est professeur à l'université Paris-I.*

Les leçons du Kurdistan n'ont pas été tirées *par Philippe Ryfman*

SUR un plan humanitaire, contrairement à ce qui se dit et s'écrit, la situation dramatique des Kosovars déportés de leur région a beaucoup plus à voir avec celle des Kurdes d'Irak au printemps 1991 qu'avec celle des Bosniaques de 1992 à 1995. Non pas, évidemment, que la volonté d'épuration ethnique du régime Milosevic se soit affaiblie par rapport à l'épisode précédent du nouveau conflit balkanique, ni que le sort des populations en Bosnie y ait été plus enviable.

Mais cela ne devrait pas dissimuler aux yeux de l'opinion un autre facteur, rarement mis en exergue : au Kurdistan comme au Kosovo, une stratégie militaire occidentale visiblement peu adaptée aux contextes locaux est utilisée par un régime dictatorial ou autoritaire afin de tenter de se débarrasser « définitivement » d'une minorité qu'il exècre, en massacrant sélectivement ses élites et en poussant vers les frontières le reste de la population. L'opération se déroule en quelques jours, le facteur temps étant primordial. Les flots de réfugiés enflent d'heure en heure sous les yeux du monde et de la bien mal nommée *« communauté internationale »*... Celle-ci semble frappée (dans un cas comme dans l'autre), d'une espèce de stupeur, mélangée d'hébétude, devant le comportement des despotes locaux et de leurs forces armées.

On reste confondu qu'apparemment les leçons du Kurdistan n'aient pas été tirées par les responsables politiques et militaires des puissances occidentales. Il faudra bien, sur ce plan, dans le respect des procédures démocratiques, qu'il soit répondu plus tard aux légitimes interrogations des citoyens dans les divers pays concernés, le nôtre compris.

Mais l'heure est d'abord à l'urgence de la réaction, face à cette nouvelle catastrophe, qui pourtant s'annonçait. Il faut, de ce point de vue bien sûr, et au plus vite, que les acteurs humanitaires (ONG, sociétés de Croix-Rouge, CICR et agences intergouvernementales, dont le HCR) puissent agir sur le terrain auprès des réfugiés, dans des conditions de sécurité et d'efficacité minimales. Ils ont commencé de le faire, et ont déjà montré une capacité de réaction rapide ainsi qu'une efficacité certaine. Il convient donc de leur faciliter au mieux la tâche et de débloquer, si nécessaire, les moyens matériels et financiers supplémentaires adéquats.

Mais il serait vain d'attendre de l'action humanitaire qu'elle constitue l'unique réponse à la crise. Les acteurs humanitaires feront ce qui est de leur ressort, mais il est fort improbable qu'ils acceptent (à commencer par les ONG) de « porter le chapeau », en quelque sorte, pour les erreurs des politiques et des militaires. La communauté humanitaire n'avait déjà guère goûté, aux premiers jours de frappes aériennes, de voir une nouvelle fois le mot « humanitaire » galvaudé et accommodé à toutes les sauces.

Les dirigeants politiques des pays de l'Alliance atlantique (de Tony Blair à Gerhard Schröder) et les hauts responsables militaires avaient un peu trop facilement essayé d'« habiller » de visées humanitaires une intervention qui répondait avant tout à des motivations politiques et d'équilibre européen, ainsi que de crédibilisation de l'OTAN comme unique instrument de sécurité collective en Europe. La référence à l'humanitaire s'était cependant assez rapidement estompée. Aujourd'hui, face à l'exode forcé des Kosovars, elle fait un retour spectaculaire. Mais elle n'en acquiert pas plus de légitimité dans le discours des politiques et des militaires, qui doivent avant tout assumer leurs responsabilités, et définir le type de réponse(s) appropriée(s) dans les domaines qui sont de leur compétence propre. Il serait par conséquent hautement souhaitable de ne pas à nouveau tenter d'instrumentaliser l'action humanitaire, ce qui, à la fois, ne convaincrait personne et ne ferait que gêner sur le terrain le vrai travail des acteurs humanitaires.

> Les acteurs humanitaires feront
> ce qui est de leur ressort,
> mais il est fort improbable
> qu'ils acceptent de « porter le chapeau »
> pour les erreurs des politiques et des militaires

On s'interrogera aussi – et là le conflit bosniaque fait plus sens – sur le fait que nul, à l'OTAN, apparemment, ne songe à une déclaration commune et solennelle qui avertirait, au nom de l'ensemble des membres de la coalition atlantique, que les auteurs d'exactions et d'atrocités, ou ceux qui y participent, et quel que soit leur niveau de responsabilité, seront impitoyablement poursuivis et recherchés, pour être déférés devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, voire devant les juridictions nationales.

Une telle démarche aurait beaucoup plus de poids que les déclarations faites isolément jusqu'alors par plusieurs responsables politiques en France et aux Etats-Unis. A ce stade, ces dernières apparaissent essentiellement comme des voeux pieux et n'ont pas l'« épaisseur » nécessaire pour avoir un impact réel sur les atrocités en train de se commettre.

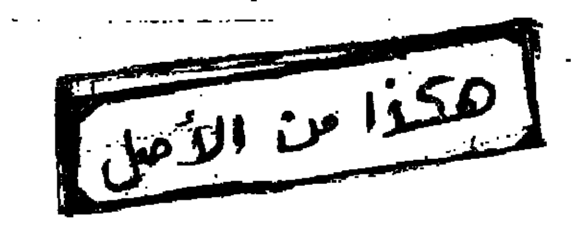
A-t-on oublié les déclarations officielles faites par les Alliés (même si ce fut tardivement) sur la poursuite des criminels de guerre, alors que la seconde guerre mondiale n'était pas terminée, et avant donc la mise en place du tribunal de Nuremberg ? Ou la publication de listes de ces derniers ? Les services de renseignement occidentaux sont-ils à ce point dans l'incapacité d'identifier un certain nombre de responsables aux échelons supérieurs et intermédiaires sur le terrain ? Alors qu'il est aujourd'hui admis qu'un instrument essentiel de prévention de ce type de crimes réside précisément dans la nécessaire brisure du cycle de l'impunité que les chefs assurent aux cadres intermédiaires et aux exécutants, en leur promettant qu'ils ne seront jamais inquiétés.

Ne pourrait-on pas, pour une fois, empêcher (ou du moins essayer) en temps réel les crimes en train de se commettre ? A quoi a servi, sinon, l'expérience accumulée par les tribunaux pénaux internationaux pour le Rwanda ou l'ex-Yougoslavie ? Les Etats membres de l'OTAN oublient-ils qu'ils sont majoritairement impliqués depuis juillet 1998 (même si les Etats-Unis ne le sont pas) dans le processus de création d'une Cour pénale internationale ?

Un dernier enseignement du Kurdistan pourrait être aussi utilement médité : c'est l'émotion de l'opinion publique et sa pression, qui ont contraint les Etats occidentaux (qui n'en avaient pourtant guère envie) à déployer des troupes à l'intérieur de l'Irak pour permettre le retour des réfugiés et le sécuriser. A effectuer, donc, une intervention terrestre à laquelle l'armée irakienne ne s'était d'ailleurs pas opposée, se retirant devant les Alliés.

C'était il y a huit ans très exactement, dans d'autres montagnes, à la fin d'un autre hiver.

Philippe Ryfman *est avocat, il enseigne les questions humanitaires à l'université Paris-I et à l'Institut d'études politiques de Paris.*



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Islam : Strasbourg exemplaire

C'EST une nouvelle à tous égards réjouissante : Strasbourg aura une grande mosquée et d'autres lieux de culte musulmans reconnus et décents, pour en finir avec les entrepôts désaffectés, usines à l'abandon et arrière-salles, dans lesquels les fidèles de l'islam sont le plus souvent confinés en France. Que cela se fasse à Strasbourg, par un vote du conseil municipal à majorité de gauche – l'abstention de la droite républicaine ne lui fait pas honneur – est symbolique à plusieurs titres.

Une des capitales de l'Union européenne, située au point de passage des échanges économiques, humains, intellectuels, reconnaît ainsi l'existence, dans ses murs, d'une communauté, d'une foi et d'une pensée musulmanes. L'histoire de Strasbourg, pourtant, fut lourdement chargée d'intolérance, particulièrement contre les juifs, obligés, jusqu'à la Révolution, de quitter la ville, chaque soir, au son des cloches de la cathédrale. Mais c'est aussi la capitale de l'Alsace, où les confessions chrétiennes et juive ont conservé, du Concordat napoléonien, le statut officiel que la séparation de l'Eglise et de l'Etat, en 1905, a supprimé ailleurs (l'Alsace était alors allemande). C'est, enfin, une région où l'extrême droite a atteint, aux élections de ces dernières années, des scores d'autant plus inquiétants qu'elle y diffuse sans retenue un message violemment xénophobe et raciste.

On dénombre, en France, mille six cents lieux de culte musulman, « salles de prière » plutôt que mosquées. Une soixantaine de ces lieux seulement ont été conçus, en fait, pour cette destination et aménagés comme tels. Les mosquées « cathédrales », pouvant accueillir plus de mille fidèles, ne sont que huit : à Roubaix, Lille, Paris (deux), Mantes-la-Jolie, Reims, Lyon et Marseille. La plus vaste mosquée de France, celle de la rue de Tanger, à Paris, qui peut accueillir cinq mille fidèles, est aménagée dans un ancien hangar ! Des demandes de constructions sont à l'étude à Marseille, Nantes, Mulhouse, Bordeaux, Orléans. Résistant à une tentation jacobine d'organiser l'islam de manière autoritaire, Jean-Pierre Chevènement gère les dossiers au cas par cas, en s'appuyant sur un réseau de personnalités jugées représentatives et modérées.

A Strasbourg, sous l'impulsion du maire, le socialiste Roland Ries, et avec l'appui des représentants des autres religions, les diverses composantes de la population musulmane – harkis rapatriés d'Algérie en 1962, immigrés maghrébins arrivés dans les années 70, Turcs venus d'Allemagne dans les années 80 – se sont rapprochées pour s'entendre sur une conception commune du culte musulman dans un pays laïc. Cette politique n'est-elle pas exemplaire d'une gestion intelligente de l'islam, capable de promouvoir les droits de la communauté musulmane et de l'aider à émerger comme un véritable interlocuteur ?

Il n'est pas indifférent que la décision de Strasbourg soit prise au moment où les musulmans du Kosovo sont martyrisés par le nationalisme serbe. Les valeurs qui motivent l'engagement des Européens contre Milosevic doivent inspirer aussi l'action de leurs gouvernements sur leurs propres territoires.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le centenaire du timbre français

L'IMPOSANTE NEF du Grand Palais abritera, du 1er au 12 juin, l'exposition du centenaire du premier timbre français. Journées fastes de la philatélie ! On pourrait craindre que les exposants ne se sentent un peu perdus dans les 14 000 mètres carrés mis à leur disposition. Il n'en sera rien, et ils ont peur, au contraire, de se sentir à l'étroit. C'est qu'il y aura tant de choses à voir !

L'exposition de collections de timbres prêtées tant par l'administration que par les amateurs tiendra un rôle important. Mais autour de ce plat de résistance le menu comprendra bien d'autres attraits. Toute l'histoire de la poste depuis les temps gallo-romains sera évoquée à l'aide de documents, pièces de musées et dioramas.

A côté de cette chaîne historique, le public trouvera la chaîne technique, avec notamment la fabrication du timbre depuis un siècle. On verra fonctionner une machine Chambon et les graveurs exposeront maquettes et épures. Un meuble aux dimensions respectables contenant neuf cents collections de commutateurs interurbains fonctionnera aussi sous les yeux des visiteurs qui pourront obtenir, en composant sept chiffres, n'importe quelle ville de France.

La surveillance sera assurée par un corps de cent gardiens (les Cent-Gardes), car les trésors des collections postales, évaluées à plusieurs milliards, pourraient induire des amateurs en tentation. L'exposition sera accompagnée d'une réception à l'Hôtel de Ville, de banquets et d'une grande fête de nuit à Bagatelle, avec une illumination de la roseraie qui sera télévisée en Amérique.

(14 avril 1949.)

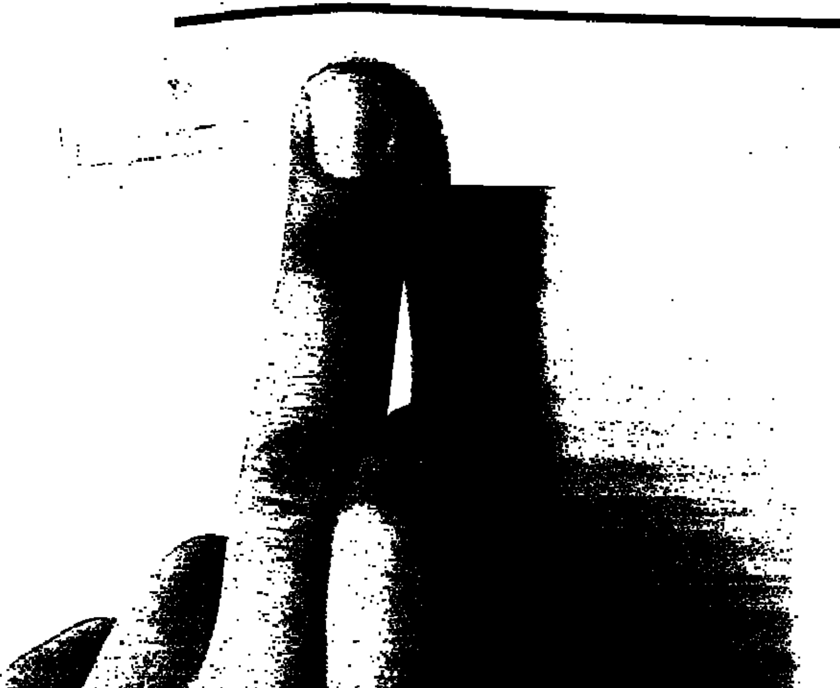
Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78



Le cœur se sert *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

À TOUS LES MALHEURS qu'entraîne la guerre, il faut ajouter l'orgie de lieux communs. Tout à coup, les tirs deviennent *sporadiques*. Les camions forment des *norias*, les hélicoptères des *ballets*. Les gens manquent du *strict nécessaire*. Les chancelleries s'interrogent. Les avions rentrent indemnes. Chacun comprend que le secret s'impose. Qui ne souhaite ardemment la fin d'une situation que personne n'a voulue !, etc.

D'un conflit à l'autre, on note des changements. La guerre tend à perdre son nom. Les morts d'Algérie sont tombés pour cause de *pacification*, voire d'*événements*. Les civils de Bagdad et de Belgrade sont victimes de *frappes*, non de bombes. Les « casus belli » invoqués évoluent. Le IIIe Reich se battait pour son *espace vital* et ses ressortissants des Sudètes. Les colonisateurs contestés défendaient l'Occident. Désormais, les belligérants servent une Terre fondatrice, la pureté ethnique, l'humanitarisme.

Les scénarios se modifient, ou s'inversent. En 1917 et 1942, les Américains tardaient à intervenir. Dans le Golfe et les Balkans, on conteste leur promptitude. La communauté internationale a attendu 1945 pour juger les crimes de guerre nazis. La notion de crime imprescriptible contre l'humanité a progressé. Les hommes d'Etat suspects d'en avoir commis sont inquiétés de leur vivant, certains tandis qu'ils règnent encore. Le droit d'ingérence se cherche. Des tribunaux se forment dès le temps de paix. Des mandats d'amener circulent. Tout, théoriquement, ne serait plus permis, et les armes ne diraient plus la loi, ni la morale, encore que les futurs vainqueurs conservent, sur ce point, leur avantage séculaire sur les vaincus.

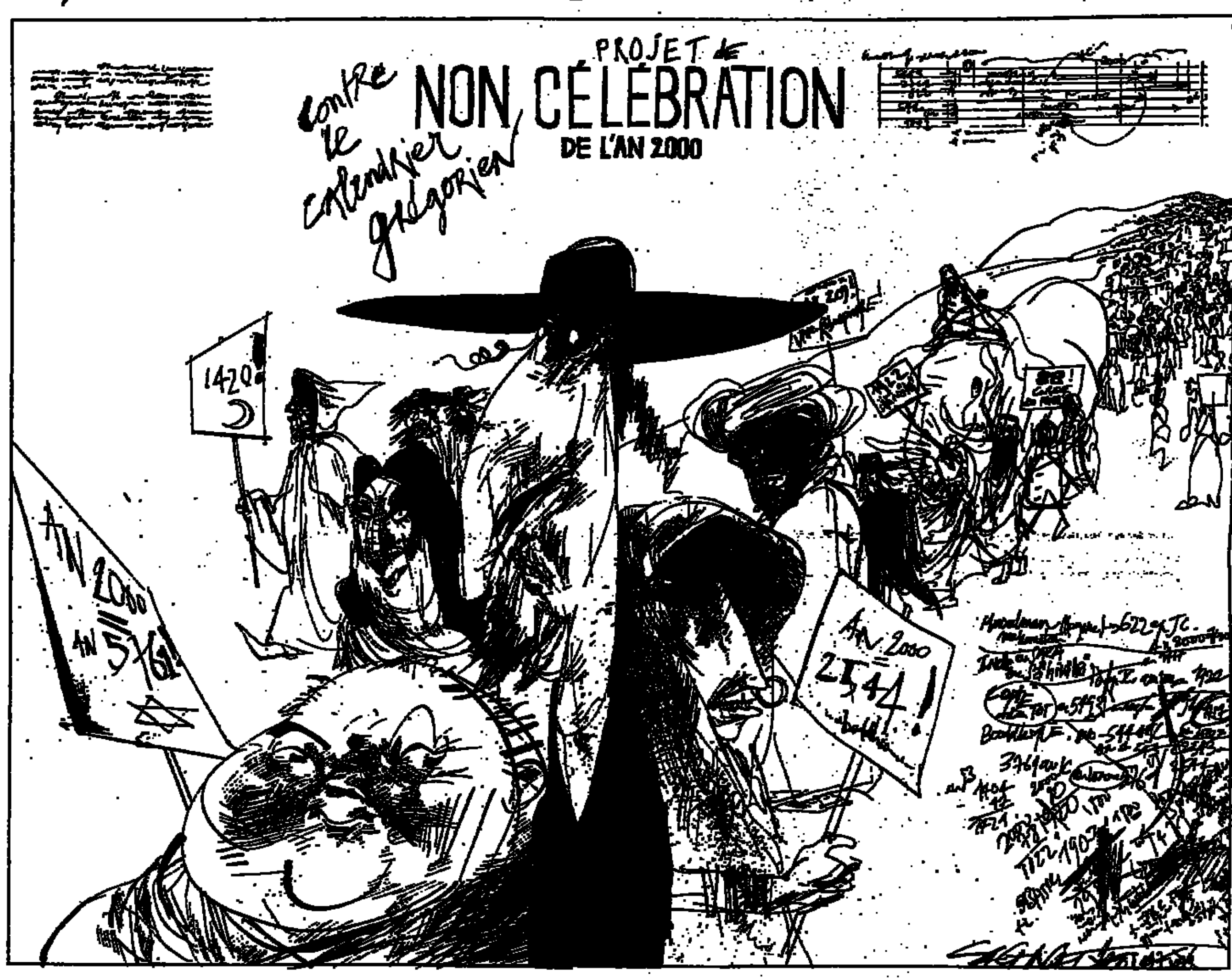
Les changements dus à la médiatisation forcenée ne sont plus à reconnaître. Si la guerre de Troie a bien eu lieu, on n'en est pas certain pour celle du Golfe. Le virtuel rivalise avec le constatable. Les officiers de presse écrivent l'Histoire qui fera le moins de tort à nos chers soldats du bon droit. Les vrais chiffres de dégâts et de morts circulent sous le manteau, au gré des camps idéologiques et des manipulations d'opinion.

Qu'auraient donné les sondages au temps où le malheur des otages civils n'avait pas de visage ? L'émotion est devenue reine. La vedette va à qui souffre. Un réflexe pavlovien s'est créé. Sitôt que le « 20 Heures » montre des enfants cherchant du pain ou leur mère, les foules craquent. Les numéros verts clignotent. Les tribuns de service essuient une larme d'un poing furtif. Dons et offres de toit affluent. Bravo nous autres ! Tout un peuple d'anti-Munichois et de sœurs Teresa se lève. Halte aux oiseaux de malheur qui désespéraient de nos concitoyens, de la bonté humaine ! « Et tout ça, ça fait d'excellents Français ! » (Refrain).

Autre retombée nouvelle de la guerre-spectacle et de ses figures de pleureuses autoproclamées : la visite sur place, sur le « cher terrain », des hommes politiques et des consciences médiatisées, ces charognards de la commisération. Comme si les témoignages des reporters, seuls vrais héros de la vérité, ne suffisaient pas, la cohorte des m'as-tu-vu, ça y est, a retrouvé sa place à l'avant-scène, sinon aux avant-postes. Alors que personne n'a besoin de leurs pauses dûment filmées, c'est à qui soupirera le premier : « Voyez comme je compatis, bonnes gens ! Elisez-moi, lisez-moi, puisque j'y ai été, que j'*en* reviens à l'instant. A moi les débats, les tribunes, les leçons à tirer ! Oh, pas pour mon image, ma réélection, mon œuvre ou mon ego, grands dieux, non ! Pour que passe le message fort dont me voilà porteur, un point c'est tout. »

« Le cœur se serre », disent-ils. Et on croit lire : *« Le cœur se sert. »*

Projet de célébration de l'an 2000 *par Jean-Pierre Cagnat*



La guerre et les mots

Suite de la première page

La poignée de main souriante entre l'ex-KGB Primakov et Milosevic était déjà digne d'Ubu, on croyait lire sur leurs lèvres le mot *phynance* et l'exclamation : *« A la trappe ! »* Jarry, grand auteur-clé de notre temps. Quant à Mgr Tauran, l'envoyé du Vatican, c'est peu dire qu'il souriait, il était en extase. Ce n'est pas tous les jours qu'on rencontre un bon boucher blanc chrétien, à ne pas confondre avec une ethnie. Personnellement, je trouve que Mgr Tauran devrait apprendre à mieux maîtriser son visage. Il est trop bien nourri à Rome, c'est clair.

On écoute un matin, tôt, la radio. Le vice-consul de France en Macédoine parle devant un camp de réfugiés. Un camp ? Même pas : cinquante mille personnes entassées dans la boue, démunies de tout. Et soudain, enfin, une voix, la sienne. Les mots *« honte »*, *« scandale »*, *« infâme »*. Il désigne ainsi l'armée et la police macédoniennes empêchant les médecins et la nourriture d'arriver. Il crie presque, le vice-consul, il est hors de lui. L'intervieweur lui fait remarquer que son intervention est loin du langage diplomatique (ah, les soucis de carrière). Il répond simplement qu'il est d'abord un homme. Le mot *« homme »*, silence. Pas convaincu par le caractère « ethnique » des événements, notre vice-consul français ? Il faut croire. On aimerait entendre le mot « infâme » plus souvent. Oui, c'est cela : écrasons l'Infâme.

Pour une fois, ce qu'Alain Finkielkraut, dans un texte récent, appelle *« l'instance effrayante de déréalisation de l'Histoire »* est suspendu. On entend le réel dans un cri passant à travers les chiffres, les concerts de rock serbes, la pénible exhibition d'une population soutenant son dictateur sur les ponts avec des cibles épinglées à la place du cœur (sacrés cœurs), les portraits de Clinton avec croix gammées, tout le kitsch retourné de l'insensibilité contemporaine. Voyez comme nous défions le Goliath technique tout en procédant au nettoyage ethnique : n'y a-t-il pas lieu d'être fiers ? On nous frappe de haut, nous agissons de près, en pleine masse humaine, dans la grande tradition virile. Une autre idée de l'Homme que le vice-consul, en somme. Ce dernier, d'ailleurs, n'est-il pas trop émotif ? Délicat ? Décadent ? Proustien, pour tout dire ?

Relire Proust en ce moment ? Quelle incongruité, penseront certains. N'est-il pas un de ces auteurs mondains et futiles, éloigné des dures réalités d'aujourd'hui ? Un de ces *« joueurs de flûte »*, de ces *« subtils déliquescents »* dont se moque cruellement Monsieur de Norpois dans *La Recherche du temps perdu* ? Ecoutons Norpois, il tient le discours de toutes les chancelleries de la planète : *« Dans un temps comme le nôtre où la complexité croissante de la vie laisse à peine le temps de lire, où la carte de l'Europe a subi des remaniements profonds et est à la veille d'en subir de plus grands encore peut-être, où tant de problèmes menaçants et nouveaux se posent partout, vous m'accorderez qu'on a le droit de demander à un écrivain d'être autre chose qu'un bel esprit qui nous fait oublier dans des discussions oiseuses et byzantines sur des mérites de pure forme que nous pouvons être envahis d'un instant à l'autre par un double flot de Barbares, ceux du dehors et ceux du dedans... Il y a des tâches plus urgentes que d'agencer des mots d'une façon harmonieuse. Tout cela est bien mince, bien mièvre et bien peu viril. »*

PLUS CHER

En entendant ces mots *« responsables »*, le narrateur de *La Recherche*, on le sait, désespère à jamais de devenir un véritable écrivain. Un Norpois d'aujourd'hui, la citation qui suit est exacte, écrira par exemple d'un écrivain actuel qu'il trouve surfait : *« Il n'a jamais senti sur lui le mufle de la bête, l'haleine lourde et brûlante de l'animal collectif. »* Ainsi fleurit, en temps de guerre, le style emphatique ou pseudo-héroïque, le cliché va-t-en-guerre ou négationniste de la simple réalité humaine. Les bombes tombent, les corps subissent, les déportés n'en peuvent plus de sentir sur eux l'haleine excitée de l'animal policier, mais, après tout, ce ne sont peut-être là que des exagérations de mandarins intellectuels ?

Voyez le frère de Milosevic, à Moscou, en train de faire des réserves sérieuses sur l'authenticité des flots de réfugiés. Il est propre, bien habillé, parfaitement orthodoxe ; il parle un très bon français ; il connaît les noms de la petite clique parisienne des désinformateurs professionnels : Glucksman, Lévy, Finkielkraut, toujours les mêmes, suivez mon regard, il pourra bientôt ajouter Bruckner. Milosevic ? Il est injustement accusé, d'ailleurs nous avons heureusement en France des soutiens nombreux, et même des écrivains de premier plan, de vrais sympathisants serbes, à qui on ne fera pas prendre des Albanais pour des personnes chassées de leurs maisons par la force. Passion religieuse ?

Mais oui, et on en a la confirmation presque trop folle quand on apprend que Peter Handke déclare *« quitter »* l'Eglise catholique parce que le pape n'a pas suffisamment condamné les frappes de l'OTAN (on se demande comment l'Eglise pourra se relever d'une telle scission). Là-dessus, Primakov sourit : à combien évaluez-vous Milosevic et quatre cent mille Kosovars ? Combien êtes-vous prêt à payer pour nous éviter une humiliation supplémentaire ? Pouvez-vous calculer la somme ? Eh bien, c'est plus cher. Ici, plus besoin de mots, d'intellectuels, d'écrivains décadents, de vice-consuls trop sensibles. L'Infâme parle beaucoup, mais il est aussi, technique et ethnique, extraordinairement silencieux. On se souvient peut-être que le silence représente la mort dans les rêves.

Philippe Sollers pour Le Monde

Poirot-Delpech, de l'Académie française

Jean-Pierre Cagnat

ÉBRATION



GESTION Comment travailler entre Occidentaux et Japonais ? Pour le français Renault, la question est d'actualité. Carlos Ghosn, jusque-là numéro deux du groupe, est arrivé lundi 12 avril à Tokyo avec pour mission de redresser Nissan. ● DIFFÉRENCES CULTURELLES et divergences profondes sur la façon de gérer une entreprise séparent Nippons et Occidentaux. ● DES DIRIGEANTS français et japonais témoignent et soulignent les attitudes à éviter. *« Notre communication est subtile pour ne blesser personne publiquement*, explique Akio Miyabayashi, qui fut pendant vingt ans PDG de Minolta Europe. *Nous avons ainsi plus de dix façons d'exprimer un désaccord.* » ● POUR ÊTRE UN DIRIGEANT efficace au pays du Soleil-Levant, il faut *« écouter, rester maître de soi, ne pas être trop directif »*. ● RENAULT a fait appel à un spécialiste pour former ses cadres en partance pour Tokyo.

Les Français à l'épreuve du management japonais

Comment Renault et Nissan travailleront-ils ensemble ? Interrogés par « Le Monde », des dirigeants nippons et occidentaux témoignent de leurs visions différentes de l'entreprise et des difficultés à surmonter pour se comprendre

COMMENT TRAVAILLER entre Occidentaux et Japonais ? Pour le français Renault, la question est d'actualité : Carlos Ghosn, jusque-là *numéro* deux du constructeur automobile, est arrivé lundi 12 avril à Tokyo avec pour mission de redresser Nissan. Peu de sociétés occidentales se sont risquées à une alliance avec un japonais sans une longue collaboration préalable. L'américain Ford a pris le contrôle de Mazda en 1996, mais des accords de production liaient les deux sociétés depuis 1969. Rhône-Poulenc s'est installé *« par étapes, sur plus de vingt ans*, explique Alain *Coine, directeur jusqu'en 1997 de* Rhône-Poulenc Japon. *Nous avons démarré par des accords de* trading *en 1970, puis des* joint-ventures ». Les négociations-fiançailles entre Renault et Nissan ont duré... moins d'un an. Le défi est donc de taille.

Les témoignages de managers français travaillant au Japon et de cadres japonais collaborant avec des Français font apparaître de nombreux malentendus liés aux différences culturelles et aux divergences profondes sur la façon de gérer une entreprise.

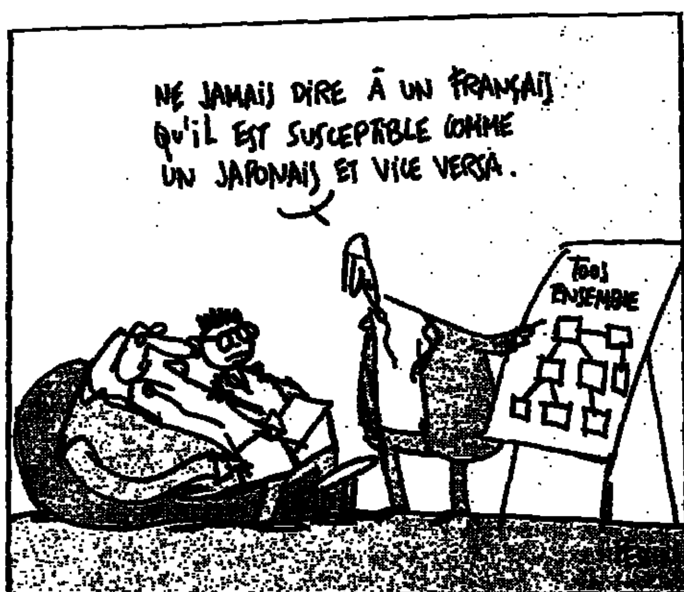
PROBLÈMES SÉMANTIQUES

Le cartésianisme français se heurte à la subtile ambiguïté de la sémantique japonaise. *« Si un Japonais vous dit littéralement : "Je vais y penser", vous n'aurez jamais la réponse. C'est une façon polie de dire non »*, ironise Akio Miyabayashi, PDG pendant vingt ans de Minolta Europe et désormais conseiller du président. *« Pour ne pas me faire perdre la face, il m'est arrivé qu'un partenaire me réponde oui alors que je sentais que ce serait clairement non*, raconte la Française Noëlle Asano, directrice générale de Yves-Saint-Laurent à Tokyo. *Pour comprendre, je me fie plus aux signes qu'aux mots »*. *« Dire non est une déclaration de guerre*, analyse Serge Airaudi, spécialiste du Japon, qui prépare les équipes de Carlos Ghosn avant leur départ. *Dans une culture pulsionnelle où les rapports de forces sont omniprésents, des codes de maîtrise de soi ont été instaurés. Ne pas dire non en est un. »*

Autre malentendu culturel : *« J'ai souvent l'impression que les Japonais s'attachent aux détails avant de considérer globalement un projet*, explique Mme Asano. *Nous avons organisé, récemment, une vente au personnel de produits de la maison et avons du passer 20 minutes à parler de la position de l'adhésif sur les sacs »*, raconte-t-elle. *« Tout doit être prévu à l'avance, mais ensuite, l'opération se déroule parfaitement »*. *« L'étude sémantique du japonais permet de comprendre ces nombreuses différences*, explique M. Airaudi. *Chaque idéogramme a un sens propre avant même de former une phrase. Il n'y a pas de détail pour un Japonais. Toute information constitue la pièce d'un puzzle, aussi nécessaire qu'une autre pour reconstituer un tout »*.

Les projets conceptuels, qu'affectionnent les Français, ne sont pas facilement acceptés. *« Les idéogrammes entraînent chez les Japonais une pensée concrète et visuelle »*, explique encore M. Airaudi. *« Nous devons faire beaucoup plus de réunions qui décortiquent concrètement et pratiquement un problème »*, confirme Philippe Guelton, directeur général de Hachette-Filipacchi Japon, basé à Tokyo.

Les méthodes de management génèrent aussi des incompréhensions. *« Dans une réunion avec des Français, tout le monde parle en même temps*, s'étonne toujours Tomoko Mukoyama, responsable japonaise du marketing pour le français Lancôme à Tokyo ; *les gens continuent à parler sans écouter les autres, puis ils passent à un autre sujet, sans savoir si une solution a été trouvée »*. *« Cette réaction d'incompréhension est légitime*, explique Noriko Awazu, responsable de l'Eurasian Institute-groupe HEC qui forme les expatriés français en partance pour l'Asie. *Au Japon, le processus de prise de décision est différent. »* Le cadre dirigeant qui veut résoudre un problème ne convoque pas une grande réunion. *« Il en parle de façon informelle, dans le couloir ou devant la machine à café à une personne qui va, elle-même, en parler à une autre, et ainsi de suite*, précise Mme Awazu. *Ce processus de concertation collective a même un nom : le* nemawashi. » Lorsque la réunion proprement dite – *kaigi* – a lieu, c'est seulement *« pour entériner officiellement une décision que tout le monde connaît déjà »*.



Autre difficulté rencontrée par des managers français : la difficulté de se faire obéir. *« Un ordre venant d'en haut ne suffit pas, comme avec les Américains »*, explique M. Guelton, de Hachette-Filipacchi, qui a passé sept ans aux Etats-Unis avant d'arriver à Tokyo. *« On doit expliquer la décision, le pour et le contre, et défendre son point de vue. On peut toujours tenter d'imposer une décision arbitraire*, continue-t-il, *mais cela n'est pas viable à moyen terme ! »*

MALENTENDUS HIÉRARCHIQUES

« Il faut faire du marketing interne, précise M. Airaudi, *c'est à dire vendre son idée sur ce que les Japonais appelle* "le marché intérieur aux idées de l'entreprise" ». Le consensus est nécessaire sous peine *« d'avoir en face de soi des collaborateurs qui acquiescent puis ne font rien car ils n'ont pas compris ou ne sont pas d'accord »*, explique la dirigeante d'Yves Saint-Laurent.

Les fonctions correspondant à chaque titre hiérarchique sont aussi source de malentendus. *« Contrairement à l'Occident, ce n'est pas la prise de décision qui apporte un pouvoir dans l'entreprise »*, précise M. Airaudi. Ainsi, *« le dirigeant japonais ne prend pas de décisions opérationelles. Un dirigeant occidental, au contraire, pour asseoir son autorité, décidera de choses très concrètes pour des échelons beaucoup plus bas de la hiérarchie »*. Le dirigeant nippon a principalement un rôle de prospective. D'où l'incompréhension de cadres intermédiaires japonais face à des ordres donnés par des dirigeants occidentaux. Ils trouvent ces ordres déplacés, car ils estiment que ces décisions leur appartiennent.

Nippons et Occidentaux s'opposent encore sur un point essentiel : le rôle même de l'entreprise. La quête de la création de valeur et de rentabilité n'est pas partagée par les sociétés nippones, adeptes *« du plus petit profit possible, tout le reste étant réinvesti dans l'entreprise pour qu'elle soit encore plus forte*, note M. Airaudi. *Au Japon la raison d'être d'une entreprise est de survivre, donc de se reproduire »*. Une différence fondamentale qui rend l'expérience de Renault encore plus audacieuse.

Laure Belot

TROIS QUESTIONS À...

AKIO MIYABAYASHI

1 Vous avez participé à la création de Minolta Europe et vous avez dirigé pendant vingt ans ses 5 200 salariés, dont seulement 75 Japonais. Qu'en retenez vous ?

Les différences culturelles entre Japonais et Européens sont importantes et historiques. Nous autres, Japonais, étions des fermiers, des sédentaires. Le chef du village était le coordinateur du groupe qui représentait une entité très importante, pratiquement une famille. Puisqu'il n'était pas possible de se déplacer, nous devions nous entendre avec tout le monde. Notre communication est restée, dès lors, subtile pour ne blesser personne publiquement. Nous avons plus de dix façons d'exprimer un désaccord. Nous avons aussi plus de vingt façons d'exprimer le "tu" ou le "vous". Cette subtilité se retrouve chez les peuples esquimaux, qui habitent dans des endroits confinés. A l'opposé, les Européens ont été historiquement des chasseurs, qui bougeaient dès qu'un endroit n'était pas satisfaisant. Ils ne s'embarrassent pas de tant de précautions dans leur relation avec les autres.

2 Comment cette différence s'illustre-t-elle dans l'entreprise ?

Dans la difficulté de travailler ensemble. Les Français sont très créatifs mais fondamentalement individualistes. Après avoir côtoyé de nombreuses nationalités, je pense que les Français sont les plus éloignés des Japonais. Chez Minolta, nous désossions systématiquement les produits concurrents. L'angle de vue pour prendre un problème est diamétralement opposé entre Japonais et Français. Par exemple, dans nos photocopieurs, l'original ne bougeait pas. Dans le photocopieur français c'était l'inverse : la page blanche ne bougeait pas et l'original était en mouvement. Pour les machines à laver, en France, c'est l'eau qui mettait en mouvement le linge et non une mécanique, comme au Japon.

3 Comment voyez-vous le rapprochement Renault-Nissan ?

C'est un défi qui me semble difficile a relever : le problème est de rester marié. Le modèle pour Renault est sûrement celui de Ford, qui a racheté Mazda. Mais Mazda était une entreprise d'Hiroshima, petite et locale, alors que Nissan est une entreprise de Tokyo, beaucoup plus grosse, de culture traditionnelle et très liée à l'université. Le défi pour Renault est d'alléger les structures de Nissan et de la rendre plus dynamique sans faire perdre la face à Nissan. Il faut combiner la préoccupation de Nissan de garder les emplois et la volonté de Renault de créer de la valeur.

Propos recueillis par
Laure Belot

« Ecouter et rester maître de soi »

QUELQUES CONSE[illegible], en France, [illegible]diguent des avis pour éviter de *« grosses incompréhen[illegible] »* français et [illegible]pons. Ces « recettes » sont aussi appliquées par des managers français en poste au Japon qui se sont formés « sur le tas ». Les *« règles à suivre »* reposent sur quelques points-clés.

● **Changer sa notion du temps.** *« Tout prend du temps au Japon. Pour moi, c'est une école de patience »*, explique Philippe Dréano, responsable de Pernod-Ricard à Tokyo. *« Je conseille à un Français d'écouter, et de rester maître de soi*, explique Noriko Awazu, responsable de l'Eurasian Institute-groupe HEC, *car la notion du temps est différente »*. Les experts suggèrent aux managers français d'éviter les décisions trop rapides. *« Les équipes japonaises prennent beaucoup plus de temps à se décider*, confirme Alain Coine, directeur, pendant huit ans de Rhône-Poulenc Japon, *mais par la suite, ils ne changent pas de cap. »* Au manager français de s'adapter à ce système.

● **Moins briller verbalement.** *« Les Français sont très sociables mais ils disent des choses sans vraiment les penser »*, explique Fumiko Kaneko, une designer qui travaille avec de nombreux [illegible] européens. *« [illegible] a une expression pour désigner cela : on dit qu'ils parlent [illegible] langue. Pour [illegible], c'est déstabilisant. On se perd. »* Autre point soulevé par les Japonais : les Français *« se mettent souvent en avant »*. *« Je conseille d'adopter un profil bas, sans être trop directif »*, raconte Serge Airaudi, spécialiste du Japon et de la théorie des organisations.

● **Asseoir son autorité en utilisant les valeurs japonaises.** *« Ce n'est pas en prenant des décisions qu'un manager assoit son pouvoir*, explique M. Airaudi. *Il est reconnu pour sa connaissance profonde du métier de l'entreprise et par sa capacité à créer un réseau relationnel. Je conseille aux Français de sortir le soir avec les Japonais, après le travail, et de mettre en avant leurs connaissances concrètes du métier de l'entreprise, la technique, le marketing, le commercial. »* Contrairement à la majorité des entreprises anglo-saxonnes, les compétences financières et de gestion *« ne sont pas nécessaires pour atteindre le sommet d'une entreprise »*.

● **Utiliser une communication de crise pour agir rapidement.** *« Après avoir racheté [illegible]eur japonais*, explique Philippe Guelton, directeur d'Hachette-Filipacchi Japon, *j'ai fait partager à l'entreprise la notion de crise pour faire passer des restructurations profondes et agir rapidement. »* *« L'urgence est possible quand il y va de la survie »*, analyse M. Airaudi. *« En 1868, les Japonais ont fait* meiji-ishin, *c'est-à-dire qu'ils ont liquidé leur organisation sociale, économique, pour mettre en place un système occidental. Ils sont allés chercher le droit constitutionnel en Allemagne, le droit civil en France... C'est un peuple qui s'est adapté par mimétisme. De la même façon, l'orientation d'une entreprise nippone peut être modifiée si les salariés comprennent que leur survie en dépend. »*

● **Tenter de décoder les signaux.** *« Le psychanalyste Lacan a eu cette expression :* "les Japonais n'ont pas d'inconscient", explique M. Airaudi. *Pour réguler leurs comportements, ils ont instauré des codes collectifs de comportement et des disciplines de maîtrise de soi, comme le jiu-jitsu, le judo, l'arrangement floral. »* Pour l'occidental, il s'agit d'être, au-delà des apparences, à l'affût de ces signes.

L.Be.

Les grévistes paralysent l'informatique d'Elf

PAU
de notre correspondante

Ils étaient quelque 800 salariés du centre des métiers pétroliers palois d'Elf Aquitaine, lundi 12 avril, à suivre la consigne de l'intersyndicale (CFDT, CGT, FO, CGC, CFTC) d'occuper le centre informatique pour protester contre un plan de suppression d'emplois qui doit être annoncé vendredi. Dans la matinée, après avoir forcé l'accès du bâtiment Alpha qui abrite ces services, les grévistes ont neutralisé le système qualifié par l'intersyndicale de *« centre névralgique du réseau de communication »* d'Elf exploration-production. L'objectif est de paralyser tout travail sur ordinateur et d'interrompre les communications par messagerie, avec les filiales à l'étranger notamment.

Durant toute la semaine, des équipes qui, par roulement, seront en grève deux heures le matin et deux heures l'après-midi, se relaieront pour occuper ce centre jour et nuit, afin que personne ne puisse remettre le système en état. Pour les salariés, il s'agit de *« la dernière ligne droite »* avant la réunion, vendredi, à Paris, du comité central d'entreprise extraordinaire. Ce jour-là, la direction doit présenter le plan « performance » et donner des indications quant aux emplois supprimés et aux tâches retirées à l'entreprise pour les confier à des prestataires extérieurs (*Le Monde du 7 avril*).

Outre les actions au sein de l'entreprise, l'intersyndicale prépare une manifestation samedi 17 avril à Pau, à laquelle sera associée la population. Des commerçants sont prêts à fermer boutique, des pétitions circulent partout et les élus devraient être nombreux à défiler. Le Parti socialiste a l'intention de mettre en place des services de transport collectif. L'annonce brutale de suppressions d'emplois – 2 000 à l'échelon du groupe dans la branche exploration-production, et peut-être un millier à Pau – a suscité un électrochoc en Béarn. Les maires de 152 communes de gauche et de droite ont réuni leurs conseils municipaux pour adopter une motion commune demandant à Elf de maintenir l'emploi dans la région. Ces délibérations seront transmises au président du groupe, Philippe Jaffré, et au premier ministre, Lionel Jospin.

Marie-Claude Arispégui

Un dirigeant de Thomson poursuivi pour travail clandestin

VERSAILLES
de notre correspondant

Les heures supplémentaires des cadres sont-elles assimilables à un travail clandestin ? C'est à cette question qu'auront à répondre les magistrats de la 5e chambre du tribunal correctionnel de Versailles (Yvelines) devant laquelle a comparu, lundi 12 avril, Bernard Rocquemont, l'ancien PDG d'une filiale de Thomson-CSF, Thomson-Radars et contre-mesure (RCM)

L'audience marque l'aboutissement d'une traque menée depuis 1996 par une inspectrice du travail dans l'établissement d'Elancourt (*Le Monde* du 6 janvier 1999). D'octobre 1996 à juin 1997, près de 6 000 infractions aux durées maximales journalières et hebdomadaires du travail ont été relevées. Elles correspondent à près de 60 000 heures, selon les syndicats Supper, CGT et CFDT, parties civiles.

Les poursuites engagées par le parquet constituent l'une des premières applications de l'article L 324 10 du Code du travail sur le travail dissimulé, la nouvelle dénomination du travail clandestin depuis la loi du 11 mars 1997. Cet article indique que la *« mention sur le bulletin de paie d'un nombre d'heures de travail inférieur à celui réellement effectué constitue une dissimulation d'un travail salarié »*. A l'origine destiné à lutter contre le travail non déclaré, cet article est parfois étendu aux heures supplémentaires.

A la barre, M. Rocquemont a contesté chaque contravention. Il s'est retranché derrière une *« série d'accords négociés et dûment signés avec les organisations syndicales »*. Il a aussi nié *« tout délit »* et estimé qu'il n'y a *« jamais eu volonté de dissimuler les heures mais plutôt de les mesurer clairement, les afficher afin de les réduire peu à peu et de les supprimer totalement, comme c'est presque le cas aujourd'hui »*. M. Rocquemont a enfin rappelé la spécificité du travail des cadres : *« Le travail effectif des cadres n'est pas aujourd'hui encore juridiquement borné. »*

Une approche que ne partage pas le substitut du procureur de la République, pour qui le travail dissimulé ne se *« réduit pas à des ateliers clandestins »*, mais concerne aussi la *« présentation de bulletins de paie, de livrets de paie erronés où ne figurent pas les heures de travail réellement effectuées dans l'entreprise »*. Il a donc demandé au tribunal de condamner M. Rocquemont à 100 000 francs d'amende, reconnaissant toutefois que l'on ne pouvait pas lui imputer les 5 624 contraventions relevées par l'inspection du travail pour *« dépassement de la durée maximale journalière du travail, pour défaut d'enregistrement et de conservation »* de ces données, qui relèvent, selon lui, de la seule responsabilité du directeur des ressources humaines. En revanche, il a demandé de déclarer le PDG coupable du délit *« d'obstacle à la mission de l'inspection du travail »*, et, à ce titre, de le condamner au paiement de 433 amendes de 100 francs chacune.

Le tribunal a mis son jugement en délibéré au 21 juin.

Jean-Claude Pierrette

■ Quatre unions confédérales de cadres (UCC-CFDT, UCI-FO, UGICA-CFTC et UGICT-CGT) ont rédigé, lundi 12 avril, une déclaration commune dans laquelle elles estiment que la situation actuelle du temps de travail des cadres est *« intolérable »*. Elles demandent *« que le deuxième projet de loi sur les 35 heures prenne en compte les spécificités des cadres, sans créer de segmentations artificielles dans cette population, apportant les limites légales nécessaires tout en laissant aux négociations le soin de définir les formes appropriées de réduction du temps et des charges de travail, incluant une référence horaire précise »*.

Les voyageurs allemands boudent la Deutsche Bahn

Les accidents à répétition suscitent l'inquiétude

FRANCFORT
de notre correspondant

La Deutsche Bahn peine à tourner la page de ce funeste 3 juin 1998, où un de ses trains rapides s'est écrasé à pleine vitesse contre un pont du nord du pays. Avec 101 victimes, l'accident d'Eschede fut l'une des plus importantes catastrophes civiles de l'après-guerre en Allemagne. Depuis ce drame, qui semble avoir été provoqué par l'usure d'une roue et la défaillance d'un aiguillage, la compagnie publique allemande n'en finit pas de défrayer la chronique.

Collision, déraillement, incendies en gare de Cologne et de Hanovre ainsi que retards se sont multipliés ces derniers temps. Voici quelques jours, c'est une pelleteuse qui a été traînée sur une centaine de mètres par un convoi. Trois personnes ont été blessées. Pas moins d'une quinzaine d'incidents ont été enregistrés depuis le début de l'année, et cette série noire a coûté la vie à deux personnes. L'accident du train suspendu de Wuppertal, lundi 12 avril, qui a fait trois morts, même s'il concerne une ligne exploitée par une autre société, a encore augmenté la méfiance à l'égard des chemins de fer. La réputation de l'entreprise faiblit, les associations d'usagers montent au créneau, estimant que *« la coupe est pleine »*.

CONSÉQUENCE D'ESCHEDE

Cette année, la compagnie espérait pourtant surmonter le tragique accident d'Eschede. Les images du train Inter City Express (ICE) plié tel un accordéon dans un amas de tôles indescriptible ont frappé les esprits pour longtemps. Depuis ce drame, une partie de la clientèle boude le train : le manque à gagner est estimé entre 120 et 125 millions de deutschemarks (61,4 à 63,9 millions d'euros) par la Deutsche Bahn pour 1998. Le résultat d'exploitation, bénéficiaire depuis quatre ans, a subi un fort recul en 1998, tandis que le chiffre d'affaires a peu progressé, à 30,2 milliards de deutschemarks (15,4 milliards d'euros). En faisant, début mars, le bilan d'une année marquée par une *« série d'événements exceptionnels et imprévisibles »*, le président du directoire, Johannes Ludewig, a reconnu que ces performances décevantes étaient en partie les conséquences de la catastrophe.

Après les derniers incidents, la Deutsche Bahn, qui place la sécurité parmi les « priorités » de l'année, a mis en place un groupe d'experts, dont les conclusions sont attendues dans les prochains mois. L'entreprise publique fait valoir que le nombre d'accidents est en baisse, mais que l'opinion publique et les médias sont *« hyper-sensibles »* sur le sujet depuis Eschede. Toutefois, les représentants du personnel ne se satisfont pas de ces arguments. Selon eux, ce sont les réductions d'effectifs et le manque d'investissements qui expliquent les problèmes de sécurité. Ils demandent une pause dans la réorganisation à marche forcée de l'entreprise, née en 1994 de la fusion de la Bundesbahn ouest-allemande et de la Reichsbahn est-allemande.

RÉFORME FERROVIAIRE

La Deutsche Bahn vit depuis au rythme d'une « réforme ferroviaire » sans précédent, qui devait s'achever en 1999. Cet été, le holding Deutsche Bahn coiffera en principe cinq sociétés anonymes hébergeant chacune des activités (DB Regio pour les transports de proximité, DB Reise & Touristik pour les longues distances, DB Cargo pour le fret, DB Netz pour le réseau, et DB Station & Services pour les gares). Ces filiales, et éventuellement la maison mère, pourraient être introduites en Bourse, car le gouvernement allemand, après avoir pris à sa charge un endettement colossal, entend privatiser en partie l'ancien monopole.

Au cours de cette vaste réforme, qui a permis de régionaliser et d'ouvrir à la concurrence les transports de proximité, les effectifs sont passés de 331 000 personnes à 252 900 fin 1998. L'an dernier, 15 400 postes ont encore été supprimés, affectant surtout les nouveaux *Länder*, dont le réseau continue d'être modernisé.

La réduction du personnel doit continuer en 1999, dans des proportions que l'entreprise refuse de préciser, mais probablement proches de celles des années récentes. *« Les suppressions d'emplois dépendront de l'évolution de l'activité ; les activités de services et tout ce qui touche à la sécurité ne sont pas concernés par les restructurations »*, indique Uwe Hertz, porte-parole de la Deutsche Bahn. 73 milliards de deutschemarks (37,3 milliards d'euros) d'investissements sont prévus d'ici à 2003. Mais la direction a prévenu : les mesures de rationalisation ne seront pas ralenties par les déboires de l'entreprise.

Philippe Ricard

Vivendi crée une filiale pour l'environnement et fait un appel massif au marché financier

Le groupe a besoin de 5,7 milliards d'euros pour payer l'acquisition d'US Filter

Vivendi lance, mercredi 14 avril, la plus importante opération d'appel au marché français pour financer l'acquisition de la société américaine US Filter. Une nouvelle entitée est créée, Vivendi Environnement, qui regroupera les métiers de l'eau, des déchets, de l'énergie et des transports. Elle sera cotée d'ici à trois ans. La CGIS, pôle immobilier du groupe, pourrait aussi être rapidement mise en Bourse.

APRÈS avoir réalisé, fin mars, la plus grosse acquisition française aux Etats-Unis, en prenant le contrôle de la firme américaine US Filter pour 6,2 milliards de dollars (5,7 milliards d'euros, 37,7 milliards de francs), Vivendi s'apprête à lancer la plus importante opération d'appel au marché français pour la financer. Le groupe, qui avait déjà réalisé au tout début janvier la première opération d'obligations convertibles en monnaie européenne pour 1,7 milliard d'euros (11 milliards de francs), compte cette fois demander plus de 5,7 milliards d'euros (38 milliards de francs).

Cet appel au marché est l'occasion pour Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, d'engager une nouvelle réforme des structures du groupe. L'opération financière va se dérouler en deux tranches distinctes. A partir du mercredi 14 avril, Vivendi lance une émission d'obligations convertibles d'une durée de six ans pour 2,5 milliards d'euros (16,4 milliards de francs). Ces titres pourront être échangés soit contre des actions Vivendi, soit contre des actions Vivendi Environnement. Nouveauté pour le marché : cette dernière société n'existe pas encore. Portant tous les métiers de l'environnement du groupe – eau, déchets, énergie, transports –, elle devrait être cotée séparément d'ici à trois ans. Vivendi *« devrait conserver à cinq ans une position supérieure à 67 % »*, affirme un communiqué du groupe.

LES PARTICULIERS PRIVILÉGIÉS

Jean-Marie Messier justifie cette séparation par le rachat de US Filter. A la suite de cette acquisition, les activités environnement du groupe *« changent de taille »*, représentant plus de 20 milliards d'euros, explique-t-il dans un entretien aux *Echos* du mardi 13 avril. Il convient, selon lui, d'avoir désormais une entité séparée afin d'éviter toute confusion dans la gestion des cash-flow avec les autres métiers du groupe, dont la communication. Autres avantages : une structure distincte permet à la fois de reporter l'endettement du groupe lié à ses activités – fort conséquent compte tenu des engagements de concessions – et de démultiplier les capacités d'emprunt du groupe.

Pour compléter le financement de l'acquisition d'US Filter, une deuxième tranche devrait être lancée sous la forme d'une augmentation de capital classique, d'un montant de 3,2 milliards d'euros (20 milliards de francs). Souhaitant faciliter le placement auprès des particuliers, M. Messier proposera, lors de l'assemblée générale du groupe, une division par trois du titre avant le lancement de l'opération.

De plus, le PDG de Vivendi a prévu de réserver une tranche comprise entre 600 et 750 millions d'euros (4 à 5 milliards de francs) à des conditions préférentielles pour les particuliers, reprenant les méthodes mises en œuvre pour les privatisations. Grâce à cet arsenal, M. Messier espère doubler le nombre d'actionnaires individuels pour le porter autour de 500 000. Il souhaite toutefois, dans le même temps, augmenter la part des investisseurs américains : ils détiennent aujourd'hui environ 10 % de capital de Vivendi. M. Messier aimerait voir le groupe coté à la Bourse de New York l'an prochain.

Les changements devraient se poursuivre dans les prochains mois. La CGIS notamment, qui regroupe l'activité immobilière, devrait évoluer très rapidement. Débarrassée de tous les fardeaux immobiliers, hérités des expériences de Jean-Marc Oury et de Christian Pellerin, elle pourrait être soit mise en Bourse, soit rapprochée de la SGE, le pôle construction du groupe. Vivendi n'en détiendrait plus qu'une participation minoritaire.

Cette opération et la création de Vivendi Environnement achèveront l'évolution des structures du groupe. A l'exception d'Havas, Vivendi aura filialisé toutes ses activités et en partagera le développement avec des partenaires extérieurs. Ces changements, toutefois, accentuent toujours plus son caractère de conglomérat. Ce que le marché pourrait lui reprocher un jour.

Martine Orange

La SNCF s'attaque de front à l'avion

DANS LE SOUCI de *« coller »* au plus près à son projet industriel et de rendre un meilleur service au client, la SNCF multiplie les actions. Après le lancement de la carte *« grands voyageurs »* au début du mois qui vise à récompenser les clients les plus fidèles en leur donnant la possibilité de convertir des points accumulés en titres de transports ou en location de voiture – comme le font les compagnies aériennes –, et après l'ouverture de boutiques SNCF pour établir une relation directe avec le voyageur notamment dans les centres-villes et les centres commerciaux, la SNCF va mettre en service le 30 mai une relation cadencée entre Paris et Nantes. Cette dernière sera la troisième métropole française à bénéficier d'une liaison de ce type avec la capitale, après Lyon et Lille.

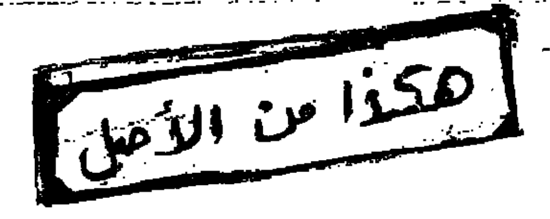
TEMPS DE PARCOURS AMÉLIORÉ

Cette nouvelle relation offrira des TGV plus nombreux (21 allers-retours quotidiens), une desserte mieux répartie tout au long de la journée ainsi que des horaires de départ à heure pile et à la demi-heure en période de pointe.

Ces nouvelles dispositions devraient permettre un accroissement du trafic de 10 % dès la première année. Les liaisons Paris-Lille et Paris-Lyon ont ainsi vu leur trafic progresser respectivement de 12 % et de 18 % depuis la mise en service de la nouvelle offre. La relation entre Paris et Nantes se classe troisième en nombre de voyageurs après les deux précédentes. Près de la moitié (47 %) des voyageurs prennent le train pour des raisons professionnelles, le trafic est équilibré entre la semaine et le week-end, et surtout, la part de marché de la SNCF par rapport à l'avion atteint 90 %.

La liaison entre Bordeaux et Paris, et plus généralement la desserte du Sud-Ouest, va également être améliorée, notamment sur les fréquences et sur le temps de parcours. La SNCF estime qu'elle devrait récupérer ainsi quelque 160 000 clients supplémentaires. Ces améliorations interviennent alors qu'Air France vient de lancer une navette entre Paris et Bordeaux avec pour objectif de reprendre 2 % de part de marché – la SNCF en détient pour l'instant plus de la moitié (64 %). Le tiers restant étant partagé entre Air France et Air Liberté, filiale de British Airways. Christian Boireau, directeur commercial d'Air France, estime que sur une liaison de près de trois heures en train et soixante-cinq minutes en avion, *« le match reste très ouvert »*.

François Bostnavaron



Georges Ghosn a pris possession de « France-Soir »

Le groupe Hersant a enfin cédé un titre qui pesait fortement sur ses comptes. La vente suscite un mélange d'inquiétudes et de résignation chez les salariés : « On a l'impression d'avoir tellement tout vu », constate un journaliste

FRANCE-SOIR s'était pourtant mis à y croire. Croire que son déclin n'était pas inexorable. Croire qu'il pouvait rejouer un rôle, refaire parler de lui. La nouvelle formule lancée en juin 1998 avait connu un succès d'estime. La rédaction pensait qu'on lui donnait sa chance. Pour la première fois depuis longtemps, des gens avaient été débauchés pour venir à *France-Soir*. Avec une petite équipe, peu de moyens, le directeur de la rédaction, Yves Thréard, portait le projet à bout de bras. Le rêve s'est brisé quand Yves de Chaisemartin a annoncé, le 17 mars, qu'il vendait *France-Soir* pour un franc symbolique à Georges Ghosn. Ce jour-là, Yves Thréard a ressenti comme *« un coup de poignard »*. *« Je me suis donné à ce journal corps et âme. C'est une belle aventure »*, précise celui qui est confirmé à son poste par M. Ghosn. Il y a eu un mois de résistance, d'assemblées générales, de questions sans réponses, de menaces, de procédures judiciaires, de grèves, de déchirements syndicaux au sein du Livre-CGT. Et puis, lundi 12 avril, le conseil d'administration a entériné la vente du quotidien à la Financière immobilière Saint-Augustin de Georges Ghosn, l'ancien patron de *La Cote Desfossés*, de *La Tribune* et du *Nouvel Economiste*. Auparavant un rapide comité d'entreprise a pris acte de l'opération en émettant des réserves.

Sur les murs de *France-Soir*, une fausse publicité pour Lina's, la chaîne de restauration rapide, détenue par l'ex-femme de Georges Ghosn, propose *« un sandwich + un quotidien gratuit »*. Depuis un mois, on s'est fait à l'idée de cette vente.

L'ambiance est plutôt résignée. *« Il y a plus d'attentisme que d'angoisse*, explique un journaliste, *il y a du fatalisme aussi. On a l'impression d'avoir tellement tout vu. »*

L'idée d'une vente n'est pas vraiment remise en question. *« On peut se demander s'il valait mieux rester dans un groupe malade »*, souligne l'un. *« Etre racheté ça peut être une nouvelle chance, mais quand on a appris le montant de la vente, ça a été mal vécu. On a eu une impression de bradage »*, explique une autre, qui poursuit : *« On ne sait pas ce qu'il veut faire et en combien de temps. Est-ce un projet à long, à moyen ou à très court terme ? »* Les soutiens financiers ne sont pas connus. Les gens s'interrogent pour savoir s'il est là pour fermer le journal ou *« pour le revendre dix-huit mois après, avec moins de déficit »*. Georges Ghosn assure qu'il se donne deux à trois ans pour redresser le journal.

« Les gens sont inquiets ; s'ils étaient sûrs de trouver un travail ailleurs, ils partiraient », avoue une journaliste. Ce lundi, quelqu'un arrose son anniversaire. *« On ne fête pas la vente ! »*, précisent aussitôt quelques rédacteurs. Un vieux de la vieille trinque : *« à nos indemnités ! »*.

Georges Ghosn a participé à une assemblée générale, sans vraiment convaincre. Les propos qu'il a tenus au cours de divers entretiens ont inquiété la rédaction qui craint une *« dérive populiste »*, le retour de la Playmate de la page 3. *« Il y a eu des moments où on avait honte de dire qu'on travaillait à* France-Soir *»*, reconnaît un ancien. Des exemplaires du *Sun* circulent de main en main.

« RIEN N'EST DÉCIDÉ »

Lundi, Georges Ghosn a fait le tour du propriétaire, en compagnie de ses deux administrateurs, qui le suivent dans ses aventures depuis plusieurs années, Alain Caillé et Paul-François Trioux. Ils visitent les lieux, se perdent. Georges Ghosn salue tout le monde, parle de sa vigne en Bourgogne, de golf avec un journaliste des sports, d'Alger avec un rédacteur pied-noir, de la supériorité des cigares de Cuba sur ceux de Saint-Domingue. Il va voir la « Une » du jour, demande qu'on lui téléphone la manchette. Il est content d'être redevenu patron de quotidien.

Il s'installe dans son nouveau bureau d'Aubervilliers, tombe la veste pour arborer sa chemise marquée « G. G » et ses bretelles. De *« Pierrot-les-bretelles »* à *« Jojo-les-bretelles »*, comme l'a surnommé un ancien de *La Tribune* ! Les doutes sur son financement, les inquiétudes sur ses projets, sa réputation sulfureuse – il est mis en examen pour abus de biens sociaux –, il balaie ça d'un sourire. Il veut faire de *France-Soir*, *« un journal de l'émotion »*. *« On ne peut pas se battre sur le côté pratique du* Parisien. *Il faut rebondir d'une autre manière. »*

Il se donne jusqu'à juin pour *« réfléchir sur le nouveau journal »*, le remettre à plat, organiser des panels de lecteurs. Il veut développer le rôle des photographies, la défense des consommateurs, les finances personnalisées, le people, s'interroge sur une parution l'après-midi, le poids des pages hippiques. *« Rien n'est décidé, la rédaction sera consultée »*, précise-t-il. Il a trois certitudes. Le prix va rapidement repasser à 5 francs, une relance aura lieu en septembre, il investira 3 millions de francs pour augmenter les capacités des rotatives, afin d'accroître la pagination. Et le financement ? *« Il est certifié par KPMG. »* Il a des amis qui lui font confiance, qui lui prêtent de l'argent. L'accord signé entre le Syndicat du livre et Yves de Chaisemartin fixe un échéancier prévoyant deux versements de 25 millions de francs et des tranches de 10 millions jusqu'en février 2000. Après ? Il se propose *« d'ouvrir le capital à des partenaires financiers ou industriels »*, avant la fin de l'année. Yves de Chaisemartin est soulagé de s'être débarrassé d'un boulet qui pesait sur ses comptes, au point de préciser dans l'accord qu'il *« garantit, en tant que de besoin, le paiement à bonne date des versements »*.

Alain Salles

Lancement d'un supplément féminin

Le groupe Hersant lance, vendredi 16 avril, un supplément féminin, *Version Femme*, destiné aux quotidiens régionaux de la Socpresse et de France-Antilles. Ce magazine a été élaboré sous la direction de Jean-Marie Burn, directeur délégué de la Socpresse, en charge des magazines, qui sera l'éditeur du supplément. Désirée Aziz, ancienne rédactrice en chef de *Santé magazine*, en dirige la rédaction. Le premier numéro sera tiré à 1,7 million d'exemplaires. Il sera distribué, moyennant une augmentation du prix de vente, avec *Paris-Normandie*, *L'Union*, *Le Progrès*, *Le Bien public*, *Le Journal de Saône-et-Loire*, *Le Dauphiné libéré*, *Nord-Eclair* et les deux journaux du groupe de Gérard Lignac, dont France-Antilles est actionnaire, *L'Est républicain* et, *Dernières Nouvelles d'Alsace*. Ce lancement intervient deux ans après la sortie de *Fémina Hebdo*, édité par Hachette et qui affiche une diffusion de 2 millions d'exemplaires. Les deux groupes se sont associés pour proposer une offre de couplage publicitaire, valable pour les deux magazines. Hachette et la Socpresse ont déjà proposé une offre commune dans le domaine de la presse de télévision où ils sont également en concurrence.

« Le Figaro » changera en deux temps

Franz-Olivier Giesbert, directeur des rédactions du *Figaro*, a remis, au cours du mois de mars, à Yves de Chaisemartin un projet de nouvelle formule du quotidien. La conception de la formule a été réalisée avec des maquettistes du quotidien britannique *The Daily Telegraph*. Le contrat de plan de cinq ans signé entre Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse, et les rotativistes et les correcteurs du syndicat du Livre-CGT, apporte des précisions sur le calendrier et les objectifs. La nouvelle formule est toujours prévue pour septembre, mais la relance se fera en deux temps. Le 3 septembre, le quotidien bénéficiera d'une nouvelle maquette, qui prévoit une *« amélioration typographique, de nouvelles présentations et une illustration plus moderne »*. Ce changement de maquette sera suivi, au cours du dernier trimestre, d'*« une modification dans le temps de l'organisation du déroulé du journal pour mettre en œuvre une nouvelle hiérarchie de l'information »*. Le contrat précise toutefois que cet *« effort important de reconquête du marché sera engagé dès que le groupe aura finalisé ses restructurations et aura retrouvé ses capacités de financement à partir du 30 juin 1999 »*.

Les grandes dates

- **1944** (8 novembre) : *France-Soir* remplace *Défense de la France*, créée en 1941 par Philippe Viannay, Patrice-Aristide Blank, Robert Salmon et Jean-Daniel Jurgensen. Pierre Lazareff est directeur de la rédaction.
- **1949** (16 février) : Pierre Lazareff est nommé PDG.
- **1961** : année record pour les ventes avec 1 115 783 exemplaires en moyenne.
- **1969** (8 avril) : suppression de la mention *« le seul quotidien vendant plus d'un million d'exemplaires »*.
- **1970** : record de tirage à 2 264 000 exemplaires à la mort de De Gaulle.
- **1972** : mort de Pierre Lazareff.
- **1976** : Hachette vend le titre à Presse Alliance, de Paul Winckler, dont le groupe Hersant prendra 50 % du capital.
- **1979** : les ventes passent sous la barre des 500 000 exemplaires.
- **1998** : plan de *« la dernière chance »* : format tabloïd, prix réduit de 5 à 3,90 francs, nouvelle imprimerie à Aubervilliers, ventes stabilisées à moins de 160 000 exemplaires.
- **1999** (12 avril) : la Socpresse vend le titre à Georges Ghosn.

Le projet de loi sur l'audiovisuel subit ses derniers examens de passage

ENFIN PROCHE de la ligne d'arrivée, Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, se fait discrète sur son projet de loi sur l'audiovisuel, qui devrait être examiné à l'un des deux prochains conseils des ministres et débattu à l'Assemblée nationale à partir du 18 mai. En visite au MIP TV à Cannes, elle n'a pas voulu s'exprimer au moment où la partie de ce texte consacrée au secteur privé subit ses derniers examens de passage, devant le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et le Conseil d'Etat.

Les sages du CSA étaient réunis, lundi 12 avril, pour donner leur avis. Plutôt satisfaits que ce texte aboutisse enfin, ils regrettent cependant de ne pas obtenir plus de pouvoirs de régulation et que certains domaines restent du ressort des décrets ; ils déplorent aussi que le numérique terrestre, les quotas de chansons françaises et la transformation des normes des signaux sur les décodeurs ne soient pas évoqués. Le Conseil d'Etat doit se prononcer, jeudi 15 avril.

En novembre, les deux institutions avaient obtenu gain de cause sur la partie du projet de loi consacrée à l'audiovisuel public. A la suite de leurs avis, les structures de la holding France Télévision avaient été allégées et un conseil d'administration a remplacé le système de conseil de surveillance et de directoire initialement prévus. De même, le mode de désignation des dirigeants a été modifié de manière à permettre une plus grande indépendance vis-à-vis de l'Etat. C'est aux parlementaires qu'il reviendra de se prononcer sur la modification du temps consacré aux écrans publicitaires sur les chaînes publiques. Initialement limitée à cinq minutes par heure, la durée de la publicité est cette fois fixée à huit minutes.

NOMBREUX AMENDEMENTS

Cette modification abaissera le manque à gagner pour les chaînes publiques qui, par ailleurs, bénéficieront de la rétrocession par le ministère des finances du montant des exonérations de la redevance, soit 1,5 milliard de francs. Le ministère de la communication compte sur la préparation de la loi de finances de 2000 pour commencer à appliquer ces dispositions, que la loi ne rendra vraiment obligatoire qu'en 2001. Lors du débat parlementaire, le gouvernement sera confronté à un certain nombre d'amendements destinés à évoquer les questions qui ne sont pas précisées dans le projet de loi. C'est le cas du rattachement de la chaîne Réseau France outre-mer (RFO) à la holding France Télévision. Ce sera aussi celui de la fin de l'exclusivité de la diffusion des chaînes publiques sur le bouquet TPS. Cette question épineuse devrait faire l'objet d'un amendement, qui sera déposé par le rapporteur du texte.

Les télévisions locales, le numérique terrestre et les quotas de chansons françaises constitueront les autres points importants de ce débat. En ce qui concerne le numérique terrestre, le ministère de la communication, qui est plutôt favorable à ce système de diffusion, a reçu, mardi 6 avril, l'ébauche du rapport demandé à Gérard Eymery et à Jean-Pierre Cottet. Sa mise à disposition par l'intermédiaire d'Internet devrait permettre une sorte de concertation qui durerait entre deux et trois mois, à l'issue de laquelle un texte pourrait être rédigé. Dans le meilleur des cas, celui-ci pourrait être ajouté à la loi sur l'audiovisuel au moment de la seconde lecture ou attendre l'élaboration d'une loi sur les nouveaux services.

Une procédure comparable devrait être utilisée à propos des quotas de chansons françaises dans les programmes radiophoniques. A la demande du gouvernement, le CSA avait préparé une modification de ce système qui régit la proportion de chansons françaises et de nouveaux talents diffusées sur les ondes (*Le Monde* du 11 décembre). Face à l'opposition du Syndicat national des éditions phonographiques (SNEP), le ministère de la communication souhaite que le CSA fasse de nouvelles propositions.

Françoise Chirot

La Coupe du monde a dopé l'audience de la télévision en 1998

CANNES
de notre envoyé spécial

La France n'a pas été la seule touchée par l'effet Coupe du monde. Selon l'édition 1998 d'*Une année de télévision dans le monde*, réalisée par Eurodata TV, département de l'Institut Médiamétrie, et présentée, lundi 12 avril au MipTV, à Cannes, *« un match de cette compétition occupe la première place des palmarès dans plus d'un pays sur trois »*. Parmi douze pays passés au crible par Eurodata, la plupart ont connu une augmentation significative de la durée d'écoute par rapport à 1997. Aux Pays-Bas, la consommation des programmes de télévision a augmenté de 37 minutes. En France, elle a en gagné 15. Le Mondial a rassemblé 90 millions dans sept pays d'Europe, contre 76 millions en 1994, lors de la précédente édition. Les scores des chaînes sud-coréennes et japonaises laissent prévoir des audiences importantes à l'occasion de la prochaine Coupe du monde organisée dans ces deux pays en 2002.

Au-delà de l'impact du Mondial, l'étude d'Eurodata TV montre une grande stabilité des positions des chaînes en Europe occidentale. Le seul changement notable est la progression de Channel 5 en Grande-Bretagne. En Europe de l'Est et centrale, Eurodata TV *« observe des bouleversements plus importants »*, qui ont profité aux chaînes privées au détriment des télévisions publiques. En Hongrie, la chaîne privée TV2, lancée fin 1997, a pris la place de leader devant RTL Klub, autre télévision privée contrôlée par la CLT-UFA. A elles seules, ces deux chaînes ont rassemblé la moitié de l'audience en 1998. L'augmentation du nombre des opérateurs a dopé la consommation de la télévision. Avec une durée d'écoute de 236 minutes, la Hongrie prend la première place juste devant la Turquie.

En Amérique du Sud, le câble et le satellite ont damé le pion aux télévisions hertziennes. En Argentine, le paysage audiovisuel de complément a enregistré 32,6 % de parts de marché. Une hausse de dix points due essentiellement aux chaînes cinéma de l'offre câble et satellite. Au Venezuela, les chaînes thématiques sont passées de 10,9 % de parts de marché à 17,1 %.

Eurodata TV indique enfin un tassement de la part des films américains dans les palmarès des meilleurs programmes diffusés à la télévision. En 1997, ces films représentaient un sixième des meilleures audiences contre moins d'un septième l'an passé. En Europe, l'Espagne, avec cinq films américains parmi les dix meilleures audiences de l'année, reste le dernier grand bastion.

Guy Dutheil

DÉPÊCHES

■ **SOLIDARITÉ : le magazine féminin *Elle* a augmenté le prix de vente** de son numéro du 12 avril de 1 franc (14 au lieu de 13 francs) dans le cadre d'une action de solidarité avec les femmes et les enfants du Kosovo. *« Chaque lectrice donne un franc,* Elle *donne un franc, soit deux francs par exemplaire*, explique l'hebdomadaire. *Les bénéfices seront versés à Action contre la faim, association humanitaire présente en Albanie et en Macédoine. »*

■ **PRESSE : Christopher Baldelli a été nommé directeur général de *La Provence***, a annoncé, jeudi 8 avril, Hachette Filipacchi médias (HFM). Il était auparavant directeur délégué adjoint du pôle presse quotidienne régionale d'HFM. Il remplace Marc Forman qui devient PDG d'Eurosud, régie publicitaire de *Nice-Matin* et *La Provence*, filiale à 100 % d'HFM. Le successeur du PDG de *La Provence*, Jean-Pierre Milet, n'a toujours pas été désigné.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **HITACHI-TOSHIBA-GENERAL ELECTRIC : les deux groupes japonais et l'américain vont fusionner leurs activités** dans la production de combustibles nucléaires pour réacteurs à eau bouillante, dans lesquelles ils sont associés depuis 1967. Cette société reprendra les actifs de leur filiale existante, Japan Nuclear Fuel et l'usine de General Electric aux Etats-Unis. Elle détiendra 45 % du marché nippon.

● **KVAERNER : le groupe diversifié anglo-norvégien a** annoncé mardi à Oslo qu'il se désengageait de la construction navale et qu'il allait supprimer 25 000 emplois.

● **FORD : le constructeur automobile américain** a annoncé le lancement d'une offre amicale de 1 milliard de livres (1,49 milliard d'euros) sur la chaîne britannique de garages Kwik-Fit, qui contrôle notamment Speedy.

● **AUTOMOBILE : les immatriculations ont augmenté de 20,2 %** en Europe occidentale au mois de mars par rapport au même mois de 1998, à 1 441 006 unités, a annoncé mardi l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA). Elles s'affichent en hausse de 6,6 % à 4 098 121 voitures sur le premier trimestre.

● **TOYOTA : Hiroshi Okuda,** le charismatique directeur général (*« president »*) de Toyota Motor, va quitter la direction opérationnelle du constructeur automobile nippon pour prendre la tête du conseil d'administration.

● **SOLLAC : la filiale d'Usinor** devait annoncer mercredi 14 avril 840 suppressions d'emplois directs en 1999, mais *« pas de licenciements »*.

● **AGROALIMENTAIRE : : Danone a annoncé mardi la** cession de sa filiale espagnole de plats surgelés Pycasa à Nestlé. Celui-ci se désengagerait de Findus.

SERVICES

● **INFOGRAMES : l'éditeur français multimédia Infogrames** a annoncé lundi le rachat, pour un montant non dévoilé, des activités développement et édition de jeux vidéo de l'australien Beam. Celui-ci édite une quarantaine de titres en jeux vidéo, dont les succès Cricket 97 et 98 ou Dethkarz.

● **INTERNET : RealNetworks et IBM vont collaborer** pour fournir de la musique par l'intermédiaire de l'Internet, ont annoncé les deux sociétés lundi.

● **FRANCE TÉLÉCOM : la direction de France Télécom a** indiqué lundi avoir signé avec les syndicats CFDT, CFTC, FO et SNC-CGC un accord salarial pour 1999 prévoyant pour les salariés contractuels cadres et non-cadres (10 % des effectifs totaux) une augmentation de plus de 3 % en moyenne.

FINANCE

● **BNP-SG-PARIBAS : la BNP d'un côté, la Société générale et Paribas de l'autre, s'interrogent sur les mouvements en Bourse** des actions de leurs adversaires et ont saisi le conseil des marchés financiers et la Commission des opérations de Bourse.

● **BARCLAYS : Le groupe bancaire britannique** a annoncé mardi la démission de son nouveau directeur général, l'américain Michael O'Neill, pour raisons de santé, deux mois à peine après l'annonce de sa nomination.

● **UNICREDITO-COMIT : les groupes bancaires italiens,** après des semaines d'incertitudes, ont ouvert des discussions formelles sur l'offre de mariage faite par le premier au second le 21 mars.

● **GOLDMAN SACHS : la banque américaine d'investissement** va acheter, en mai, 16,8 % des parts de la sud-coréenne Kookmin Bank pour un montant de 500 millions de dollars (environ 462 millions d'euros) pour en devenir l'actionnaire majoritaire. Parallèlement, elle a relevé le prix auquel elle doit introduire ses actions (15 % du capital) en Bourse en mai.

RÉSULTATS

■ **CHARBONNAGES DE FRANCE : la perte nette a été de 5,916 milliards de francs (900 millions d'euros) en 1998** contre un solde négatif de 6,059 milliards (920 millions d'euros) en 1997.

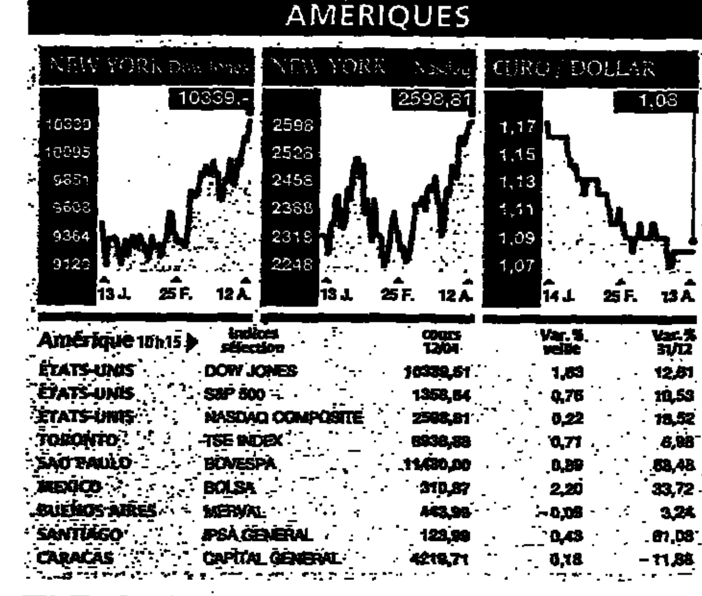
■ **SNPE : la Société nationale des poudres et explosifs a presque doublé son bénéfice net en 1998 à** 94,6 millions de francs (14,42 millions d'euros). Son chiffre d'affaires a grimpé de 6,55 % à 5,2 milliards de francs.

EUROPE

FRANCFORT DAX 30 : 5203,56 — LONDRES FT 100 : 6479,90 — PARIS CAC 40 : 4376,57

Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 13/04	Var. % 12/04	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3720,48	0,82	11,31
EUROPE	STOXX 50	3717,26	0,95	11,96
EUROPE	EURO STOXX 324	319,11	0,73	6,95
EUROPE	STOXX 653	306,82	0,83	9,20
PARIS	CAC 40	4376,57	0,60	11,01
PARIS	MIDCAC	1643,48	0,17	– 0,25
PARIS	SBF 120	2940,34	0,54	10,69
PARIS	SBF 250	2764,24	0,76	10,57
PARIS	SECOND MARCHÉ	1847,04	0,05	– 7,72
AMSTERDAM	AEX	540,12	0,74	0,33
BRUXELLES	BEL 20	3336,36	0,38	– 5,07
FRANCFORT	DAX 30	5203,56	0,85	4,02
LONDRES	FTSE 100	6479,90	0,60	10,15
MADRID	STOCK EXCHANGE	10160,60	1,21	3,29
MILAN	MIBTEL 30	36859,00	0,41	4,36
ZURICH	SPI	7402,90	0,88	3,39

AMÉRIQUES



Amérique 10 h 15	Indices sélection	cours 12/04	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10339,51	1,63	12,61
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1358,64	0,76	10,53
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2598,81	0,22	18,52
TORONTO	TSE INDEX	6938,88	0,71	6,98
SAO PAULO	BOVESPA	11430,00	0,89	68,48
MEXICO	BOLSA	310,87	2,20	33,72
BUENOS AIRES	MERVAL	443,98	– 0,08	3,24
SANTIAGO	IPSA GENERAL	123,99	0,43	61,08
CARACAS	CAPITAL GENERAL	4219,71	0,18	– 11,88

ASIE - PACIFIQUE

TOKYO Nikkei : 16715,16 — HONGKONG Hang Seng : 11899,69 — EURO / YEN : 130,07

Zone Asie 10 h 15	Indices sélection	cours 13/04	Var. % 12/04	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	16715,16	1,26	20,78
HONGKONG	HANG SENG	11899,69	1,32	18,42
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	—	20,64
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	80,22	0,01	28,39
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3076,30	1,25	9,34
BANGKOK	SET	27,83	– 0,14	7,59
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3461,39	– 0,07	13,29
WELLINGTON	NZSE-40	2148,19	0,32	4,01

ÉCONOMIE

Ralentissement de la croissance en Chine

LA CROISSANCE économique chinoise va ralentir sensiblement durant l'année, pour tomber à 6 % au second semestre en rythme annuel, contre 8 % au premier semestre, a indiqué un haut responsable gouvernemental cité, mardi, par la presse officielle.

« La croissance du produit intérieur brut (PIB) pour les six premiers mois de 1999 sera d'environ 8 %, puis de 6 % au dernier semestre, ce qui permettra d'atteindre l'objectif de 7 % en moyenne sur l'année », a déclaré Wang Chunzheng, directeur adjoint de la Commission d'Etat (ministère) au plan et au développement, cité par le quotidien *China Economic Times*.

M. Wang a reconnu des *« problèmes »* pour stimuler la consommation, les Chinois préférant accroître leur épargne en période d'incertitude provoquée par les réformes économiques. M. Wang a également évoqué la faiblesse de l'environnement international, qui pèse sur les investissements étrangers en Chine.

■ **JAPON : la stabilisation de l'économie japonaise se confirme,** mais une reprise autonome se fait toujours attendre, selon les rapports mensuels de l'Agence de planification économique (EPA) et de la Banque du Japon (BoJ), publiés mardi 13 avril à Tokyo. Les deux institutions soulignent le rôle important joué par les plans de relance gouvernementaux dans cette stabilisation de l'économie, mais concluent unanimement qu'un redémarrage de l'investissement et de la consommation des ménages nécessite au préalable de mettre fin à la montée du chômage.

■ **UNION EUROPÉENNE : la croissance de l'UE et de la zone euro** s'est élevée à + 0,2 % au 4e trimestre 1998 a estimé, lundi, Eurostat, l'office européen des statistiques. Sur l'ensemble de l'année 1998, la croissance de l'UE a été de 2,8 %, alors que celle de la zone euro a été de 2,9 %.

■ **FRANCE : la brutale hausse des cours du pétrole brut** oblige l'Insee à revoir en légère hausse ses prévisions d'inflation. Si le prix du baril de pétrole évoluait autour de 12 à 13 dollars en moyenne, la hausse des prix en glissement annuel atteindrait 0,5 % fin juin, a estimé, lundi, Michel Devilliers, responsable de la conjoncture à l'Insee. Avec un baril à 15 ou 16 dollars jusqu'à l'été, le glissement annuel pourrait atteindre 0,6 %, a précisé M. Devilliers. Dans sa dernière note de conjoncture, publiée le 26 mars, l'Insee, faisant l'hypothèse d'une stabilisation du prix du pétrole, avait avancé 0,4 % en glissement annuel pour fin juin. *(Lire page 12.)*

■ **Plus de deux jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans sur trois** (69 %) ne bénéficient pas d'une indemnité de chômage, selon une étude du régime d'assurance-chômage Unedic sur la situation des demandeurs d'emploi au 30 juin 1998.

■ **L'Etat a pris à sa charge près de 21 % de la fiscalité directe locale** en 1997 entre les dégrèvements et compensations accordés aux ménages et aux entreprises qu'il verse à leur place aux collectivités locales, indique une étude parue lundi dans les « Notes bleues » de Bercy.

■ **Le premier ministre, Lionel Jospin,** devrait envoyer à chacun des membres de son gouvernement entre le 15 et le 20 avril les lettres de cadrage pour la préparation du budget 2000, a-t-on indiqué, lundi, de source gouvernementale.

■ **ALLEMAGNE : la production industrielle allemande** a reculé de 3,4 % en février comparé à janvier, selon un chiffre provisoire publié lundi par le ministère des finances.

■ **L'Allemagne a dégagé un excédent commercial de 5,9 milliards d'euros** en février, légèrement supérieur à celui de février 1998 (5,7 milliards d'euros) malgré un recul de 0,6 % de ses exportations, selon des chiffres diffusés mardi par l'Office fédéral des statistiques.

■ **Les secrétaires d'Etat aux finances,** Heiner Flassbeck et Claus Noé, deux proches de l'ancien ministre allemand des finances démissionnaire, Oskar Lafontaine, vont quitter leur poste, affirme le quotidien *Handelsblatt* dans son édition de mardi. Cai Koch-Weser, manager de la Banque mondiale, et le juriste Heribert Zitzelsberger devraient leur succéder, ajoute le journal, sans citer de source.

■ **ARGENTINE : le gouvernement argentin** a annoncé, lundi, en accord avec le Fonds monétaire international (FMI) un nouveau programme d'austérité qui inclut une réduction des dépenses publiques de 1 milliard de dollars (0,92 milliard d'euros) et prévoit une chute du PIB de 1,5 % en 1999.

■ **BRÉSIL : le président brésilien Fernando Henrique Cardoso** a estimé, lundi, que l'inflation au Brésil était *« sous contrôle »* et a notamment cité à cet égard des chiffres récents de la Fondation pour les investigations économiques de Sao Paulo (FIPE), selon lesquels l'inflation *« n'atteindra pas 10 % »* en 1999.

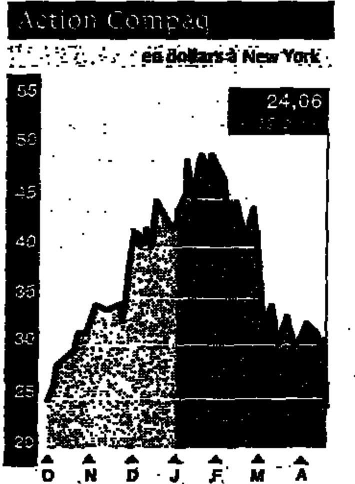
VALEUR DU JOUR

Compaq victime du syndrome Alcatel

L'ACTION du numéro un mondial des ordinateurs personnels a chuté de 22 %, à 24,06 dollars, lundi 12 avril, après que le groupe de Houston eut annoncé vendredi après la clôture du marché que ses résultats pour le premier trimestre seraient inférieurs de moitié aux prévisions des analystes. Comme pour l'action Alcatel en septembre, les investisseurs ont sanctionné le changement soudain des perspectives de résultat de Compaq en amputant de plus de 10 milliards de dollars la capitalisation boursière de la société.

La firme a tenté de se justifier en jouant les Cassandre. Le PDG Eckhard Pfeiffer a ainsi mis en cause *« une demande plus faible que prévu sur le marché des PC, une guerre des prix entre constructeurs et un portefeuille de ventes moins favorable à Compaq »*. De quoi jeter le froid sur les valeurs de haute technologie et sur Wall Street, dont elles sont la locomotive depuis des mois. Il n'en a rien été. Non seulement les indices boursiers américains ont battu de nouveaux records à la hausse, mais les concurrents de Compaq, comme IBM ou Hewlett-Packard, n'ont essuyé qu'un recul modeste de leurs titres, compris entre 1 et 2 %. Seul Intel, qui devait annoncer ses résultats mardi soir, a marqué le pas, cédant 6,5 %.

Les actionnaires semblent donc accueillir avec une certaine sérénité le ralentissement du marché informatique au premier trimestre (15 % en volume environ contre 20 % en



1998). En revanche, ils n'admettent pas que Compaq, malgré la hausse de ses parts de marché, n'ait pas été capable d'amortir le choc. M. Pfeiffer a reconnu que la fusion avec Digital Equipment, racheté en juin 1998, n'était pas complètement achevée. De plus, la décision de Compaq de s'adresser directement à certains de ses clients via Internet pour lutter contre Dell sur son propre terrain a quelque peu déstabilisé son réseau de revendeurs traditionnel.

Enfin, Compaq semble avoir pris plus tard que ses concurrents le virage de l'« *e-business* » qui consiste à proposer à ses clients des solutions intégrées de matériels, de micro-ordinateurs, de serveurs et de services adaptés au nouvel environnement ouvert de l'Internet.

Christophe Jakubyszyn

SUR LES MARCHÉS

PARIS

MARDI 13 AVRIL, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris conservait ses gains, progressant de 0,72 %, à 4 386,22 points, en milieu de séance. Lundi 12 avril, le CAC 40 avait limité ses pertes à 0,19 %, grâce à la résistance de Wall Street.

FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse de Francfort progressait de 0,79 %, à 5 208,39 points, en milieu de journée mardi 13 avril, après avoir débuté la séance par un gain de 0,93 %. La veille, le DAX, qui avait gagné 0,66 %, à 5 167,55 points, avait déjà profité de la bonne tenue de la Bourse américaine.

LONDRES

LUNDI 12 AVRIL, l'indice Footsie des cent principales valeurs de la Bourse de Londres a clôturé en repli de 0,48 %, à 6 441,2 points, réduisant ses pertes après l'orientation favorable enregistrée à la Bourse de New York.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI de la Bourse de Tokyo a terminé la séance du mardi 13 avril par une hausse de 1,26 %, à 16 715,16 points, encouragée par la tendance résolument positive affichée par Wall Street, alors que les investisseurs craignaient une correction après l'avertissement lancé par Compaq sur ses bénéfices.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES de la Bourse de New York a terminé la séance du lundi 12 avril sur une hausse de 1,63 %, établissant un nouveau record, à 10 339,51 points. Le marché américain a bien résisté à la chute des valeurs informatiques menée par Compaq (– 23 %). Selon les observateurs, la Bourse pourrait être très volatile durant la période de publication des résultats du premier trimestre 1999.

TAUX

LES MARCHÉS OBLIGATAIRES européens sont restés stables en début de matinée, mardi 13 avril. A Paris, le contrat euro-notionnel du Matif était inchangé, à 96,65 points. Il a ainsi reflété la stabilité du rendement de l'emprunt d'Etat à 10 ans à 3,90 %. A Francfort, le rendement du Bund (emprunt d'Etat à 10 ans) a atteint 3,812 %, et le contrat à terme sur le bund a légèrement reculé, à 116,05 points.

MONNAIES

LE DOLLAR a gagné du terrain face au yen sur le marché des changes japonais, où il s'est négocié à 120,44 yens, mardi. La devise japonaise a souffert des conclusions des rapports mensuels de l'Agence de planification économique et de la Banque du Japon. Ceux-ci ont souligné l'absence de reprise de l'économie à court terme. Mardi matin, sur les marchés des changes européens, l'euro est resté stable face au dollar, à 1,0817 dollar.

Taux de change fixe zone euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324

Hors zone euro

Euro contre	12/04
COURONNE DANOISE	7,4336
COUR. NORVÉGIENNE	8,4046
COUR. SUÉDOISE	9,0200
COURONNE TCHÈQUE	38,132
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7106
DOLLAR CANADIEN	1,6281
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0041
DRACHME GRECQUE	324,56
FLORINT HONGROIS	254,82
ZLOTY POLONAIS	4,3078

Cours de change croisés

13/04 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	—	0,83088	1,08055	0,16473	1,61475	0,67329
YEN	120,35500	—	130,07000	19,82500	194,34000	81,04500
EURO	0,92545	0,76882	—	0,15245	1,49430	0,62295
FRANC	6,07060	5,04340	6,55957	—	9,80120	4,08670
LIVRE	0,61929	0,51455	0,66920	0,10205	—	0,41695
FRANC SUISSE	1,48525	1,23405	1,60495	0,24470	2,39835	—

Taux d'intérêt (%)

Taux 12/04	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	2,77	2,53	3,90	4,80
ALLEMAGNE	2,62	2,58	3,80	4,75
GDE-BRETAG.	5,12	5,04	4,47	4,42
ITALIE	2,93	2,90	4,05	5,02
JAPON	0,07	0,09	1,49	—
ÉTATS-UNIS	4,72	4,38	5,04	5,44
SUISSE	0,43	0,85	2,33	3,77
PAYS-BAS	2,76	3,26	3,93	4,82

Matif

Cours 12 h 30	Volume 13/04	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 99	15695	96,58	96,59
Euribor 3 mois			
JUIN 99	868	97,38	97,37

Matières premières

En dollars	Cours 12/04	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1423,5	– 0,46
ALUMINIUM 3 MOIS	1270	– 0,47
PLOMB 3 MOIS	501	– 0,60
ETAIN 3 MOIS	5280	– 0,19
ZINC 3 MOIS	1005	– 0,40
NICKEL 3 MOIS	4985	– 0,30
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	4,99	0,40
PLATINE A TERME	79999,74	0,39
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	257,5	– 0,48
MAÏS (CHICAGO)	214,75	0,23
SOJA TOURTEAU (CHG.)	132,8	– 0,38
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1102	0,38
CAFÉ (LONDRES)	1483	—
SUCRE BLANC (PARIS)	185	—

Pétrole

En dollars	Cours 12/04	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	14,81	—
WTI (NEW YORK)	16,48	0,48
LIGHT SWEET CRUDE	16,44	– 0,45

Or

En euros	Cours 12/04	Var % 09/04
OR FIN KILO BARRE	8400	—
OR FIN LINGOT	8500	+ 0,95
ONCE D'OR (LO) $	283,20	+ 0,93
PIÈCE FRANCE 20 F	50,10	– 0,99
PIÈCE SUISSE 20 F	51,20	+ 0,20
PIÈCE UNION LAT. 20 F	49,70	– 0,80
PIÈCE 10 DOLLARS US	270	– 4,26
PIÈCE 20 DOLLARS US	470	– 1,05
PIÈCE 50 PESOS MEX	312,60	+ 0,48

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

هكذا من الأصل

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Radiotronica** a gagné, lundi 12 avril, 6,59 % à 57,4 euros après que les autorités boursières espagnoles eurent retenu le groupe d'ingénierie électronique pour remplacer Banco Central Hispano au sein de l'indice national IBEX 35. L'action **Superdiplo**, fortement pressentie pour intégrer l'indice, a de son côté accusé une baisse de 6,99 % à 21,81 euros.

● Le titre **Telecom Italia** a progressé lundi de 5,5 % à 9,89 euros, dans l'attente de nouveaux développements sur la bataille l'opposant à Olivetti, qui cherche à s'emparer de sa filiale Telecom Italia Mobile. L'opérateur serait actuellement à la recherche de partenaires qui lui permettraient de contrer cette offensive. L'action **Telecom Italia Mobile** a pour sa part chuté de 5,6 % à 5,87 euros.

● Les actions européennes du secteur technologique ont baissé lundi, entraînées par la déception du marché sur Compaq qui a averti que ses profits au premier trimestre seraient inférieurs de moitié aux anticipations effectuées par les analystes financiers. Le titre **Ericsson** a perdu 2,1 % à 209,50 couronnes suédoises et **Nokia** a cédé 2,9 % à 76,45 euros.

● Le titre **Adidas-Salomon** s'est affaibli lundi de 1,81 % à 76 euros après que le groupe eut indiqué que ses bénéfices au premier trimestre devraient chuter de 40 %.

STOXX 653 — sur un an: 306,82 — 315, 294, 273, 253, 232, 212 — 21 AVRIL, 12 OCT., 13 AVRIL — sur 5 jours: 302,95 (M), 303,61 (J), 306,23 (V), 304,30 (L), 306,82 (M)

EURO STOXX 50 — sur un an: 3720,46 — 3720, 3460, 3199, 2939, 2679, 2419 — 13 AVRIL, 12 OCT., 13 AVRIL — sur 5 jours: 3659,32 (M), 3669,23 (J), 3689,61 (V), 3690,16 (L), 3720,46 (M)

13/04 12h26	Code pays	Cours en euros	% Var. veille
AUTOMOBILE			
AUTOLIV SDR	SE	38,92	+3,10
BASF AG	BE •	38,8	+0,78
BMW	DE •	661	+0,93
CONTINENTAL AG	DE •	23,6	+1,72
DAIMLERCHRYSLER	DE •	88,88	+1,41
FIAT	IT •	3,11	-0,64
FIAT PRIV.	IT •	1,58	+0,64
LUCAS VARITY	GB	4,27	....
MICHELIN-B- /RM	FR •	45,1	-0,11
PEUGEOT /RM	FR •	149,4	+1,98
PIRELLI	IT •	2,73	+1,49
RENAULT	FR •	36,13	+1,49
VALEO /RM	FR •	79,2	+2,99
VOLKSWAGEN	DE •	62,8	+0,96
VOLVO -A-	SE	24,50	+1,84
VOLVO -B-	SE	25,17	+2,48
DJ E STOXX AUTO P		278,41	-1,07
BANQUES			
ABBEY NATIONAL	GB	20,14	+0,97
ABN AMRO HOLDIN	NL •	19,3	+1,31
ALLIED IRISH BA	GB	15,77	+0,86
ALPHA CREDIT BA	GR	72,71	....
ARGENTARIA R	ES •	22,04	+1,10
B PINTO MAYOR R	PT •	18,05	....
BANCO ESSI R	PT •	10,72	....
BANK AUSTRIA AG	AT •	56,9	+0,46
BANK OF IRELAND	GB	19,38	+0,54
BANK OF PIRAEUS	GR	27,96	....
BANKINTER R	ES •	36	+2,86
BARCLAYS PLC	GB	27,71	-0,53
BAYR.HYPO-U.VER	DE •	67,7	+3,04
BCA FIDEURAM	IT •	5,61	-0,18
BCA INTESA	IT •	5,59	-0,18
BCA ROMA	IT •	1,45	-1,36
BCO BILBAO VIZC	ES •	14,46	+1,19
BCO CENTRAL HIS	ES •	12,51	+2,12
BCO POPULAR ESP	ES •	58,2	+0,17
BCO SANTANDER	ES •	20,98	+2,75
BCP R	PT •	27,6	....
BNP /RM	FR •	78,35	-1,38
CCF /RM	FR •	89,5	+4,19
CHRISTIANIA BK	NO	3,61	-0,66
COMIT	IT •	7,33	+0,83
COMM.BANK OF GR	GR	154,61	....
COMMERZBANK	DE •	29,9	+0,50
DEN DANSKE BK	DK	105,20	+1,96
DEN NORSKE BANK	NO	3,37	-0,35
DEUTSCHE BANK A	DE •	48,85	-0,41
DEXIA CC	BE •	144,5	-0,62
DEXIA FCE RM	FR •	126,4	-0,16
DRESDNER BANK	DE •	38,2	-0,78
ERGO BANK	GR	77	....
FIRST AUSTRIAN	AT •	575	....
FOERENINGSSB A	SE	22,61	-1,22
FOKUS BK	NO	9,16	....
HALIFAX	GB	12,61	+0,12
HSBC HOLDS	GB	31,91	+0,42
IONIAN BK REG.S	GR	61,91	....
JYSKE BANK REG	DK	74,26	....
KAPITAL HOLDING	DK	38,61	+1,06
KBC BANCASSURAN	BE •	62,55	-0,64
LLOYDS TSB	GB	15,41	+1,47
MERITA	FI •	5	-0,60
NAT BANK GREECE	GR	71,91	....
NATEXIS	FR •	51,9	+3,18
NATL WESTM BK	GB	22,88	+1,45
NORDBANKEN HOLD	SE	5,30	-0,83
ROLO BANCA 1473	IT •	22,7	+0,67
ROYAL BK SCOTL	GB	20,73	+2,27
S-E-BANKEN -A-	SE	11,53	....
STE GENERAL-A-/	FR •	167,5	-1,47
SV HANDBK -A-	SE	33,67	+0,83
UBS REG	CH	310,98	+1,01
UNICREDITO ITAL	IT •	4,96	+0,81
UNIDANMARK -A-	DK	67,26	+2,04
XIOSBANK	GR	28,18	....
DJ E STOXX BANK P		279,98	+0,61
PRODUITS DE BASE			
ALUMINIUM GREEC	GR	60,95	....
ARJO WIGGINS AP	GB	2,45	+1,23
ASSIDOMAEN AB	SE	18,74	+1,50
AVESTA	SE	3,85	+1,46
BEKAERT	BE •	457,9	+3,60
BILTON	GB	4,51	....
BOEHLER-UDDEHOL	AT •	44,35	+1,09
BRITISH STEEL	GB	1,96	+3,13
BUHRMANN NV	NL •	15,65	+1,62
BUNZL PLC	GB	3,61	-0,82
CART.BURGO	IT •	6,33	+1,61
ELKEM ASA, OSLO	NO	13,39	-0,88
ELVAL	GR	12,08	....
INPARSA	PT •	16,8	....
JOHNSON MATTHEY	GB	7,20	+2,11
MAYR-MELNHOF KA	AT •	40,31	+0,07
METSAE-SERLA A	FI •	8,99	-4,25
MODO B FR	SE	21,34	+2,94
NORSKE SKOGIND-	NO	29,51	+1,22
OUTOKUMPU OY -A	FI •	10	+1,83
PECHINEY-A-	FR •	34,76	+0,03
PORTUCEL INDUST	PT •	5,15	....
RAUTARUUKKI K	FI •	6,34	+2,26
RIO TINTO	GB	13,37	-0,11
SIDENOR	GR	25,28	....
SILVER & BARYTE	GR	28,93	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,02	+11,48
SONAE INDUSTRIA	PT •	10,76	....
SOPORCEL	PT •	9,7	....
SSAB SW ST A FR	SE	11,75	+2,91
STORA ENSO -A-	FI •	9,05	+0,56
STORA ENSO -R-	FI •	9,25	+1,09
SVENSKA CELLULO	SE	21,01	+1,34
THYSSEN	DE •	174	....
TRELLEBORG B	SE	9,15	+1,23
UNION MINIERE	BE •	31,96	+1,14
UPM-KYMMENE COR	FI •	24,8	+1,02
USINOR	FR •	14,23	+2,37
VIOHALCO	GR	29,84	....
VOEST-ALPINE ST	AT •	28	+1,01
DJ E STOXX BASI P		164,2	-1,65
CHIMIE			
AGA -A-	SE	12,03	+0,93
AGA -B-	SE	12,08	+1,87
AIR LIQUIDE /RM	FR •	139	+2,21
AKZO NOBEL	NL •	....	....
BASF AG	DE •	38,8	+0,78
BAYER AG	DE •	38,19	+1,03
BOC GROUP PLC	GB	14,44	+2,10
CIBA SPEC CHEM	CH	73,20	+0,64
CLARIANT N	CH	458,52	+1,38
DEGUSSA-HUELS	DE •	35,9	+1,99
DYNO INDUSTRIER	NO	15,71	+0,76
EMS-CHEM HOLD A	CH	4618,34	....
HENKEL KGAA VZ	DE •	79,8	+2,77
ICI	GB	8,54	+0,70
KEMIRA	FI •	5,33	-0,37
LAPORTE	GB	10,28	-9,21
PERSTORP -B-	SE	9,59	+2,37
SNIA	IT •	1,26	....
SOLVAY	BE •	62,05	+0,98
TESSENDERLO CHE	BE •	45,5	-2,63
DJ E STOXX CHEM P		321,13	+1,51
CONGLOMÉRATS			
AKER RGI -A-	NO	11,12	....
CGIP /RM	FR •	48,5	-0,21
CIR	IT •	0,97	-1,02
D'IETEREN SA	BE •	425,1	+1,67
GAZ ET EAUX /RM	FR •	40,5	-1,22
GBL	BE •	178,1	+0,06
GENL ELECTR CO	GB	8,78	+1,03
GEVAERT	BE •	63,9	-2,89
HAGEMEYER NV	NL •	28,65	+1,06
INCHCAPE PLC	GB	2,10	+6,02
INVESTOR -A-	SE	41,24	+1,09
INVESTOR -B-	SE	41,85	+0,80
KVAERNER -A-	NO	15,53	-6,12
LVMH / RM	FR •	235	+0,09
MYTILINEOS HOLD	GR	14,38	....
NORSK HYDRO	NO	36,47	-0,16
OERLIKON-BUEHRL	CH	139,74	+0,45
ORKLA -A-	NO	13,98	+0,86
ORKLA -B-	NO	12,08	+1,50
SONAE INVESTIME	PT •	36,17	....
VEBA AG	DE •	51,1	-0,58
DJ E STOXX CONG P		238,79	-0,07
TÉLÉCOMMUNICATIONS			
BRITISH TELECOM	GB	16,08	+1,50
CABLE & WIRELES	GB	11,77	-0,13
DEUTSCHE TELEKO	DE •	41,5	+1,59
EUROPOLITAN HLD	SE	89,47	+1,01
FRANCE TELECOM	FR •	79,65	+0,06
HELLENIC TELE (	GR	22	....
KONINKLIJKE KPN	NL •	38,95	+0,13
CAMDEN NATIONAL	GR	....	....
PORTUGAL TELECO	PT •	43,22	....
SWISSCOM N	CH	351,22	-0,68
TELE DANMARK	DK	103,58	-0,26
TELECEL	PT •	153,24	....
TELECOM ITALIA	IT •	9,89	....
TELECOM ITALIA	IT •	5,24	-0,19
TELEFONICA	ES •	42,64	+0,33
TIM	IT •	5,94	+1,19
VODAFONE GROUP	GB	18,18	+1,58
DJ E STOXX TCOM P		686,88	+0,39
CONSTRUCTION			
ACCIONA	ES •	53	+0,09
ACESA REG	ES •	12,31	+0,57
AKTOR SA	GR	14,27	....
ASKO OY	FI •	13,8	+0,73
AUMAR R	ES •	21,63	+0,14
AUTOSTRADE	IT •	7,03	-0,71
BCA INTESA	IT •	5,59	-0,18
BICC PLC	GB	1,61	-1,82
BLUE CIRCLE IND	GB	5,40	+3,12
BOUYGUES /RM	FR •	228,7	-1,55
BPB	GB	4,33	-2,35
CARADON	GB	1,83	-1,60
CBR	BE •	87	+0,46
CHARTER	GB	5,67	+5,54
CIMPOR SGPS R	PT •	25,82	....
COLAS /RM	FR •	173,3	+0,76
CRH PLC	GB	17,52	+2,03
CRISTALERIA ESP	ES •	47,98	+0,06
DRAGADOS CONSTR	ES •	32,2	+0,66
FOM CON CONTRAT	ES •	56,05	+0,08
GROUPE GTM	FR •	87,5	+1,74
HANSON PLC	GB	8,30	-1,41
HEIDELBERGER ZE	DE •	59,5	+1,28
HELL.TECHNODO.R	GR	10,72	....
HERACLES GENL R	GR	25,28	....
HOCHTIEF ESSEN	DE •	31,5	+0,32
HOLDERBANK FINA	CH	249,53	+0,13
HOLDERBANK FINA	CH	1088,21	+0,81
IMETAL /RM	FR •	115,3	+0,52
ITALCEMENTI	IT •	10,1	+2,02
ITALCEMENTI RNC	IT •	4,5	+1,58
LAFARGE /RM	FR •	90,3	+1,40
MICHANIKI REG.	GR	6,35	
PARTEK	FI •	9,18	-0,22
PHILIPP HOLZMAN	DE •	123	+0,41
PILKINGTON PLC	GB	1,15	....
RMC GROUP PLC	GB	12,54	+2,18
RUGBY GRP	GB	1,59	....
SAINT GOBAIN /R	FR •	154	+0,72
SEMAPA	PT •	18,09	....
SKANSKA -B-	SE	33,15	+1,01
SUPERFOS	DK	11,97	-0,56
TARMAC	GB	1,70	+1,79
TAYLOR WOODROW	GB	2,63	....
TECHNIP /RM	FR •	100	-1,83
TITAN CEMENT RE	GR	76,07	....
UNICEM	IT •	9,69	+0,94
URALITA	ES •	8,58	+0,12
VALENCIANA CEM	ES •	9,50	....
WIENERB BAUSTOF	AT •	169,7	+0,41
WILLIAMS	GB	6,19	+7,22
DJ E STOXX CNST P		194,79	+0,74
CONSOMMATION CYCLIQUE			
ACCOR /RM	FR •	222,8	+2,44
ADIDAS-SALOMON	DE •	77	+1,12
ALITALIA	IT •	3,18	-0,31
AUSTRIAN AIRLIN	AT •	30,2	+2,03
BANG & OLUFSEN	DK	63,23	-0,34
BARRATT DEV PLC	GB	4,76	-0,31
BEAZER GROUP	GB	3,08	+1,47
BENETTON GROUP	IT •	1,7	+0,59
BERKELEY GROUP	GB	9,85	+1,07
BRITISH AIRWAYS	GB	7,24	-0,61
BRYANT GROUP PL	GB	1,98	-1,46
CHARGEURS RM	FR •	48,65	-0,70
CLUB MED. /RM	FR •	89,7	-0,79
COATS VIYELLA	GB	0,62	....
COMPASS GRP	GB	11,32	+0,26
COURTAULDS TEXT	GB	2,28	-4,38
DT.LUFTHANSA N	DE •	21,25	-1,39
ELECTROLUX -B-	SE	19,98	+1,79
EMI GROUP	GB	7,14	+0,63
EURO DISNEY /RM	FR •	1,21	-0,82
FINNAIR	FI •	4,77	-0,63
G WIMPEY PLC	GB	2,34	-1,88
GRANADA GROUP P	GB	21,09	+3,13
HERMES INTL	FR •	73,36	-0,88
HPI	IT •	0,63	....
HUNTER DOUGLAS	NL •	29,4	-1,01
KLM	NL •	25	+1,01
LADBROKE GRP	GB	4,09	+0,73
MOULINEX /RM	FR •	10,3	+0,78
NCL HLDG	NO	2	-1,18
PATHE /RM	FR •	232	+0,87
PENTLAND GRP	GB	1,69	....
PERSIMMON PLC	GB	3,76	+1,20
PREUSSAG AG	DE •	507	-0,49
RANK GROUP	GB	3,53	+1,28
SAIRGROUP N	CH	209,92	+1,85
SAS DANMARK A/S	DK	9,35	+0,72
SEB /RM	FR •	64	-0,31
THE SWATCH GRP	CH	579,54	+1,09
THE SWATCH GRP	CH	129,13	+0,49
WILLIAM BAIRD	GB	1,56	+0,96
WILSON BOWDEN	GB	10,26	....
WOLFORD AG	AT •	41,8	+1,33
WWWW UK UNITS	GB	0,74	+4,17
DJ E STOXX CYC GO P		156,2	-0,33
PHARMACIE			
ASTRA -A-	SE	20,40	-0,54
ASTRA -B-	SE	20,46	....
ELAN CORP	GB	62,47	....
GLAXO WELLCOME	GB	30,08	+1,61
HOECHST AG	DE •	41,5	-1,66
NOVARTIS N	CH	1573,30	-0,32
NOVO NORDISK B	DK	102,91	+0,69
ORION A	FI •	20,3	+1,50
ORION B	FI •	19,7	+0,25
RHONE POUL./RM	FR •	43,25	+0,60
ROCHE HOLDING	CH	16874,61	+0,19
ROCHE HOLDING G	CH	11222,71	+0,36
SANOFI /RM	FR •	158,5	+1,67
SCHERING AG	DE •	111,4	+1,97
SMITHKLINE BEEC	GB	13,10	+0,11
ZENECA GROUP	GB	44,88	....
DJ E STOXX PHAR P		389,7	-0,38
ÉNERGIE			
AKER MARITIME	NO	9,64	-2,41
BG	GB	5,12	+0,58
BP AMOCO	GB	15,57	+0,77
BURMAH CASTROL	GB	13,73	-0,43
CESPA	ES •	31	-0,32
ELECTRAFINA	BE •	112,2	+1,54
ELF AQUITAINE /	FR •	128,3	+0,39
ENI	IT •	5,73	....
ENTERPRISE OIL	GB	5,31	+2,59
F.OLSEN ENERGY	NO	6,54	-0,90
LASMO	GB	1,81	+1,67
OMV AG	AT •	84,01	+0,07
PETROFINA SA BR	BE •	514	+1,18
PETROLEUM GEO-S	NO	12,85	-1,82
PRIMAGAZ /RM	FR •	85,5	-1,06
PROSAFE	NO	6,60	....
REPSOL	ES •	47,16	+1,40
ROYAL DUTCH CO	NL •	48,1	-0,93
SAGA PETROLEUM	NO	9,52	....
SAIPEM	IT •	3,65	-1,08
SHELL TRANSP &	GB	6,08	-0,24
SMEDVIG -A-	NO	9,99	+1,20
TOTAL /RM	FR •	115,5	+0,87
DJ E STOXX ENGY P		267,55	-0,04
SERVICES FINANCIERS			
3I	GB	9,67	+0,31
ALMANIJ	BE •	68,6	+0,77
ALPHA FINANCE	GR	33,43	....
AMVESCAP	GB	9,79	+5,11
BAIL INVEST /RM	FR •	126	+0,24
BPI-SGPS R	PT •	27,98	....
BRITISH LAND CO	GB	8,40	-0,53
CAPITAL SHOPPIN	GB	5,43	-0,82
COBEPA	BE •	68,15	-1,27
CORP FIN ALBA -	ES •	137,5	-0,29
CPR /RM	FR •	41,77	+1,88
CS GROUP N	CH	180,91	....
EURAFRANCE /RM	FR •	440	+0,69
FONCIERE LYONNA	FR •	121,5	+0,41
GECINA /RM	FR •	99,7	-1,68
HAMMERSON	GB	6,60	-0,63
KAPITAL HOLDING	DK	38,61	+1,06
LAND SECURITIES	GB	12,59	+0,59
LIBERTY INT.HDG	GB	6,20	....
MEDIOBANCA	IT •	12,4	-0,40
MEDIOLANUM	IT •	6,4	+1,59
MEPC PLC	GB	6,86	+1,35
METROVACESA	ES •	22,01	-1,78
MEDIOLANUM	NL •	6,4	+1,59
PARIBAS	FR •	97,6	-1,21
PROVIDENT FIN	GB	15,83	-2,47
RODAMCO NV	NL •	21,8	-0,46
SCHRODERS PLC	GB	22,31	-1,77
SEFIMEG N /RM	FR •	62	-2,21
SIMCO N /RM	FR •	80,55	+0,25
SLOUGH ESTATES	GB	4,73	+0,63
UNIBAIL /RM	FR •	119	+1,45
UNIM	IT •	0,49	+2,08
VALLEHERMOSO	ES •	10	+1,32
WOOLWICH PLC	GB	5,74	-0,52
DJ E STOXX FINS P		255,97	+0,61
ALIMENTATION ET BOISSON			
ALLIED DOMECQ	GB	6,84	+0,44
ASSOCIATE BRIT	GB	6,17	-0,72
BASS	GB	13,09	+4,14
EBAG OE BRAU-BE	AT •	40,5	....
BONGRAIN /RM	FR •	348,5	....
BRAU-UNION	AT •	46,85	-0,95
CADBURY SCHWEPP	GB	13,65	+2,57
CARLSBERG -B-	DK	37,67	+1,08
CARLSBERG AS -A	DK	36,32	....
CHR. HANSEN HLD	DK	94,17	-0,71
CULTOR -1-	FI •	17,75	-0,28
DANISCO	DK	42,38	....
DANONE /RM	FR •	234,8	+1,87
DELTA DAIRY	GR	18,09	....
DIAGEO	GB	10,04	-1,46
ELAIS OLEAGINOU	GR	20,64	....
ERID.BEGH.SAY /	FR •	135,4	+1,04
GREENCORE GROUP	GB	3,30	....
HEINEKEN	NL •	45,1	-0,55
HELLENIC BOTTLI	GR	27,73	....
HELLENIC SUGAR	GR	8,33	....
HUHTAMAEKI I VZ	FI •	32,3	+0,78
KERRY GRP-A-	GB	12,23	....
MONTEDISON	IT •	0,94	....
NESTLE N	CH	1721,77	+3,68
PARMALAT	IT •	1,35	+1,50
PERNOD RICARD /	FR •	58,85	+1,52
RAISIO GRP V	FI •	8,84	+0,45
RIEBER & SON -B	NO	5,95	....
TATE & LYLE	GB	6,04	+1,50
UNICER R	PT •	21,69	....
UNIGATE PLC	GB	6,23	....
UNILEVER	NL •	65,4	+2,43
UNILEVER	GB	8,67	+2,10
DJ E STOXX F & BV P		233,31	+0,93
BIENS D'ÉQUIPEMENT			
ABB AB -A-	SE	12,20	....
ABB AB -B-	SE	12,14	-0,90
ABB BADEN	CH	1269,49	-0,29
ADECCO CHESEREX	CH	477,23	+2
ALSTOM	FR •	27,39	+2,20
ALUSUISSE LON G	CH	1046,08	+0,78
ASSOC BR PORTS	GB	4,14	-0,36
ATLAS COPCO -A-	SE	23,65	-0,49
ATLAS COPCO -B-	SE	23,50	-1,65
ATTICA ENTR SA	GR	8,18	....
BAA	GB	9,78	-1,50
BBA GROUP PLC	GB	6,96	+2,18
BERGESEN	NO	12,97	-0,91
BONHEUR	NO	19,63	....
CMB	BE •	36,6	+1,43
CMG	GB	26,03	+1,45
COOKSON GROUP P	GB	2,16	+0,69
DAMPSKIBS -A-	DK	6726,22	....
DAMPSKIBS -B-	DK	7197,05	+0,94
DAMSKIBS SVEND	DK	10089,32	-1,53
DELTA PLC	GB	2,11	+0,71
DET SONDENFJ NO	NO	6,25	-1,87
ELECTROCOMPONEN	GB	7,05	-0,21
EQUANT NV	DE •	86,6	+4,22
FINNLINES	FI •	28,6	-0,35
FKI	GB	2,34	+1,95
FLS IND.B	DK	18,43	+0,74
FLUGHAFEN WIEN	AT •	38,04	+0,08
GKN	GB	15,35	-0,10
GLYNWED INTL PL	GB	2,89	+0,52
HALKOR	GR	8,98	....
HAYS	GB	10,11	-1,45
HEIDELBERGER DR	DE •	51	....
HELLAS CAN SA P	GR	21,56	....
IFIL	IT •	3,54	+0,57
IMI PLC	GB	4,05	....
ISS INTL SERV-B	DK	61,88	+0,44
KOEBENHAVN LUFT	DK	97,53	....
KON.NEDLLOYD	NL •	20,4	+1,24
KONE B	FI •	97	-0,51
LAHMEYER	DE •	48,91	....
LEGRAND /RM	FR •	208,5	+2,01
LEIF HOEGH	NO	10,53	-0,56
LINDE AG	DE •	568	-2,16
MAN AG	DE •	28,7	+1,41
MANNESMANN AG	DE •	133,8	+1,36
METALLGESELLSCH	DE •	17,95	+0,56
METRA A	FI •	18	....
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,38	-0,44
NFC	GB	2,04	-2,14
NKT HOLDING	DK	68,28	+0,09
OCEAN GROUP	GB	13,96	-0,74
PENINS.ORIENT.S	GB	14,46	+1,25
PREMIER FARNELL	GB	3,16	+1,92
RAILTRACK	GB	20,36	-0,80
RANDSTAD HOLDIN	NL •	41,9	-0,12
RATIN -A-	DK	182,77	....
RATIN -B-	DK	179,17	+0,40
RAUMA OY	FI •	11,2	....
RENTOKIL INITIA	GB	5,88	+1,02
REXAM	GB	3,08	....
REXEL /RM	FR •	72,5	-0,55
RHI AG	AT •	24,75	+0,45
RIETER HLDG N	CH	535,25	+2,14
SANDVIK -A-	SE	19,01	+1,18
SANDVIK -B-	SE	19,07	+1,47
SAURER ARBON N	CH	499,06	+4,30
SCANIA AB -A-	SE	24,67	....
SCANIA AB -B-	SE	24,83	....
SCHINDLER HOLD	CH	1429,82	-0,13
SCHINDLER HOLD	CH	1497,19	-1,19
SCHNEIDER /RM	FR •	54,8	+3,31
SEAT-PAGINE GIA	IT •	1,07	+4,90
SECURICOR	GB	8,30	-1,41
SECURITAS -B-	SE	14,25	-1,53
SGS GENEVA BR	CH	849,41	-0,37
SHANKS & MCEWAN	GB	3,72	+1,21
SIDEL /RM	FR •	79,15	+0,62
BTR SIEBE	GB	4,37	....
SITA /RM	FR •	206	+0,54
SKF -A-	SE	12,69	+0,44
SKF -B-	SE	13,38	+1,28
SOPHUS BEREND -	DK	27,44	+1,49
STORK NV	NL •	18,45	-0,54
SULZER FRAT.SAI	CH	624,45	+2,14
SVEDALA	SE	15,80	+6,56
SVENDBORG -A-	DK	9885,75	-2,04
T.I.GROUP PLC	GB	6,16	-0,24
TOMRA SYSTEMS	NO	39,60	+0,61
VA TECHNOLOGIE	AT •	89	+0,15
VALMET	FI •	10,26	+0,99
DJ E STOXX IND GO P		344,7	+0,98
ASSURANCES			
AGF /RM	FR •	50,8	....
ALLEANZA ASS	IT •	11,06	+1,32
ALLIANZ AG	DE •	303,7	+1,74
ALLIED ZURICH	GB	13,79	-1,73
ASPIS PRONIA GE	GR	15,41	....
AXA /RM	FR •	132,1	+1,25
CGU	GB	15,08	+1,50
CNP ASSURANCES	FR •	28,63	-1,89
CORP.MAPFRE REG	ES •	18,71	+0,32
ERGO VERSICHERU	DE •	121	+1,68
ETHNIKI GEN INS	GR	48,61	....
FONDIARIA ASS	IT •	5,34	+1,33
FORSIKRING CODA	DK	103,72	-1,02
FORTIS AMEV NV	NL •	....	....
GENERALI ASS	IT •	37,8	+0,26
GENERALI HLD VI	AT •	186,94	+1,20
INA	IT •	2,75	+1,10
IRISH LIFE	GB	9,01	+0,17
LEGAL & GENERAL	GB	11,56	+1,04
MUENCH RUECKVER	DE •	193	+0,26
NORWICH UNION	GB	6,62	-0,45
POHJOLA GRP.B	FI •	50,9	+0,79
PRUDENTIAL CORP	GB	12,58	-0,12
RAS	IT •	10,05	-0,30
ROYAL SUN ALLIA	GB	8,57	+0,88
SAMPO -A-	FI •	26,42	+1,32
SWISS RE N	CH	2164,69	+0,17
SEGUROS MUNDIAL	PT •	28,97	....
SKANDIA FOERSAE	SE	17,07	+1,99
STOREBRAND	NO	6,60	....
SWISS LIFE BR	CH	609,48	+0,62
TOPDANMARK AS	DK	168,30	+8,09
TRYG-BALTICA	DK	25,29	+1,08
ZURICH ALLIED N	CH	623,21	+0,81
DJ E STOXX INSU P		251,79	+0,63
MEDIAS			
B SKY B GROUP	GB	6,14	+1,11
CANAL PLUS /RM	FR •	290,9	+3,16
CARLTON COMMUNI	GB	9,70	+0,31
ELSEVIER	NL •	14,2	-0,35
HAVAS ADVERTISI	FR •	161,3	-0,05
INDEPENDENT NEW	FR •	4,3	+1,18
LAGARDERE SCA N	FR •	31,8	+3,55
MEDIASET	IT •	8,04	+6,48
PEARSON	GB	19,63	-0,60
REED INTERNATIO	GB	8,84	-0,34
REUTERS GROUP	GB	14,77	+2,06
SCHIBSTED	NO	11,78	+0,51
TELEWEST COMM.	GB	4,34	+1,04
TF1	FR •	176,2	....
UNITED NEWS & M	GB	9	+1,17
WOLTERS KLUWER	NL •	174,8	+0,90
WPP GROUP	GB	7,66	-1,53
DJ E STOXX MEDIA P		319,15	+1,09
BIENS DE CONSOMMATION			
AHOLD	NL •	37,35	+0,13
ASDA GROUP PLC	GB	2,23	+0,67
ATHENS MEDICAL	GR	19,28	....
AUSTRIA TABAK A	AT •	58,9	+0,32
BEIERSDORF AG	DE •	67	+3,72
BIC /RM	FR •	46,65	+0,32
BRIT AMER TOBAC	GB	7,38	....
CASINO GP /RM	FR •	88,6	-0,11
CFR UNITS -A-	CH	1485,98	-0,33
CPT.MODERNES /R	FR •	618	....
DELHAIZE	BE •	86,8	+0,87
ESSILOR INTL /R	FR •	282,2	+0,89
ETS COLRUYT	BE •	657	+2,42
FYFFES	GB	2,18	....
GIB	BE •	35,9	-0,22
GOODYS	GR	24,48	....
IMPERIAL TOBACC	GB	9,12	-1,61
KESKO OY	FI •	13,4	-5,63
L'OREAL /RM	FR •	656	+0,61
MODELO CONTINEN	PT •	18,17	....
PAPASTRATOS CIG	GR	15,53	....
PROMODES /RM	FR •	624,5	+0,71
RECKITT & COLMA	GB	10,14	+4,92
SAFEWAY	GB	3,61	-3,41
SAINSBURY J. PL	GB	6,61	+0,80
SEITA /RM	FR •	58,8	+0,90
SMITH & NEPHEW	GB	2,38	+0,69
STAGECOACH HLDG	GB	3,30	+3,26
TABACALERA REG	ES •	18,49	+2,04
TAMRO	FI •	4,08	+0,74
TESCO PLC	GB	2,44	+2,50
TNT POST GROEP	NL •	25,9	-0,38
DJ E STOXX N CY G P		307,48	+0,58
COMMERCE DISTRIBUTION			
ARCADIA GRP	GB	3,93	+1,15
BOOTS CO PLC	GB	12,81	+0,83
CARREFOUR /RM	FR •	726	+0,83
CASTO.DUBOIS /R	FR •	214	+1,90
CENTROS COMER P	ES •	19,81	+0,56
CONTINENTE	ES •	26,96	+3,30
DIXONS GROUP PL	GB	22,59	-0,07
GEHE AG	DE •	48	+2,45
GREAT UNIV STOR	GB	11,20	....
GUILBERT /RM	FR •	130	-0,15
HENNES & MAURIT	SE	72,39	+2,35
JERONIMO MARTIN	PT •	32,67	....
KARSTADT AG	DE •	378	+1,34
KINGFISHER	GB	13,21	-1,44
MARKS & SPENCER	GB	6,22	+0,72
METRO	DE •	65,15	+1,88
NEXT PLC	GB	12,12	-0,85
PINAULT PRINT./	FR •	169	+0,32
RINASCENTE	IT •	7,4	-0,80
STOCKMANN A	FI •	28	....
VALORA HLDG N	CH	221,77	-0,56
W.H SMITH GRP	GB	11,60	+3,59
WOLSELEY PLC	GB	6,81	-0,43
DJ E STOXX RETL P		354,02	+0,92
HAUTE TECHNOLOGIE			
ALCATEL /RM	FR •	116,7	+1,92
ALTEC SA REG.	GR	14,51	....
BAAN COMPANY	NL •	7,7	+7,69
BARCO	BE •	174,9	....
BRITISH AEROSPA	GB	6,59	+1,61
CAP GEMINI /RM	FR •	158,5	-0,31
COLOPLAST B	DK	93,49	+7,18
COLT TELECOM NE	GB	16,25	+0,41
DASSAULT SYST./	FR •	37,15	+2,60
FINMECCANICA	IT •	0,93	....
FRESENIUS MED C	DE •	57	+1,42
GAMBRO -A-	SE	9,20	+0,61
GETRONICS	NL •	36,85	+0,96
GN GREAT NORDIC	DK	32,61	+0,95
INTRACOM N	GR	60,73	....
KON. PHILIPS EL	NL •	74,5	+2,48
MERKANTILDATA	NO	8,45	+0,71
MISYS	GB	8,28	+0,72
NERA ASA	NO	1,89	+1,27
NETCOM ASA	NO	28,58	-0,83
NOKIA -A-	FI •	78,2	+2,29
NOKIA -K-	FI •	157,5	....
NYCOMED AMERSHA	GB	6,02	-0,19
OCE	NL •	25,35	-0,20
OLIVETTI	IT •	2,9	+0,35
ROLLS ROYCE	GB	4,05	+1,12
SAGEM	FR •	494	-1,79
SAP AG	DE •	246	-0,28
SAP VZ	DE •	280	-0,36
SEMA GROUP	GB	9,85	-4,29
SIEMENS AG	DE •	64,75	+2,61
SMITHS IND PLC	GB	13,81	+0,88
STMICROELEC SIC	FR •	104,5	-0,76
TANDBERG DATA A	NO	4,28	+1,69
THOMSON CSF /RM	FR •	27,25	+0,93
WILLIAM DEMANT	DK	83,23	+7,08
DJ E STOXX TECH P		497,4	+1,35
SERVICES COLLECTIFS			
ANGLIAN WATER	GB	10,64	+0,58
BRITISH ENERGY	GB	8,27	-0,71
CENTRICA	GB	1,67	....
EDISON	IT •	8,87	+1,84
ELECTRABEL	BE •	346	+0,73
ELECTRIC PORTUG	PT •	18,47	....
ENDESA	ES •	23,23	+0,61
EVN	AT •	123,6	+0,17
GAS NATURAL SDG	ES •	85	+0,65
HAFSLUND -A-	NO	5,95	....
HAFSLUND -B-	NO	3,62	....
IBERDROLA	ES •	13,78	+1,47
ITALGAS	IT •	4,46	-0,22
NATIONAL GRID G	GB	6,59	-0,23
NATIONAL POWER	GB	7,14	-0,83
OESTERR ELEKTR	AT •	145,8	+0,24
POWERGEN	GB	10,28	-1
SCOT POWER	GB	7,88	+0,57
SEVERN TRENT	GB	12,21	-0,48
SUEZ LYON EAUX/	FR •	172	+0,53
SYDKRAFT -A-	SE	24,83	....
SYDKRAFT -C-	SE	18,83	-1,32
THAMES WATER	GB	13,48	-0,77
TRACTEBEL	BE •	148	+0,20
UNION EL.-FENOS	ES •	14,66	+1,10
UNITED UTILITIE	GB	10,75	+0,14
VIAG	DE •	475,5	-0,81
VIVENDI/RM	FR •	235,4	-0,68
DJ E STOXX PO SUP P		320,33	+0,48

—(Publicité)—

EURO NOUVEAU MARCHÉ

13/04 12h26	Cours en euros	% Var. veille
AMSTERDAM		
AIRSPRAY NV	25,75	+1,58
ANTONOV	0,68	+1,84
C/TAC	12,3	....
CARDIO CONTROL	9,1	....
CSS	14	....
HITT NV	6,95	+2,31
INNOCONCEPTS NV	19,9	+1,27
NEDGRAPHICS HOLD	17,8	-0,56
POLYDOC	2,1	....
PROLION HOLDING	86,5	+0,58
RING ROSA	6,55	-0,76
RING ROSA WT	0,8	....
UCC HOLDING NV	13	+0,39
BRUXELLES		
ENVIRCO HLD CT.	2,35	+4,65
FARDEM BELGIUM ABC	22,8	+0,89
INTERNOC HLD	4,1	....
INTL BRACHYTHER B	13,5	+0,75
LINK SOFTWARE B	11,8	+2,61
PAYTON PLANAR	2,4	+1,69
SYNERGIA	8,5	....
FRANCFORT		
1 & 1 AG & CO.KGAA	124,2	+0,98
AIXTRON	187,2	-1
AUGUSTA BETEILIGUN	63	-1,56
BB BIOTECH ZT-D	32,2	+1,58
BB MEDTECH ZT-D	18,15	+0,28
BERTRANDT AG	69	+3,45
BETA SYSTEMS SOFTW	15,2	-2,88
CE COMPUTER EQUIPME	165	-1,80
CE CONSUMER ELECTR	350	+7,36
CENIT SYSTEMHAUS	222	+0,91
DRILLISCH	128	+1,59
EDEL MUSIC E 98	345	+3,29
ELSA	61,15	-4,45
EM.TV & MERCHANDI	909,99	+3,06
EUROMICRON	28,5	+4,95
GRAPHISOFT NV	17,9	+1,13
HOEFT & WESSEL	163	+1,88
HUNZINGER INFORMAT	99,5	+2,88
INFOMATEC	248	+1,64
INTERSHOP COMMUNIC	220	+8,37
KINOWELT MEDIEN	175,7	+0,98
LHS GROUP	28,8	+4,48
LINTEC COMPUTER	138	+0,73
LOESCH UMWELTSCHUT	5,4	....
MENSCH UND MASCHIN	41	+3,80
MOBILCOM	229,1	+1,80
MUEHL PRODUCT & SE	17,3	+1,17
MUEHLBAUER HOLDING	68,5	....
PFEIFFER VACU TECH	39,1	-1,76
PLENUM	121	+4,17
PSI	73	+2,10
QIAGEN NV	65,5	+3,54
REFUGIUM HOLDING A	31,9	+1,27
SACHSENRING AUTO	14,8	....
SALTUS TECHNOLOGY	30,65	+4,93
SCM MICROSYSTEMS	63,5	-3,20
SER SYSTEME	368	+1,24
SERO ENTSORGUNG	6,8	....
SINGULUS TECHNOLOG	125,5	+1,21
SOFTM SOFTWARE BER	60,75	+0,41
TDS	79	+0,64
TECHNOTRANS	60,9	+3,66
TELDAFAX	38,1	+2,89
TELES AG	225	+8,06
TIPTEL	7,59	+1,20
TRANSTEC	83,5	....
W.E.T. AUTOMOTIVE	44,1	+2,56

★ CODES PAYS ZONE EURO
FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO
CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● Le titre Vivendi a gagné 0,84 % dans les premières transactions du mardi 13 avril. Jean-Marie Messier, président de Vivendi a dévoilé, dans le quotidien *Les Echos*, les modalités de son prochain appel au marché, pour un total de 5,7 milliards d'euros.

● La cotation du titre Europe 1 est suspendue depuis le lundi 12 avril. Sa maison-mère, Lagardère SCA, a annoncé le lancement d'une OPA sur la totalité du capital au prix de 290 euros, soit une prime de 28 % sur le dernier cours coté.

● L'action Hachette Filipacchi Médias, filiale à 68 % de Lagardère SCA, a gagné 1,24 % en début de matinée, mardi 13 avril. Les opérateurs ont spéculé sur un éventuel rachat des minoritaires sur le modèle de l'opération effectuée sur Europe 1.

● Le titre Lagardère s'est adjugé 2,31 % à l'ouverture de la séance, mardi. Les analystes considèrent que l'OPA sur Europe 1 est une bonne affaire pour le groupe.

● Le titre Danone a progressé de 0,86 % à l'ouverture de la séance du 13 avril. Le groupe agroalimentaire a annoncé la cession de sa filiale espagnole Pycasa à son concurrent Nestlé pour un montant non dévoilé.

● Le titre Ecia a grimpé de 1,24 %, mardi matin. L'équipementier automobile a annoncé que son chiffre d'affaires au premier trimestre 1999 avait augmenté de 5,6 %.

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 13 AVRIL — Cours relevés à 12 h 30

Liquidation : 23 avril

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% var. veille	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	150	[illegible]	990,50	+ 0,66	—
CR.LYONNAIS(TP)	143	[illegible]	938,02	—	6,10
RENAULT (T.P.)	413	[illegible]	2690,08	– 0,70	15,15
SAINT GOBAIN(T.P	182,50	[illegible]	1193,84	– 0,27	9,77
THOMSON S.A (T.P	151	[illegible]	974,75	– 1,68	6,11
ACCOR	217,50	[illegible]	1450,32	+ 1,65	3,51
AGF	50,80	[illegible]	335,19	+ 0,59	0,76
AIR FRANCE GPE N	16,66	[illegible]	110,53	+ 1,14	2,74
AIR LIQUIDE	136	[illegible]	913,75	+ 2,42	2,98
ALCATEL	114,50	[illegible]	762,22	+ 1,48	1,75
ALSTOM	26,80	[illegible]	176,81	+ 1,71	—
ALTRAN TECHNO. #	232,80	[illegible]	1572,33	+ 2,96	0,53
ATOS CA	85,30	[illegible]	584,78	+ 0,93	—
AXA	130,50	[illegible]	863,90	+ 0,91	1,37
BAIL INVESTIS	125,70	[illegible]	825,19	+ 0,07	9,80
BAZAR HOT. VILLE	100	[illegible]	669,08	+ 2	2,59
BERTRAND FAURE	53,50	[illegible]	350,94	—	0,61

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
AMERICAN EXPRESS	118	124,70	817,98	+ 5,67	0,18
A.T.T. #	80	81,30	533,29	+ 1,62	0,26
BARRICK GOLD #	16,19	16,10	105,61	– 0,55	0,06
CROWN CORK ORD.#	28,50	—	—	—	0,19
DE BEERS #	19,98	[illegible]	126,17	– 2,20	0,10
DU PONT NEMOURS	55,05	[illegible]	369,63	+ 2,36	0,26
FORD MOTOR #	56,25	56,50	370,62	+ 0,44	0,34
GENERAL ELECT. #	103,60	107	701,87	+ 3,28	0,27
GENERAL MOTORS #	79	81,15	532,31	+ 2,72	0,37
HITACHI #	6,94	6,95	45,59	+ 0,14	0,03
I.B.M #	167,20	169	1108,57	+ 1,07	0,17
ITO YOKADO #	62	62,80	411,94	+ 1,29	0,09
MATSUSHITA #	18,10	17,85	117,09	– 1,38	0,03
MC DONALD'S #	42,88	42,11	276,22	– 1,79	0,04
MERCK AND CO #	77,75	78,55	515,25	+ 1,02	0,21
MITSUBISHI CORP.	6,71	6,65	43,62	– 0,89	0,02
MOBIL CORPORAT.#	86,05	86,50	567,40	+ 0,52	0,43
MORGAN J.P. #	118,60	119,70	785,18	+ 0,92	0,77
NIPP. MEATPACKER	12,83	12,58	82,52	– 1,94	0,09
PHILIP MORRIS #	32,62	33,45	219,88	+ 2,66	0,34
PROCTER GAMBLE	92	93,20	611,35	+ 1,30	0,21
SEGA ENTERPRISES	17,20	17,23	113,02	+ 0,17	0,08
SCHLUMBERGER #	54,90	53,40	350,28	– 2,73	0,17
SONY CORP. #	92	93	610,04	+ 1,08	0,13

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 13 AVRIL

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

SECOND MARCHÉ

MARDI 13 AVRIL

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

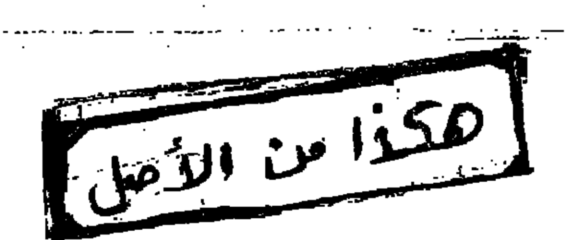
SICAV ET FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 12 avril

LÉGENDE

* Hors frais. ** A titre indicatif.



TECHNOLOGIE Après la consécration d'une télévision à vocation internationale, CNN, lors de la guerre du Golfe, c'est au tour d'Internet d'entrer en lice. Le conflit du Kosovo révèle les différentes fonctions que peut remplir le réseau mondial ● LA TOILE et le courrier électronique sont exploités par l'ensemble des protagonistes afin d'exposer leurs idéologies ou rendre compte des événements sur le terrain. ● L'INFORMATION n'a jamais été aussi diversifiée. Elle échappe en partie à la censure grâce à la facilité d'utilisation des messages électroniques. Les listes de diffusion démultiplient le nombre de destinataires. ● L'ÉQUIPEMENT encore rudimentaire de la Serbie et, surtout, du Kosovo limite néanmoins l'efficacité de l'utilisation d'Internet. Dans ce contexte, le conflit n'est pas en mesure de révéler toutes les facettes de la guerre électronique.

Internet est utilisé massivement dans le conflit du Kosovo

Le réseau mondial joue, pour la première fois, un rôle significatif dans une confrontation armée. Sur les sites de la Toile et à coup de messages électroniques, toutes les tendances s'expriment. La censure peut être contournée. Mais les internautes ne sont pas à l'abri des pressions

SUR LA TOILE, les sites traitant de la crise du Kosovo se multiplient. L'ensemble des belligérants s'y expriment, à côté de la presse mondiale et des commentaires ou des analyses historiques et politiques. On trouve aussi bien sur Internet les communiqués de L'OTAN que la propagande du gouvernement de Belgrade ou celle de l'Armée de libération du Kosovo (UCK). Les moins puissants s'y ménagent une tribune : Serbes de Belgrade ou du Kosovo, à l'image du frère Sava Janjic, moine orthodoxe du monastère de Decani ; Kosovars et, dans une moindre mesure, Albanais. Sans compter la participation de l'ensemble des pays où Internet est devenu un canal d'expression incontournable : les Etats-Unis, bien sûr, mais également l'Europe.

En permanence, l'information circule, se démultiplie par le jeu des sites relais, se joue de la censure des journaux ou des radios. Le flux ininterrompu de textes, d'images et de sons alimente les médias traditionnels et les concurrence. Plus question de se contenter d'une voix unique, d'un commentaire réservé à quelques organes de presse disposant de l'exclusivité de l'accès au théâtre des opérations. Si la guerre du Golfe a consacré la naissance d'une chaîne mondiale de télévision – CNN –, elle en a également montré les limites. Tous les écrans du monde se sont trouvés condamnés à diffuser les mêmes images.

La crise du Kosovo inverse le phénomène CNN en diversifiant à l'infini les sources d'information au lieu de les concentrer. D'autant que la Toile se nourrit d'un apport inestimable : celui du courrier électronique. Le fameux e-mail, messagerie ordinaire en temps de paix, devient l'ultime instrument de témoignage en temps de guerre, dernier espoir de faire savoir. L'Institute for War and Peace Report (IWPR) a ainsi reçu un e-mail envoyé par l'une de ses correspondantes à Pristina au moment précis où sa famille était expulsée.

« Pendant que la famille faisait ses paquets, notre correspondante nous a envoyé un dernier message », raconte Tony Borden, directeur de l'IWPR.

« TROMPERIE »

Encore faut-il collecter ces témoignages et les faire connaître. C'est le rôle de nouveaux relais d'information comme l'IWPR, qui a commencé à collecter l'information venue de Bosnie, le *Freedom Forum* ou l'*e-groups*, qui sont apparus sur le devant de la scène pendant le conflit du Kosovo. Leurs communiqués sont repris régulièrement par la presse occidentale. Issus de sources connues, ils bénéficient d'un crédit sans comparaison avec celui des forums de discussions (*newgroups*) où la propagande et la désinformation se mêlent aux véritables témoignages. D'où l'importance des institutions qui, avant le début du conflit, ont établi un véritable réseau de correspondants identifiés. Les messages électroniques ne constituent pourtant qu'un fil ténu et fragile. Dès le 29 mars, *ABC* constatait le tarissement des envois en provenance du Kosovo : *« Le seul e-mail que nous avons reçu aujourd'hui indique que le téléphone est coupé dans les maisons des Albanais »*, écrivait la chaîne américaine de télévision sur son site.



Isuf Hajrizi, rédacteur en chef du journal *Illyria*, notait alors que *« le nombre de personnes tuées ou de villages bombardés n'a pas d'importance si on ne peut pas diffuser l'information, si seul un petit groupe de personnes est au courant »*.

Pour les victimes, perdre l'accès à Internet revient souvent à perdre leur seule arme. Les opinions publiques pèsent de plus en plus lourd dans les décisions stratégiques. Or, si aux Etats-Unis, 50 % des familles disposent d'un accès au réseau mondial, l'équipement du Kosovo reste dérisoire. Le territoire ne compte pas un seul serveur. Quant au nombre d'internautes kosovars, il était estimé à moins de mille en août 1998. Sur les 10 millions de personnes de la population de la Serbie, 20 000 à 50 000 disposeraient d'une connexion. Le Kosovo souffre également de la piètre qualité de ses lignes téléphoniques.

Cela n'empêche pas le gouvernement de Belgrade de se méfier. Lui-même utilisateur de la Toile pour diffuser sa propagande anti-occidentale, il multiplie les censures qui, après avoir touché les journaux et les radios, s'en prennent aux sites Internet. Le réseau a été intégré à la loi serbe sur la liberté d'information par le ministre Aleksander Vucic. Du coup, les publications sur la Toile convaincues de *« tromperie »* risquent une amende de 10 000 à 80 000 dollars ou la fermeture pure et simple.

Parallèlement, le ministère de l'information dénonce sur son site les allégations fausses de l'Ouest sur la crise, et la radio yougoslave diffuse des émissions en anglais sur la Toile. Elle se retrouve ainsi au coté de B 92, la célèbre station indépendante qui, déjà interrompue en décembre 1996, a été reprise en main par le gouvernement Milosevic le 2 avril. Dès le 24 mars, son site a été assailli : 1,5 million de *hits* (consultations) par jour. Désormais, elle s'est repliée en Hollande mais semble muette. Nul doute que le gouvernement a les moyens d'isoler le pays du reste de la Toile. Il semble préférer en exclure les médias indépendants et continuer à l'utiliser à son profit. Ainsi, les Serbes pro-Milosevic ont inondé l'OTAN à coup de messages électroniques dénonçant les frappes aériennes.

Rien de commun avec les attaques de pirates informatiques contre les sites stratégiques du Pentagone ou de l'armée américaine. Pour l'instant, les internautes soutenant Milosevic ne semblent pas avoir recours à de telles pratiques. Faute d'experts ? L'absence de prolongements sur le terrain du véritable piratage démontre que le conflit du Kosovo ne donne qu'un aperçu de ce que pourrait être une guerre électronique.

La Yougoslavie ne dispose ni d'une infrastructure adaptée au multimédia ni d'un nombre suffisant d'internautes. Les Kosovars, a fortiori, ne peuvent espérer utiliser cette arme pour peser de façon significative sur l'issue du conflit. Néanmoins, même à ce stade, Internet démontre qu'il fait désormais partie intégrante du champ de bataille.

M. Al.

TROIS QUESTIONS À...

ANTHONY BORDEN

1 Directeur de l'Institute for War and Peace Reporting (IPWR) créé à Londres en 1991, vous publiez des témoignages concernant la crise du Kosovo sur votre site Internet. Comment utilisez-vous la Toile pour intervenir dans ce conflit ?

Une fois les médias internationaux expulsés et la presse locale censurée, notre site a maintenu un flux d'informations en provenance du terrain. Bien sûr, Internet ne peut remplacer un reporter. Mais nous disposons sur place d'une équipe de six correspondants attitrés et de quelques douzaines de collaborateurs, tous journalistes professionnels et indépendants. Le courrier électronique leur donne un moyen révolutionnaire de communiquer avec nous.

2 Internet n'est guère développé en Serbie et encore moins au Kosovo. Cela ne limite-t-il pas vos moyens d'action ?

Le manque de connexions à Internet sur place constitue un véritable handicap. Mais nous servons surtout de relais pour diffuser l'information non partisane vers des pays où la Toile est très utilisée, comme aux Etats-Unis. Nous nous retrouvons alors sur un pied d'égalité avec les grands médias ou les ministères de l'information des Serbes ou des Américains. Notre site reçoit 30 000 *hits* par jour, ce qui est incroyable ! Et nous sommes repris par de nombreux médias comme le quotidien britannique *The Guardian*, ou les chaînes de télévision CNN ou ABC aux Etats-Unis.

3 Vos collaborateurs sur place ne craignent-ils pas d'être identifiés par la police serbe ?

Aujourd'hui, nous manquons de journalistes au Kosovo. Expulsés, ils travaillent à partir des pays frontaliers. Mais nous conservons des correspondants à Belgrade. Leurs articles sont publiés sous des pseudonymes pour les protéger. Ils risquent néanmoins d'être identifiés par les autorités. En fait, ils craignent surtout des représailles après la fin du conflit car, pour l'instant, le gouvernement Milosevic a d'autres péoccupations.

Propos recueillis par Michel Alberganti

Sava Janjic, « cybermoine », a dû quitter la Toile pour la prière

*« **JE SUIS DÉSOLÉ** de n'avoir pu envoyer de messages ces jours-ci. En ce moment je suis au monastère Crna Reko, dans les montagnes de Serbie du Sud, où il n'y a ni téléphone ni Internet, et je tente de me consacrer plus à la prière dont nous avons tant besoin dans ces moments difficiles. »* Le message, écrit le 1er avril par le Frère Sava Janjic, a été posté sur Internet quatre jours plus tard par Branislav Skrobonja, qui l'avait obtenu d'un ami ayant rencontré le « cybermoine » dans sa nouvelle retraite.

Rendu célèbre par quelques articles, dont celui du webzine *Salon* publié le 26 mars, Frère Sava, 33 ans, est devenu l'un des emblèmes de l'expression libre du Kosovo sur Internet. Avant de devoir quitter le monastère de Decani, datant de 1336 et situé près de la frontière albanaise, le moine a lancé sur la Toile pas moins de 754 messages entre juillet 1998 et mars 1999. Il a créé un véritable réseau qui envoie des centaines de courriers électroniques (1 717 en mars). Ces derniers sont publiés sur la Toile grâce au site *eGroups*, ou adressés personnellement à ceux qui se sont inscrits sur une liste de diffusion ouverte à tous. Depuis le départ du moine internaute, les informations publiées se limitent aux communiqués des différentes agences de presse ou de chaînes de télévision. Mais, auparavant, il recueillait des témoignages venus du terrain.

« OBLIGATION MORALE »

Le 26 mars, Sava Janjic lançait ainsi un « appel de Decani » : *« J'écris pendant que les bombardiers de l'OTAN et les missiles de croisière répandent la mort et la destruction dans tout mon pays. C'est mon obligation morale de dire que les déclarations des officiels de l'OTAN attestant que seules des cibles militaires sont attaquées en Yougoslavie ne sont pas vraies et qu'elles sont destinées à tromper de nombreux amoureux de la paix à l'Ouest en leur faisant croire que leur force aérienne effectue une action " humanitaire ". »* Suivent des informations provenant de *« sources crédibles »*, essentiellement des témoignages de réfugiés fuyant vers l'Albanie et passant par le monastère. Ce dernier en héberge aujourd'hui une centaine. Elles font état de *« douzaines d'installations civiles détruites par l'OTAN »*. Le monastère de Gracanica, l'un des lieux sacrés de l'Eglise orthodoxe, aurait été attaqué. *« Grâce à Dieu, seul le toit a été touché, mais des dizaines de maisons ont été réduites en cendres »*, indique Sava Janjic.

Cette condamnation de l'action de l'OTAN ne peut guère être interprétée comme une adhésion à la politique du gouvernement de la Serbie. Avant le début des bombardements, le moine de Decani dirigeait ses flèches vers Slovodan Milosevic. Le magazine *Salon* raconte qu'un article intitulé *Et après Milosevic*, du journal *Evropljannin* (L'Européen), étant tombé sous le coup de la censure serbe, le cybermoine s'est empressé de le reproduire et de l'envoyer à ses lecteurs *via* Internet. Aujourd'hui réduit au silence, Sava Janjic semble fortement affecté. Dans son dernier message, il écrit : *« Maintenant, Je n'imagine pas ce que je pourrais faire en dehors de prier et être ce que je suis : un moine. »*

M. Al.

Belgrade surveille les possesseurs d'ordinateurs et de modems

*« **SI NOUS POUVONS** lire leurs messages, alors Milosevic le peut aussi. »* C'est ce constat qui a conduit l'Electronic Frontier Foundation (EFF), une association américaine de défense des libertés civiles sur Internet, à recommander la plus grande prudence aux internautes serbes ou kosovars qui souhaiteraient utiliser le réseau pour contourner la censure des autorités de Belgrade. L'EFF a lancé, depuis le 26 mars, avec le soutien technique de la société Anonymizer. com, le Kosovo Privacy Project, qui vise à garantir un anonymat relatif aux utilisateurs d'Internet en Yougoslavie.

Il s'agit de leur offrir une porte d'accès au réseau, au-delà de laquelle ils peuvent naviguer sans qu'il soit possible de reconstituer la liste des sites qu'ils auront visités. Un moyen d'enrichir sans risque leurs sources d'information, mais aussi de poster des courriers électroniques sans révéler leur identité. *« Il faut s'assurer que notre zèle à utiliser Internet durant cette crise ne met pas en danger nos interlocuteurs*, a indiqué Alex Fowler, l'initiateur du projet, au webzine *Wired News*. *D'autant que nous disposons d'outils pour protéger leur identité tout en laissant les communications ouvertes. »*

Anonymizer. com délivre une sorte de coupe-file électronique aux internautes des Balkans, afin que ceux-ci puissent utiliser en priorité le Mixmaster, une « moulinette électronique » effaçant l'origine du message. Celui-ci reste cependant lisible et interceptable lorsque les expéditeurs ne disposent pas d'outils de chiffrement.

RESTER CIRCONSPECT

Il convient donc de rester circonspect afin d'éviter que d'autres indices que l'adresse électronique et le numéro d'identification de l'ordinateur ou du serveur ne permettent de les identifier. *« Si quelqu'un est surveillé, les autorités seront capables de détecter sa connexion à notre service*, reconnaît Lance Cottrell, le PDG d'Anonymizer. com, dont le trafic a doublé depuis le lancement du projet pour le Kosovo. *Mais elles ne pourront accéder ni au contenu des messages électroniques ni à l'identité du destinataire, ce qui est déjà un grand progrès. »* Dans sa page d'accueil, sa société s'emploie à convaincre les internautes du monde entier qu'il n'y a pas plus indiscret que la Toile, sur laquelle on peut sans effort retracer leurs déplacements, goûts et habitudes. Big Brother n'est pas loin.

Sans doute est-il encore plus proche en Serbie et au Kosovo, où l'on soupçonne les autorités de surveiller le trafic. *« Après la fermeture de la radio B92 et l'expulsion des reporters étrangers, la prochaine attaque visera les possesseurs d'ordinateurs et de modems »*, prédit Alex Fowler. Il a lancé un appel à la prudence à certains animateurs de groupes de discussion, qui collectent et sollicitent les témoignages en provenance de Serbie et du Kosovo. C'est le cas de *Kosovo-Reports*, animés par Steven Clift de Minneapolis (Minnesota), qui, en raison de la violence des échanges sur le forum de discussion d'eGroup, s'est résolu à censurer les invectives au profit des témoignages de terrain, et conseille aux ressortissants de Yougoslavie d'utiliser l'anonymizer. *« Pour l'heure*, indique-t-il, *aucun n'a utilisé le système. »*

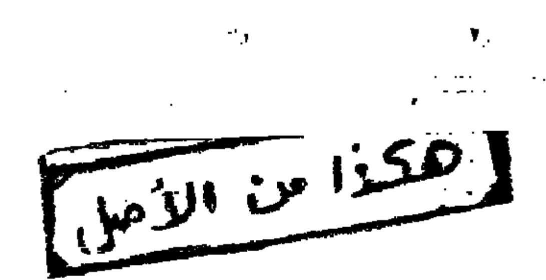
CNN dispose également d'un site spécialement dévolu à la publication des « voix de l'intérieur » (*Voices from within*), où sont publiés des témoignages provenant exclusivement de la zone du conflit. Le code de conduite de ces groupes de discussion interdit en principe l'usage de faux noms et l'usurpation d'identité. Mais cet impératif est incompatible avec la protection des individus et CNN reconnaît être dans l'impossibilité de garantir l'authenticité et l'origine des messages.

En fait, la majorité, en provenance de Serbie, condamne l'intervention de l'OTAN. Leurs auteurs ne cherchent pas l'anonymat, et disposent d'un libre accès au réseau. Ce qui semble confirmer qu'en Serbie l'usage d'Internet est encouragé *« afin de répandre la vérité et de briser le blocus de l'information »*, comme l'indiquait récemment une jeune Serbe de Novi Sad qui avait fait parvenir son témoignage en partie par ce canal (*Le Monde* daté 4-5 avril). *« La plupart des messages vient de Belgrade »*, confirme Steven Clift. En revanche, on peine à en recueillir en provenance du Kosovo, ou de la diaspora albanaise.

Hervé Morin

Les sites

- **The Institute for war and peace reporting (IPWR) :** http ://www.iwpr.net
- **Electronic frontier foundation :** http ://eff.org/
- **Anonymizer :** http ://www.anonymizer.com
- **CNN, voices from within :** http ://community.cnn.com/ cgi-bin/WebX ?14@10. tlD4a9Y7EovÔ@.ee8398a
- **Kosovo reports :** http ://www.eGroups.com/list/ kosovo-reports
- **Département d'Etat américain :** http ://www.state.gov/ www/regions/ eur/kosovo _hp. html .
- **Haut-Commissariat pour les réfugiés :** http ://www.unhcr.ch/
- **Reporters sans frontières :** www.rsf.fr
- **Amnesty International :** http ://www.amnesty.org/
- **OTAN :** http ://www.nato.int
- **UCK :** http ://www.zik.com
- **Centre de crise du Kosovo :** http ://www.alb-net. com/index.htm
- **Information de Pristina :** http ://www.kosova.com
- **Informations quotidiennes :** http ://www.kosovainfo. com/ENGLISH.htm
- **Radio B92 :** http ://helpb92.xs4all.nl
- **Résistance serbe au Kosovo :** http ://www.kosovo.com
- **Monastère de Decani :** http ://decani.yunet.com
- **Congrès de l'unité serbe :** http ://www.suc.org/politics/ kosovo/ index.html
- **Ministère de l'information serbe :** http ://www.serbia-info.com
- **Ministère de l'intérieur :** http ://www.mup.sr.gov.yu/ domino/ mup.nsf
- **Journal *Koha Ditore* :** http ://www.kohaditore.com
- **Ministère de l'information de la République du Kosovo :** http ://www.kosova-state.org/ BULANG.html



Les Girondins de Bordeaux s'apprêtent à leur tour à rentrer dans le privé

La chaîne M 6 et la société d'investissement britannique ENIC sont sur les rangs

Depuis deux ans qu'ils tentent de vendre la société anonyme à objet sportif (SAOS) des Girondins de Bordeaux, les deux présidents Jean-Didier Lange et Jean-Louis Triaud touchent au but. La balance semble pencher en faveur de M 6. Mais Noël Le Graët, président de la Ligue nationale de football (LNF), regrette que les deux hommes n'aient pas su trouver preneur parmi les grands acteurs de la vie économique aquitaine.

QU'ILS SOIENT ou non champions de France d'ici quelques semaines ne changera rien à l'affaire. Les conditions d'achat seront les mêmes, le prix de mise en vente également. Actuels leaders du classement de première division avec un point d'avance sur l'Olympique de Marseille, les Girondins de Bordeaux changeront bel et bien de propriétaire avant la fin de la saison. Parallèlement à la course au titre que se livrent les deux équipes phares du championnat 1998-1999, un duel plus confidentiel devrait trouver son issue dans ces prochaines semaines : qui de la chaîne de télévision M 6 ou de la société britannique English National Investment Company (ENIC) deviendra le nouvel acquéreur du club aquitain ?

Cela fait près de deux ans que Jean-Didier Lange et Jean-Louis Triaud entreprennent des démarches dans le but de céder la société anonyme à objet sportif (SAOS) qu'ils président, en duo, depuis 1996. Les 66 % de parts détenues par la municipalité de Bordeaux et le conseil général de Gironde sont à prendre. La mise de départ s'élève à 120 millions de francs (18 millions d'euros). Cette somme sera ajoutée directement au capital du club, conformément au cahier des charges rédigé à l'attention des candidats. L'association-mère des Girondins de Bordeaux – titulaire de l'affiliation à la Fédération française de football (FFF) et qui a la charge des sections jeunes et amateur – gardera le bénéfice des 34 % d'actions restantes. Le futur repreneur devra cohabiter avec cette dernière et offrir d'autres garanties, comme par exemple de fournir des salaires suffisamment importants aux joueurs de l'effectif professionnel afin qu'ils ne soient pas tentés de quitter le club dès la saison 1999-2000.

« À TITRE PERSONNEL »

Quatre firmes avaient manifesté leur intérêt jusqu'à ces dernières semaines. Deux ont abandonné en cours de route : la compagnie d'assurance britannique Prudential et le géant américain de la communication Interpublic Group (IPG). Après avoir auditionné les responsables de M 6 le 26 mars, puis ceux de ENIC le 6 avril, les quinze membres du conseil d'administration du club en sont maintenant à l'heure du choix final. La chaîne française part favorite. Le directeur général d'ENIC, Daniel Levy, se fait lui-même peu d'illusions sur la décision à venir. *« Les gens de Bordeaux auront-ils le courage de dire non à une entreprise française ? »*, s'interroge-t-il.

Non contente de signifier quelque chose au yeux de l'opinion publique et notamment auprès des supporteurs des Girondins, M 6 possède un autre avantage : son rival est actuellement en procès avec l'Union européenne de football (UEFA). Société spécialisée dans le placement d'investissements, ENIC possède déjà des parts dans cinq clubs européens : Glasgow Rangers (25 %), Slavia Prague (54 %), AEK Athènes (70 %), Vicenza Calcio (75 %) et FC Bâle (55 %). Le 19 mai 1998, l'UEFA a inscrit dans ses règlements une loi « anti-ENIC » interdisant la multipropriété des clubs au nom d'un vieux principe à protéger : l'incertitude des résultats. Les 25 et les 26 mars, les deux parties se sont retrouvées l'une en face de l'autre au Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne. Si aucune date n'a été fixée pour le rendu du délibéré, celui-ci pourrait intervenir après la fin de la saison de football. On voit mal les actuels dirigeants des Girondins de Bordeaux confier leur club à un repreneur présentant le risque d'être mis au ban par la plus haute juridiction sportive.

C'est aussi pour cette raison que les responsables d'ENIC ont modifié leur proposition, tout récemment. Charles Lewis, le fils du milliardaire britannique installé aux Bahamas et créateur d'ENIC, Joseph Lewis, a ainsi suggéré de devenir acquéreur *« à titre personnel »* des Girondins de Bordeaux. ENIC interviendrait alors en tant que prestataire de services auprès du club pour tout ce qui concerne le marketing, les droits télévisés, les abonnements aux matches... Cette solution permettrait ainsi de contourner le règlement de l'UEFA.

La candidature de M 6 repose sur une stratégie différente. La chaîne appartient au groupe germano-luxembourgeois CLT-UFA, lequel possède, lui aussi, un long savoir-faire en matière de football. Sa division UFA-sport, installée à Hambourg, négocie chaque année, au coup par coup, les droits télévisés d'environ 200 matches de clubs européens. Plus d'une vingtaine de sélections nationales (Croatie, Hongrie, Norvège...) passent également par elle pour vendre leurs retransmissions. UFA-sport vient par ailleurs de passer au stade supérieur en investissant directement dans des clubs allemands. Elle a injecté 25 millions de marks (12,7 millions d'euros) dans Hertha Berlin, autant dans Hambourg SV et 15 millions de marks (7,6 millions d'euros) dans le FC Nuremberg. Si des hommes ont été placés au sein des conseils d'administration, *« aucune participation n'a été prise nulle part »*, insiste-t-on au siège de la compagnie. La règle de l'UEFA ne s'applique donc pas à l'encontre d'UFA-sport.

Si M 6 prend la tête des Girondins de Bordeaux, il n'y a guère de doute à avoir sur la suite des opérations. UFA-sport deviendrait un partenaire privilégié pour fournir un certain nombre de services, comme la recherche de sponsors, le marchandisage, le développement de nouveaux produits liés aux technologies électroniques, ou encore les droits télévisés. M 6 aurait alors une belle carte à jouer. *« Nous pensons que le football français est en pleine reconfiguration et que le "pouvoir" sera tôt ou tard dans les clubs »*, indique le directeur général de la chaîne, Nicolas de Tavernost, en faisant allusion au grand débat qui agite aujourd'hui le football professionnel français : la possibilité, pour les clubs, de négocier eux-mêmes leurs droits télévisés. M 6 ferait, quoi qu'il arrive, son entrée dans le milieu du ballon rond. Privée de retransmissions lors de la Coupe du monde 1998, la chaîne se targuait, sur le ton ironique, d'être la seule télévision à ne pas diffuser d'images de football pendant le Mondial.

Guy Dutheil et Frédéric Potet

TROIS QUESTIONS À...

NOËL LE GRAËT

1 Quel avis porte le président de la Ligue nationale de football (LNF) sur le rachat des Girondins de Bordeaux par une entreprise privée ?

La Ligue n'a pas à intervenir sur la qualité des partenaires qui souhaitent intégrer le capital d'une société anonyme à objet sportif (SAOS). Personne ne peut s'opposer, ni conseiller quoi que ce soit quant à l'identité d'un repreneur. Je m'interroge néanmoins sur la nécessité de cette opération. Les Girondins de Bordeaux sont un club qui se porte parfaitement, aujourd'hui. Il est en tête du championnat de France, ses finances sont saines, son budget est équilibré, ses dirigeants s'entendent bien. Je vois difficilement comment on pourrait faire mieux. A moins d'investir des sommes colossales dans le club, mais je ne crois pas que ce soit le cas. Personnellement, j'aurais préféré que les deux présidents des Girondins, MM. Lange et Triaud, trouvent une solution régionale au rachat du club.

2 Le cas ENIC, actionnaire de plusieurs clubs en Europe et actuellement en procès avec l'Union européenne de football (UEFA) sur la question de la multipropriété, ne pose-t-il pas problème ?

Je crois que le genre de démarche que privilégie ENIC n'a aucun sens dans le sport. La multipropriété des clubs de football est interdite dans nos règlements. Elle le sera également bientôt au regard de la loi française. Je souhaiterais que le droit européen se penche à son tour sur le sujet afin que l'intérêt général du football soit protégé.

3 La candidature de M 6 laisse supposer que la chaîne veut avoir son mot à dire sur la question des droits télévisés. Ne craignez-vous pas que l'acquisition des clubs de football par des médias précipite la fin de la gestion centralisée des droits télévisés et du système de péréquation dont bénéficie la totalité des clubs professionnels ?

On constate un intérêt de plus en plus marqué des outils de communication pour le football. Je comprends parfaitement que certaines entreprises aient la tentation de vouloir « coiffer » tout un secteur, comme celui du football. Mais nous ne nous laisserons pas faire. Aujourd'hui, 38 clubs de première et de deuxième division tirent profit du système de redistribution des droits télévisés. Il faut que cela reste ainsi. Si quatre ou cinq clubs décident de négocier eux-mêmes leurs droits et de ne rien donner aux autres, alors les autres refuseront de jouer chez eux. Et je les encouragerai à le faire.

Propos recueillis par Frédéric Potet

Propriétaire de quatre clubs, ENIC est la première holding du football professionnel

LONDRES
de notre envoyé spécial

Bienvenue dans le monde merveilleux de Bugs Bunny, Tom and Jerry et Superman ! Telle est la première impression offerte au visiteur lorsqu'il ouvre la porte des bureaux londoniens d'English National Investment Company (ENIC). En avril 1998, la société a acquis une partie de l'exploitation des personnages de la Warner Bros, en échange de 18 millions de livres (26,7 millions d'euros). Dans le hall d'accueil, au milieu de comics remplis de superhéros et de créatures familières, une étude sur l'économie du football a été négligemment posée sur une table, histoire d'enlever les derniers doutes : c'est donc bien ici que siège le premier groupe multipropriétaire de clubs professionnels en Europe. Actionnaire majoritaire de l'AEK Athènes (70 %), du Slavia Prague (54 %), de Vincenza Calcio (75 %) et du FC Bâle (55 %), propriétaire de 25 % des parts des Glasgow Rangers, ENIC est en quelque sorte la première holding consacrée au ballon rond.

La société est loin d'être une inconnue à la City. Selon le *Sunday Times*, qui estime à 1,75 milliard de livres (2,6 milliards d'euros) le montant de sa fortune, Joseph Lewis est la quatrième fortune de Grande-Bretagne. Résidant sur une île privée des Bahamas, l'homme vient de céder la totalité de ses parts à son fils Charles et au directeur général d'ENIC, Daniel Levy. *« Nous avons créé une section sport il y a deux ans,* explique ce dernier. *Notre but est de donner naissance à une entreprise mondiale de loisirs dont le football sera l'une des extensions. »* Candidate au rachat des Girondins de Bordeaux, ENIC a récemment essayé d'acquérir les 40 % d'actions du club anglais de Tottenham que possède son président, Alan Sugar. Sans succès. La firme a également proposé 228 millions de livres (339 millions d'euros) pour devenir propriétaire du stade de Wembley. En vain, là aussi.

MULTIPROPRIÉTÉ

« Notre idée est de posséder un club, et un seul, dans chaque championnat professionnel européen, continue Daniel Levy. *Notre savoir-faire repose sur le football anglais qui est, de loin, le football le mieux organisé au monde en ce qui concerne le marketing et la création de revenus supplémentaires. La plupart des clubs en Europe, aujourd'hui, n'ont pour seules ressources que les droits télévisés et les entrées au guichet. Ce que nous proposons aux équipes que nous rachetons est d'appliquer, chez elles, les recettes qui ont fait le succès du football anglais. En Grèce, en France, partout en Europe, les gens doivent avoir conscience que le football a changé et qu'il faut désormais le considérer comme un business. »*

Afin de tirer des bénéfices substantiels d'ici dix ou quinze ans, ENIC a concentré sa politique sur des clubs de taille moyenne mais ne demandant qu'à grossir. A entendre son directeur général, le multiactionnariat est l'avenir du football professionnel. *« De nombreux investisseurs seraient prêts à prendre 20 % de parts dans tel club, 30 % dans tel autre »*, assure Daniel Levy. Pour l'heure, seuls Canal Plus, qui dirige le Paris Saint-Germain et le Servette de Genève, et la Fininvest, actionnaire majoritaire des clubs italiens du Milan AC et de Monza, ont accompagné ENIC sur la voie de la multipropriété. La compagnie américaine IMG, qui racheta le RC Strasbourg en 1997, avait prévu, elle aussi, de jeter son dévolu sur d'autres équipes. Un pactole de 200 millions de dollars (un peu moins de 200 millions d'euros) devait même être réuni pour cela. IMG mit un frein à ses ambitions après l'adoption, par l'Union européenne de football (UEFA), d'un règlement interdisant à une entreprise ou à un individu d'être présent dans plusieurs clubs à la fois. Motif invoqué : l'incertitude du sport doit rester ce qu'elle est.

Sujet délicat s'il en est, la question de la multipropriété est aujourd'hui entre les mains des magistrats du tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne. Les 25 et 26 mars, ils ont entendu ENIC et l'UEFA exposer les vertus et les vices de ce système parfaitement autorisé dans de nombreux secteurs industriels classiques. *« Si une exception devait être donnée au football, ce serait aux Etats membres de l'Union européenne de le faire, par la voie législative »*, indique Jean-Louis Dupont, l'un des avocats d'ENIC. *« Comment peut-on imaginer qu'une société comme la nôtre, qui est cotée en Bourse et dont les comptes sont publics, puisse manipuler des matches qui opposeraient deux équipes dont elle serait propriétaire ? »*, s'offusque Daniel Levy. Le procès du TAS n'arrive pas au meilleur moment pour la société d'investissement britannique, candidate avec M 6 au rachat des Girondins. En cas d'échec à Bordeaux, ENIC n'en restera pas là. Trois clubs français ont récemment contacté Daniel Levy afin de réclamer des apports de capital.

F. P.

DÉPÊCHES

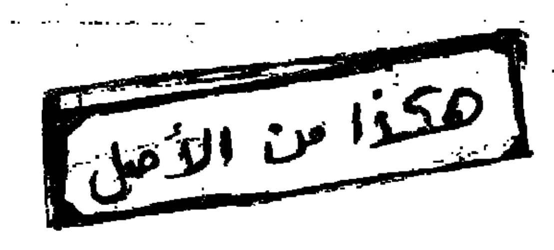
■ **FOOTBALL** : le ministère de la jeunesse et des sports, en concertation avec les ministères de l'intérieur et de la ville, a annoncé lundi 12 avril, des mesures destinées à lutter contre les actes de violence sur les stades à la suite des incidents qui ont conduit le district de Seine-Saint-Denis à annuler toutes les rencontres jusqu'à nouvel ordre (*Le Monde* daté 11 et 12 avril) parmi lesquelles, notamment, la désignation d'un *« officier sport »* au sein de chaque direction départementale de sécurité publique, l'organisation d'action de prévention et de dissuasion autour des matches à risques par la police nationale et l'intervention des effectifs d'intervention immédiate de la police en cas de problème. Par ailleurs, des agents sociaux de médiation sociale qui auront reçu une formation spécifique interviendront dès le mois de septembre. Et 2 000 policiers auxiliaires seront recrutés chez les jeunes footballeurs ou dirigeants au chômage.

Sanctionné par son équipe, Pascal Lino ne participera pas au tour de France

Il avait « tenté d'user de corticoïdes »

PASCAL LINO, coupable d'avoir enfreint la charte d'éthique, élaborée et signée par les équipes françaises à l'automne 1998, a été suspendu de compétition pendant deux mois par son équipe BigMat Auber 93 et fait l'objet d'une interdiction de courir le Tour de France 1999, si d'aventure la formation était retenue pour le disputer, a annoncé, lundi 12 avril, le club cycliste. Le coureur breton, qui est âgé de 32 ans, avait *« tenté d'user de corticoïdes à l'insu du service médical de l'équipe »*. La direction du CM Aubervilliers, qui a voulu prononcer une *« sanction sévère et exemplaire en tenant compte des implications sportives et humaines »*, a prévu également *« une lourde sanction financière »*, dont le montant n'a pas été précisé. Dans un premier temps, il avait été mis à pied à la date du 22 mars. *« Durant sa période d'inactivité sportive, il sera chargé d'effectuer des tâches éducatives auprès des jeunes du club et des clubs conventionnés du département de Seine-Saint-Denis »*, a précisé le club.

Reste à savoir si la Fédération française de cyclisme (FFC), qui avait annoncé son intention d'ouvrir une procédure disciplinaire supplémentaire pour *« agissements contraires à l'éthique ou aux intérêts du cyclisme »*, se satisfera de ces sanctions internes. Pascal Lino, membre de l'équipe BigMat Auber 93 depuis 1997, avait porté le maillot jaune du Tour de France 1992 durant une dizaine de jours.



Prose d'almanachs

Quelques livres pour retrouver les « fondamentaux » qui jalonnent l'histoire de la table française

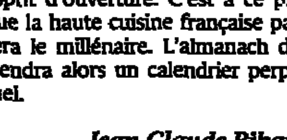

DESSINS DESCLOZEAUX

A-T-ON JAMAIS autant publié, autant parlé de cuisine qu'en cette ultime décennie d'un siècle marqué par la naissance du Michelin ? La gastronomie est un reflet narcissique de la nation française ; une *exception* si l'on s'accorde à lui donner place dans le concert des arts, ou bien une *fatalité* si l'on cherche à en démêler le jeu compulsif et ostentatoire. L'un des ancêtres de la littérature gourmande est *Platine en françoys*, qu'à lu le bon Rabelais pour composer *Gargantua*, livre de gueule qui entraîne ses lecteurs jusqu'à l'île de Messire Gaster, *« premier maître es arts du monde »*. Puis c'est *L'Almanach des gourmands*, le calendrier nutritif de Grimod de La Reynière (né en 1758), auteur dramatique et critique de théâtre du *Journal de Neuchâtel*.

L'almanach, vieux genre littéraire, est une sorte d'ouvrage qui, *sous le prétexte* d'offrir un calendrier gourmand et des renseignements concernant les événements, les fêtes, les recettes et travaux à effectuer qui justifient leurs titres, contient des anthologies, recettes pratiques, rappel de l'histoire de la table, portraits et devinettes. Armelle de Scitivaux assume cette ambition, dans *L'Almanach du gastronome*. Un agenda des fêtes, les recettes de saison, les anecdotes plaisantes et récréatives, les conseils d'achat, comme les vies de gourmands illustres. *« Certes, l'on trouve de tout, toute l'année, mais encore mieux vaut-il acheter au bon moment les produits les plus goûteux. »* Aussi convient-il de rappeler les « fondamentaux » qui jalonnent l'histoire et la tradition de la table.

Il n'est point de bonne cuisine, voire d'excellente, sinon d'étoilée, sans cette mémoire vive. Mais la table française est soumise à la nécessité impérative de s'ouvrir à la modernité, la nouveauté technique des préparations, et surtout la réalité du marché mondial, avec ses fruits, légumes, poissons et recettes, et que font entrer en trombe et avec précaution cependant les chefs étoilés. C'est la gamme des pratiques de la cuisine française encore appréciée partout dans le monde.

Les plaisirs de la table, énoncés par les meilleures plumes d'hier et d'aujourd'hui, les recettes des grands chefs du passé, utiles pour une connaissance avertie de la table contemporaine, sont rassemblés par Philippe Jost, sous le titre *La Gourmandise*. C'est une somme, sur papier bible, de textes, sinon rares, du moins épars et, pour les plus anciens, contemporains de la naissance de la haute cuisine française ; de véritables incunables comme le *Viandier* de Taillevent ou bien les œuvres de Menon, cuisinier et théoricien du siècle des Lumières. Puis pour le XIXe siècle, les œuvres récréatives et roboratives des plus grands, Dumas, Zola. Un ensemble de textes de haute saveur agrémenté de recettes. Car l'adage fameux : *« Du passé faisons table rase »* ne vaut pas en cuisine. Cocteau, fin gourmet, habitué du Grand Véfour du bon Raymond Oliver, et qui tenait la cuisine pour un art, disait : *« L'artiste est un oiseau qui ne chante bien que dans son arbre généalogique. »*



UN CALENDRIER PERPÉTUEL

La *Gastronomie au Grand Siècle* et les fastes du service à la française mobilisent aujourd'hui les historiens Françoise Sabban et Silvio Servanti, suite brillante de leurs deux ouvrages précédents consacrés à la gastronomie du Moyen Age et de la Renaissance. Evidemment, nous est rappelée la dette que la cuisine nationale doit à l'Italie, qui avait haussé à Florence, comme à Rome, l'art de la table au rang de chef-d'œuvre. L'élève surpassa le maître, du moins le croit-on de ce côté-ci des Alpes ! Il était nécessaire dans un livre clair mais érudit, pourvu de recettes détaillées, de nous rappeler les techniques du temps de Vatel, les fastes du château de Vaux-le-Vicomte, les splendeurs des Condé à Chantilly, ainsi que le protocole baroque du service à la cour du Roi-Soleil.

Que subsiste-t-il de cet apparat ? Peut-être l'invention, sous le nom d'« ambigu », d'une sorte de formule « buffet », où l'essentiel, plus que l'étalage du trop-plein et du pléthorique, était de servir avec élégance sa voisine ! La *« politesse du manger »*, première rencontre de la gastronomie et de la convivialité. Le Michelin, c'est le coq emblématique du village gaulois. *Trois Etoiles au Michelin* de Jean-Marie Mesplède (Gründ) nous raconte par le menu la vie de la soixantaine de chefs qui ont obtenu la distinction suprême depuis 1933. Une hagiographie bien illustrée. En revanche, le destin singulier de ce guide, qui pourrait se comparer au *Catalogue des dames illustres*, que les Vénitiens éditaient pour le carnaval, avec tarifs et adresses, a retenu l'attention d'un essayiste et biographe, dont l'ouvrage – brillante analyse de l'exception culinaire française – est un peu passé inaperçu. L'information hors pair de Herbert Lottman, érudit et connaisseur de la vie française, ne pouvait que faire saillir les paradoxes du guide vénérable et craint, que certains appellent « Le Rouge », tant sa pourpre cardinalice les fait trembler.

L'on s'étonnera, et l'on comprendra à lire *Michelin, 100 ans d'aventures*, pourquoi il n'était *« venu à personne l'idée de lier la destinée des guides rouges à celle de l'usine qui les sponsorise »*. Du cœur de l'Auvergne au site ultra-secret de Reno aux Etats-Unis, Herbert Lottman nous entraîne dans la saga d'une entreprise qui rayonne sur les pneumatiques dans le monde entier, tout en étant le *« censeur de la juste cuisson du mil bantou et de la bonne découpe du phoque inuit »*.

Seule une connaissance de la table et du génie de la cuisine française permet de comprendre ce qui peut sembler un exercice acrobatique, mais exemplaire. Imagination certes, souci de l'héritage, et esprit d'ouverture. C'est à ce prix que la haute cuisine française passera le millénaire. L'almanach deviendra alors un calendrier perpétuel.

Jean-Claude Ribaut

★ ***Voltaire à table : plaisirs du corps, plaisir de l'esprit*, Christiane Mervaud, Editions Desjonquères, 1998, 232 p. 140 F (21,34 €).**
★ ***L'Almanach du gastronome*, Armelle de Scitivaux, Editions du Bottin Gourmand, 1998, 336 p., 140 F (21,34 €).**
★ ***La Gourmandise, les chefs-d'œuvre de la littérature gastronomique de l'antiquité à nos jours*, Philippe Jost, Pré-aux-Clercs, 946 p., 195 F (29,73 €).**
★ ***La Gastronomie au Grand Siècle, cent recettes de France et d'Italie*, Françoise Sabban et Silvano Serventi, Stock, 318 p. 240 F (36,59 €).**
★ ***Michelin, 100 ans d'aventures*, Herbert Lottman, Flammarion, 550 p. 145 F. (22,11 €).**

La feuille de brick



Les restaurateurs travaillent de la feuille. Depuis quelques années, cet objet mal identifié (la plupart du temps on n'annonce pas son nom) est apparu sur les cartes, des plus humbles aux plus étoilées. On parle de « croustillants de Saint-Jacques », d'aumônières forestières, de mille-feuilles « croquant de légumes », tout cela pour retrouver dans l'assiette un produit qui n'a rien de miraculeux : la feuille de brick.
A l'origine, le mot est plus familier aux marins qu'aux gastronomes. Ce terme de brick, qui apparut en Angleterre à la fin du XVIIIe, désigne en effet un voilier à deux mâts gréés à voiles carrées. Comment a-t-il navigué jusqu'en cuisine ? Peut-être s'y trouvait-il déjà. Cette fine feuille de pâte faite de farine, d'eau et de sel existait en effet en Tunisie sous ce nom au moins deux cents ans avant que la marine britanique ne s'en empare. En Afrique du Nord, son patronyme d'origine est *masoulka*, la feuille qui colle. Ce n'est qu'une fois garnie qu'elle prend le nom de brick. Par un effet de synecdoque, c'est finalement le plat qui a donné son nom à la feuille sans laquelle il n'existerait pas.
Exotique et bon marché, la feuille de brick sert hélas le plus souvent de cache-misère aux restaurateurs en panne d'inspiration. Qui n'a pas vu débarquer, sous l'aguichante appellation d'aumônière, une petite bourse que l'on dirait taillée dans du papier recyclé et qui renferme dans son sein quelques crustacés anonymes agrémentés de copeaux de légumes ? Pour quelques restaurants, qui, comme Le Petit Plat dans le XVe arrondissement, proposent de délicieuses sardines marinées et cuites en feuille de brick, combien de falsificateurs ?
A la maison, même si le produit reste majoritairement un achat d'ordre ethnique (*« la moitié de nos ventes ont lieu pendant les semaines du ramadan car c'est un plat très traditionnel à cette période »*, raconte Hélène Warlopp, qui commercialise la marque Happy Roll), la feuille de brick fait peu à peu son trou. Il s'en est vendu 1 200 tonnes en 1998, soit un peu plus de sept millions de paquets, chacun d'entre eux contenant une dizaine de feuilles. Pour faciliter les ventes, certains fabricants n'ont pas hésité à l'affubler du sobriquet « crêpe de l'Afrique du Nord ». Ce sont la plupart du temps des industriels spécialisés dans les pâtes à tarte toutes prêtes (Raulet, Happy Roll) qui commercialisent ce produit à leur nom même si en réalité ils ne le fabriquent pas eux-mêmes.
L'utilisation la plus authentique de ces feuilles ultra-fines qui ne pèsent en moyenne que 17 grammes est la vieille recette tunisienne de la brick à l'œuf. Pour la réussir, l'œuf doit être cassé non pas dans la poêle, mais à froid dans la feuille que l'on repliera ensuite avant de la saisir dans une friture brûlante. Dans le sud de la Tunisie, on garnit souvent ces feuilles de purée de pomme de terre. Le thon et la cervelle d'agneau se marient bien avec cette coque légère. Alain Dutournier, le chef du Carré des Feuillants, l'apprécie également en version sucrée, mariage subtil de miel et de crème de noix.

Guillaume Crouzet

★ Feuille de brick, Happy Roll, Raulet ou JR, 9 F, 1,37 € environ les dix.

BOUTEILLE

AOC reuilly blanc

Les Millets 1997

Parmi ses nombreuses productions, la maison Joseph Mellot a vinifié et mis en bouteilles la récolte d'un vignoble des bords du Cher, sur l'appellation reuilly. Une nouvelle bouteille à son catalogue, déjà important. L'origine de ce vignoble remonte au VIIe siècle, lorsque le célèbre roi Dagobert fit don de Reuilly et de ses vignes aux moines de l'abbaye de Saint-Denis. Composée *uniquement* à partir du cépage sauvignon, cette bouteille présente des arômes floraux et végétaux sobrement juxtaposés, sans effets mais non sans caractère, avec une fin de bouche exprimant des saveurs acidulées.
Ce vin conviendra non seulement à l'accompagnement des fruits de mer ou des crustacés, mais aussi à celui des asperges à la crème – comme on les prépare dans la vallée de la Loire, avec un trait de vinaigre et de la ciboulette ciselée – ou du fromage de chèvre.
★ Reuilly blanc Les Millets 1997 : 35 F TTC la bouteille départ cave (5,34 €).
Maison Joseph Mellot, route de Ménétréol, BP 13, 18300 Sancerre ; tél. : 02-48-78-54-54.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

CHEZ RAFFATIN ET HONORINE

■ La nouvelle carte de printemps, dans ce vénérable établissement, seul représentant des Bistrot d'à côté de Michel Rostang sur la rive gauche, s'accompagne d'un coup de jeunesse avec l'arrivée d'un jeune chef et de la fille du patron, Caroline Rostang. Le menu, au déjeuner, à un prix très attractif, donne un aperçu des capacités de Stéphane Mauduit, avec le caviar d'aubergines au pistou, le saumon rôti à l'anis vert, le sabodet lyonnais et gratin de macaronis au vieux jambon.
Parmi les classiques des Bistrots d'à côté, c'est la vinaigrette tiède de homard (avec supplément), la poule au pot ou la queue de cochon farcie aux champignons. Des saveurs nettes et des assiettes élégantes ; quelques vins à prix raisonnables, c'est la formule magique qui fait le succès de ce type d'établissement. Menu (déjeuner) : 135 F (20,58 €). Menu-carte : 189 F (28,81 €).
★ 16, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris. Tél. : 01-43-54-59-10. Fermé le samedi midi et le dimanche.

LE PAMPHLET

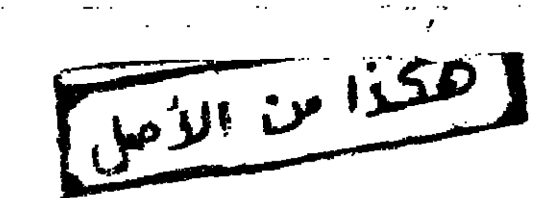
■ Le chef Alain Carrère n'a pas oublié ses racines béarnaises et la cuisine du pays, souvent d'une grande simplicité, comme la poêlée de cœurs de canard gras et rémoulade de céleri-rave. C'est un mets qui nécessite pour l'apprécier, comme la plupart des abats, d'en avoir connu la saveur dès l'enfance. L'odeur de résine, le cadre nécessairement rustique et le vin d'Irouléguy ou de Jurançon complètent ce registre obligé.
Le plat de tous les dangers, le risotto à l'encre de seiche, préparé à l'avance et donc généralement raté, est ici parfaitement moelleux et agrémenté d'une poêlée de calamars en persillade. Agneau de lait des Causses, poissons du jour, côte de veau aux ravioles au rocamadour, brebis des Pyrénées ou desserts gourmands de saison composent un menu-carte équilibré à prix unique. Formule (2 plats au déj.) : 120 F (18,29 €). Menu-carte : 160 F (24,39 €).
★ 38, rue Debelleyme 75003 Paris. Tél. : 01-42-72-39-24. Fermé samedi midi et dimanche.

Gastronomie

LE CÉLADON

■ Après la mise aux normes classiques du décor un peu vieillissant du restaurant de l'hôtel Westminster par les soins du décorateur Pierre-Yves Rochon, le chef du Céladon, Emmanuel Hodencq, s'est à son tour appliqué à reconsidérer sa cuisine. Il célébrait récemment avec brio le nouvel an chinois dans un dîner de circonstance. Au quotidien, sa carte de printemps évoque la nostalgie d'un monde paysan, avec le palet de pommes charlotte et noix de Saint-Jacques au caviar osciètre, le saumon fumé aux herbes potagères ou bien l'escalope de foie gras de canard poêlée accompagnée d'un consommé de cocos truffés.
Oignons confits au vin de Chinon, olives noires et pommes rattes, ou bien gâteau de pommes de terre au lard paysan ne sont plus seulement des garnitures obligées, secondaires et souvent bâclées, mais participent pleinement de la composition aromatique d'une pièce d'angus irlandais, des noix de ris de veau ou du filet d'agneau rôti.
C'est le style Ducasse, qui nécessite des produits impeccables, un sens aigu des harmonies de saveurs et un réel doigté. Le Céladon est sur la bonne voie. Mais l'affaire est ratée lorsque la mousseline de cerfeuil tubéreux domine les maigres saveurs d'un omble d'élevage. Quelques fameux desserts aux saveurs tranchées, elles aussi, comme la tartelette café pur arabica à la cardamome. Menu : 260 F au déj. (39,64 €), 290 F. (44,21 €). A la carte, compter 450 F. (68,60 €).
★ 15, rue Daunou 75002 Paris. Tél. : 01-42-61-57-46. Fermé samedi et dimanche.

J.-C. Rt.



Pluies et fraîcheur

MERCREDI, la coulée d'air polaire qui envahit l'Europe de l'Ouest va rentrer en conflit avec de l'air un peu plus doux, ce qui va engendrer un corps pluvieux marqué remontant de la façade atlantique vers les frontières du Nord. Seule l'extrême sud du pays pourra profiter de l'acalmie temporaire.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.– Un bon passage pluvieux arrose notamment les pays de Loire en matinée, préservant les régions proche de la Manche. Le temps s'améliore l'après-midi avec des risques d'averses. Il fera de 8 à 10 dégrés.

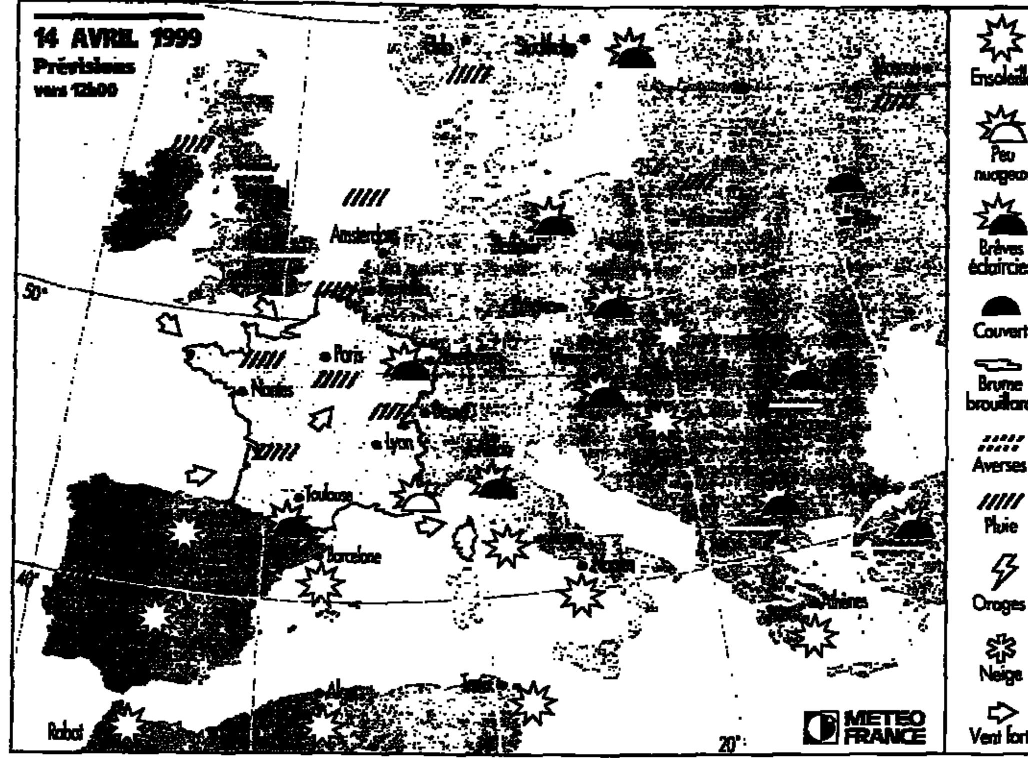
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les pluies soutenues présentes dès le matin du Centre au Bassin parisien s'étendent l'après-midi à la Picardie et aux Ardennes. Le Pays de Caux et le Pas-de-Calais sont plus privilégiées. Il fera de 7 à 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages continuent à occuper le ciel. Près des frontières, les ondées peuvent donner des giboulées de neige. L'après-midi les pluies se généralisent. Il fera de 8 à 11 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – La journée se déroule en grande partie sous la pluie en Poitou-Charentes et nord-Aquitaine. le vent d'ouest atteint 80 km/h sur la côte. La pluie gagne le pays basque l'après-midi, alors que le midi toulousain bénéficie encore de quelques rayons de soleil. Il fera de 11 à 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhone-Alpes. – Le Limousin voit la pluie tomber durablement. Plus à l'est, malgré de petites ondées, le temps reste globalement sec mais souvent nuageux. Il fera de 10 à 12 degrés.

Langnedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.– Le soleil se montre assez souvent contrarié l'après-midi par un voile nuageux. Le vent d'ouest souffle de la Provence à la Corse. Il fera de 15 à 17 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **THAÏLANDE.** Jusqu'au 31 octobre, la Thai assure un vol quotidien sans escale Paris-Bangkok. D'autre part, les membres du programme de fidélisation « Royal Orchid Plus » voyageant en première ou en classe affaires pourront obtenir le statut de membre « Royal Orchid Plus Gold » et bénéficier, pendant deux ans, des privilèges réservés par la Thai et les compagnies Star Alliance aux membres « Gold ». Il leur suffit d'effectuer deux A/R Paris-Bangkok ou un A/R entre Paris et la Nouvelle-Zélande.

■ **HÔTELS.** Les hôtels de luxe Peninsula mettent en place un nouveau système de communications qui transférera automatiquement vers les appareils portables de leurs hôtes les appels téléphoniques qui leur sont destinés. Ce service devrait être opérationnel d'ici deux ans dans les huit établissements du groupe, en Asie et aux Etats-Unis.

PRÉVISIONS POUR LE 14 AVRIL 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	26/31 S	KIEV	8/14 C	VENISE	9/14 S	LE CAIRE	16/31 S
				POINTE-A-PIT.	23/30 S	LISBONNE	10/18 N	VIENNE	9/13 C	MARRAKECH	10/22 S
				ST-DENIS-RÉ.	21/27 N	LIVERPOOL	-2/6 C	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/27 S
				EUROPE		LONDRES	0/6 N	BRASILIA	20/30 S	PRETORIA	14/27 S
				AMSTERDAM	2/4 P	LUXEMBOURG	-3/4 P	BUENOS AIR.	13/23 N	RABAT	12/19 S
FRANCE métropole		NANCY	2/9 C	ATHENES	14/20 S	MADRID	8/22 S	CARACAS	24/28 N	TUNIS	12/21 S
AJACCIO	7/15 S	NANTES	6/11 P	BARCELONE	8/15 S	MILAN	8/18 N	CHICAGO	2/17 N	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	8/14 P	NICE	8/17 N	BELFAST	-1/6 C	MOSCOU	6/11 P	LIMA	18/24 S	BANGKOK	26/28 P
BORDEAUX	6/12 P	PARIS	4/10 P	BELGRADE	9/17 S	MUNICH	-1/9 N	LOS ANGELES	13/23 S	BOMBAY	24/31 S
BOURGES	3/11 P	PAU	5/16 N	BERLIN	3/7 P	NAPLES	10/16 S	MEXICO	14/28 N	DJAKARTA	26/31 C
BREST	4/8 N	PERPIGNAN	8/18 N	BERNE	2/9 P	OSLO	2/6 P	MONTREAL	1/8 N	DUBAI	24/34 S
CAEN	4/7 P	RENNES	5/10 P	BRUXELLES	1/5 P	PALMA DE M.	7/18 S	NEW YORK	7/17 S	HANOI	24/26 P
CHERBOURG	3/7 N	ST-ETIENNE	3/13 C	BUCAREST	9/15 N	PRAGUE	2/10 C	SAN FRANCS.	11/18 S	HONGKONG	21/24 C
CLERMONT-F.	3/12 P	STRASBOURG	2/10 C	BUDAPEST	9/16 S	ROME	11/16 S	SANTIAGO/CHI	7/22 S	JERUSALEM	14/22 S
DIJON	3/10 C	TOULOUSE	6/15 C	COPENHAGUE	2/7 N	SEVILLE	13/27 S	TORONTO	4/12 S	NEW DEHLI	19/36 S
GRENOBLE	5/13 N	TOURS	4/12 P	DUBLIN	-2/6 N	SOFIA	8/14 C	WASHINGTON	6/20 S	PEKIN	9/23 S
LILLE	3/8 P	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	-4/7 P	ST-PETERSB.	2/10 C	**AFRIQUE**		SEOUL	8/15 S
LIMOGES	4/11 P	CAYENNE	24/28 P	GENEVE	5/11 P	STOCKHOLM	4/11 C	ALGER	8/23 S	SINGAPOUR	26/30 C
LYON	4/13 C	FORT-DE-FR.	24/29 S	HELSINKI	3/10 C	TENERIFE	13/20 C	DAKAR	18/22 S	SYDNEY	15/21 S
MARSEILLE	8/14 N	NOUMEA	23/28 C	ISTANBUL	12/17 N	VARSOVIE	6/10 P	KINSHASA	22/33 N	TOKYO	11/19 S

Situation le 13 avril à 0 heure TU

Prévisions pour le 15 avril à 0 heure TU

PRATIQUE

Qui doit payer les travaux de sécurité dans les ascenseurs ?

LES COPROPRIÉTAIRES ont vu s'inscrire à l'ordre du jour de leur assemblée générale annuelle d'importants travaux de sécurité dans l'ascenseur des immeubles, alors qu'ils s'en croyaient quittes depuis l'installation de portes intérieures dans les cabines pour éviter le contact des passagers avec la paroi lisse (lois du 6 janvier et du 23 décembre 1986). Les travaux sur lesquels ils ont à se prononcer aujourd'hui résultent d'un décret (95-826 du 30 juin 1995, JO du 1er juillet 1995) publié dans le code du travail qui concerne la sécurité des techniciens chargés de l'entretien des ascenseurs.

Ce texte oblige l'ascensoriste à réaliser une étude de sécurité pour tout équipement dont il a la charge. Il doit remettre une copie de ce document au propriétaire de l'immeuble où se trouve l'appareil, afin que ce dernier puisse informer des dangers encourus toute personne susceptible de pénétrer dans les machineries. La date limite pour la réalisation de ces études de sécurité, par tranche de 20 % du parc d'ascenseurs par an, est fixée en décembre 2000.

Qui doit payer l'étude ? Le texte ne dit rien à ce sujet. Un conflit a donc rapidement surgi entre copropriétaires et ascensoristes, d'autant que certains professionnels en avaient profité pour inclure le coût de l'étude dans le contrat d'entretien, augmentant d'autant celui-ci. Une circulaire d'application du décret, émanant du ministère du travail (DRT nº 96-3 du 25 mars 1996) précise que l'étude reste la propriété de l'établissement chargé de l'entretien. Ainsi, *« en cas de changement d'entreprise intervenant sur un appareil, l'étude doit être refaite »*. D'autre part, *« l'obligation s'impose aux employeurs des personnels chargés des interventions et non au client. Elle ne saurait de ce fait s'analyser, en tant que telle, en une prestation de services particulière dans le contrat de maintenance »*. Quant à la répercussion du coût global de l'étude, elle n'est pas envisagée par le texte, *« car elle ne relève que de la relation commerciale entre les intéressés »*.

L'Association des responsables de copropriété (ARC) s'appuie sur ces dispositions pour faire valoir que les copropriétés n'ont pas à financer l'étude, dans la mesure où, selon l'article 4 du décret, *« elle reste la propriété de l'ascensoriste, et que seule une copie en est remise au propriétaire de l'appareil »*.

Généralement, l'étude de sécurité recommande des travaux et s'accompagne d'un devis. Là aussi, qui doit payer ? *« L'ascensoriste, puisqu'il doit assurer la sécurité de son personnel »*, estime-t-on à l'ARC ; d'autant que, d'après l'article 12 du décret, l'obligation d'effectuer les travaux ne s'applique pas aux immeubles d'habitation, sauf si l'entretien de l'ascenseur est effectué par un service appartenant à l'immeuble. *« Comment pourrions-nous assumer des travaux importants, qui valorisent le patrimoine des copropriétaires, alors que nous ne sommes même pas sûrs de conserver le client, qui peut fort bien, l'année suivante, ne pas renouveler le contrat d'entretien de l'ascenseur ? »*, répond Gérard Chambard, délégué général de la fédération des ascenseurs.

Pour inciter les copropriétaires à payer, les ascensoristes mettent en avant le problème de la responsabilité en cas d'accident. A l'ARC, on répond en conseillant aux copropriétaires d'autoriser l'ascensoriste à réaliser les travaux à ses frais. *« Ces travaux lui font faire des économies, en le dispensant de mesures d'organisation coûteuses, comme la présence de deux techniciens au lieu d'un seul. »* Une adhérente de l'ARC qui a posé la question de la responsabilité au ministère de l'emploi et de la solidarité a reçu l'assurance que celle des copropriétaires d'un immeuble d'habitation ne saurait être engagée sur la base du code du travail. L'ascensoriste qui estimerait que la sécurité de son personnel n'est pas assurée n'a d'autre recours que de dénoncer le contrat.

Le conflit a pris un tour aigu parce que les sommes à engager sont importantes. En effet, selon la fédération des ascenseurs, 45 % des 435 000 machines francaises ont plus de vingt ans. Selon l'ordonnance du 22 septembre 1951, il n'y a pas de rétroactivité des normes de sécurité : il y a seulement obligation de maintenir le degré de sécurité de l'installation dans son état d'origine. Or sur un ascenseur ancien, l'installation de nouveaux dispositifs comme une armoire électronique de commande est une modernisation qui peut s'avérer coûteuse : de 50 000 à 100 000 francs (7 622 à 14 244 €). Le problème se pose déjà pour les contrats d'entretien complets, qui prévoient le changement des pièces obsolètes : *« L'ascensoriste risque de facturer les améliorations à 100 %, sans déduire la part du remplacement du matériel à l'identique »* explique-t-on à l'ARC.

On ne sortira de l'impasse que par des concessions réciproques. Il revient à l'ascensoriste de ne pas forcer la note, et aux copropriétaires de discerner l'important de l'accessoire : par exemple, la pose d'un kit d'inspection de fin de course afin d'éviter les risques d'écrasement est nécessaire, alors que l'éclairage de la gaine ou le réceptacle à clés à l'entrée de l'immeuble (facturé 2 890 francs) l'est beaucoup moins. Certains ascensoristes acceptent de prendre à leur charge une partie des travaux, moyennant un engagement à long terme de la copropriété : contrat de maintenance de cinq ou six ans. En désespoir de cause, rien n'interdit de faire jouer la concurrence et de confier les travaux à d'autres entreprises, ou même à des professionnels extérieurs (électriciens ou serruriers par exemple).

Michaëla Bobasch

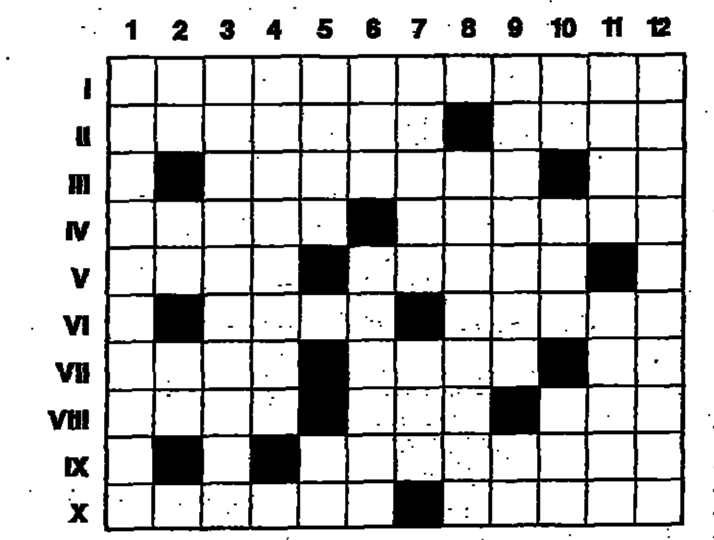
Renseignements utiles

● **L'Association des responsables de copropriété** (ARC, 29, rue Joseph-Python, 75020 Paris ; tél : 01-40-30-12-82) et son groupement d'achats, Copropriété-services, apportent une assistance technique aux copropriétés : audit, édition d'un contrat-type et d'une brochure *Ascenseurs, contrôle des prestations*.

● **Ascensoristes.** Avant de demander un devis à un professionnel, il est utile de connaître le groupe auquel il appartient. Groupe Otis : Dunet, CFA, SRAM, Sangali, France Logique et Soulier. Schindler : RCS et Sacamas. Thyssen : Soretex, CG2A, Drieux et Combaluzier. Kone : Somatem, Stigler et Hydromatic. Sociétés indépendantes : Etna (8 *bis*, cité Industrielle, 75011 Paris), Acemai (18, rue Charles-Martigny, 94700 Maisons-Alfort), Matis (ZAI Petit Parc, 78920 Ecquevilly).

MOTS CROISÉS PROBLÈME Nº 99088

▸ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Réagit du bout du doigt et au quart de tour. – II. On a toujours envie d'aller y fouiller. Portée à l'office. – III. Se retrouve dans les choux à Bruxelles. Le temps de faire un grand tour. – IV. Grandes eaux. Siège à Paris depuis 1946. – V. Réduisit menu. Franchira le pas. – VI. Bonne pâte batave. Psychanaliste autrichien. – VII. Pousse sous les tropiques. A déjà dépassé la maturité. Saint normand. – VIII. Coule en Allemagne et en Autriche. Rêve unitaire égyptien. Un coup qui nous dépasse. – IX. Repris en mains. – X. Fines couches. Préparée pour récolter un jour.

VERTICALEMENT

1. Nervosité et manifestation d'impatience. – 2. Interjection. Résistible chez Brecht. Plus fort que les rois. – 3. Ecrasait le champignon. – 4. Monte en scène, mais ne descend pas dans l'arène. – 5. Fournissaient les écrivains d'hier. Note. – 6. Souvent avec les autres. Cousins du saumon en eau douce. – 7. Nés. Fatigué et dégoûté de tout. – 8. Impose des frais importants. – 9. Oiseau chasseur. Pris dans l'élan. – 10. Vient d'avoir. Proche du capucin. Suit le cours. – 11. A l'ombre à perpétuité. Que l'on ne pourra pas franchir. – 12. Chacun chez soi et les voisins chez eux.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 99087

HORIZONTALEMENT

I. Triangulaire. – II. Retraites. Es. – III. Amer. Psoas. – IV. FO. Obédience. – V. Irisation. – VI. CD-ROM. Utérin. – VII. Os. Ib. RER. VO. – VIII. Prions. Bit. – IX. Ego. Nue. Bâté. – X. Roussi. Sûres.

VERTICALEMENT

1. Traficoter. – 2. Remords. Go. – 3. Ite. Ir. Pou. – 4. Arrosoir. – 5. Na. Bambins. – 6. Gibet. Oui. – 7. Ut. Diurne. – 8. Lépiotes. – 9. Assener. Bu. – 10. On. Bar. – 11. Réactivité. – 12. Esse. Notes.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

SCRABBLE® PROBLÈME Nº 117

Le quatrième mot

1. Tirage : A E M O R S U.

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez cinq mots de huit lettres en le complétant avec cinq lettres différentes appartenant à l'un des mots placés sur la grille.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) A E I P R T X : trouvez deux sept-lettres. A B D E L R V : en utilisant deux lettres différentes du tirage précédent, trouvez deux huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 21 avril.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 7 avril.

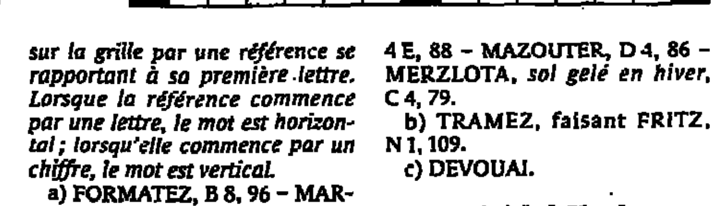
Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

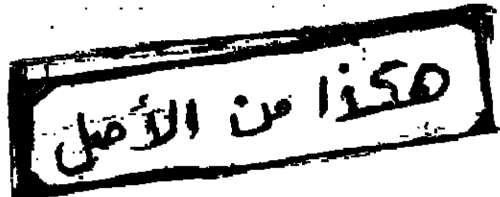
a) FORMATEZ, B 8, 96 – MARGOTEZ, *criez comme une caille*, 4 E, 88 – MAZOUTER, D 4, 86 – MERZLOTA, *sol gelé en hiver*, C 4, 79.

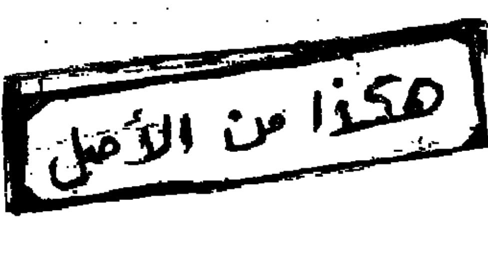
b) TRAMEZ, faisant FRITZ, N 1, 109.

c) DEVOUAI.

Michel Charlemagne







DISPARITIONS

John Rubython

Un gentleman photographe

JOHN RUBYTHON, photographe sud-africain d'origine britannique, est mort lundi 12 avril au Cap, où il résidait depuis une vingtaine d'années. Ancien collaborateur de l'agence photographique Sygma, il a été poignardé par un cambrioleur, dans sa maison de Woodstock, une banlieue résidentielle du Cap.

Agé de cinquante-huit ans, John Rubython était le père d'une petite fille de trois mois, Mélanie, son premier enfant. Il avait quitté la Grande-Bretagne dans les années 70 pour s'établir en Afrique du Sud, où il a travaillé pour de multiples employeurs. Il a notamment dirigé le service photographique du *Cape Times*, un quotidien local à fort tirage, de 1979 à 1984, avant de couvrir plusieurs conflits aussi bien en Afrique qu'en Afghanistan. Il avait aussi monté une agence photo et un atelier où il apprenait à de jeunes photographes noirs les rudiments de son métier alors que l'apartheid était encore en vigueur en Afrique du Sud. Il avait été récompensé à plusieurs reprises pour des photographies de sport. John Rubython était toujours disponible et d'une grande courtoisie. Au début des années 90, il avait monté au Cap une petite structure qui fonctionnait comme un « Club de la presse ». Profitant de l'essor du Cap, il s'était essayé à la gestion d'un bar où se produisaient des orchestres de jazz. Il était revenu à ses premières amours, la photo, avant d'être engagé récemment comme producteur par e-tv, une chaîne de télévision privée. Homme d'images, il était aussi à l'aise avec un appareil photographique qu'avec une caméra de télévision.

Frédéric Fritscher

■ **LE COLONEL ANDRÉ KELCHE,** résistant, est mort mercredi 7 avril à Oberschaeffolsheim (Bas-Rhin), à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Pendant la seconde guerre mondiale, André Kelche a appartenu au réseau de résistance Reims, qui, fin 1943, sera contrôlé par le réseau Gallia, après un accord entre le Bureau central de renseignement et d'action (BCRA), à Londres, et la Sûreté belge. Gallia sera chargé notamment du renseignement policier et du trafic télégraphique. André Kelche en était le responsable pour la région mâconnaise. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, de la croix de guerre belge et de la médaille de la Résistance, le colonel (en retraite) Kelche était chevalier de la Légion d'honneur. Il était le père du général Jean-Pierre Kelche, l'actuel chef d'état-major des armées.

NOMINATIONS

ASSEMBLÉE NATIONALE

Maxime Bono, suppléant de Michel Crépeau, lui a succédé à l'Assemblée nationale après le décès de ce dernier (*Le Monde* du 1er avril).

[Né le 1er novembre 1947 à Alger (Algérie), Maxime Bono a exercé les fonctions d'inspecteur des impôts (1972-1982), avant d'être conseiller culturel, chargé de mission, puis directeur du cabinet de Michel Crépeau à la mairie de La Rochelle entre 1983 et 1989 ; co-fondateur des Francofolies et du Musée maritime de La Rochelle, il est devenu premier adjoint au maire en 1989. Conseiller général (PS) de Charente-Maritime depuis 1992, Maxime Bono était le suppléant de Michel Crépeau à l'Assemblée nationale depuis 1997.]

CULTURE

Jean-Marc Sauvé, conseiller d'Etat, secrétaire général du gouvernement depuis mai 1995, a été nommé président du conseil d'administration de l'Académie de France à Rome, en remplacement de Jean-Philippe Lecat, qui présidait cette institution depuis mars 1996.

[Né le 28 mai 1949 à Templeux-le-Guérard (Somme), Jean-Marc Sauvé est titulaire d'une maîtrise de sciences économiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1975-1977). Sorti major de l'ENA, il entre au Conseil d'Etat. En juin 1981, il est nommé conseiller technique de Maurice Faure, ministre de la justice, et conserve la même fonction dans le cabinet de son successeur, Robert Badinter, à partir de juillet 1981. En mai 1983, il est nommé directeur de l'administration générale et de l'équipement au ministère de la justice. En juin 1988, il devient directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'intérieur, puis préfet de l'Aisne en février 1994. Depuis mai 1995, Jean-Marc Sauvé est secrétaire général du gouvernement.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Noga et Jean-Luc ALEXANDRE
laissent à
Jade
la joie d'annoncer la naissance de son frère,

Aurelien, Marcel,

le 28 mars 1999, à Londres.

7 Bolton Gardens,
Londres SW10.

– Il fallait qu'Inès naisse.
Pour que la grossesse cesse.
Elle est tout étonnée née.
C'est ainsi que naquit qui ?

Inès LATREILLE-HIBLOT,

le 5 avril 1999.

Précieuse et André LACHAUSSÉE,
Françoise et Gérard BARRE,
Sylvie et Christophe BARRE
ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Margot-Line,

le 9 avril 1999, à Montmorency.

Mariages

Eric ROBART
et
Laurence POTTIER

ont uni leurs destins
ce samedi 10 avril 1999.

Félicitations !

Décès

– Michèle,
son épouse,
Yves et sa compagne Eléonore Hucliez,
Emmanuelle, Gilles et Anne,
ses enfants,
Manon, Amaury, Audrey, Alice, Coline, Lucas et Léna,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Edouard KNEUSÉ,

qui nous a quittés le samedi 10 avril 1999.

Les obsèques auront lieu le mercredi 14 avril, à 14 h 30, à Quemperven.

Convenant Blanche,
22450 Quemperven.

– Nicole,
sa femme,
Les surréalistes,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

José PIERRE,

survenu le 7 avril 1999.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.
(*Le Monde* du 13 avril.)

– Chambéry, Marly-le-Roi, Elancourt, Meylan.

Mme Jean Chambre,
son épouse,
M. et Mme Jean-François Diffre,
Mme Geneviève Chambre Rose,
M. et Mme Jean-Charles Chambre,
M. et Mme Bernard Chevalier,
M. et Mme Bernard Chambre,
M. et Mme Alain Poirier,
Leurs enfants et petits-enfants,
Mme Claude Doucet,
Mme Pierre Chambre,
Mme Camille Chambre,
Et leur famille,
Les familles Chambre, Lansard, Girard-Madoux, Sevez, Richard,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean CHAMBRE,
président honoraire
de la Banque de Savoie,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Chambéry, le 9 avril 1999, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

3, rue Jean-Moulin,
73000 Chambéry.

– Mme William Durodié,
sa mère,
Xavier Delage,
son époux,
Olivier, Nicolas, Caroline, Frédéric, Grégoire,
ses enfants et leurs conjoints,
Aurélie, Joan, Noëlle, Raphaël, Lucie, Sara, Benjamin, Sylvain, Aude, Judith, Margot, Olympe, Anaïs et Arthur,
ses petits-enfants,
Christiane Gallet,
sa sœur,
Philippe Durodié,
son frère,
Leurs conjoints, enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Françoise DELAGE,
née DURODIÉ,

survenu le 10 avril 1999, à son domicile, dans sa soixante-neuvième année, à la suite d'une douloureuse maladie.

Ils vous invitent à partager son Espérance, au cours de la messe, concélébrée, en l'église Saint-Martin de Meudon (43, rue de la République), le mercredi 14 avril, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Condoléances sur registre à la sortie de l'église.

58, route des Gardes,
92190 Meudon.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Le président de l'université de Bourgogne,
Les membres des trois conseils,
Le directeur de l'unité de formation et de recherche de sciences et techniques,
Les personnels du laboratoire de réactivité des solides,
Les membres du conseil d'UFR, ses collègues et les étudiants,
Le directeur du centre Condorcet au Creusot, ses collègues et les étudiants,
L'ensemble du personnel,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Michel LALLEMANT,
professeur de chimie,

survenu le 9 avril 1999.

– Jean
fait part de son infinie douleur devant la perte de

Nadia.

– M. Jean Lévêque,
son époux,
Jean et Nadia,
ses enfants,
Les familles Lévêque, Derey et Johnson,
Ainsi que les familles Mostefaï, Djabali et Larfaoui,
Tous leurs alliés et amis,
font part de leur immense tristesse devant le décès de

Nadia LÉVÊQUE,
née MOSTEFAÏ.

« N'est-il pas écrit dans votre Loi : j'ai dit : vous êtes tous des Dieux. »
Saint Jean.

Eglise Saint-Félix, 16 heures, le 14 avril 1999.

107, boulevard Michelet,
44300 Nantes.

– Bernard Nà Luther,
son fils spirituel et unique élève
a l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de son maître,

M. Edouard Roger MILHOMME,
pastelliste,
officier d'Académie,
officier des Palmes académiques,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille d'honneur départementale et communale,
chevalier du Mérite agricole,
maire honoraire de Sarrazac,
ancien vice-président
du conseil général du Lot,
ancien conseiller général
du canton de Martel,
ancien combattant 1939-1945,

survenu le 10 avril 1999, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 15 avril, à 16 heures, en l'église de l'hôpital Saint-Jean, commune de Sarrazac – l'hôpital Saint-Jean, dans le Lot.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue Jules-Guesde,
92120 Montrouge.

– M. Lucien Zittoun,
son époux,
M. et Mme François Zittoun,
Mlle Laure Zittoun,
ses enfants,
Laura et Juliette,
ses petites-filles,
Mme André Bresson,
sa mère,
Ses sœurs,
Ses belles-sœurs,
Ses beaux-frères,
Ses tantes et oncles,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Claude ZITTOUN,
née BRESSON,

survenu le 10 avril 1999, à l'âge de cinquante-cinq ans, à Draveil (Essonne).

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 13 avril, en l'église Saint-Rémi de Draveil, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, avenue de Libert,
91210 Draveil.

Anniversaires de décès

– Il y a six ans, disparaissait

Sauveur COHEN.

Tous ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

– Ce 14 avril sera le quinzième anniversaire de la disparition du philosophe

Noël MOULOUD.

Personne, parmi tous ceux qui l'ont connu et aimé, ne peut oublier qu'il fut, par sa grande intelligence, son omniscience et sa grande bonté, un être d'exception.

Mme F. N. Mouloud,
38 *bis*, avenue René-Coty,
75014 Paris.

Anniversaire

– Aujourd'hui,

Benjamin FOLLIN,
13 avril 1970 - 7 mars 1993,

vingt-neuf ans ; déjà toujours
et si loin et si près.

« C'est les oiseaux,
jamais les balles qu'on arrête
en plein vol. »

Souvenir

– Une pensée pour

Marguerite LE CŒUR,

femme merveilleuse.

– Le 14 avril 1998,

Sandro SEQUI,

le metteur en scène d'opéra et homme de théâtre italien, nous quittait, victime d'un accident de la route.

Ses amis et admirateurs se souviennent.

Hommage

Bahi LADGHAM
(1913-1998)

Bahi Ladgham, ancien premier ministre et ancien secrétaire général du parti socialiste destourien (ex-néo-Destour), est décédé le 13 avril 1998, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Ainsi disparaît un pan entier de l'histoire de la Tunisie de ce XXe siècle qui s'achève. En effet, **Bahi Ladgham** s'engage dès son jeune âge dans le mouvement de libération nationale, il adhère au néo-Destour à sa création en 1934, contribue à la structuration du parti et à la formation de ses cadres. Il crée et anime, de 1952 à 1955, le Bureau tunisien pour la libération nationale à New York, et inscrit la « question tunisienne » à l'ordre du jour du Conseil de sécurité et des assemblées générales de l'Organisation des Nations unies, une première qui permet l'adhésion de la communauté internationale au principe de la souveraineté de la Tunisie. Il devient secrétaire général du parti destourien en 1955, et sauve ainsi le parti de l'éclatement et le pays de la division, lors de l'affrontement de Bourguiba avec Salah Ben Youssef, opposé aux conventions de l'autonomie interne signées en juin 1955.

L'indépendance acquise, il est nommé secrétaire d'Etat à la présidence et à la défense nationale ; et joue un rôle de premier plan dans la phase difficile de la construction de la République et de ses institutions. Il est l'interlocuteur direct des autorités françaises avec lesquelles il négocie les dossiers cruciaux : l'évacuation de la Tunisie par l'armée française en 1958, puis de Bizerte en 1963 et la normalisation des relations tuniso-françaises, suite à la nationalisation des terres coloniales en 1964.

Au plan régional, **Bahi Ladgham** a été un partisan convaincu de l'unité du Maghreb arabe. C'est sous son gouvernement en 1969 que le traité d'amitié et de bon voisinage tuniso-algérien a été signé. Panafricain, quand il reçoit, en tant que secrétaire d'Etat à la défense nationale, Nelson Mandela à Tunis avant son arrestation et fournit une aide logistique et militaire à l'ANC. Au plan arabe, il participe à la majorité des sommets arabes. Il a été nommé par les chefs d'Etat arabes au sommet du Caire, en 1970, à la tête de la Commission supérieure jordano-palestinienne, lors des événements de « Septembre noir », mission qu'il remplit avec succès, et sauve ainsi Yasser Arafat de la mort.

En 1969, **Bahi Ladgham** a été nommé premier ministre et a assuré l'intérim du président de la République. En novembre 1970, il démissionne de ses fonctions gouvernementales. Après avoir quitté la vie politique d'une manière précoce, il se consacre à des activités associatives et donne des conférences dans des universités tunisiennes et étrangères.

Bahi Ladgham laisse le souvenir d'un leader nationaliste visionnaire, à l'esprit lumineux, d'un homme d'Etat dont la préoccupation majeure était la cohésion nationale, d'un homme politique de stature internationale, d'un homme d'une loyauté sans faille à l'égard de ses compagnons de lutte, d'une rectitude morale et d'une intégrité exemplaires que ni le temps ni l'exercice du pouvoir n'ont entamées. Il vivait en osmose avec le peuple tunisien, soucieux de sa dignité, peuple auquel il a consacré l'essentiel de son combat, de sa vie. Ce dernier – fidèle et reconnaissant – lui a rendu un dernier hommage lors de grandes funérailles nationales.

Famille Bahi LADGHAM.

Débats

– Les « Rencontres des aînés », créées par la mairie du 10e arrondissement de Paris et l'association Vivre aujourd'hui, proposent deux rencontres-débats, le jeudi 15 avril 1999, à 14 h 30 précises, à la salle des fêtes de la mairie du 10e, 72, rue du Faubourg-Saint-Martin, à Paris. La première donnera lieu à un « Débat sur la télévision », avec Alain Rollat, chroniqueur au *Monde*. La seconde permettra une discussion entre « Croyants et non-croyants », avec M. David Messas, grand rabbin de Paris, Mgr Paul Guiberteau, le professeur Hadj-Eddine Sari, le pasteur Alain Houziaux et M. Jean Boussineau. Entre ces deux interventions tour de chant de Pascale. Entrée gratuite. L'association Vivre aujourd'hui s'est constituée, en toute indépendance politique, pour aider les aînés à sortir du « ghetto » du troisième âge. Les lecteurs intéressés par ses activités peuvent s'adresser à Vivre aujourd'hui, BP 46, 93163 Noisy-le-Grand Cedex.

Le Consistoire central de France
organise un débat :
« Travail et temps libre :
vers de nouveaux équilibres »

avec **Nicole Notat, Dominique Schnapper, Raphaël Draï,** animé par **Antoine Spire,** présidé par **Jean Kahn.**

Le 14 avril 1999, à 19 h 30, Bourse du travail, salle Eugène-Henaff.

Réservations tél. : 01-49-70-88-07.
Fax : 01-42-81-03-66.

Conférences

LE MOUVEMENT JUIF LIBÉRAL DE FRANCE (MJLF)
propose, dans le cadre de son cycle
de conférences sur la pensée juive,
la troisième intervention de :

Schmuel TRIGANO,

philosophe, maître de conférences
à l'université, sur le thème :
Les fondements de la pensée juive,
« l'Alliance, la sagesse
de l'Être-ensemble »

jeudi 15 avril 1999, 20 h 15 au MJLF,
11, rue Gaston-de-Caillavet, Paris-15e.
Dîner-buffet après la conférence,
participation aux frais : 120 francs,
renseignements et réservations au
MJLF. Tél. : 01-44-37-48-48

Quatrièmes Rencontres de Nanterre
sur l'Allemagne unifiée
Conférence-Débat
avec **Otto Schily,**
ministre de l'intérieur
de la République fédérale d'Allemagne
Sur la réforme du code allemand
de la nationalité

Jeudi 15 avril 1999, à 19 heures
université Paris-X-Nanterre,
Amphi D du bâtiment F
200, avenue de la République, Nanterre

Colloques

L'Association Monnaie-Finance-Banque
de l'université Paris-I
organise le mercredi 14 avril 1999, de 14 h 30 à 18 heures, un colloque :

« La montée des risques : nouveaux enjeux, nouvelles stratégies », avec la participation de C. de Boissieu, P. Artus, M. Touati, D. Jancy...

Amphithéâtre Liard, la Sorbonne, Paris-5e.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 15 avril 1999, à 20 h 30 : Téléfilm : **« A la lumière de J'accuse »** avec Robert Bober (réalisateur) et Pierre Dumayet. Tél. : 01-42-71-68-19.

Soutenances de thèse

– **Mary Elliot** soutiendra une thèse sur **« La variabilité millénaire du climat et de l'hydrologie de l'océan Atlantique nord lors de la dernière période glaciaire (60 000-10 000 ans) »**. Le vendredi 16 avril 1999, à 10 h 30, à l'université Paris-XI-Orsay (bâtiment 510, amphi Blandin), 91 Orsay (RER : Le Guichet).

Le jury sera composé de MM. Bard, Grousset, Jansen, Labeyrie, Steinberg et Turon.

Ses amis sont de tout cœur avec elle.

« Le Monde de l'éducation » d'avril

LE MONDE DE L'ÉDUCATION d'avril consacre son dossier central à l'imagination et au rôle qu'elle peut tenir dans l'éducation : l'imagination instrumentalisée opposée à l'imagination libre et créatrice, l'imaginaire collectif, les rapports de l'imagination avec l'école, l'exercice de la rédaction, les maths et l'imagination, les jeux des enfants dans la cour de récréation, les utopies pédagogiques... sont quelques-uns des thèmes traités au cours de ce dossier pour lequel la rédaction a invité Erik Orsenna.

Au sommaire également, en pages Education, un dossier sur les emplois-jeunes ; en pages Culture, une enquête sur les radios-jeunes.

Le Forum du mois rassemble les réponses de nos lecteurs à la question : *« A quoi servent vraiment les emplois-jeunes dans l'éducation nationale ? »*

Et, comme chaque mois, les chroniques de Jean-Michel Gaillard, Hervé Hamon et Michel Serres.

★ **En kiosque. 30 francs.**

★ **Sur Internet :**
http : //lemonde.fr/educ/

CULTURE

FESTIVAL Mardi 13 avril s'ouvre la 23e édition du Printemps de Bourges, avec au programme des artistes confirmés comme Natacha Atlas, Zebda, Yann Tiersen ou Zazie, des jeunes qui montent, du rock, du rap, du reggae, de la techno... Pour clore les festivités, Jacques Higelin montera sur les planches berruyères dimanche 18, signant sa neuvième participation au Festival. ● LE CHANTEUR, qui était déjà présent lors de la première édition, en 1977, fait désormais figure de vétéran de la manifestation. Pour *Le Monde*, il évoque les grands moments du Printemps, ses *« mégabœufs »* avec Manu Dibango ou CharlElie Couture, le *« fourmillement »*, le *« brassage de goûts »* qui font de Bourges un événement unique. ● MOINS de vedettes, une programmation plus pointue dans les musiques électroniques et le rock, tel est le défi d'un festival qui craint d'avoir perdu son âme.

Jacques Higelin fête son neuvième Printemps à Bourges

Le chanteur, qui se produira le 18 avril sur la scène berruyère, évoque pour « Le Monde » les grands moments du festival et ses évolutions récentes. Confrontés à une forte baisse d'affluence, les organisateurs ont opté cette année pour une programmation plus pointue

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Il sort de la voiture, s'engouffre dans l'hôtel, choisit une chaise et commande un *« café allongé sur la plage »*. A Montpellier, Jacques Higelin a l'air épuisé, le teint gris, il plante ses doigts dans sa tignasse poivre et sel, extrait ses pieds nus des mocassins blancs et entame la première des vingt cigarettes qu'il grillera en deux heures. Un instant, on pourrait croire que le rockeur trois fois grand-père fait les soixante ans qu'il aura en l'an 2000. Il répond qu'il est *« très heureux en ce moment »*, mais confirme : *« Entre deux concerts, je suis comme un pneu crevé. »*

Jacques Higelin est en tournée et il adore ça. Saint-Etienne le 6 avril, Montpellier le 7, Clermont-Ferrand le 8, Grenoble le 9. Bourges le 18 pour le Printemps. Plus qu'une date, c'est une histoire entre « Jacquot » et le festival du Cher, où il va boucler sa neuvième participation – série en cours et record à battre. Et pas seulement parce que Daniel Colling, fondateur-patron de la manifestation, est son producteur.

Higelin était là en 1977 pour un premier festival dont le nombre d'éditions (vingt-deux) égale celui des albums qu'il a publiés. Qui l'entourait à l'époque ? Bernard Lavilliers, Catherine Ribeiro, François Béranger, Colette Magny, les Frères Jacques. Et Charles Trenet que Higelin, en admirateur protecteur, a généreusement présenté sur scène, ouvrant un de ces instants qui font la mémoire de Bourges. Et une blessure : *« Trenet est le père spirituel de plein de monde. Mais je l'ai vu sortir de scène et regarder sa montre. Pourquoi pas... Il est dur avec les gens. »*

Par rapport au projet initial, Bourges 1999 est méconnaissable, avec un Higelin en rôle de survivant, unique vedette francophone – si l'on excepte Enrico Macias et Zazie – d'un programme vampirisé par une pléthore de jeunes à découvrir, dans le rap, le rock et la techno. Dinosaure, Higelin ? *« Je suis un artiste vivant. Sinon je ferais autre chose. Du cinéma par exemple. »* Parrain de Bourges ? *« Ça fait trop mafia. Je préfère grand frère. Et puis Bourges m'a plus défendu que le contraire. »*

Higelin déteste regarder en arrière, mais il se souvient : *« Bourges a défendu une génération censurée par la radio et la télévision, mais plébiscitée par la* vox populi. *Tout ce qu'il y avait de créatif dans la chanson, Ferré, Gainsbourg, Barbara, Bobby Lapointe, Lavilliers, Renaud, Catherine Ribeiro, c'était nous. »* Nous, contre la *« variète »* télévisée. Claude François en tête : *« J'ai rarement vu un chanteur adopter des gestes aussi peu amoureux. »*

En se forçant, Higelin cite quelques souvenirs. Le *« mégabœuf »* pour les dix ans du Printemps avec Manu Dibango, Paul Personne, CharlElie Couture, Bernard Lubat – le jazz a été très présent à Bourges. Puis un concert personnel où il a invité des amis, qu'il présentait tour à tour – *« une nuit mémorable »* –, une fête à la Higelin à l'occasion des dix ans des Découvertes, avec Zebda et Evasion. Et trois groupes qu'il a fait venir de Roumanie après que *« Ceausescu se fut fait flinguer »*, qui ont logé chez lui avant de descendre dans le Cher.

Sur l'évolution du festival, Higelin est embarrassé. Et préfère l'aborder *via* les festivals conviviaux, celui du Vent à Calvi ou de Montauban, où il a découvert Les Têtes raides. *« Je découvre des musiciens, on discute, on se fait à manger, tout le village en vit, c'est la fête. Je me sens en "vacances", au sens de disponible. Comme Bourges au début. Et puis c'est toujours la même histoire, ça grossit, je vois le travail effectué, les sommes en jeu. C'est vrai qu'à un moment... Demandez à Colling pourquoi Bourges a changé ! »*

> « Je suis encore là parce que j'empile les générations. Je dois arriver à la quatrième »



Jacques Higelin, en concert le 18 avril à Bourges.

PIERRE SATTIN

Bourges a grossi, au risque de diluer l'âme du festival, et a rencontré des problèmes financiers qui expliquent en partie le tournant actuel, autre danger. Higelin, lui, répond ouverture. *« Bourges est une vitrine qui permet de voir les tendances, les jeunes groupes, les courants. Comment la parole se développe. Les formes musicales changent et c'est tant mieux. D'autant qu'à l'époque, la chanson engagée me faisait parfois chier. Certains ne sont plus là, aussi, parce qu'ils ne remplissent plus les salles. »* Higelin les remplit, sans doute parce qu'il a la passion du concert, toujours différent, parfois loupé, *« rarement en ce moment »*. Des concerts qu'il assimile à une promenade et qui ne durent pas moins de trois heures, *« une bonne distance pour se connaître, avec des paliers pour arriver à suspendre le temps »*.

Il ajoute : *« Je suis encore là parce que j'empile les générations. Je dois arriver à la quatrième. Barbara disait au public :* "Je vous remercie de me faire connaître à vos enfants". » Il est là parce qu'il croise les genres : *« Il n'y a pas de batterie ou de basse, mais on fait des trucs qui déménagent, et puis de la musique tzigane, du classique, du rap, du jazz, de la techno, de la musique contemporaine. On s'est même amusés hier à jouer une musique folk de culs terreux. »*

Pas étonnant que Higelin, qui se qualifie de *« passeur de plein de choses »*, saute de la guitare au piano *via* l'accordéon, qui parle parfois trop en concert, porté par son indignation, affectionne le *« brassage de goûts »* de Bourges. La seule chose qu'il n'a pas digérée est la présence de boys'band, en 1997. *« Il faut tout montrer dans une vitrine. Mais ça devient la vitrine des hommes d'affaires du showbiz. On ne peut aimer les rappeurs et ces mannequins. »* Il est en revanche admiratif devant le *« fourmillement »* du réseau Découvertes du Printemps, qui présente trente-deux groupes en quatre jours. *« Cette jeunesse n'a pas plus accès que nous à l'époque à la radio ou à la télévision. »*

Higelin ne se sent pas esseulé dans un programme qu'il n'a pas encore déchiffré, mais dont il dit connaître pas mal de noms. Avec *« filiations »* garanties. L'homme est curieux et ouvert. Sa fille lui fait écouter des disques – elle *« danse à mort sur de la techno »* –, il retient les noms prononcés par ses fils Ken et Arthur H. Il a évoqué la techno sur son dernier disque, *Paradis païen*, et se dit *« scié »* par la musique et la grâce de Björk, même s'il confie n'être jamais allé à une *rave*. IAM l'emballe. *« Je suis assez bon pour séparer les novateurs des clones. Sinon, je n'arrive pas à accrocher à un certain rap à cause de son attitude par rapport à la femme. Rien que l'appellation NTM, si on ne respecte même pas la femme qui vous a mis au monde... Ces clips avec grosses bagnoles et femmes assimilées à du pain sexuel sont des trucs de puceaux qui n'ont pas découvert l'amour. »*

Higelin s'imprègne et renvoie l'ascenseur. *« J'ai fait écouter Ricky Lee Jones à ma fille. Elle s'endort avec, se réveille avec. Elle retient Gainsbourg, Barbara, Ferré... Elle me demande s'ils sont encore vivants. Je lui réponds que si elle les aime, ils le sont. »*

Michel Guerrin

Une manifestation qui cherche à retrouver son âme

SI le Printemps de Bourges a opéré un changement radical de sa politique artistique – disparition quasi complète des têtes d'affiche de la variété française et internationale, au profit d'une programmation plus pointue dans les domaines du rock, du rap et des musiques électroniques –, c'est que le plus célèbre festival français de musiques populaires filait un mauvais coton.

Touché par un déficit endémique tout au long des années 90, le festival, lancé en 1977 dans l'euphorie d'une nouvelle chanson française, prenait l'allure d'une institution empêtrée. En 1998, une nouvelle baisse de fréquentation creusa les finances au point de voir le Printemps cumuler 4 millions de francs de déficit. Un plan de redressement interne, mis en place pour quatre ans, a prévu le remboursement de cette dette, à raison de 2 millions de francs pour le Printemps de Bourges, les collectivités locales ayant accepté de prendre l'autre moitié en charge.

Mais la direction du festival ne pouvait faire l'économie d'une réflexion plus globale. *« Il ne suffisait plus d'appeler au secours,* constate Daniel Colling, fondateur et directeur de la manifestation. *Le Printemps s'est développé en découvrant une génération d'artistes. Mais à mesure que ces musiciens – Higelin, Renaud, Lavilliers, Jonasz... – devenaient des vedettes, notre identité s'est modifiée. Notre rôle de défricheurs est passé au second plan. Nous reflétions les courants musicaux sans les découvrir. Nous avons payé l'addition de cette perte d'âme. La survie du Printemps passait par une retrouvaille avec son identité. »*

Le Printemps a donc choisi de se concentrer sur les découvertes. Si, en 1977, il œuvrait en pionnier, on ne compte plus en France les festivals et les salles qui, aujourd'hui, collent aux nouveaux phénomènes musicaux. Solution imaginée par Daniel Colling : le remplacement de son comité de programmation (constitué d'une demi-douzaine de responsables) par deux nouveaux venus – Christophe « Doudou » Davy et Manu Barron –, activistes reconnus des milieux underground.

PEU DE VEDETTES

Si le premier s'est fait connaître comme producteur angevin spécialisé dans le rock dur, Manu Barron, passionné de musiques électroniques, de hip-hop et de jazz, a géré, dans le Nord, la programmation de salles et festivals de pointe comme l'Aéronef. Approché d'abord à l'occasion du Festival Exil, événement techno produit l'été dernier par Daniel Colling, il a rejoint le Printemps de Bourges, excité par le défi. *« Ma mère m'emmenait à Bourges quand j'étais enfant,* se rappelle le Lillois, *mais plus tard je ne me suis pas retrouvé dans ce festival. Pour nous, c'est un immense pari. En six jours, on programme à Bourges autant d'artistes que beaucoup de salles en un an. »*

A l'exception de quelques compromis, le duo des programmateurs a réussi à conserver l'éclectisme stylistique du festival tout en multipliant les coups d'audace. Peu de vedettes, beaucoup de soirées thématiques et des invités comme on a plutôt l'habitude d'en découvrir aux Transmusicales de Rennes. A la direction du festival parviennent les premiers échos des déçus de la chanson française. Les sponsors locaux semblent inquiets du manque de stars, tandis que Serge Lepeletier, sénateur-maire (RPR) de Bourges, dit que *« le festival n'est pas fait pour les quinquagénaires mais pour la jeunesse. L'objectif n'est pas d'attirer 100 000 personnes, mais de retrouver une légitimité. La programmation redonne une valeur nationale au Printemps de Bourges. »*

Le festival ne peut se passer du soutien de la ville, quelques mois après que la chambre régionale des comptes du Centre eut rendu un rapport critiquant le mode de gestion du Printemps de Bourges (*Le Monde* du 19 janvier 1999), qualifié entre autres de *« nébuleuse de structures privées »*.

Le sénateur-maire assure que *« les collectivités locales veulent tenir compte des préconisations de la chambre »*, mais précise qu'il n'a *« rien vu dans le rapport de fondamentalement dramatique »*. Pour un besoin de transparence, les conventions liant le Printemps de Bourges à l'Etat, au conseil régional, au conseil général et à la ville seront rassemblées en une seule. Un audit du festival a d'autre part été demandé par l'Etat et le conseil régional. Daniel Colling dit également l'appeler de ses vœux.

Stéphane Davet

Un budget en baisse

De 24,4 millions de francs en 1998, le budget du Printemps de Bourges est passé cette année à 20,09 millions de francs (3,06 millions d'euros). Parmi les postes les plus atteints par les réductions budgétaires : l'artistique – 7,03 millions de francs cette année contre 8,98 millions l'an passé –, la technique – 4,8 millions de francs, en 1999, contre, 6,43 millions en 1998. Pour trouver son équilibre, le festival devra vendre 48 000 billets, contre 68 000 en 1998.

Si les partenaires privés ont été un peu moins généreux (4 millions de francs cette année contre 4,5 millions l'an dernier), les partenaires publics ont dans l'ensemble reconduit leurs subsides avec, entre autres, 4 millions de francs de la ville de Bourges, 2,2 millions du ministère de la culture et 1,2 des autres collectivités territoriales.

Une semaine de festivités

● **Le 13 avril :** Ekova, Natacha Atlas (La Hune, 20 heures) ; La Nuit du Zapping 99 (L'Igloo, 21 heures).

● **Le 14 :** Armens, Blankass, Matmatah (Le Palais d'Auron, 17 heures) ; D. Abuz System, Oxmo Puccino, 3e Œil (L'Igloo, 21 heures) ; Lynda Lemay (La Hune, 21 heures) ; soirée dub : Submission meats Tikiman, Iration Steppas, Aba Shanti (Germinal, 21 heures) ; Jon Spencer Blues Explosion (Le Pavillon, 22 heures).

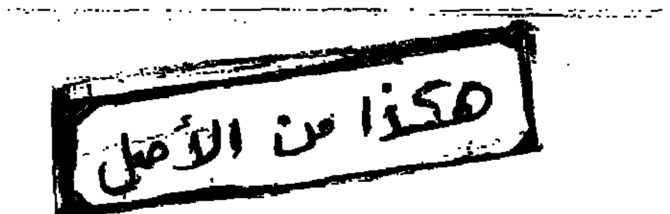
● **Le 15 :** Calexico, Divine Comedy, Dominique A (Le Palais d'Auron, 17 heures) ; International Roots of reggae-ragga : Saï Saï, Ras Michaël, Pierpoljak, The Gladiators, Anthony B, DJ Selector D-Day (L'Igloo, 19 heures) ; Deliquent Habits, Urban Dance Squad, Lofofora (Le Pavillon, 21 heures) ; Vieja Trova Santiaguera (La Hune, 21 heures) ; soirée Fat Possum : T-Model Ford, Elmo Williams & Hezekiah Early (La Soute, 22 heures) ; soirée Matador : Solex, Cornelius (Germinal, 22 heures).

● **Le 16 :** Fawzy El-Aiedy (Le Théâtre Jacques-Cœur, 14 heures) ; DJ Mutamassik, Musafir, Rachid Taha, Sinsemilia, Tryo, Femi Kuti (L'Igloo, 19 heures) ; Hector Zazou (La Cathédrale, 21 heures) ; soirée sitar-funk : State of Bengale, Earthtribe Sound System, DJ Diamond Finger, DJ Future Global Mantra aka Chet (Germinal, 21 heures) ; métal hurlant : Kill II This, Mass Hysteria, Soulfly (Le Palais d'Auron, 21 heures) ; soirée Anvers's burning : Daau, Zita Zwoon, Deus (La Soute, 22 h 30).

● **Le 17 :** communauté de motivés : Clotaire K, Audioactive, Zebda, Asian Dub Foundation (Le Palais d'Auron, 17 heures) ; Polar, Sean & Dean, Elliott Smith (Le Pavillon, 18 heures) ; soirée Brazilian Explosion : Waldemar Bastos, Dom Um Romão, Arakatuba, Mr Bongo (La Soute, 20 h 30) ; soirée 1999, électro-fédération : « Rinôçérôse », Les Rythmes Digitales, Freestylers feat. MC Navigator & Tenor Fly, DJ Touché aka The Wiseguys, Scott Groove, Cassius, Orbital, Cari Lekebush, Marco Carolla (L'Igloo, 21 heures) ; Jérôme Minière, Smog, Yann Tiersen (La Hune, 21 h 30).

● **Le 18 :** hommage à Cheikh Raymond Leyris, par Enrico Macias avec Taoufik Bestandji et son orchestre de Malouf-Foundouk (La Hune, 15 heures) ; Mano Solo, Jacques Higelin (L'Igloo, 16 heures) ; Zazie (Le Palais d'Auron, 18 heures).

★ Le Printemps de Bourges. De 30 F à 140 F (de 4,5 € à 21 €). Tél. : 02-48-24-30-50. 3615 Bourges (1,29 F/min). www.printemps-bourges.com



Les Salons parisiens ont peur de disparaître

Les Salons de mai, de la jeune peinture et des réalités nouvelles se tiennent à Paris jusqu'au 18 avril. Ils craignent de ne plus pouvoir jouer leur rôle auprès des jeunes artistes

SALON DES RÉALITÉS NOUVELLES. SALON DE MAI. SALON DE LA JEUNE PEINTURE, Espace Eiffel-Branly, 29-55, quai Branly, Paris 7e. Mo Iéna, Alma-Marceau. Tous les jours, de 11 h à 21 h. Entrée 40 francs (6,10 €). Jusqu'au 18 avril. Un débat intitulé « Artiste, dites-vous ? » est organisé par la jeune peinture le mercredi 14 avril, à 18 h 30.

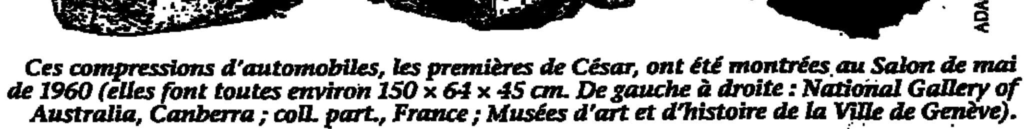
Sans eux, l'abstraction géométrique ne se serait jamais épanouie, César n'aurait pu montrer ses premières compressions d'automobiles en 1960, la nouvelle figuration n'aurait pu se développer et Daniel Buren débutant n'aurait pas trouvé où exposer. Eux, ce sont respectivement le Salon des réalités nouvelles, créé en 1939 ; le Salon de mai, né en 1945 ; et le Salon de la jeune peinture, aujourd'hui cinquantenaire. Organisés par des artistes pour des artistes, contrairement aux grandes foires qui sont le fait de marchands, ils sont menacés de disparition.

C'est du moins ce que prédit Katerine Louineau, qui préside aux destinées désormais précaires de la Jeune Peinture : *« La situation est critique, et nous risquons de crever très prochainement. Nous avons d'abord été accueillis gratuitement au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Puis nous étions logés au Grand Palais, qui nous coûtait 60 000 francs. Avec 10 000 visiteurs payants sur trois semaines, le budget était équilibré. Le déménagement dans l'espace Eiffel-Branly a plus que triplé notre loyer, pour une durée d'exposition réduite à dix jours. Nous allons vers l'asphyxie financière. »*

Pour Bertrand-Moulin, le secrétaire général du Salon de mai, la situation est préoccupante : *« Nous recevons quelques subventions de l'Etat et de la Ville de Paris, à hauteur de 60 000 francs* (9 146 euros). *Les trois cents artistes exposants cotisent pour environ 800 francs* (122 €) *chacun. La location de l'espace, que nous partageons avec les Réalités Nouvelles, coûte 250 000 francs* (38 109,76 €), *le catalogue 140 000 F* (21 341,46 €). *Notre budget est toujours tangent. »* Contrairement à d'autres Salons, la Jeune Peinture se refuse à multiplier le nombre d'exposants (cent cinquante cette année) ou à augmenter le montant des cotisations de ses adhérents : *« La meilleure œuvre du monde serait noyée si nous nous laissions aller à faire du chiffre. Les artistes méritent un espace d'exposition qui serve leur travail,* dit Katerine Louineau. *Et ce sont des professionnels, jeunes, donc peu argentés : augmenter le montant de leur participation* [700 francs, 106,7 €] *les exclurait au profit de peintres amateurs plus fortunés. »*







ADAGP, PARIS 1999

Ces compressions d'automobiles, les premières de César, ont été montrées au Salon de mai de 1960 (elles font toutes environ 150 × 64 × 45 cm. De gauche à droite : National Gallery of Australia, Canberra ; coll. part., France ; Musées d'art et d'histoire de la Ville de Genève).

OÙ ALLER ? ET QUAND ?

Ce qui inquiète le plus les responsables des Salons, c'est l'annonce de la création du Musée des arts premiers sur le site du quai Branly qui les abrite. Guy Lanoë, qui tient les archives des réalités nouvelles, pose la question dans le catalogue : les Salons *« peuvent-ils compter sur un espace d'exposition au Grand Palais ? Et quand »* ? Dès 2001, répond le sculpteur Antoine Poncet, président du Salon de mai, qui affirme avoir obtenu des assurances des représentants de l'Etat pour retrouver *« l'aile sud du Grand Palais, rénovée et aménagée ! »*. Au ministère de la culture, on est moins optimiste : Jean-Paul Ciret, le responsable de la communication, ne croit pas qu'il soit possible de réhabiliter cette partie du Grand Palais dans les délais : *« Nous explorons différentes pistes, qui peuvent d'ailleurs varier selon les Salons, du côté de La Villette notamment. Mais nous ne pouvons donner de réponse avant le mois de juin. »*

Mais, disent les sceptiques, le principe même du Salon a-t-il encore une utilité ? La reconnaissance ou la consécration artistique ne passent-elles pas aujourd'hui par d'autres voies ? On aimerait bien savoir lesquelles, sauf à admettre l'infaillibilité de la critique et des *« décideurs »* culturels. Les Salons offrent au jeune artiste la possibilité de confronter son travail à celui des autres, de faire des rencontres ; au public, des opportunités d'achat à des prix souvent très modestes ; aux marchands, un vivier où ils puisent bien plus souvent qu'on le croit. Et, surtout, les artistes, que l'on dit trop souvent pusillanimes, y prouvent qu'ils savent se prendre en main.

« Placer l'artiste au centre du travail de sélection et d'exposition des jeunes créateurs n'est pas chose courante, rappelle dans son catalogue Eric Valette, vice-président de la Jeune Peinture. *Ça n'est pas non plus chose facile. »* Et d'ajouter, fort justement : *« Si elle disparaît, personne ne la remplacera, car ni les galeries ni les institutions ne peuvent prétendre jouer son rôle de découverte systématique. L'artiste perdra définitivement la parole... »* Il faut avouer que cela en soulagerait plus d'un.

Harry Bellet

DÉPÊCHES

■ **VENTES : le château-villa de Mézy (Yvelines) a été vendu aux enchères publiques pour 3,7 millions de francs.** Cet édifice, construit à partir de 1924 sur les plans de l'architecte Robert Mallet-Stevens (*Le Monde* du 5 avril) pour le couturier Paul Poiret, avait été achevé pour la comédienne Elvire Popesco. La maison de 1 000 m², splendide mais en mauvais état, avait été mise à prix par la chambre des notaires de Paris, le 6 avril, 1,8 million de francs.

■ **BIBLIOTHÈQUES : un programme de sauvegarde des bibliothèques mauritaniennes vient** d'être lancé par l'Unesco. Il s'agit de 3 450 volumes, dont les plus anciens remontent au VIIe siècle, déposés par des voyageurs et des pèlerins en route vers La Mecque. Ces collections, actuellement installées dans les villes de Chinguetti et de Ouadane, sont dans un état de dégradation avancée – usure du temps, insectes, conditions climatiques. L'association Bibliothèque du désert, la Fondation Rhône-Poulenc - Institut de France et la Fnac s'associent à cette opération.

■ **INTERNET : Umberto Eco répondra en direct sur Internet** aux questions de Zvetan Todorov, spécialiste de sémiotique, dans une émission diffusée mardi 13 avril, de 14 h 30 à 15 h 30 sur Internet, par Canalweb et Le Monde interactif – www.lemonde.fr/livres –, à l'occasion de la parution chez Grasset de son ouvrage, *Kant et l'Ornithorynque* (qui doit être chroniqué par Roger-Pol Droit dans « Le Monde des livres » du 16 avril).

■ **THÉÂTRE : Jean-Louis et Marie Trintignant vont jouer pour la première fois ensemble au théâtre.** Le père et la fille interpréteront un spectacle monté à partir des *Poèmes à Lou* de Guillaume Apollinaire, au Théâtre de l'Atelier, à Paris, à partir du 6 mai et pour cinquante représentations.

Youssou N'Dour, chanteur et « businessman » chanceux

LE CHANTEUR sénégalais Youssou N'Dour, dont les apparitions publiques en France sont rares, donnera un concert, le 13 avril, à Argenteuil (Val-d'Oise). Puis il quittera Paris pour New York, où il sera au Hammerstein Ballroom, le 17 avril. Très attendu, le prochain album international de l'artiste, enregistré à Londres, New York et Dakar, avec Wyclef des Fugees en invité, devrait sortir en septembre chez Small/Sony.

PORTRAIT

Ce self-made-man resté proche de ses origines remplit 60 000 places à 5 F

Plus qu'un chanteur, « You » est aussi au Sénégal un businessman chanceux. Autant que son talent musical, c'est son don des affaires qui force l'admiration de ses compatriotes. Depuis ses premiers concerts informels, quand, à neuf ans, il supportait en chantant l'équipe de football de son quartier au stade de la Médina, sa popularité n'a jamais cessé de croître. On plaisante même sur une éventuelle candidature présidentielle de l'artiste depuis qu'il a été désigné, lors d'un sondage paru dans l'hebdomadaire indépendant *Le Témoin*, comme la personnalité la plus appréciée du Sénégal par cinquante pour cent des interrogés, devant le footballeur Bokandé, le président Abdou Diouf et le chanteur Babaa Maal.

Mais le griot aux aigus aériens a les pieds sur terre. Car la voix d'or possède un studio d'enregistrement équipé en numérique (Xippi – « clin d'œil »), une structure de production musicale, la Société africaine de promotion (Saprom), qui permet à des artistes méconnus comme Yandé Codou Sène ou Cheikh Lô d'émerger, deux discothèques, le Thiossane où il se produit tous les week-ends, et le Broadway, un restaurant, une galerie d'art contemporain et est l'actionnaire principal d'une radio (la 7 FM) et d'un quotidien (*L'Info 7*).

« POUR QUI SE PREND CE GRIOT ? »

Cette réussite exceptionnelle suscite d'ailleurs des jalousies périlleuses, comme l'atteste la tentative d'assassinat d'un sosie de la star, voilà deux ans. Cependant, Youssou N'Dour se promène sans garde du corps et continue d'incarner chez ses concitoyens le Sénégalais issu d'un milieu populaire qui a réussi. Car l'artiste, aîné d'une famille de neuf enfants dont le père est toujours ferronnier sur la corniche ouest de Dakar, a appris à lire, écrire et à parler anglais depuis peu. Il représente au Sénégal le self-made-man à l'américaine. C'est d'ailleurs aux Etats-Unis qu'il a envoyé ses frères et sœurs cadets à l'université afin qu'ils le secondent avec une compétence high tech, révélatrice de tous les employés de ses structures.

Dans sa maison du quartier résidentiel de Fann, quand le professeur d'anglais de l'artiste vient dispenser ses cours, tous les employés, y compris les femmes de ménage et les videurs, sont invités à se joindre à leur patron. Oui, Youssou est resté proche de son peuple, et son succès international depuis sa rencontre avec Peter Gabriel, sa victoire aux MTV Music Awards et son duo avec Axelle Red pour la Coupe du monde n'y ont rien changé.

Pas une semaine sans qu'il ne passe à la télévision nationale, pas une nuit de Noël sans qu'il emplisse le stade de 60 000 places à 5 francs français, pas une année sans qu'il sorte une cassette sur le marché local (la 28e vient de paraître chez Jololi), vendue 10 francs français à la criée, et lue en boucle dans la semaine qui suit sa sortie sur tous les magnétophones du pays.

Son dernier single, *Mademba*, ne déroge pas à la règle. Le morceau est pourtant engagé sur le terrain des opinions, alors que Youssou N'Dour ne s'y aventurait jamais auparavant. Mademba Sock est le leader du syndicat de la Société nationale d'électricité (Sénélec) et il a été mis en prison pour sabotage, suite aux grèves organisées par le personnel des centrales électriques pour protester contre la privatisation de leur entreprise. Dans son morceau, Youssou s'interroge et chante (en wolof), *« Mademba, si c'est toi qui a coupé le courant, comment se fait-il que les pannes continuent alors que tu es en prison ? »*

Ce qui n'a pas plu au chef de l'Etat : *« Pour qui se prend ce griot ? »*, a demandé Abdou Diouf à ses ministres, le pouvoir des castes prenant alors le dessus sur toute considération esthétique et démocratique. Le chanteur attendait patiemment d'être devenu star pour affirmer son point de vue...

Valérie Osouf

★ Mardi 13 avril à 21 heures. Salle Jean-Vilar, boulevard Héloïse, 95100 Argenteuil (RER, ligne C). A écouter : *Set*, 1 CD Virgin ; *Immigrés*, 1 CD Celluloïd.

L'informatique de la Bibliothèque nationale de France cumule de piètres performances et deux années de retard

LES MALHEURS de la Bibliothèque nationale de France (BNF) avec son système informatique sont loin d'être terminés. Cinq mois après l'ouverture des espaces destinés aux chercheurs, le bilan prend des allures de cauchemar. L'installation comprend 2 600 postes de travail et une soixantaine de serveurs : certes, elle n'est pas des plus simples, mais elle ne constitue pas pour autant un sommet inviolé de l'informatique. Or, voilà que s'accumulent bogues, délais non respectés, et piètres performances dans un climat empoisonné par des accusations mutuelles d'incompétence.

La première version du système, la V1 dans le langage du service informatique, accuse pas moins de deux années de retard sur le calendrier initial. Sans, pour cela, avoir atteint le niveau de performance requis par le cahier des charges. Après les dernières livraisons du 31 mars, 60 % des bogues seraient corrigés. Il n'en resterait donc « que » 40 %... L'une des fonctions essentielles, la recherche multicritères, qui permet de sélectionner des ouvrages en croisant plusieurs données, vient à peine d'être mise en service. Daniel Renoult, directeur des services et réseaux, se dit *« extrêmement prudent »* quant à l'évaluation du niveau de qualité atteint aujourd'hui. *« Nous avons enregistré quelques incidents le 31 mars et le 1er avril... »*, note-t-il.

En dépit d'améliorations certaines, les perspectives restent fort sombres. Les tests sur les requêtes, réalisés sur la collection « Que sais-je ? », témoignent d'un progrès : le délai pour obtenir une liste de titres correspondant à un critère est passé de 16 minutes à environ 2 minutes. On reste pourtant très loin de l'objectif : 2,5 secondes. Et si le système de réservation des places s'est lui aussi accéléré, il reste impossible de changer de place en cours de journée : *« Pour cela, il nous faudrait une V1 complète »*, indique M. Renoult. La livraison est prévue pour octobre ou novembre, c'est-à-dire près de cinq ans après le début des travaux et deux ans après la date prévue (fin 1997).

La confusion atteint un tel niveau que la BNF prévoit de réaliser un audit de la recette afin d'établir dans quelle mesure le produit livré correspond à celui qui a été commandé.

En attendant, les lecteurs grognent, le climat social reste tendu et les surcoûts se mutiplient. Ainsi, de nombreux logiciels (tels que ceux qui gèrent le dépôt légal) qui auraient dû être remplacés par les versions 2 (V2) et 3 (V3) restent en service. D'où un coût de maintien auquel s'ajoute celui de la correction du fameux bogue de l'an 2000. La facture de cette dernière opération devrait s'élever à plusieurs millions de francs. De quoi alimenter le débat sur la dérive financière du projet.

Sans arbitrage, on voit mal comment la BNF pourra sortir de l'ornière

Un rapport réalisé en janvier par la section CFDT de la Bibliothèque fait état d'un dérapage de 41 %, en se fondant sur les chiffres du rapport 1998 de la Cour des comptes. M. Renoult estime au contraire que *« la BNF a tenu ses dépenses »*. Il précise que, de toutes façons, le règlement des commandes faisant l'objet de litiges n'a pas été effectué.

A l'origine de tous ces incidents et dysfonctionnements, un fournisseur joue le rôle de bouc émissaire. Si la CFDT accuse violemment les services informatiques de la BNF, elle se retrouve en phase avec la direction de l'établissement lorsqu'il s'agit d'incriminer Cap Gemini. La société de services informatiques (SSII), qui a pris en charge la conception et la réalisation de l'ensemble des logiciels, est rendue responsable de tous les maux. Selon la BNF, l'entreprise, qui compte pourtant parmi les fleurons de l'informatique française et emploie plus de 38 000 personnes dans le monde, *« ne parvient pas à boucler cette affaire »*. Quant à Serge Salomon, directeur des opérations à la BNF, il affirme que *« Cap Gemini est responsable des deux années de retard »*.

C'est dire à quel point les relations entre la Bibliothèque et son fournisseur se sont dégradées. Le contrat signé avec Cap Gemini mentionne à la fois une « obligation de résultat » et des pénalités en cas de retard de livraison. Pour un marché d'environ 400 millions de francs, les dégâts financiers pour Cap Gemini pourraient s'avérer considérables. L'entreprise est contrainte de maintenir sur le projet BNF 60 à 80 personnes bien au-delà du délai prévu. Et son client pourrait lui appliquer les pénalités de retard, ce qu'elle ne fait pas pour des raisons qui semblent plus politiques que techniques.

Cap Gemini porte-t-elle l'entière responsablité des dérapages du système ? Seul un audit général, analysant les rôles de chaque acteur, pourrait répondre à la question. La CFDT, qui cherche visiblement à déstabiliser la direction des opérations sur fond de conflits de personnes, pousse dans ce sens. M. Renoult n'y est pas favorable.

Sans arbitrage, on voit pourtant mal comment la BNF pourra sortir de l'ornière. Officiellement très discrète, la société Cap Gemini cache de moins en moins sa mauvaise humeur. Certains rappellent que la Bibliothèque assure la maîtrise d'ouvrage du projet et que, de ce fait, *« c'est la BNF qui dirige tout »*. Reconnaissant la responsabilité d'une partie du retard, l'un des acteurs dénonce les lenteurs d'arbitrage de la direction des opérations, la complexité excessive du projet, les multiples modifications des spécifications initiales...

Sans parler du choc entre la culture d'entreprise privée de la société de services et celle de la BNF qui relève de l'administration publique. *« Quand on pilote avec un parapluie, il ne faut pas s'étonner des dérapages »*, entend-on chez Cap Gemini. L'informatique, pourtant loin d'être responsable de toutes les carences de la BNF, semble cristalliser l'insatisfaction qui perturbe la Bibliothèque depuis son ouverture.

Michel Alberganti

SUD DE BELGRADE : UN TRAIN SOUS LES FRAPPES DE L'OTAN



accueille avec prudence
demandée par Belgrade

Avec « Pinocchio », Bruno Boëglin passe à côté de sa propre étrangeté

Le metteur en scène lyonnais dépose à l'Odéon de magnifiques images, qu'il abandonne au spectateur

S'il y a dans *Pinocchio*, au Théâtre de l'Odéon jusqu'au 8 mai, tout le talent de Bruno Boëglin, ce talent s'affiche en creux, comme « hors de lui », sans vrai objet. Peut-être parce que le metteur en scène lyonnais ressemble trop à son personnage. Ou parce que les treize comédiens qui entourent Catherine Ducarre-Pinocchio sont trop absents des images que Boëglin pose sur le plateau comme des ébauches.

PINOCCHIO, d'après Carlo Collodi. Adaptation et mise en scène : Bruno Boëglin. Avec Catherine Ducarre, Daniel Geiger, Lou Castel, Victor Bianco, Philippe Bianco, Marie-Paule Laval...
ODÉON-THÉÂTRE DE L'EUROPE, place de l'Odéon, 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-44-41-36-36. Du mardi au samedi à 20 heures ; dimanche à 15 heures. De 30 F à 170 F (de 4,5 € à 25,5 €). Durée : deux heures. Jusqu'au 8 mai.

Pinocchio est certainement le spectacle que Bruno Boëglin a raté de la manière la plus personnelle. Cette remarque n'est pas une vacherie, mais une constatation affectueuse. Il y a en effet dans *Pinocchio* tout le talent de Boëglin, mais ce talent s'affiche en creux. Il est « hors de lui ». Sans vrai objet.

D'où cela vient-il ? De raisons qui ne sont peut-être pas seulement théâtrales mais personnelles. Bruno Boëglin, c'est Pinocchio, et Pinocchio, Bruno Boëglin. Ne serait-ce que par ses yeux à l'étonnement immense, désobéissants au-delà du possible. Ensuite, par la façon qu'a le Lyonnais (né en 1951) de forcer les expériences, en se tapant sur les doigts parfois, en continuant toujours. Il faut l'avoir vu présenter *Les Possédés*, de Dostoïevski, dans le vide de l'Eldorado, un music-hall qu'il tenta un moment, en vain, de sortir de l'oubli lyonnais. Il faut l'avoir suivi au Nicaragua, chez les Indiens Miskitos ; dans *El Naufrago*, un spectacle bricolé dans la nuit envahie de moustiques, il jouait un curé en soutane, en qui les Miskitos virent l'Antéchrist venu sur leurs terres. Il faut aussi l'avoir vu approcher *Gertrud*, de Söderberg, ou *Pan Theodor Mundstock*, du vieux fou praguois Ladislas Fuks. Son talent n'est pas de ceux qu'on rencontre au coin des rues roulantes.

Il a l'art de faire jaillir de la nuit du théâtre des trouées de lumière, qui se posent sur les textes et les personnages, les enveloppent, les accompagnent et les laissent, comme le ferait un manteau magique de présence et d'oubli. L'étrangeté est aussi naturelle à Boëglin que son étonnement. Quand il joue dans ses mises en scène – ce fut le cas pour *Pan Theodor Mundstock* – il peut aller jusqu'à subjuguer les salles. C'est ce que certains appellent la « *poésie* » de Bruno Boëglin. C'est peut-être ce qui aurait agi si Boëglin avait joué Pinocchio.

CATHERINE DUCARRE, SEULE

Treize comédiens entourent Catherine Ducarre, à qui a été confié le rôle. Mais elle est seule : les autres sont des ombres. S'ils l'étaient totalement, comme Philippe Léotard – le grillon, les lucioles et le merle –, dont on n'entend que la voix magnifique d'un homme à qui il est inutile d'en raconter sur la vie, Pinocchio serait vraiment cette « *tête de bois* » que Boëglin approche. « *Malheur aux enfants qui se révoltent contre l'enfance* », dit la voix de Léotard.

Bruno Boëglin cherche le spectacle devant les spectateurs. Il demande de prolonger, animer et aimer les images qu'il dépose sur le plateau comme des ébauches (certaines, magnifiques). L'Odéon s'y prête mieux que nulle autre salle. L'obscurité tombe et c'est bien. Le temps pourrait durer longtemps, à regarder les ors qui brillent légèrement, le bois patiné des fauteuils, les appels verts des lumières de service, le manteau d'Arlequin ouvert sur une nuit à inventer. Dans cette nuit, le *Pinocchio* de Bruno Boëglin est une répétition mentale.

Brigitte Salino

L'acoustique de la Cité de la musique n'a pas avantagé Andreas Scholl

HAENDEL, extraits de *Admeto*, *Radamisto*, *Rodelinda*, *Giulio Cesare*, *The Alchemist*, avec Andreas Scholl (contre-ténor), Akademie für Alte Musik Berlin.
Cité de la musique, salle des concerts, le 9 avril.

A trente-deux ans, le jeune contre-ténor allemand Andreas Scholl, ancien élève de la célèbre maîtrise des Kiedricher Choruben puis étudiant de la Schola Cantorum de Bâle, s'est tout d'abord illustré au disque dans les *Lieder allemands* et les *Folksongs anglaises* (Harmonia Mundi), la récente parution d'un récital Haendel (Harmonia Mundi) et, bientôt, d'un récital consacré à Haendel encore, mais aussi Gluck, Mozart et Hasse (Decca). Mais des débuts triomphaux à la scène dans le *Rodelinda* de Haendel, représenté à Glyndebourne, prouvent qu'Andreas Scholl peut désormais aborder aux rivages de l'opéra italien.

Dès l'ouverture d'*Admeto*, l'Akademie für Alte Musik Berlin est fidèle à sa réputation : style incisif et rond, équilibre. Las ! Jamais l'acoustique de la salle de la Cité de la musique n'a paru si contraire à la voix : tout semble venir de très loin, comme assourdi. Le timbre moelleux du contre-ténor y prend un côté mignard, son articulation des allures salonnardes, tandis que graves et médiums se noient dans l'orchestre...

IN EXTREMIS

Le pauvre roi Scholl-Admeto a quelque mal à convaincre de l'horrible songe qui l'empoigne (« *Orride larve* »), lors même que l'acceptation de sa propre mort (« *Chiudetevi, miei lumi* ») semble une résignation sans objet.

Face à la projection policée, au fini impeccable de la voix, à la tenue un rien compassée de l'artiste, la transsubstantiation dramatique ne peut s'opérer. Et le roi fugitif des Lombards Bertarido, secrètement revenu au pays, aura beau contempler avec douleur son cénotaphe (« *Pompe vane di morte* »), appeler à la consolation son épouse Rodelinda (« *Dove sei* »), pour mieux la soupçonner d'infidélité à l'acte II (« *Si, l'infida consorte* ») puis s'emporter contre elle (« *Confusa si miri* »), il se dégage de l'ensemble un curieux sentiment d'uniformité, malgré des sons miraculeux de douceur, des vocalises superbes de précision et de justesse.

L'entracte sera propice à un changement de perspective. Passer du balcon au parterre va-t-il révéler un nouveau *Giulio Cesare* ? La voix porte davantage, et le décoratif chant de l'oiseau-violon confère à la « riante campagne » un véritable enchantement poétique où l'amour peut s'épancher (« *Se in fiorito ameno prato* »). Andreas Scholl y atteint des sommets de pure suavité. Ce qui ne sera évidemment pas le cas du « *Va tacito* » aux résonances guerrières, que stimule un cor de chasse omniprésent. Le chanteur déploie pour évoquer le « rusé chasseur » une énergie jusqu'alors inusitée, qui trouve son plein épanouissement dans le « *Vivi tiranno !* » extrait de *Rodelinda*. L'artiste tout à coup plus à l'aise, plus mobile, rompt les chiens et lâche la voix. Vindicatif, passionné, c'est dans toute sa majestueuse fureur que le roi Bertarido décoche cette fois ses flèches virtuoses, que l'orchestre attise une rage bien compréhensible. Et Andreas Scholl prouve in extremis qu'il est aussi un artiste de scène.

Marie-Aude Roux

Tal Coat, le dessin contre le style

TAL COAT, l'énergie du blanc, Bibliothèque nationale de France, Galerie Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris 1er. Mo Pyramides. Tél. : 01-53-79-59-59. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 19 heures. Entrée : 35 F. Jusqu'au 2 mai.

D'une lettre de Pierre Tal Coat, cet aphorisme : « *Un trait pour un trait, la belle affaire s'il n'est engagé de l'invisible, si resté en suspens il ne se prolonge.* » L'invisible n'est pas ici le nom d'un au-delà. Il s'agit seulement de savoir dans quelle mesure le trait – ce pourrait être la tache, la couleur, la matière – est plus que lui-même, plus que « *savoir-faire qui victorieux s'érige* », précise Tal Coat dans la même lettre. Question de méfiance : le dessinateur (aussi bien le peintre) se méfie de son art, de ce que son art lui ferait faire pour le seul plaisir de l'exécution, au risque du superflu ou de la virtuosité.

En quelques dessins et la plupart de ses estampes, cette exposition montre comment Tal Coat s'est efforcé de conjurer la menace de l'habileté. A ses débuts, dans l'entre-deux-guerres – il est né en 1905 –, il la combat par son contraire, une maladresse lourde et lente qui fait de chaque portrait une tête de bois presque sphérique, de chaque corps un mannequin aux articulations bloquées. Un moment, à la fin des années 30, il succombe, comme la plupart de ses contemporains, à la fascination de Picasso, mêlée d'un peu de surréalisme. A nouveau, il faut qu'il s'échappe : c'est en dessinant sur le motif des animaux, des paysages, des figures dans le paysage. Rien que de simple à première vue, un coq, un oiseau, un lapin, un tronc d'arbre, une fissure dans le calcaire de la Sainte-Victoire. Mais tout fuit, tout échappe, tout se défait, le contour, le volume.

Vibrations, effacements, réapparitions. Il faut saisir au vol, tracer à la volée, aller plus vite que les métamorphoses des choses. Quand la forme ne bouge pas, la lumière bouge sur elle et l'anime, comme le vent anime les feuillages et comme l'eau trouble le caillou, le visage, sur quoi elle ruisselle. En 1949, il publie les lithographies appelées *Eléments de nature*, nœud dans un cyprès, écorces, galets, tourbillons, signes légers en équilibre entre la nature et son abstraction.

JOUER AVEC L'ÉNIGMATIQUE

La solution, à nouveau, ce serait de se constituer un vocabulaire d'ellipses et d'allusions, de le perfectionner et de n'en plus sortir. Il arrive que Tal Coat, quand il intervient entre les mots de Du Bouchet pour *Laisses* et pour *Sous le linteau en forme de joug*, connaisse cette tentation. Il est alors bien près de « faire du Tal Coat », de jouer avec l'énigmatique – mais jouer avec lui, c'est lui faire perdre une partie de son magnétisme, l'apprivoiser trop bien, lui faire faire le beau. Comme pour s'opposer à ce mouvement d'accoutumance et de répétition, dans les dix dernières années de sa vie, Tal Coat revient sur le motif, dessine d'étranges paysages observés de voiture et recommence à tracer des autoportraits, où il se montre d'une intensité et d'une sobriété dignes de son ancien ami Giacometti.

Philippe Dagen

NOUVEAU FILM

L'ÂME SŒUR

■ Remi, employé des pompes funèbres, et Valentina, chanteuse espagnole, s'aiment. La chanteuse est assassinée, et Remi la ressuscite, mais pour cela ils ne doivent plus se quitter. *L'Ame sœur*, premier film de l'humoriste Jean-Marie Bigard, ne tient pas la distance d'un long-métrage et ressemble davantage à une blague qui pourrait, à la rigueur, se raconter en quelques minutes. En s'essayant à la comédie romantique, Jean-Marie Bigard rate sa cible, faute d'un vrai scénario, à cause de dialogues qui sonnent faux et d'un humour gras, à la limite du mauvais goût, qui ne sied guère à la prétendue élégance de son sujet. ***Samuel Blumenfeld***

Film français de Jean-Marie Bigard. Avec Jean-Marie Bigard, Yvonne Scio, Marina Tome, Candide Sanchez. (1 h 33.)



SORTIR

PARIS

Jan Fabre
Jan Fabre, plasticien de renommée internationale, joue et dirige à Paris, dans une dramaturgie de Miet Martens, un spectacle multimédia, *The Fin comes a little bit earlier this siecle (but business as usual)*. Sous le signe de la carapace, de l'apparence, de l'archétype, ce travail, un des plus complexes que l'on puisse apprécier aujourd'hui, explose, fissure, remet en jeu et en question les signes du quotidien et du merveilleux. D'autant plus fortement que Jan Fabre mêle dans ces mises en scène extrêmes les images, le théâtre, la danse, la musique. Mais chaque discipline est saisie, remuée dans une même énergie, dynamitée par le regard d'un artiste grisé par l'évolution, le clonage. Sorte de tambouille du diable. De son ancêtre l'entomologiste Jean-Henri Fabre, il a hérité cet acharnement à souligner les grands invariants dans le changement, la métamorphose.
A Strasbourg, où la pièce sera jouée au Maillon les 21 et 22 avril, La Chaufferie expose les derniers travaux du créateur en collaboration avec l'Ecole des arts décoratifs (jusqu'au 16 mai).
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. Du 14 au 17 avril, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F. la Chaufferie, 1, rue de l'Académie, 67000 Strasbourg. Tél. : 03-88-35-38-58.

Brigitte Fontaine
Reine de la nuit, princesse des fleurs du mal, consommatrice de nougat rose, Brigitte Fontaine part en guerre contre la fadeur. Au Trianon, on annonce déjà son triomphe. Elle fête la sortie de *Morceaux de choix* (Virgin), un florilège d'enfer où la Fontaine soixante-huitarde de *Comme à la radio* se superpose à la Brigitte des années 90, humour, techno, poésie, de *Que la vie est belle !*
Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. Du 13 au 17 avril, à 20 h 30. Tél. : 01-44-92-78-05. 143 F.

GUIDE

SÉANCES SPÉCIALES

Rubans urbains
Cinéma expérimental sur le thème « Un film, une ville, un concept ». Soirée consacrée à Paris, Rome et aux Etats-Unis : cinq courts métrages dont *La P'tite Lili* d'Alberto Cavalcanti et *La Verifica Incerta* de Gian Franco Baruchello et Alberto Griffi, dédié à Marcel Duchamp ; *He stands in a desert counting the seconds of his life*, un documentaire réalisé entre 1969 et 1985 par Jonas Mekas où sont présentes maintes célébrités (Andy Warhol, Roberto Rosselini, Yoko Ono, John Kennedy Junior...).
Forum des images, Nouveau Forum des Halles, porte Saint-Eustache, Paris 1er. Mo Les Halles. Le 14, à 19 heures et 21 heures. Tél. : 01-44-76-62-00.

Cycle Takeshi Kitano
Hana-Bi, Sonatine, Violent Cop, Kid's return.
Cinéma Racine Odéon, 6, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. Mo Odéon. Du 14 avril au 5 mai, à 12 heures. Tél. : 01-43-26-19-68. 30 F et 40 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Mektoub ! Impressions du Maroc
Palais des arts, 1, place de l'Europe, 94 Nogent-sur-Marne. Tél. : 01-48-72-94-94. De 15 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 13 avril au 12 juin. Entrée libre.

Migrateurs : Barthélémy Toguo
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Iéna. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Du 13 avril au 16 mai. Entrée libre.

Le Plus Beau Paysage du monde
Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mo Concorde. Tél. : 01-42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Du 13 avril au 18 avril. 38 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

« Le Spectateur, partenaire de l'acteur ? »
Rencontre animée par Marie-Madeleine Mervant Roux, Laboratoire de recherches sur les arts du spectacle du CNRS (*L'Assise du théâtre*, CNRS Editions), en présence d'Alain Françon, Jacques Bonnaffé, Gérard Daguillon, Agnès Dewitte, Daniel Jeanneteau, Monique Lacau, Jean-Yves Pénafiel.
Théâtre de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Le 14, 18 heures. Tél. : 01-44-62-52-10. Entrée libre.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Stravinsky : *Pulcinella, suite*. Haydn : *Concerto pour piano et orchestre no 11*. Mozart : *Divertissement KV 334*. Piotr Anderszewski (piano), Bruno Weill (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. Le 13, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 40 F.

Ensemble orchestral de Paris
Vivaldi : *Concertos pour un, deux et quatre violons et orchestre op. 3*. Haendel : *Water Music*. Haydn : *Symphonie no 83 « La Poule »*. Fabio Biondi (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. Le 13, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 60 F à 210 F.

Le Concert spirituel
Charpentier : *Te Deum, Messe sur la mort de M. Mauroy*. Hervé Niquet (direction).
Eglise Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Mo Tuileries. Le 13, à 20 h 30. Tél. : 01-48-24-16-97. De 110 F à 200 F.

Orchestre national d'Ile-de-France
Haydn : *La Création*. Gaële Le Roi (soprano), Donald Litaker (ténor), Frédéric Caton (basse), Chœur d'oratorio de Paris, Jean-Claude Malgoire (direction).
Théâtre Claude-Debussy, 116, avenue du Général-de-Gaulle, 94 Maisons-Alfort. Le 13, à 20 h 45. Tél. : 01-43-96-77-67. De 60 F à 120 F.

Hi-Text 6
Leroux : *Je brûle dit-elle un jour à un camarade*. Takemitsu : *Voice*. Tanguy : *Wady*. Méfano : *Périples*. *Improvisations*. Donatienne Michel-Dansac (soprano), Juliette Hurel (flûte), Dominique Pifarely (violon), Pierre-Stéphane Meugé (saxophone).
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Neruda, 92 Nanterre. RER Nanterre-Préfecture. Le 13, à 21 heures. Tél. : 01-46-14-70-00. 50 F.

Boris Charmatz
Herses.
Ircam, 1, place Igor-Stravinsky, Paris 4e. Mo Rambuteau. Les 13, 14 et 15, à 20 heures. Tél. : 01-44-78-48-16.

Kyle Eastwood Quintet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 13, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Hal Singer
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaité. Le 13, à 22 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Stan Laferrière Tentet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 13, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Vilokan (Haïti)
Un concert inscrit dans la mythologie vaudou. Dans le cadre du 3e Festival de l'imaginaire.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mo Saint-Placide. Les 13 et 14, à 20 h 30. Tél. : 01-45-44-72-30. 120 F.

EN VUE

■ *« Il y aurait tant à faire ici ! »*, s'est exclamé devant les cités de béton de Podogorica **Nicolas Pierre Njegogosh**, architecte, né en France, venu constater les dégâts infligés par la guerre au pays de **Nicolas Ier**, dernier roi du Monténégro, son grand-père.

■ **Zlatko Matesa**, premier ministre croate, déplore la *« décision irréfléchie »* du Lloyd's de Londres qui vient d'inclure la Croatie dans sa liste des *« pays à risque de guerre »*, pour permettre aux assureurs d'augmenter leurs primes.

■ Les touristes boudent les stations balnéaires croates de Primosten et de Podgora, les confondant avec Pristina et Podgorica au Kosovo.

■ *« La pire chose serait d'avoir un vainqueur dans cette guerre absurde »* : lundi 12 avril, à Turin, **José Saramago**, Prix Nobel de littérature, estimait donc *« nécessaire que **Milosevic** perde et que l'OTAN ne gagne pas »*.

■ **Hans Kupperfahrenberg**, ancien soldat de la 21e division blindée allemande, est venu offrir, lundi 12 avril, à Tilly-la-Campagne en Normandie, deux morceaux de *jambon à l'os à* **Louise-Marie Marie**, quatre-vingt-sept ans, fermière à la retraite, pour se faire pardonner le vol, en juillet 1944, au moment du repli des forces allemandes, d'un jambon fumé entier.

■ **Juan N. Babauta**, résident général des îles Mariannes du Nord, indique que la population de Tanapag commence à montrer des *« signes inquiétants »* de contamination chimique liés à du matériel abandonné lors de la seconde guerre mondiale.

■ Les chasseurs allemands franchissent régulièrement les frontières pour aller traquer à l'étranger, notamment en Europe centrale, le gibier et les oiseaux qui font défaut chez eux ou que la loi protège, dénonce **Tessy Lodermann**, vice-présidente des militants bavarois pour la défense des animaux.

■ La maison impériale japonaise a demandé au gouvernement britannique d'arrêter la vente de timbres, représentant l'empereur **Akihito** et son épouse, que *« les gens lèchent et qui reçoivent des coups de tampon »*.

■ L'Hôtel royal des monnaies émet une pièce aux effigies de la princesse **Diana** et de la reine **Elizabeth** : l'une à l'avers, l'autre au revers.

■ Dimanche 11 avril, à la Réunion, un bateau ramenait au port de la Pointe des Galets un requin bouledogue de 223 kilos, pêché par un enfant de dix ans, tandis que, non loin de l'Etang Salé, trois squales dévoraient encore un baigneur de cinquante-deux ans.

Christian Colombani

Solidarité orthodoxe en Roumanie

Le gouvernement de Bucarest approuve les frappes aériennes de l'OTAN contre le régime de Belgrade, mais la presse relaie le sentiment populaire, favorable aux Serbes pour des raisons essentiellement religieuses

« JÉSUS est ressuscité ! » Cette formule de salut pratiquée par les orthodoxes lors des fêtes de Pâques, ce week-end, était non seulement sur les lèvres de la majorité des Roumains, mais aussi à la « une » de leurs journaux, comme celle du quotidien *Adevarul* (La Vérité). Pourtant, la célébration de la résurrection du Christ a lieu, cette année, dans l'amertume. Le message de paix qui accompagne traditionnellement Pâques, la fête la plus importante de l'année dans le monde orthodoxe, est contredit par les frappes aériennes de l'OTAN contre la Serbie, qui s'effectuent à une centaine de kilomètres de la Roumanie.



En dépit du ralliement sans équivoque des autorités roumaines à l'OTAN dans le conflit qui oppose l'organisation à la Serbie de Milosevic, le sentiment des Roumains se tourne de plus en plus vers le peuple serbe. Certes, l'attrait de l'OTAN subsiste pour la majorité d'entre eux, mais la population comprend de moins en moins la logique militaire de l'opération. Depuis que le président chrétien-démocrate Emil Constantinescu – suivi par la coalition de centre-droit qui gouverne la Roumanie depuis 1996 – a estimé, avant même l'intervention militaire de l'OTAN en Serbie, que celle-ci était *« légitime et nécessaire »*, le brouhaha des médias roumains contre ce discours s'intensifie. Candidate fervente à l'adhésion à l'OTAN, la Roumanie vit de plus en plus mal le fossé qui se creuse entre le discours officiel, fortement pro-occidental, et une population à 87 % orthodoxe qui se déclare solidaire de ses coreligionnaires serbes.

« Résurrection sous les bombes », titre le quotidien *Evenimentul Zilei* (L'Evénement du jour) ce week-end, qui publie des images de cimetières serbes. Même le très sérieux quotidien *Curentul* (Le Courant) ne fait pas dans la dentelle. *« Jésus-Christ a été tué en Yougoslavie*, lit-on dans son éditorial. *Pèlerin dans ce monde de douleur, le Rédempteur n'a pas eu le temps d'arriver à Jérusalem. Peut-être a-t-il été surpris par l'attaque aérienne d'Aleksinac et sacrifié avec d'autres civils innocents dans les rues de cette petite ville vivant à l'heure de l'apocalypse. Ou bien il a trouvé sa fin sur un des ponts détruits par l'aviation de l'OTAN où il accompagnait les vieillards, les femmes et les enfants serbes. »*

La solidarité des Roumains et des Serbes ne date pas d'aujourd'hui. L'absence de conflits entre les deux pays tout au long de l'histoire et l'appartenance à la même religion ont rendu leurs rapports cordiaux malgré des origines différentes, respectivement latine et slave. Avant l'éclatement de la Yougoslavie, la Roumanie était son troisième partenaire pour les échanges économiques, après la Russie et la Hongrie. L'embargo décrété en 1992 par l'ONU contre la Serbie a fait perdre aux Roumains, à en croire les chiffres officiels, quelque 7 milliards de dollars (6,55 milliards d'euros). Le ministre roumain des affaires étrangères annonçait ce week-end que le conflit dans l'ex-Yougoslavie provoquait en Roumanie des pertes hebdomadaires de l'ordre de 50 millions de dollars (46,7 millions d'euros). Autant de raisons qui plaident, à Bucarest, contre la guerre.

Mirel Bran

DANS LA PRESSE

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Si l'OTAN revient à la diplomatie (...) et si elle semble faire un retour à la légalité internationale dont elle avait fait peu de cas depuis le début de ce conflit, c'est bien bien parce qu'elle se trouve aujourd'hui dans une impasse. (...) Il n'est donc plus de choix réaliste pour l'OTAN qu'entre une miraculeuse intervention diplomatique des Russes et du secrétaire général des Nations unies (...) ou la coûteuse intervention terrestre d'une force qui, avant de pouvoir se proclamer d'interposition, serait d'abord d'intervention. (...) On imagine sans peine que le miracle diplomatique aurait les faveurs des chefs d'Etat. Mais celui-ci, pour souhaitable qu'il soit, est peu probable. (...) C'est bien plus probablement et malheureusement à une offensive terrestre que prépare cette agitation diplomatique.

LE FIGARO
Pierre Rousselin

■ Nos alliés américains dirigent le combat militaire. (...) Pour l'autre bataille, la bataille de la paix, c'est tout autre chose. Là, c'est l'avenir de l'Europe qui est en jeu. Et c'est là qu'il va falloir veiller à ce que les Etats-Unis ne nous embarquent pas dans une direction qui ne serait pas bonne pour l'Europe. Déjà le clivage se dessine à propos de la Russie et du rôle que doit absolument jouer Moscou dans la sortie de la guerre. (...) Nous ne pouvons offenser une Russie qui voit déjà trois de ses anciens alliés associés à l'organisme qui combat le « frère slave » yougoslave et qui craint de voir les Balkans tomber sous la coupe de l'OTAN. Laisser grandir une telle humiliation serait prendre le risque de voir un autre Milosevic s'installer un jour au Kremlin.

LIBÉRATION
Jacques Amalric

■ La diplomatie, abandonnée depuis l'échec des négociations de Paris sur le Kosovo, [*est-elle*] en train de reprendre ses droits ? Rien n'est moins sûr, en dépit des apparences. Beaucoup de choses indiquent, en effet, que ces bonnes paroles à l'égard de Moscou relèvent plus des bonnes manières que d'une évolution stratégique de la part des alliés. (...) Le langage utilisé hier soir par Jacques Chirac (...) n'annonce pas une volonté d'apaisement mais de résistance à la *« barbarie »* pendant le temps qu'il faudra. (...) Autant dire que l'espace laissé à la diplomatie russe est infime dans ce schéma auquel adhèrent les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et même l'Allemagne.

LA CROIX
Bruno Frappat

■ L'heure est à l'offensive diplomatique. Elle se mène sur plusieurs fronts et la France (...) entend jouer un rôle majeur, voire décisif. (...) [*Le*] passage par l'ONU (...) permettrait de s'assurer que la Russie, seul pays auquel la Serbie accorde encore un crédit (non dénué d'ambiguïté), sorte honorablement de l'impasse où on la voit avec sa rhétorique d'autant plus effrayante qu'elle ne peut avoir d'effet pratique. Il reste à convaincre l'Amérique. Voir plus loin que le bout d'une guerre, c'est l'office des politiques et des diplomates. Depuis le week-end, le remuement de leurs projets devient spectaculaire. Et l'on ne s'en plaindra pas.

www.jodi.org

Site mystérieux et inclassable, Jodi s'est imposé comme une référence du « web-art » international

APPARU au cours de l'été 1994, alors que le Web lui-même était encore en enfance, Jodi fait désormais partie de la légende du cyberespace : malgré sa longévité, ce site artistique inclassable continue à se renouveler et à surprendre ses visiteurs. En outre, ses auteurs, sans être clandestins, préfèrent rester dans l'ombre, ce qui confère à leurs travaux une aura de mystère. Après enquête, il semble que Jodi soit l'œuvre commune de Joanne, trente ans, et de son compagnon Dirk, trente-six ans, un couple d'artistes flamands installés à Barcelone depuis deux ans, qui travaillent surtout la nuit et vont souvent à la plage.

En se connectant, même les habitués ne sont jamais sûrs d'être arrivés au bon endroit, car la page d'accueil change fréquemment. En ce mois d'avril, elle affiche un simple texte sur fond noir : le message hystérique et menaçant d'un internaute canadien, où il est question du Kosovo et de la culpabilité de l'Europe. Mais il faut se dépêcher de lire, car soudain, le texte s'efface et la fenêtre de navigation se fragmente en une douzaine de minifenêtres multicolores qui s'agitent en tous sens à travers l'écran. Le visiteur comprend alors qu'il a perdu le contrôle de son ordinateur. Pour faire cesser la danse anarchique de ces carrés insaisissables, la plupart des internautes préfèrent fermer leur navigateur et repartir à zéro. Cependant, les plus tenaces s'aperçoivent qu'à force de cliquer sur certaines fenêtres ils ont déclenché le téléchargement d'un logiciel non identifié. Ils regrettent très vite leur persévérance, car le programme en question s'avère encombrant et agressif, perturbant le fonctionnement de l'ordinateur. Dirk se réjouit du malheur de ses victimes : *« C'est un cadeau inamical, qui correspond à mon humeur ces temps-ci. »*

C'EST DE L'ART ALÉATOIRE :
TU TAPES N'IMPORTE QUOI
ET TU OBTIENS N'IMPORTE QUOI !
PESSIN

Où est, dans tout cela, le fruit de cinq années de travail artistique ? Enfouies dans les profondeurs du site, les œuvres de Joan et Dirk ne sont accessibles qu'aux initiés, qui savent emprunter les chemins de traverse. Il faut par exemple taper des chiffres aléatoires à la suite de l'adresse, inscrire un message d'erreur en tête d'adresse, ou se promener dans d'autres sites, qui ont jadis établi un lien avec une page de Jodi... On découvre alors des menus énigmatiques, menant à leur tour vers des œuvres déconcertantes, le plus souvent animées, parfois purement graphiques, parfois conceptuelles, et toujours agencées de façon à ménager jusqu'au bout le plaisir – ou le déplaisir – de la découverte.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

GUERRE DES RADIOS

■ *En attendant la mise en place de* cinq nouveaux relais le long de la frontière serbe, les radios officielles américaines Radio Free Europe et Voice of America diffusent leurs nouveaux programmes à destination de la population serbe sur ondes ultracourtes et sur Internet. – *(AFP.)*
www.voa.gov.

ACQUISITIONS

■ America Online, premier fournisseur mondial d'accès à Internet, a pris le contrôle de When.com, service d'agenda personnalisé sur le Web. – *(AFP.)*
www.when.com

GUIDE JURIDIQUE

■ Le Conseil d'Etat publie sur Internet un guide pratique à l'intention des citoyens désireux de saisir un tribunal administratif, expliquant notamment les démarches à effectuer en fonction du type de litige. – *(AFP.)*
www.conseil-etat.fr

EMPLOI

■ Après le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Espagne et l'Italie, le groupe de presse VNU lance un site de recherche d'emploi pour la France.
jobworld.vnunet.fr.

Le cas de l'objecteur Zoran *par Alain Rollat*

COMMENT peut-on être serbe ? Les meilleurs stratèges de *l'Alliance hexagonale*, convoqués par France 2, se sont penchés avec un soin entomologique, dans la nuit de lundi à mardi, sur le cas d'un certain Zoran Tasic, réfugié de son état et objecteur de conscience. Selon le rapport établi par les deux éclaireurs de « Mots croisés » qui l'avaient débusqué dans nos lignes, Arlette Chabot et Alain Duhamel, promis par cet exploit à la médaille militaire, il s'agissait d'un cas rare, inconnu au bataillon balkanique : le bougre se disait à la fois hostile à Milosevic et allergique à la guerre ! Cette étrangeté valait donc bien un déplacement d'état-major. Bernard Kouchner représentait le corps humanitaire, Alain Madelin la cavalerie légère, Max Gallo la garde civile, Charles Pasqua le dernier carré des grognards et Bernard Henri-Lévy, comme d'habitude, dirigeait la fanfare.

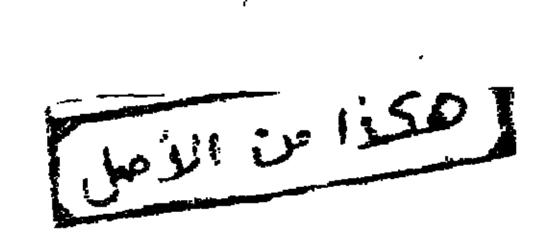
Le quartier général de l'Alliance pensait qu'un interrogatoire courtois de cet homme, d'un naturel aimable et très francophile, lui fournirait le moyen de semer la zizanie chez nos ennemis. Il espérait, en l'examinant, trouver la faille psychologique qui aurait permis à nos armées d'enfoncer un coin entre le dictateur de Belgrade et ses troupes, hypnotisées par sa propagande. Ses cinq émissaires se sont relayés pour le convaincre de la justesse de notre pacifisme armé.

Bernard Kouchner a pleinement justifié notre ingérence militaire au Kosovo au nom de la défense des droits de l'homme et de la protection des minorités. Ce bougre de Zoran Tasic s'est demandé pourquoi nous avions besoin, pour cela, de bombarder la minorité opposée à Milosevic.

Alain Madelin a parfaitement expliqué la nécessité de mettre fin aux agissements des *« épurateurs ethniques »* dont sont victimes les Albanais du Kosovo. Ce bougre de Zoran Tasic s'est demandé en quoi cela impliquait de bombarder aussi les Serbes de Belgrade.

Max Gallo et Charles Pasqua, pourtant sur la réserve dans cette affaire, ont souligné, eux aussi, le caractère *« barbare »* du régime de Milosevic. Ce bougre de Zoran Tasic s'est demandé à quoi servait d'ajouter *« la destruction de la Serbie »* à la *« catastrophe »* du Kosovo.

Bernard Henri-Lévy, très inspiré par l'air de Tirana, d'où il s'exprimait en direct, l'a adjuré de nous aider *« à sortir le peuple serbe de son envoûtement »*. Il l'a exhorté à appeler les jeunes de son pays à diriger leur colère contre *« le bourreau des Kosovars »*. Rien n'y a fait. Après deux heures d'interrogatoire cette tête de lard de Zoran Tasic ne voulait toujours pas comprendre que nous bombardons son pays pour son bien...



MARDI 13 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Pompéi, découverte d'un monde perdu. Forum Planète

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Invités : José Garcia, Harvey Weinstein ; Belphégor ; Urban Dance Squad. Canal +
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. LCI
20.00 20h Paris Première. Akhenaton. Paris Première
20.50 De quel droit ? Voisins, propriétaires, locataires : qui fait la loi ? M 6
21.00 Le Gai Savoir. Faut-il encore célébrer De Gaulle ? Invités : Jean-Marie Colombani, directeur du *Monde* ; Pierre Messmer ; Jean-Louis Debré ; Nicolas Tenzer ; Roger Caratini. Paris Première
21.05 Temps présent. La fuite des cerveaux. TV 5
22.50 La Vie à l'endroit. Voyage insolite à l'aéroport de Roissy. France 2
23.05 Comment ça va ? Incontinence urinaire : délit de fuites. France 3

DOCUMENTAIRES

18.45 L'Etat de la Palestine. Les épines de la paix. Planète
19.00 Inde, naissance d'une nation. Le cinéma. Odyssée
19.30 Trois peintres. [1/3]. Bruegel. Odyssée
20.10 Les Mineurs de glace. Odyssée
20.35 L'Autre Algérie. Les enfants d'El Manar. Planète
20.40 La Vie en face. Destinataire inconnu. Arte
20.45 Les Descendants. [10/13]. Les Tolstoï. Histoire
21.35 Public Housing. Le logement social vu par Wiseman. Arte
21.50 Un siècle d'aviation. [2/4]. Un siècle d'aviation militaire française. Histoire
23.00 Les Celtes. [6/6]. L'héritage. Histoire
23.25 Vatikan. Jean XXIII et le renouveau. Odyssée
0.05 Sur la piste du crime. [2/3]. Scène de crime. TSR
0.30 Dans les coulisses de... Mon Trésor. France 3

SPORTS EN DIRECT

20.00 Hockey sur glace. Championnat de France. Finale. AB Sport
20.30 Football. Championnat de D1. Rennes - Lens. Canal +
20.30 Boxe. Poids moyens : Andras Galfi (Hong.) - Mohamed Hissani (Fr.). Poids welters : Andrei Pestriaev (Kaz) - adversaire à préciser. Eurosport

MUSIQUE

19.35 Le Quatuor Huberman joue Schubert et Dvorak. Muzzik
20.59 Soirée Richard Wagner. 21.00 *Les Wesendonck Lieder*, de Wagner. Avec Ortrun Wenkel, contralto. Par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. Hans Werner Henze. 21.25 Leinsdorf dirige Wagner. Avec l'Orchestre symphonique du Südwestfunk de Baden-Baden, dir. Erich Leinsdorf. Muzzik
21.40 La Symphonie fantastique, de Berlioz. Par l'Orchestre révolutionnaire et romantique, dir. John Eliot Gardiner. Mezzo
22.45 Requiem, de Verdi. Par l'Orchestre et les Chœurs de la Scala de Milan, dir. Herbert von Karajan. Réalisation. Henri-Georges Clouzot. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.30 Des années déchirées. Rachid Bouchareb. Festival
22.00 Voltaire, ce diable d'homme. Marcel Camus [1/3]. Festival
22.15 Les Alsaciens ou les Deux Mathilde. [4/4]. TV 5

SÉRIES

20.40 The Practice. Le sens du devoir. La vérité et ses conséquences. Série Club
20.55 La Vie à cinq. [1/2]. La fin d'une époque. Téva
21.45 Ally McBeal. You Never Can Tell (v.o.). Téva
23.25 Star Trek, la nouvelle génération. [2/2]. Pierre de Gol (vo). Canal Jimmy
0.15 Star Trek, Deep Space Nine. Melora (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

18.00 L'Invincible Armada ■■ William K. Howard (Grande-Bretagne, 1937, N., v.o., 90 min) O. Ciné Classics
18.25 Sailor et Lula ■■ David Lynch Etats-Unis, 1989, v.o., 125 min) O. Ciné Cinéma 3
18.30 Napoléon ■■■ Abel Gance. [2/3] (France, 1926, N., muet, 120 min) O. Histoire
19.30 La Croisière du Navigator ■■■ Buster Keaton et Donald Crisp (Etats-Unis, 1924, N., v.o., muet, 60 min) O. Ciné Classics
20.30 Les Granges brûlées ■■ Jean Chapot (France, 1973, 100 min) O. Ciné Cinéma 1
20.40 Les Aristochats ■■ Wolfgang Reitherman (Etats-Unis, 1970, 90 min) O. Disney Channel
22.05 Un homme parmi les loups ■■ Carroll Ballard (Etats-Unis, 1983, v.o., 105 min) O. Ciné Cinéma 3
22.10 Petits meurtres entre amis ■■ Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1994, 90 min) O. Cinéstar 1
22.35 Une vraie blonde ■■ Tom DiCillo (Etats-Unis, 1998, v.o., 100 min) O. Canal +
22.35 L'Argent de la vieille ■■■ Luigi Comencini (Italie, 1972, v.o., 115 min) O. Paris Première
23.00 Poil de Carotte ■■■ Julien Duvivier (France, 1932, N., 90 min) O. Cinétoile
23.10 La Nuit du loup-garou ■■ Terence Fisher (Grande-Bretagne, 1961, 90 min) O. 13ème Rue


COLLECTION CHRISTOPHE L.

0.55 L'Ami américain ■■ Wim Wenders. Avec Bruno Ganz, Dennis Hopper (Allemagne, 1977, v.o., 125 min) O. Arte
1.30 Chercheuses d'or 1935 ■■■ Busby Berkeley (1935, v.o., 95 min) O. Ciné Classics

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Hercule et Sherlock. Film. Jeannot Szwarc. O.
22.35 High Secret City, la ville du grand secret. Droit de passage. O. Le temps d'une berceuse. O.
0.15 Minuit sport. Spécial glisse.

FRANCE 2

18.45 Et un, et deux, et trois.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 L'Etudiante. Film. C. Pinoteau. O.
22.40 Bouche à oreille.
22.50 La Vie à l'endroit. Voyage insolite à l'aéroport de Roissy.
0.35 L'Euro, Journal, Météo.
1.05 Le Cercle. Antisémitisme, la justice nécessaire.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. O.
20.35 Tout le sport.
20.55 Patinage artistique. Les Masters Miko.
22.35 Météo, Soir 3.
23.05 Comment ça va ? Incontinence urinaire : délit de fuites.
0.00 Magazine olympique.
0.30 Dans les coulisses de... Mon Trésor.
1.25 Saga-Cités. Stop à la violence : le Manifeste des jeunes contre la violence.
1.50 Nocturnales. Semaine des concerts d'Oslo : Saint-Saëns et Tveitt.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Football. Championnat de D 1. Rennes - Lens.
22.30 Les Sales Blagues de l'Echo. Le cerveau, cet inconnu. O.
22.35 Une vraie blonde ■■ Film. Tom DiCillo (v.o.). O.
0.25 Football. Championnat de D 1. Match décalé de la 29e journée : Bastia - Sochaux.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Faussaires en action.
20.40 La Vie en face. Destinataire inconnu.
21.30 Thema. Public Housing : le logement social vu par Wiseman. 21.35 Public Housing. Le logement social vu par Wiseman. Documentaire. Frederick Wiseman.
0.55 L'Ami américain ■■ Film. Wim Wenders (v.o.). O.

M 6

19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.50 et 0.20 Rallye. Rallye de Tunisie.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Décrochage info, E = M6 découverte.
20.50 De quel droit ? Voisins, propriétaires, locataires : qui fait la loi ?
22.45 Mardi suspense. Fausse piste. Téléfilm. James Frawley. O.
0.25 La Minute Internet.
0.30 Zone interdite. Adolescence : attention dangers.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Joseph Perez (*L'Espagne de Philippe II*).
21.00 Poésie studio. Spécial Québec.
22.10 Mauvais genres. Invité : Jean Marie Lo Duca.
23.00 Nuits magnétiques. [1/2].

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Par l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Georges Prêtre. Œuvres de Poulenc, Chabrier.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Agobert, Vivier.
23.07 Le Dialogue des muses. Œuvres de De Torres.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Symphonie*, de Kraus, par l'Orchestre de chambre suédois, dir. Petter Sundkvist. 20.40 Festival international de musique de chambre de Jérusalem. Œuvres de Beethoven, Brahms, R. Schumann.
22.23 Les Soirées... (suite). Œuvres de Roussel, Pierné, Magnard.

Le Monde TÉLÉVISION

CINÉ CINÉMA 2

18.25 Sailor et Lula ■■

Ce film de David Lynch, qui créa la surprise, remporta la Palme d'or du Festival de Cannes, en 1990. C'est l'adaptation déjantée d'un polar tordu de Barry Gifford. Musique hard-rock, images explosives, violentes, horrifiques, couleurs frisant l'onirisme. Les fantasmes de l'Amérique contemporaine dans une œuvre qui tient du conte de mauvaise fée et du road movie initiatique. En v.o.

ARTE

21.30 Public Housing

En trente ans et vingt-sept films, Frederick Wiseman, spécialiste des plongées de longue durée et observateur attentif de l'Amérique, a, pour *Public Housing*, vécu six semaines dans un quartier déshérité de Chicago où les habitants sont noirs et les « problèmes » multiples. Résultat : un film de 195 minutes. Aucun commentaire. Rien qu'un regard attentif qui donne à voir la vie. En v.o.

FRANCE 2

22.55 La Vie à l'endroit

Mireille Dumas s'empare d'un sujet très classique : la vie d'un grand aéroport, Roissy. Notre « insistante sociale » parvient, encore une fois, à obtenir un ton différent. Mais reste une impression de superficialité. Plutôt que sur les caprices ou la gentillesse des hôtes de marque, on aurait aussi aimé s'attarder sur les révoltes de passagers et les contrôles de l'immigration. L'« endroit » appelle l'envers.

MERCREDI 14 AVRIL

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 Le Cancer du sein. Forum Planète
23.20 Enfants, dur, dur de rester stars. Forum Planète

MAGAZINES

13.05 Temps présent. La fuite des cerveaux. TV 5
13.20 On s'occupe de vous. Avec Claude Sérillon. France 3
13.30 M 6 Kid. Les bateaux de course. M 6
14.00 20 h Paris Première. Invité : Akhenaton. Paris Première
14.50 Saga-Cités. On est parti écrire. France 3
16.55 Zapping Zone. Disney Channel
17.05 Les lumières du music-hall. Jacques Hélian. Tino Rossi. Paris Première
17.20 Le Club. Invité : Jean Yanne. Ciné Classics
18.00 Stars en stock. Richard Burton. Katherine Hepburn. Paris Première
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Laurent de Brunhoff ; Stéphane Lochon ; Nicolas Droze ; Francis Cabrel ; John Irving. Canal +
19.15 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. LCI
20.00 20h Paris Première. Invité : Dieudonné. Paris Première
20.15 Faits divers. Sans mobiles apparents. RTBF 1
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La Montagne de la vérité. Arte
20.50 Combien ça coûte ? Santé, forme, beauté. Invité : José Garcia. TF 1
21.00 Paris modes. Gilles Bensimon. Paris Première
21.05 Au nom de la loi. Tempête sur la Commission européenne. Portrait d'un juste. La chute de la maison Perry. Edith et les loups. TV 5
22.45 Ça se discute. Que faire quand on n'aime pas l'école ? France 2
22.55 Un siècle d'écrivains. Emil Michel Cioran. France 3
0.20 De quel droit ? Voisins, propriétaires, locataires : qui fait la loi ? M 6
0.55 Le Canal du savoir. Persiflage : neuf ans d'enquête. Paris Première

DOCUMENTAIRES

17.40 Chasseurs de virus. Odyssée
17.45 Les Armes de la victoire. [2/12]. Le Bell «Huey». Planète
17.45 L'Histoire des grands ballets. [18/20]. Le ballet de l'Opéra de Paris. Mezzo
18.15 Pays d'octobre. [1/4]. «Choses vues» dans le Mississippi : Oxford Mississippi. Planète
18.30 Le Monde des animaux. Tricheurs nés. La Cinquième
18.30 Les Celtes. [6/6]. L'héritage. Histoire
18.30 Eugène Delacroix. Mezzo
19.00 Connaissance. Zanzibar. Arte
19.10 Cinq colonnes à la une. Planète
19.30 Conférences de presse. 27 novembre 1967 [3/3]. Histoire
19.30 La Chine, dragon millénaire. Changjiang, le Fleuve bleu. Odyssée
20.15 Reportage. Le Bunker de Hassi Messaoud. Arte
20.30 Cancer du sein, traquez l'ennemi. Forum Planète
20.35 L'Etat de la Palestine. Les épines de la paix. Planète
20.50 Etat des lieux : le Botswana. Odyssée
21.00 Mémoire arménienne. 1915. Histoire
21.35 Les Mineurs de glace. Odyssée
21.45 Musica. Bruit blanc. Arte
21.45 Mémoire arménienne. Survivants dans la tourmente. Histoire
21.50 Les Tribus indiennes. [16/20]. Les Séminoles. Planète
22.00 Klemperer. Muzzik
22.00 Voyage aux pays des dieux. Les esprits d'Haïti. Odyssée
22.25 L'Autre Algérie. Les enfants d'El Manar. Planète
22.55 Les Derniers Sanctuaires. Sian Ka'an. Odyssée
23.05 Nikos Kavvadias. Une croisière sur la vie. Arte
23.20 Sexe, mensonges et Jerzy Kosinski. Planète
23.45 Les Derniers Gorilles. France 3
23.45 Un refuge pour les singes. Odyssée
0.00 La Lucarne. Povinnost. [2/2]. Confession d'un capitaine. Arte
0.10 Lima, prise d'otage en direct. TSR
0.15 Trois peintres. [1/3]. Bruegel. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

13.30 et 15.00 Cyclisme. La Flèche wallonne. Eurosport
16.45 Cyclisme. Tour d'Aragon. AB Sport
17.00 et 20.30 Football. Championnat du monde des moins de 20 ans. Eurosport
17.55 Football. Championnat de D 2 : Nîmes - Châteauroux. Eurosport
20.00 Hockey sur glace. Ligue Elite. Finale : quatrième match. AB Sport

DANSE

22.45 A Folk Tale. Musique d'August Bournonville. Par le Royal Danish Ballet et le Danish Radio Concert Orchestra, dir. Harry Damgaard. Mezzo

MUSIQUE

18.00 The Nat «King» Cole Show 12. 27 août 1957. Muzzik
19.25 Berlioz. *La Symphonie fantastique*. Par l'Orchestre révolutionnaire et romantique, dir. John Eliot Gardiner. Mezzo
19.55 Le Quatuor Huberman joue Janacek. Auditorium du Louvre 1998. Muzzik
20.45 The London Community Gospel Choir. Concert. Mezzo
22.35 Musica. Accentus en concert. Arte
22.55 Ben Harper. Montréal, 1996. Paris Première
23.30 Paolo Conte. Montréal, 1988. Muzzik

TÉLÉFILMS

18.15 Les Alsaciens ou les Deux Mathilde. Michel Favart [4/4]. TV 5
20.05 Ouriga. Antoine Plantevin. TSR
20.30 Rhapsodie en jaune. Gérard Marx. Festival
20.40 Kidnapping. Colin Bucksey. RTL 9
20.50 Le Fil du rasoir. Gérard Cuq. O. M 6
20.55 Morsures. Tony Randel. O. France 3
22.40 Cruelle vérité. Eric Till. O. M 6
23.45 Entre femme et loup. Ben Bolt [1/3]. 13ème Rue

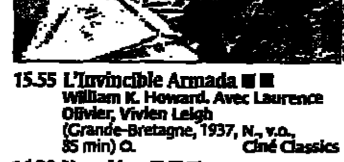
SÉRIES

19.00 Mozart. Marcel Bluwal [4/6]. Festival
20.30 Star Trek, la nouvelle génération. [2/2]. La pierre de Gol. Canal Jimmy
21.00 L'Instit. A quoi ça sert d'apprendre ? France 2
21.25 Le Caméléon. Parole (v.o.). Série Club
22.15 Brooklyn South. Œil pour œil (v.o.). Série Club
22.20 Friends. The One Where Everyone Finds Out (v.o.). Canal Jimmy
23.00 La Loi de Los Angeles. Le nouveau régime. Un champion à la barre. Téva
23.05 3e planète après le Soleil. The Great Dickdater (v.o.). Série Club
0.15 New York Police Blues. Tout nouveau, tout beau (v.o.). Canal Jimmy
1.45 Spin City. Quand le maire s'invite (v.o.). O. Canal +

FILMS

13.10 Les Deux Anglaises et le Continent ■■ François Truffaut (France, 1971, 135 min) O. Cinétoile
14.50 La Croisière du Navigator ■■■ Buster Keaton et Donald Crisp (Etats-Unis, 1924, N., muet, v.o., 65 min) O. Ciné Classics


COLLECTION CHRISTOPHE L.



15.55 L'Invincible Armada ■■ William K. Howard. Avec Laurence Olivier, Vivien Leigh (Grande-Bretagne, 1937, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
16.30 Napoléon ■■■ Abel Gance [2/3] (France, 1926, N., muet, 120 min) O. Histoire
18.05 Intervista ■■ Federico Fellini (France - Italie, 1986, v.o., 105 min) O. Ciné Cinéma 1
19.30 L'Odyssée du sous-marin Nerka ■■ Robert Wise (Etats-Unis, 1958, N., 90 min) O. Cinétoile



20.30 Chercheuses d'or 1935 ■■■ Busby Berkeley. Avec Dick Powell, Gloria Stuart (Etats-Unis, 1935, v.o., 95 min) O. Ciné Classics
20.30 Un homme parmi les loups ■■ Carroll Ballard (Etats-Unis, 1983, 105 min) O. Ciné Cinéma 2
21.00 Jugement à Nuremberg ■■ Stanley Kramer (Etats-Unis, 1961, N., 175 min) O. Cinétoile
21.35 Fargo ■■ Joel et Ethan Coen (Etats-Unis, 1995, 100 min) O. RTBF 1
22.05 Ce soir rien de nouveau ■■ Mario Mattoli (Italie, 1942, N., v.o., 100 min) O. Ciné Classics
23.35 Le Moment de la vérité ■■ Francesco Rosi (Italie - Espagne, 1965, 110 min) O. TMC
23.45 Demain est un autre jour ■■ Douglas Sirk (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
23.55 La Joyeuse Divorcée ■■ Mark Sandrich (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 105 min) O. Cinétoile
0.00 Underground ■■ Emir Kusturica (France - Allemagne, 1995, v.o., 160 min) O. Cinéstar 1
1.10 L'Equipée sauvage ■■■ Laslo Benedek (Etats-Unis, 1953, N., 80 min) O. Ciné Classics
1.40 Assurance sur la mort ■■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 110 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.40 Cinq sur 5 ! O.
16.45 Au cœur des flammes. O.
17.35 Melrose Place. O.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Combien ça coûte ? Santé, forme, beauté.
23.10 52 sur la Une. Peur sur le rail.
0.15 Formule foot.
0.45 Rallye.
0.55 TF 1 nuit, Météo.
1.10 Mode in France. [8/8].

FRANCE 2

16.00 La Chance aux chansons.
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.10 Un livre, des livres.
17.15 Cap des Pins. O.
17.45 Rince ta baignoire.
18.10 Friends. O.
18.50 Patinage artistique.
19.55 et 20.55 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Météo.
20.59 La soirée continue. 21.00 L'Instit. Série. A quoi ça sert d'apprendre ? O. 22.45 Ça se discute. Que faire quand on n'aime pas l'école ?
0.50 Journal, Météo.
1.15 Le Cercle. Saumur.

FRANCE 3

15.25 Cyclisme.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Cosby. O.
20.35 Tout le sport.
20.55 Morsures. Téléfilm. Tony Randel. O.
22.25 Météo, Soir 3.
22.55 Un siècle d'écrivains. Emil Michel Cioran.
23.45 Les Derniers Gorilles.
0.35 Nocturnales. Semaine des concerts d'Oslo : extraits de *Carmen*, de Bizet.

CANAL +

15.30 A la une. O.
15.55 Décode pas Bunny.
16.25 Toonsylvania.
16.45 C+ Cléo.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Les Fantômes du passé ■ Film. Bob Reiner. O.
23.05 Jour de foot.
23.48 Les Sales Blagues de l'*Echo*. Le rabbin télépathe. O.
23.50 Petits meurtres entre nous ■ Film. Jim Wilson (v.o.). O.
1.20 South Park. Poisson sanglant. O.
1.45 Spin City. Quand le maire s'invite. O.
2.50 Trop (peu) d'amour ■ Film. Jacques Doillon. O.

LA CINQUIÈME/ARTE

15.10 En juin, ça sera bien.
17.00 Au nom de la loi. O.
17.30 100 % question.
18.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Connaissance. Zanzibar.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Le Bunker de Hassi Messaoud.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La Montagne de la vérité.
21.35 Les Cent Photos du siècle.
21.45 Musica. Bruit blanc.
22.35 Accentus en concert. Festival de La Vézère 97.
23.05 Profil. Nikos Kavvadias, une croisière sur la vie.
0.00 La Lucarne. Povinnost [2/2]. Confession d'un capitaine.
2.30 Court-circuit. *Ménage de printemps.* Marc Salmon. O.

M 6

17.00 Des clips et des bulles.
17.35 Cœur Caraïbes. Téléfilm. Paolo Barzman [1/2]. O.
18.25 Lois et Clark. O.
19.20 Mariés, deux enfants. O.
19.50 et 0.15 Rallye. Rallye de Tunisie.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille. O.
20.40 Décrochage info, Une journée avec...
20.50 Le Fil du rasoir. Téléfilm. Gérard Cuq. O.
22.40 Cruelle vérité. Téléfilm. Eric Till. O.
0.20 De quel droit ?

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.02 Les Chemins de la musique. [3/5].
20.30 Agora. Jean-Paul Carminati.
21.00 Philambule. L'individualisme.
22.10 Fiction. Nouvelles de Nikolaï Gogol.
23.00 Nuits magnétiques. [2/2].
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.40 Prélude.
20.00 De vive voix. Par le Chœur de Radio France, dir. Lubomir Mati : Œuvres de Schütz, Bruckner, Janacek, Lukas, Dvorak.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Varboni, Lang.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Invitée : Magda Tagliaferro, piano.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Carnaval de Vienne* op. 26, de R. Schumann, Alexandre Rabinovitch, piano. 20.40 Lady McBeth de Mzensk. Opéra de Chostakovitch. Par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra-Bastille, dir. Myung-Whun Chung.
23.19 Les Soirées... (suite). Œuvres de Beethoven, Saint-Saëns, Gounod.

Le Monde TÉLÉVISION

CANAL +

9.00 Banana Split ■■

Une danseuse s'éprend d'un sergent en permission. Il va se distinguer sur les champs de bataille ; elle va devenir vedette d'une revue. *Banana Split* est une éclatante comédie musicale où Busby Berkeley, génial metteur en scène-chorégraphe, a construit, défait et reconstruit par ses mouvements de caméra, les décors et lancé Carmen Miranda comme un défi érotique aux pin-up girls. En v.o.

ARTE

20.15 Le Bunker de Hassi Messaoud

Placés sous la protection de l'armée, les 45 000 résidents de Hassi Messaoud ignorent tout du drame sanglant qui se joue en Algérie depuis plusieurs années. Ils sont venus « pour l'argent » exploiter les champs pétrolifères, le trésor enterré du gouvernement. Véronique Taveau est allée enquêter dans cette oasis artificielle. Son reportage est riche d'enseignements.

ARTE

21.45 Musica

Mathilde Monnier est chorégraphe. Elle mène depuis cinq ans un travail avec des adultes autistes. A l'hôpital psychiatrique de Montpellier, elle a rencontré Marie-France, une jeune femme souffrant d'autisme infantile précoce. Pendant des mois, les deux femmes ont mis au point un ballet, *Bruit blanc*. Les répétitions et la représentation de ce surprenant duo ont été filmées par Valérie Urréa.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
- O Tous publics
- O Accord parental souhaitable
- O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- O Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
- O Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
- ■ On peut voir
- ■■ A ne pas manquer
- ■■■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

هكذا من الأصل

Le Monde

MERCREDI 14 AVRIL 1999

Un vert paradis

par Pierre Georges

ET PENDANT ce temps-là, à Paris, l'autre bataille faisait rage. Accroché à son fauteuil comme arapède à son rocher, le bon roi Jean *hésitait. La guerre ou pas la* guerre ? *To be* RPR ou ne pas le rester davantage ? Les frappes massives contre son propre camp ou la ruse ? Se déclarer maintenant ou plus tard ?

La capitale ne vivait plus. Les vagues, vaguement aériennes, de sondages se succédaient pour dire une chose abominable : peut-être bien que le maire de Paris n'était pas le mieux placé pour se succéder à lui-même, ce que, pourtant, il envisageait assez volontiers. Peut-être bien, soulignaient les chiffres, que le RPR avait intérêt à présenter tout le monde sauf Tiberi. TST en somme et même Balladur.

Tout cela était fort intéressant. Un peu prématuré peut-être, vu que les élections municipales auront lieu en 2001 – c'est-dire si l'eau aura coulé sous le siècle –, mais intéressant. Et les Parisiens suivaient avec la plus grande attention cette bataille les concernant au premier chef. Ils ne pensaient, pauvres, qu'à cela, matin, midi et soir, rongés d'angoisse, démangés de curiosité, complètement obsédés par le pathétique et funeste combat qui tâchait de sang, de bile et d'humeurs les murs de la superbe pièce montée, en pur style Renaissance façon Ballu et Deperthes, leur servant d'hôtel de ville.

C'est qu'à force ils avaient fini par le trouver amusant, leur bon maire. Et coriace. Dans l'épreuve, il avait été admirable, ne cédant rien, ne capitulant point, tant sous l'offensive judiciaire que face aux hordes inamicales et toubonesques. Dans la vie, il était devenu inégalable, promettant tout à tous. Et notamment de rendre radieuse vie à sa ville polluée, enfumée, encerclée par le fléau automobile.

Sur le tard en effet, par un de ces miracles qu'on pourrait attribuer *au souci de la survie, le maire* de la capitale s'était converti en vert prédicateur. Touché par la grâce environnementaliste, zélé comme converti précisément, les yeux enfin ouverts après tant d'années d'un coupable et collectif aveuglement, son maire s'en allait par la capitale en assurant qu'il allait la libérer de ses tourments et empestements.

Il avait des projets et du repentir pour tout. Pour la qualité de l'air, pour la clarté de l'eau, pour la lutte contre le bruit. Pour la circulation alternée. Pour que les piétons piétonnent. Pour que les cyclistes vélocipèdent en paix. Pour que la Concorde *règne. Comme* d'autres tracent des corridors humanitaires, lui tirait des couloirs environnementalistes.

Sa vie politique étant un enfer, son œuvre serait un paradis vert. Eberlués, les Parisiens assistaient, ravis, à cet activisme forcené. Certes il leur arrivait, en habitués des projets et promesses jamais abouties, des bains de Seine jamais pris, de douter un peu de ce meilleur des environnements. Mais, dans le cynisme qu'autorise la nécessité de survie, ils finissaient par se dire qu'après tout, toute initiative de ce genre était bonne à prendre quel qu'en fût le promoteur.

Hélas, cet admirable zèle ne pouvait convaincre que les convaincus. Et certainement pas tous ceux, fort sérieux, fort politiques, fort expérimentés qui savaient que la perte de la capitale serait chose trop sérieuse, sur l'échiquier présidentiel, pour que le risque soit pris de suivre un maire d'une espèce, elle-même, en péril.

Le gouvernement colombien a reconnu le détournement d'un avion de la compagnie Avianca

Les quarante-six passagers ont été pris en otage par un groupe armé

BOGOTA
de notre correspondante

Un vol commercial intérieur de la compagnie Avianca a été détourné, lundi 12 avril au matin, avec quarante-six personnes à bord, a reconnu le gouvernement colombien. L'avion a été retrouvé vide sur une piste d'atterrissage clandestine en pleine forêt, dans le département du Bolivar, au nord du pays, à cinq cents kilomètres de la capitale, Bogota.

La prise en otage des passagers n'a pas été revendiquée, indiquent les autorités, qui soupçonnent les mouvements de la guérilla d'extrême gauche ou les groupes paramilitaires d'extrême droite, très actifs dans cette région, d'en être les auteurs.

L'avion, un Fokker 50, qui assurait la liaison régulière Bucaramanga-Bogota, a interrompu ses communications avec la tour de contrôle peu après le décollage, faisant croire tout d'abord à un accident. Cependant, trois heures après le décollage, des effectifs de la police antinarcotique en mission de repérage en hélicoptère ont aperçu l'avion dans la région de Simiti et vu des hommes en tenue militaire transférer les passagers sur des hors-bords.

Aussitôt la version du détournement confirmée, la présidence de la République a annoncé que seuls ses services étaient autorisés à diffuser l'information officielle sur cette *« affaire d'Etat »*. Un député, un maire, le président *de la compagnie nationale de gaz* (Ecogaz), une religieuse équatorienne se trouvent parmi les otages ainsi qu'un bébé de trois mois et plusieurs personnes âgées.

Les familles des victimes ont multiplié les appels à la clémence et de nombreuses personnalités colombiennes ont dénoncé cette violation du droit international humanitaire par les groupes armés. Dans ce pays où les enlèvements sont fréquents et les routes peu sûres, cette nouvelle modalité de « pêche miraculeuse » a de quoi inquiéter. Mardi matin, aucun groupe armé n'avait encore revendiqué cette action ou démenti toute participation. La présence importante de l'ELN (Armée de libération nationale, castriste) dans cette région a fait porter les premiers soupçons *sur cette organisation* armée, la deuxième du pays. Ce mouvement pourrait chercher par cette action spectaculaire à démontrer que même affaibli militairement, il est encore un acteur avec qui il faut compter.

« DISPARITIONS »

Cela étant, le gouvernement n'exclut pas une implication des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), le plus important mouvement de guérilla du pays, voire une action conjointe des deux mouvements. La présence importante des groupes paramilitaires dans cette région, proche de la frontière vénézuélienne, élargit plus encore le champ des spéculations sur l'identité des responsables.

Quels qu'en soient les auteurs, ce détournement ne peut que compliquer le difficile processus de paix engagé par le gouvernement colombien avec les mouvements de la guérilla. La capture de l'avion d'Avianca a eu lieu alors que le président de la République, Andres Pastrana, se réunissait avec Harold Koh, sous-secrétaire d'Etat américain pour les droits de l'homme.

La veille, dans le cadre d'une conférence à Medellin, le haut fonctionnaire américain s'était félicité de la récente décision du président Pastrana de démettre de leurs fonctions deux généraux soupçonnés d'entretenir des liens avec les groupes paramilitaires.

Harold Koh avait alors dénoncé la participation des forces de l'ordre colombiennes à *« des exécutions extra-judiciaires, des disparitions et des déplacements de populations »*.

Le gouvernement colombien avait jugé *« inacceptables »* les déclarations du fonctionnaire américain, *« qui semblent mettre les forces armées colombiennes sur pied d'égalité avec la guérilla, les groupes d'autodéfense et les narcotrafiquants »*.

Marie Delcas

Les ennuis judiciaires de Bill Clinton continuent

WASHINGTON. Les affaires n'en finissent pas de rattraper Bill Clinton, qu'un magistrat fédéral de Little Rock (Arkansas) a jugé le 12 avril, coupable d'*« outrage à magistrat »* pour avoir témoigné de manière *« intentionnellement fausse (...) trompeuse et évasive »* en janvier 1998 dans l'affaire Paula Jones. C'est à cette occasion que Bill Clinton avait affirmé n'avoir *« jamais eu de relations sexuelles avec Monica Lewinsky »*. La juge a donné trente jours au chef de la Maison Blanche pour se pourvoir en appel sinon elle demandera à la Cour suprême de l'État de se prononcer sur son sort ; cette cour pourrait décider de l'exclure du barreau de l'Arkansas. Le même jour a vu l'acquittement, toujours à Little Rock, de Susan McDougal, qui avait été emprisonnée et poursuivie par Kenneth Starr pour avoir refusé de témoigner contre les époux Clinton dans l'affaire Whitewater. Il s'agit là d'une victoire pour le président et d'un camouflet pour le procureur indépendant. – *(Corresp.)*

L'architecte Sir Norman Foster remporte le Prix Pritzker

A *QUELQUES JOURS* de la première réunion du Bundestag, lundi 19 avril, dans le palais du Reichstag, à Berlin, transformé par Sir Norman Foster, l'architecte britannique vient d'être distingué par le prix Pritzker, haute récompense internationale dans cette discipline. A la tête de l'une des plus grandes et des plus créatives agences du monde, installée à Londres, il a construit notamment l'aéroport de Hongkong (1998), l'immeuble de la Hongkong and banking corporation (1986), et récemment la plus haute tour d'Europe à Francfort (Allemagne), ainsi que le carré d'Art à Nîmes. A Londres, il réalise la transformation du British Museum. Créé en 1979, ce prix décerné par la fondation Hyatt, de Chicago, et doté de 10 000 dollars (10 700 €) a déjà couronné l'Italien Renzo Piano, le Japonais Tadao Ando et, seul Français, Christian de Portzamparc. Né à Manchester en 1935, diplômé des universités de Manchester (Angleterre) et de Yale (Etats-Unis), Sir Norman Foster qui recevra cette distinction le 7 juin à Berlin, a, selon le jury, *« réinventé les constructions en hauteur, créant le plus haut gratte-ciel d'Europe à connotation écologique, la Banque de Commerce de Francfort. Dès ses premiers projets, il a montré un attachement sans faille à l'environnement »*.

DÉPÊCHES

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : le président du FLNKS, Roch Wamytan**, a annoncé, mardi 13 avril à Nouméa, que les indépendantistes levaient leur menace de boycottage des élections provinciales, prévues le 9 mai. Ils ont obtenu du gouvernement les assurances qu'ils attendaient concernant la composition du corps électoral.

■ **PARIS : *Inauguration du Temps du Maroc.*** La porte Bab-El-Mansour, une des entrées de la ville fortifiée de Meknès (Maroc), reconstituée place de la Concorde, à Paris, devait être inaugurée mardi 13 avril par le président de la République, Jacques Chirac, et le prince héritier du Maroc, en présence du maire de Paris, Jean Tiberi. Cette construction éphémère qui reproduit les détails ornementaux et les proportions de ce monument signale de façon spectaculaire l'ouverture des manifestations culturelles, expositions et spectacles, qui célèbreront au cours de l'année le Temps du Maroc, sous la conduite de deux commissaires, Frédéric Mitterrand pour la France et Tajjedine Badou pour le Maroc.

Tirage du *Monde* daté mardi 13 avril 1999 : 522 492 exemplaires. - 3

